



TOYOTA
C-HR
2022



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:

Toyota Customer Experience Center

1-800-331-4331 (appel gratuit)

- A Hawaï:

Servco Automotive Customer Services

1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):

Centre d'interaction avec la clientèle Toyota

1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2022 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Index illustré	Recherche par illustration
1 Sécurité routière et antivol	À lire absolument
2 Combiné d'instruments	Comment lire les instruments et les compteurs, interpréter les divers témoins d'alerte et indicateurs, etc.
3 Utilisation de chaque équipement	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre le volant, etc.
4 Conduite	Explications et conseils indispensables à la conduite
5 Équipements intérieurs	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
6 Entretien et soin	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir
7 En cas de problème	Comment réagir en cas d'urgence ou de défaillance
8 Caractéristiques techniques du véhicule	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
9 Pour les propriétaires	Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada
Index	Recherche par symptôme
	Recherche alphabétique

Pour en savoir davantage	8
Comment lire ce manuel	14
Comment rechercher	15
Index illustré.....	16

1

Sécurité routière et antivol

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant	26
Pour conduire en toute sécurité	28
Ceintures de sécurité	30
Coussins gonflables SRS....	36
Système de classification d'occupant du siège passager avant.....	51
Précautions avec les gaz d'échappement.....	58

1-2. Sécurité de l'enfant

Voyager avec des enfants	59
Sièges de sécurité enfant....	60

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect.....	79
---------------------	----

1-4. Système antivol

Système antidémarrage	87
-----------------------------	----

2

Combiné d'instruments

2. Combiné d'instruments

Témoins d'alerte et indicateurs.....	92
Instruments et compteurs	100
Écran multifonctionnel.....	103
Informations de consommation de carburant.....	111

3

Utilisation de chaque équipement

3-1. Informations relatives aux clés

Clés	116
------------	-----

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales.....	124
Hayon	133
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	139

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant.....	149
Sièges arrière	151
Appuis-tête	153

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant de direction	157
Rétroviseur intérieur	159
Rétroviseurs extérieurs.....	160

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques.....	163
------------------------------	-----

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule.....	170
Chargement et bagages.....	181
Limites de charge du véhicule.....	184
Traction d'une caravane/remorque.....	185
Remorquage de loisirs.....	186

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres").....	187
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").....	190
Transmission à variation continue.....	197
Commodo de clignotants.....	203
Frein de stationnement.....	204
Maintien du freinage.....	209

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage.....	212
Feux de route automatiques.....	218
Sélecteur d'antibrouillards.....	223
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise.....	224
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.....	227

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant.....	229
---	-----

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Système Toyota Safety Sense 2.5.....	234
PCS (Système de sécurité de pré-collision).....	241
LTA (Aide au suivi de voie).....	257
RSA (Assistant de signalisation routière).....	273
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses.....	278
Sélection du mode de conduite.....	295
BSM (Surveillance de l'angle mort).....	297
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière).....	307
Systèmes d'aide à la conduite.....	317

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver.....	323
------------------------------------	-----

1

2

3

4

5

6

7

8

9

5 Équipements intérieurs

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation 328

Volant de direction chauffant/
chauffages de sièges 337

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 339

- Éclairages intérieurs 340
- Éclairages individuels ... 341

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 342

- Boîte à gants 343
- Rangement de console 343
- Porte-bouteilles 344
- Porte-gobelets 345

Équipements de coffre 346

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 352

- Pare-soleil de pare-brise 352
- Miroirs de courtoisie 352
- Prise d'alimentation 353
- Poignées de maintien ... 355

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 358

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 363

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 366

Entretien général 369

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 373

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 374

Capot 377

Positionnement d'un cric d'atelier 379

Compartiment moteur 380

Pneus 394

Pression de gonflage des pneus 405

Jantes 409

Filtre de climatisation 412

Pile de la clé électronique/ télécommande du verrouillage centralisé 416

Vérification et remplacement des fusibles 420

Pointage des projecteurs principaux (véhicules équipés de projecteur antibrouillard) 424

Ampoules 426

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse	442
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....	443
Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route	445

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué ...	447
Si vous suspectez un problème	453
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation	454

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche	455
Si un message d'alerte s'affiche	467
En cas de crevaisson	473
Si le moteur ne démarre pas	484
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").....	486
Si la batterie du véhicule est déchargée.....	489
Si votre véhicule surchauffe.....	494
Si le véhicule est bloqué.....	497

Caractéristiques techniques du véhicule

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien
(carburant,
niveau d'huile, etc.) 500

Informations sur
le carburant 508

Informations sur
les pneus 511

8-2. Personnalisation

Fonctions
personnalisables 525

8-3. Systèmes à initialiser

Systèmes à initialiser 537

Pour les propriétaires

9. Pour les propriétaires

Signalement de défauts liés
à la sécurité pour les
propriétaires au
Canada 540

Index

Que faire si...
(Dépannage) 542
Index alphabétique 546

Consultez le “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE” pour tout complément d'information sur les équipements énumérés ci-dessous.

- Système mains libres
(pour téléphone mobile)
- Système de rétrovision sur
écran
- Système audio
- Services connectés

1

2

3

4

5

6

7

8

9

Pour en savoir davantage

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. Par conséquent, vous pouvez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule, et les illustrations utilisées peuvent présenter des différences par rapport à ce dernier.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Au fil du temps, votre véhicule est susceptible de faire l'objet de mises à jour qui le modifient et rendent incomplet et/ou inexact le contenu de ce manuel. Du fait de son intérêt à améliorer en permanence ses produits, Toyota se réserve le droit de modifier ce manuel à tout moment et sans préavis.

Si Toyota choisit de mettre à jour le manuel, vous pouvez en consulter les versions actualisées en sélectionnant votre véhicule par modèle et par année à l'URL suivante, ou sur votre appareil mobile si vous avez accès à l'appli Toyota.

www.toyota.com/owners

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces d'autres marques que Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa durée de vie et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Par ailleurs, de telles pratiques ne sont pas sans effet sur les équipements évolués de sécurité comme le système Toyota Safety Sense 2.5 par exemple, et le risque existe qu'il ne fonctionne pas comme il le devrait ou qu'il intervienne dans des situations où il ne devrait pas.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Système Toyota Safety Sense 2.5
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Veillez à vous assurer auprès de votre concessionnaire Toyota des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrement des données du véhicule

Le véhicule est équipé de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données, dont notamment:

- Régime moteur/vitesse du moteur électrique (moteur de traction)
- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- État fonctionnel des systèmes d'aide à la conduite
- Images captées par les caméras

Votre véhicule est équipé de caméras. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota si vous souhaitez connaître l'emplacement des caméras d'enregistrement.

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ni aucun autre son, et les seules images qu'ils enregistrent sont extérieures au véhicule, dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut être amené à transmettre à Toyota les données enregistrées par ces calculateurs sans vous en donner notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

● Votre concessionnaire Toyota peut effacer les images enregistrées.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où le système est actif ne seront pas disponibles.

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/. Utilisation des données collectées par Safety Connect (territoire continental des États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est pourvu d'un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées / attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur a appuyé (éventuellement) sur la pédale de l'accélérateur et/ou de frein; et
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: Les données ne sont enregistrées par l'EDR du véhicule que dans les seuls cas où survient une situation inhabituelle d'accident; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales d'utilisation du véhicule, et jamais aucune donnée personnelle (par ex. le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.

Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgaration des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Communiquer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veuillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Perchlorate Material

Special handling may apply,
See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent inclure les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles de télécommande du verrouillage centralisé.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions générales de conduite**

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourraient être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Comment lire ce manuel



AVERTISSEMENT:

Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.



NOTE:

Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.



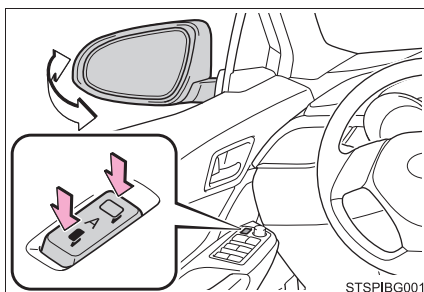
... Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.



Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.



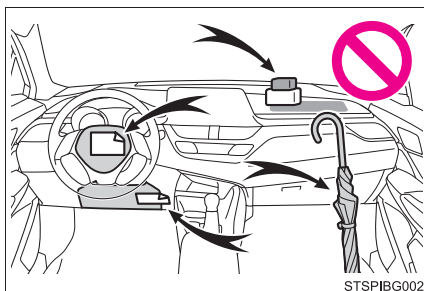
Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).



Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.



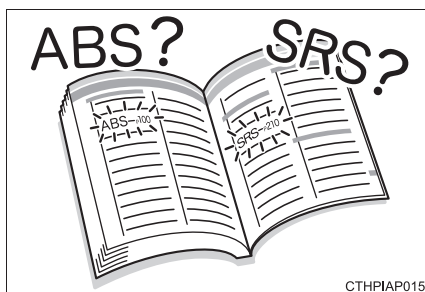
Signifie "Ne pas", "Ne pas faire", ou "Ne pas laisser faire".



Comment rechercher

■ Recherche par nom

- Index alphabétique.....P. 546



■ Recherche par position d'installation

- Index illustré.....P. 16



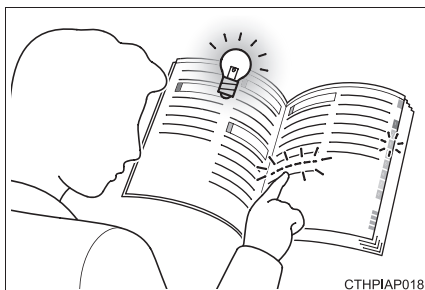
■ Recherche par symptôme ou par bruit

- Que faire si...
(Dépannage).....P. 542



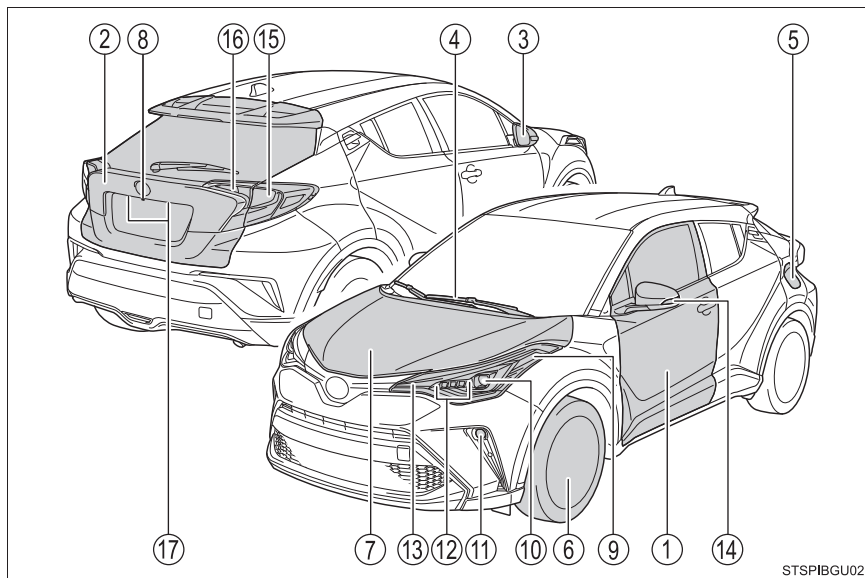
■ Recherche par titre

- Table des matières.....P. 2



Index illustré

Extérieur



STSP1BGU02

- | | | |
|---|---|---------------|
| ① | Portes | P. 124 |
| | Verrouillage/déverrouillage | P. 124 |
| | Ouverture/fermeture des vitres latérales | P. 163 |
| | Verrouillage/déverrouillage au moyen de la
clé conventionnelle*1 | P. 486 |
| ② | Hayon | P. 133 |
| | Verrouillage/déverrouillage | P. 133 |
| ③ | Rétroviseurs extérieurs | P. 160 |
| | Orientation des rétroviseurs | P. 160 |
| | Escamotage des rétroviseurs | P. 161 |
| | Désembuage des rétroviseurs | P. 331 |

- ④ **Essuie-glaces de pare-brise** P. 224
 - Précautions en hiver P. 323
 - Pour éviter le gel
(dégivreur des essuie-glaces de pare-brise)*1 P. 332
- ⑤ **Trappe à carburant** P. 229
 - Méthode de ravitaillement en carburant P. 229
 - Type de carburant/contenance du réservoir P. 502
- ⑥ **Pneus** P. 394
 - Dimensions/pression de gonflage des pneus P. 506
 - Pneus hiver/chaînes à neige P. 323
 - Contrôle/permutation/système d'alerte de
pression des pneus P. 394
 - En cas de pneu crevé P. 473
- ⑦ **Capot** P. 377
 - Ouverture P. 377
 - Huile moteur P. 502
 - En cas de surchauffe P. 494
- ⑧ **Caméra***2

Ampoules des éclairages extérieurs

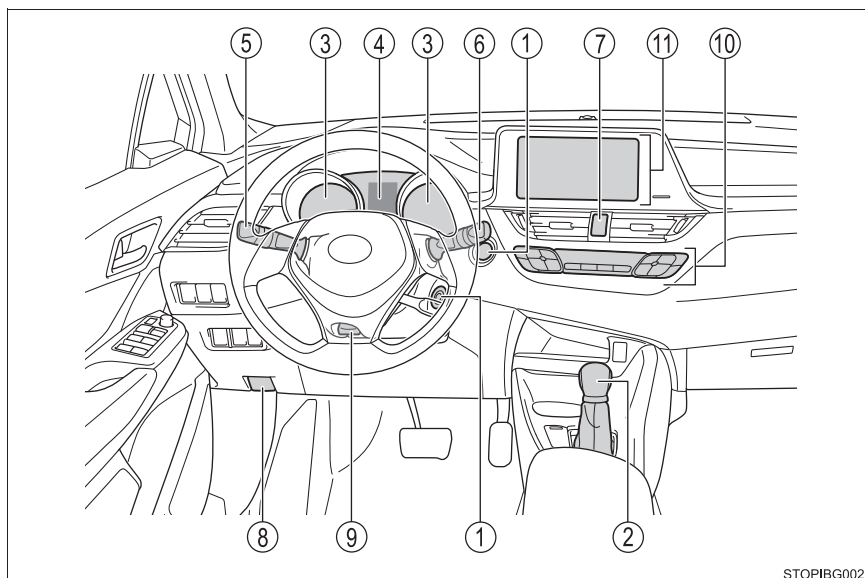
(Méthode de remplacement: P. 426, Puissances: P. 507)

- ⑨ **Feux de position latéraux avant** P. 212
- ⑩ **Projecteurs** P. 212
- ⑪ **Projecteurs antibrouillard***1 P. 223
- ⑫ **Feux de stationnement/éclairage de jour** P. 212
- ⑬ **Clignotant avant** P. 203
 - Feux de stationnement/
éclairage de jour (type à DEL) P. 212
- ⑭ **Clignotants latéraux** P. 203
- ⑮ **Feux arrière/feux de position latéraux/
clignotants** P. 203, 212
- ⑯ **Feux de recul**
 - Manœuvre du sélecteur de vitesses sur R P. 197
- ⑰ **Éclairages de plaque d'immatriculation** P. 212

*1: Sur modèles équipés

*2: Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Tableau de bord



STOPIBG002

- ① **Contacteur de démarrage** P. 187, 190
 - Démarrage du moteur/changements de position^{*1} P. 187
 - Démarrage du moteur/changements de mode^{*2} P. 190
 - Arrêt d'urgence du moteur P. 443
 - Lorsque le moteur ne démarre pas P. 484
 - Messages d'alerte^{*2} P. 467
- ② **Sélecteur de vitesses** P. 197
 - Changement de la position de sélection P. 197
 - Précautions en cas de remorquage P. 447
 - Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué P. 201
- ③ **Compteurs** P. 100
 - Consultation des compteurs/
réglage du tableau de bord P. 100, 102
 - Témoins d'alerte/témoins indicateurs P. 92
 - Lorsque les témoins d'alerte s'allument. P. 455

④	Écran multifonctionnel	P. 103
	Si un message d'alerte est affiché ou un témoin allumé	P. 467
⑤	Commodo de clignotants	P. 203
	Sélecteur d'éclairage	
	Projecteurs/feux de stationnement/feux arrière/ éclairages de jour	P. 212
	Projecteurs antibrouillard* ³	P. 223
⑥	Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise . . .	P. 224
	Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière	P. 227
	Utilisation	P. 224, 227
	Appoint en liquide de lave-glace	P. 392
⑦	Bouton de feux de détresse	P. 442
⑧	Levier de déverrouillage du capot	P. 377
⑨	Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur et en profondeur	P. 157
⑩	Système de climatisation	P. 328
	Utilisation	P. 328
	Désembueur de lunette arrière	P. 331
	Chauffages de sièges* ³	P. 337
⑪	Système multimédia*⁴	
	Informations de parcours/antécédents	P. 111

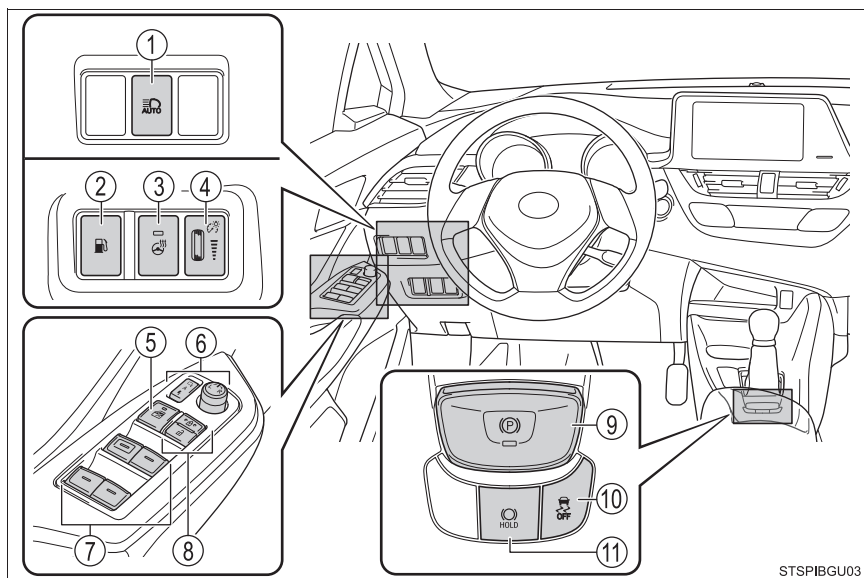
*¹: Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

*²: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

*³: Sur modèles équipés

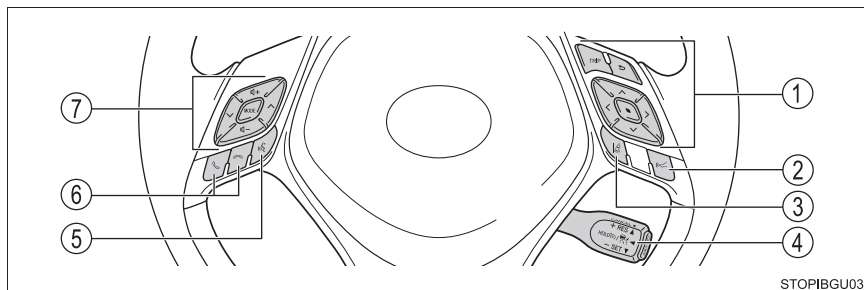
*⁴: Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Boutons



STSP1BGU03

- ① **Bouton de feux de route automatiques** P. 218
- ② **Commande d'ouverture de la trappe à carburant** P. 232
- ③ **Bouton de volant de direction chauffant*1** P. 337
- ④ **Sélecteur de commande d'éclairage du tableau de bord** P. 102
- ⑤ **Bouton de verrouillage des lève-vitres** P. 163
- ⑥ **Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs** P. 160
- ⑦ **Boutons des lève-vitres électriques** P. 163
- ⑧ **Boutons de verrouillage centralisé des portes** P. 128
- ⑨ **Bouton de frein de stationnement** P. 204
 Serrage/desserrage P. 204, 205
 Précautions pendant l'hiver P. 324
 Message/témoin/signal sonore d'alerte P. 207, 458, 467
- ⑩ **Bouton de désactivation du VSC** P. 318
- ⑪ **Bouton de maintien du freinage** P. 209

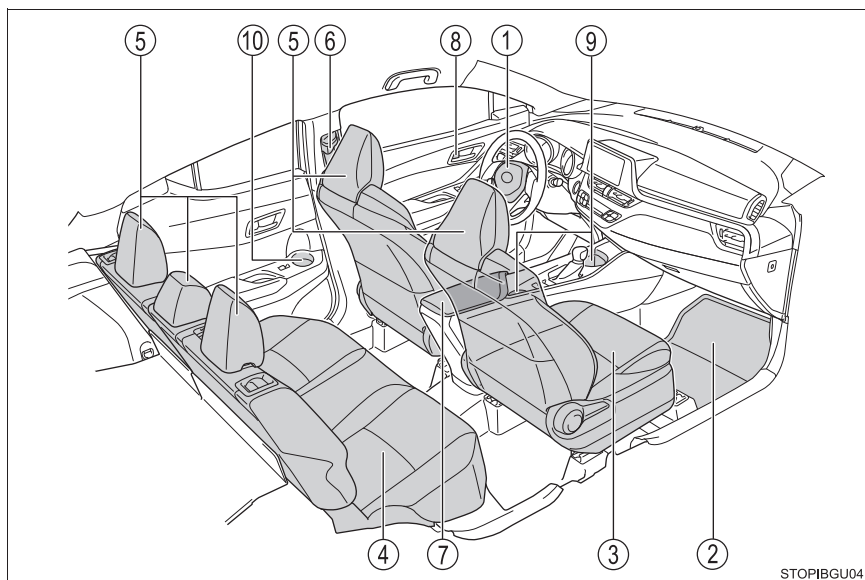


- ① **Sélecteur d'instrumentation** **P. 104**
- ② **Bouton de distance entre véhicules** **P. 286**
- ③ **Bouton de LTA (Aide au suivi de voie)**. **P. 257**
- ④ **Commodo de régulateur de vitesse**
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses . . . **P. 278**
- ⑤ **Bouton d'activation vocale***2
- ⑥ **Boutons de téléphonie***2
- ⑦ **Boutons du système audio au volant***2

*1: Sur modèles équipés

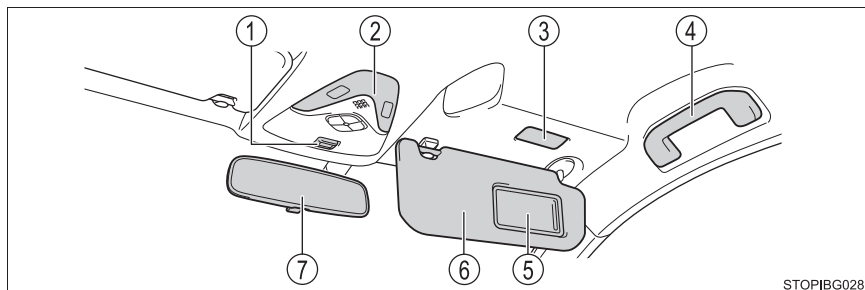
*2: Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

■ Intérieur



STOPIBGU04

- ① Coussins gonflables SRS P. 36
- ② Tapis de sol P. 26
- ③ Sièges avant. P. 149
- ④ Sièges arrière P. 151
- ⑤ Appuis-tête P. 153
- ⑥ Ceintures de sécurité P. 30
- ⑦ Rangement de console P. 343
- ⑧ Boutons intérieurs de verrouillage P. 128
- ⑨ Porte-gobelets P. 345
- ⑩ Porte-bouteilles P. 344



STOPIBG028

- ① Bouton "SOS"* P. 79
- ② Éclairages intérieurs/individuels P. 340, 341
- ③ Éclairages de courtoisie* P. 352
- ④ Poignées de maintien P. 355
- ⑤ Miroirs de courtoisie P. 352
- ⑥ Pare-soleil de pare-brise P. 352
- ⑦ Rétroviseur intérieur P. 159

* : Sur modèles équipés

Sécurité routière et antivol

1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant	26
Pour conduire en toute sécurité	28
Ceintures de sécurité	30
Coussins gonflables SRS ...	36
Système de classification d'occupant du siège passager avant.....	51
Précautions avec les gaz d'échappement	58

1-2. Sécurité de l'enfant

Voyager avec des enfants	59
Sièges de sécurité enfant ...	60

1-3. Assistance d'urgence

Safety Connect	79
----------------------	----

1-4. Système antivol

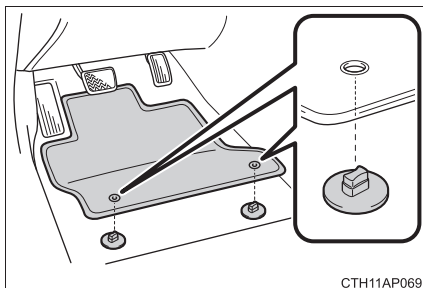
Système antidémarrage	87
-----------------------------	----

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

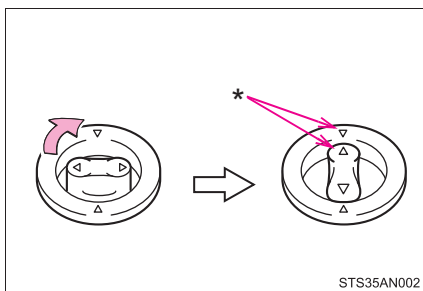
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

- 1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères $\triangle$.



Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

! AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

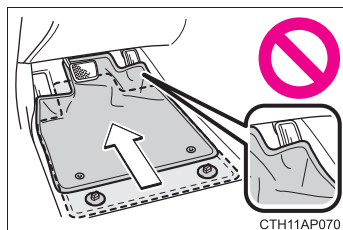
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et levier sélecteur sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

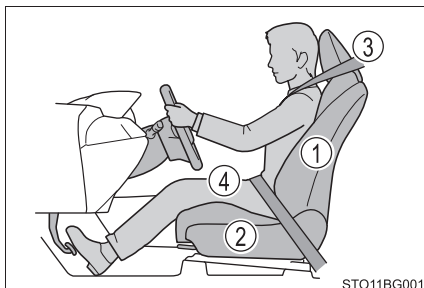


Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte

- ① Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P. 149)
- ② Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P. 149, 157)
- ③ Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 153)
- ④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 30)



Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P. 30)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 60)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée de l'arrière du véhicule, en réglant correctement les rétroviseurs extérieurs et intérieur. (→P. 159, 160)



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

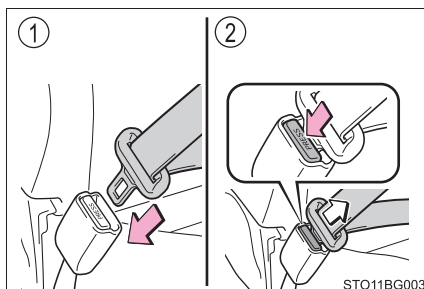
Utilisation correcte des ceintures de sécurité

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.



Comment attacher et détacher la ceinture de sécurité

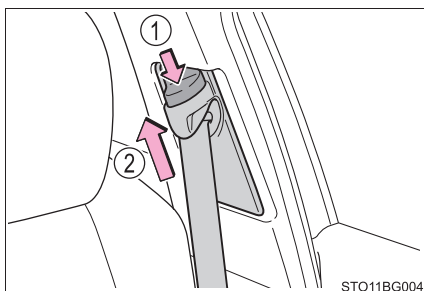
- ① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- ② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.



Réglage de la hauteur d'ancrage de ceinture de sécurité (sièges avant)

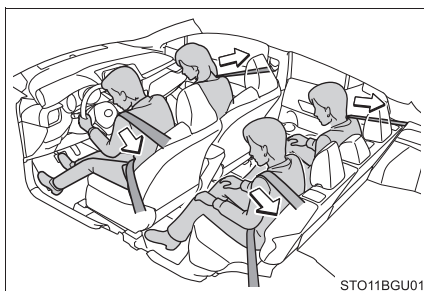
- ① Poussez vers le bas l'ancrage haut de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.
- ② Poussez vers le haut l'ancrage haut de la ceinture de sécurité.

Déplacez vers le haut et le bas le dispositif de réglage de la hauteur, jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.



Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges avant et arrière latéraux)

Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit certains types de choc frontal violent ou de choc latéral, ou lorsqu'il se retourne.



Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc léger à l'avant et par le côté, ou de percussion par l'arrière.

■ Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

■ Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquent à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler complètement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 62)

■ Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

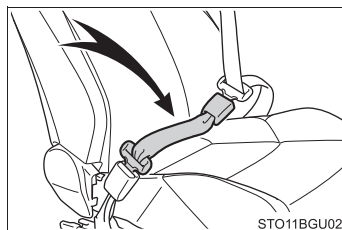
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 60)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 30)

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne pouvez pas attacher vos ceintures de sécurité parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embarquée ou d'accident.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 30)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, non seulement à la femme enceinte, mais aussi au fœtus.



**AVERTISSEMENT****■ Personnes malades**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 30)

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

→P. 71

■ Prétensionneurs de ceinture de sécurité (sièges avant et sièges arrière latéraux)

- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Ancrage supérieur réglable (sièges avant)

Vérifiez que la sangle diagonale passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Négliger cette précaution peut réduire la protection lors d'un accident et causer des blessures graves, voire mortelles, en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 31)

■ État et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

**AVERTISSEMENT****■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

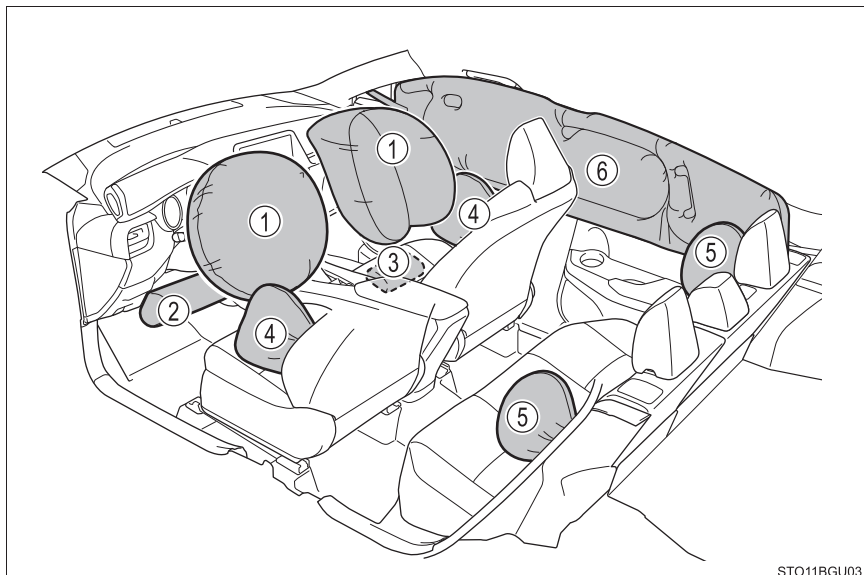
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assure pas un maintien suffisant du siège de sécurité enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

**NOTE****■ Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit dans certaines conditions un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



STO11BGU03

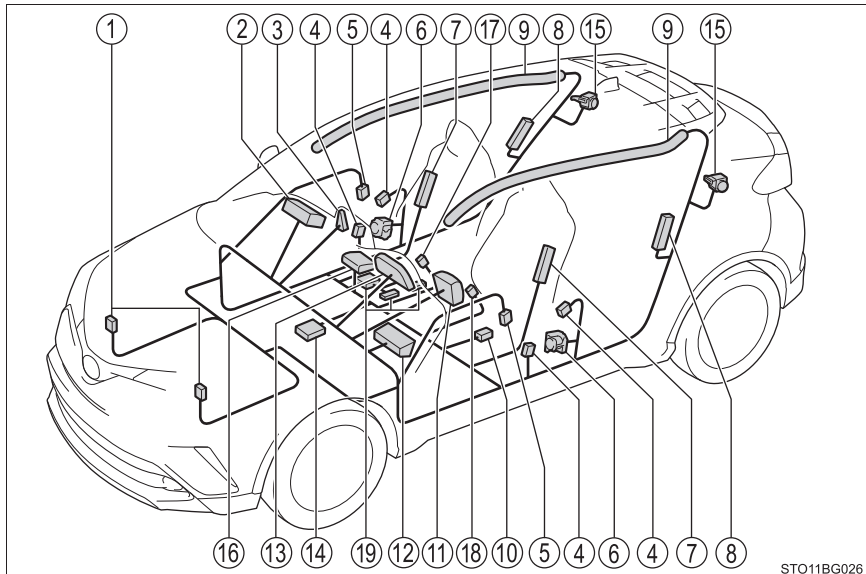
◆ Coussins gonflables SRS frontaux

- ① Coussin gonflable SRS conducteur/passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle
- ② Coussin gonflable SRS de genoux pour le conducteur
Participe à la protection du conducteur
- ③ Coussin gonflable SRS d'assise de siège passager avant
Participe à retenir le passager avant

◆ Coussins gonflables SRS latéraux et rideau

- ④ Coussins gonflables SRS latéraux avant
Participent à la protection du haut du corps des occupants aux places avant
- ⑤ Coussins gonflables SRS latéraux arrière
Participent à la protection du thorax des occupants assis aux places arrière extérieures
- ⑥ Coussins gonflables SRS rideau
 - Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis dans les sièges des places extérieures
 - Participent à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de retournement de celui-ci

Composition du système de coussins gonflables SRS



STO11BG026

- | | |
|---|--|
| ① Capteurs d'impact avant | ⑪ Coussin gonflable conducteur |
| ② Coussin gonflable passager avant | ⑫ Coussin gonflable de genoux conducteur |
| ③ Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" | ⑬ Témoin d'alerte SRS |
| ④ Capteurs d'impact latéral (avant) | ⑭ Boîtier électronique de coussins gonflables |
| ⑤ Capteurs d'impact latéral (portes avant) | ⑮ Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité (arrière) |
| ⑥ Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité (avant) | ⑯ Coussin gonflable d'assise de siège |
| ⑦ Coussins gonflables latéraux (avant) | ⑰ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant |
| ⑧ Coussins gonflables latéraux (arrière) | ⑱ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur |
| ⑨ Coussins gonflables rideau | ⑲ Système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs) |
| ⑩ Capteur de position du siège conducteur | |

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique de coussins gonflables (ECU) utilise les informations reçues des capteurs, etc. détaillés dans le schéma ci-dessus de composition du système pour commander le déploiement des coussins gonflables. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec les coussins gonflables SRS**

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.

Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.

- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège.

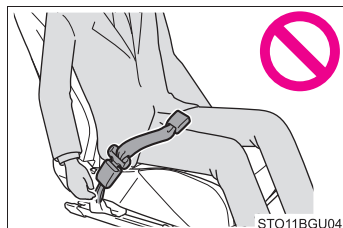
Bien que les véhicules soient différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.

- Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et le cou.

Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant, et la vue des commandes au tableau de bord.

! AVERTISSEMENT**■ Précautions avec les coussins gonflables SRS**

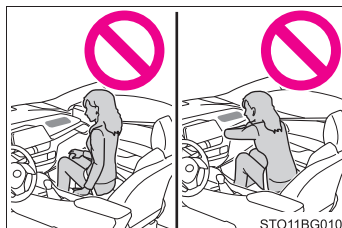
- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles des ceintures de sièges avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, les coussins gonflables SRS frontaux déterminent que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables SRS frontaux risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.



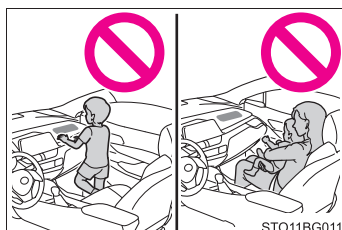
- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Éloignez le siège passager avant au maximum du coussin gonflable, et réglez le dossier de siège de sorte à être assis bien droit dans le siège.
- Le déploiement d'un coussin gonflable peut infliger des blessures graves, voire mortelles, aux nourrissons et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 60)

! AVERTISSEMENT**■ Précautions avec les coussins gonflables SRS**

- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



- Ne pas laisser un enfant rester debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ni assis sur les genoux du passager avant.

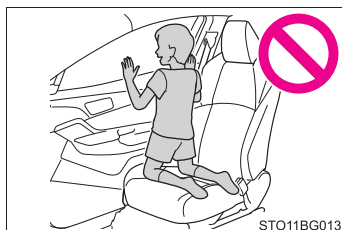


- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



- Ne laissez personne s'agenouiller face à la portière sur les sièges du passager ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.

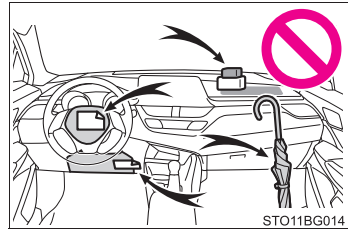


! AVERTISSEMENT

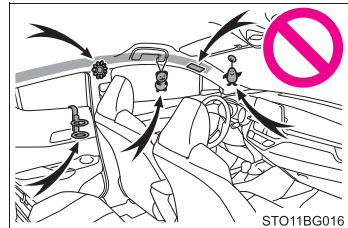
■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Ne rien fixer ou disposer sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.

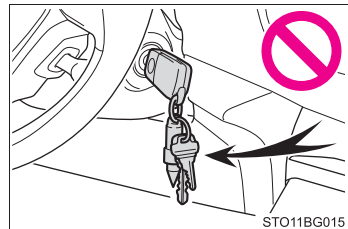
Au déploiement des coussins gonflables SRS conducteur, passager avant et genoux pour le conducteur, tout objet risque de se transformer en projectile.



- Ne rien fixer aux parties telles que la porte, la vitre de pare-brise, la vitre latérale, le montant avant et arrière, le rail latéral de toit et la poignée de maintien.



- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne pas attacher à la clé des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du coussin gonflable SRS de genoux pour le conducteur ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.



**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec les coussins gonflables SRS**

- Si un cache en vinyle recouvre la partie où le coussin gonflable SRS de genoux pour le conducteur se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez pour les sièges aucun accessoire venant recouvrir les parties où se déploient les coussins gonflables SRS latéraux et le coussin gonflable SRS d'assise de siège, car il risquerait de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux et d'assise de siège de s'activer correctement, neutraliser le système ou provoquer le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux et d'assise de siège, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.
- Ne pas faire subir de chocs violents ni des pressions excessives aux parties renfermant les composants des coussins gonflables SRS, ni aux portes avant.
En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des coussins gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Retirez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture centrale du volant de direction et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent ne pas se déployer en cas de collision.

**AVERTISSEMENT****■ Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de coussins gonflables SRS**

Ne mettez pas à la casse votre véhicule et ne lui apportez aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant et latéraux ou des rails latéraux de toit, ou des panneaux, garnitures et hauts-parleurs de portes avant
- Modifications du panneau de porte avant (percer un trou dedans, par exemple)
- Réparation ou modification des ailes avant, du bouclier avant, ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un équipement de protection sur la calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), d'un chasse-neige, de treuils ou d'une galerie de toit
- Modification des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un émetteur/récepteur radio ou lecteur de CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

■ Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)

- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussins gonflables (moyeu de volant, habillage du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, des parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Le moteur va cesser d'être alimenté en carburant. (→P. 454)
- Pour les abonnés Safety Connect, si l'une quelconque des situations suivantes survient, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre d'assistance, qui l'informe de la localisation du véhicule (sans que vous ayez à appuyer sur le bouton "SOS"); un opérateur essaie alors d'entrer en communication vocale avec les occupants du véhicule pour évaluer le niveau d'urgence et les services d'assistance nécessaires. Si les occupants ne sont pas en capacité de communiquer, l'opérateur traite automatiquement l'appel comme une urgence et s'occupe de dépêcher les services de secours nécessaires. (→ P. 79)
 - Un coussin gonflable SRS est déployé.
 - Un prétensionneur de ceinture de sécurité est activé.
 - Le véhicule est impliqué dans une collision violente où il est percuté par l'arrière.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (Coussins gonflables SRS frontaux)

- Les coussins gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable. Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:
 - Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
 - Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd
- Selon le type de collision, il est possible que les prétensionneurs de ceinture de sécurité soient les seuls à se déclencher.
- Le coussin gonflable SRS d'assise de siège passager avant ne se déploie pas si l'occupant ne porte pas de ceinture de sécurité.

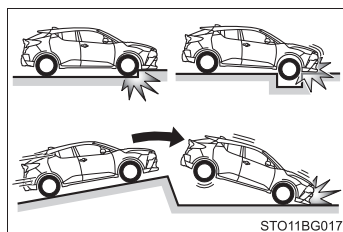
■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau)

- Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. (1500 kg) roulant à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.
- Les deux coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer en cas de choc frontal violent.
- Les deux coussins gonflables SRS rideau se déploient en cas de retournement du véhicule.
- Les deux coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer en cas de choc frontal violent.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision

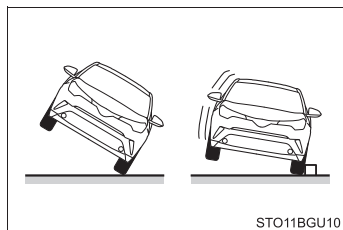
Les coussins gonflables SRS frontaux et rideau peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule



Les coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déployer dans les cas illustrés par la figure.

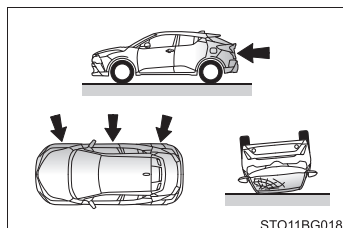
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral
- Le véhicule dérape et heurte un obstacle en dur



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (frontaux) peuvent ne pas se déployer

Les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision quelle qu'elle soit provoque une décélération avant suffisante du véhicule, les coussins gonflables SRS frontaux peuvent se déployer.

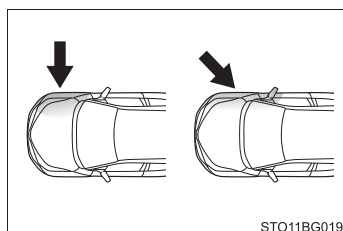
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau) peuvent ne pas se déployer

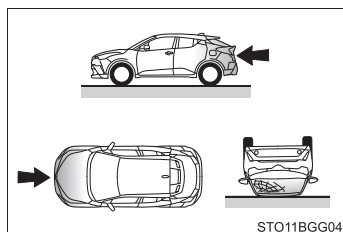
Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts



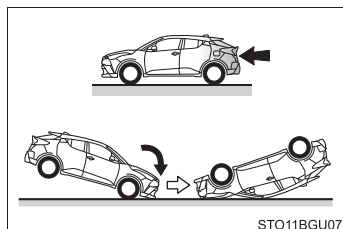
Les coussins gonflables SRS latéraux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.

- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule



Les coussins gonflables SRS rideau ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, se retourne par l'avant ou subit un choc latéral ou frontal à vitesse réduite.

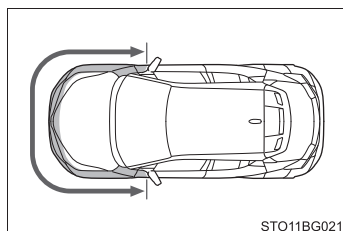
- Choc arrière
- Retournement par l'avant



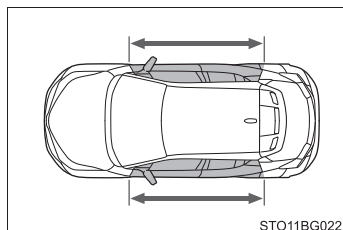
■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule devra être inspecté et/ou réparé. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

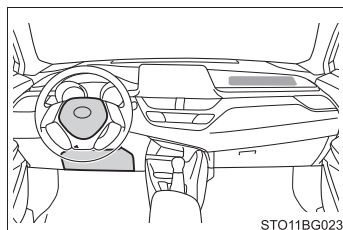
- Un coussin gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux.



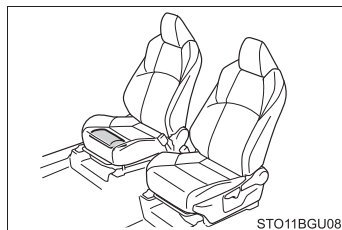
- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte (ou celle-ci a été percée), ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau.



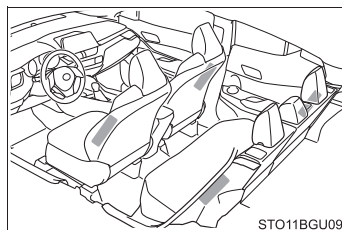
- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord est rayée, craquelée ou présente un dommage quelconque.



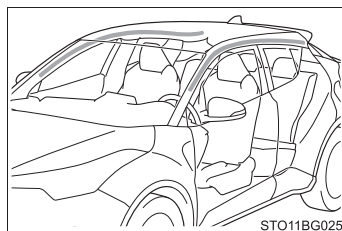
- L'assise du siège passager porte en surface des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable SRS latéral est déchirée, ouverte ou endommagée d'une quelconque manière.

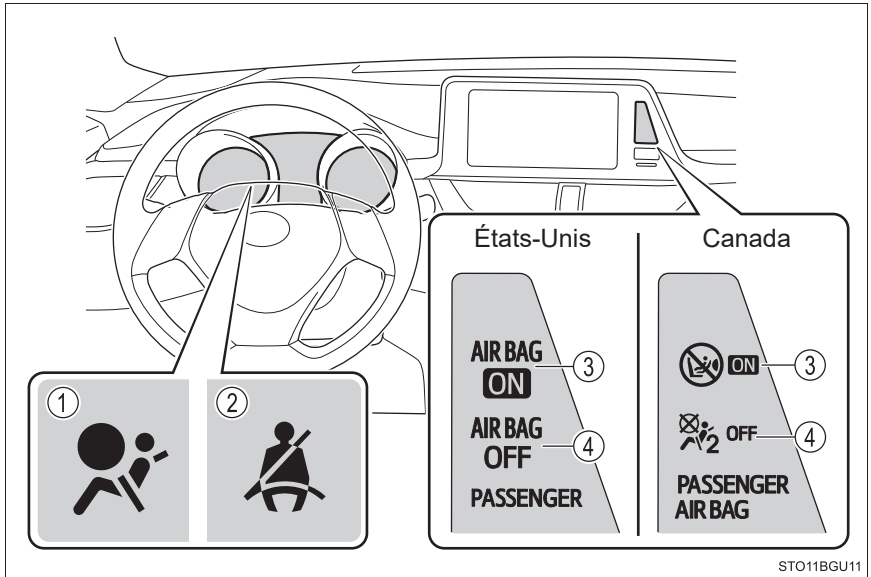


- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures du rail latéral de toit où sont contenus les coussins gonflables SRS rideau est déchirée, ouverte ou endommagée d'une quelconque manière.



Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence le coussin gonflable passager avant et celui d'assise de siège côté passager avant.



- ① Témoin d'alerte SRS
- ② Témoin de rappel de ceinture de sécurité
- ③ Témoin indicateur "AIR BAG ON"
- ④ Témoin indicateur "AIR BAG OFF"

Logique de fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin d'alerte/indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Activé *2 ou désactivé*3
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ **Enfant*4**

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"*4
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Désactivé ou activé*2, 4
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ **Siège de sécurité enfant avec un nourrisson*5**

Témoin d'alerte/indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ **Inoccupé**

Témoin d'alerte/indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

■ Il y a un mauvais fonctionnement dans le système

Témoin d'alerte/indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau du côté du passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège du côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité du passager avant	Activé

- *1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège passager avant, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa façon de se tenir.
- *2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité.
- *3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité
- *4: Avec certains enfants ou si l'enfant est installé dans un siège pour enfant, un coussin de rehausse ou un siège modulable, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs pouvant jouer ici sont la constitution ou la façon de se tenir.
- *5: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 60)
- *6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la partie de ce manuel expliquant comment installer correctement le siège de sécurité enfant. (→P. 62)

**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant**

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lorsque la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, détachez de la boucle de ceinture le pêne de la rallonge, puis rattachiez la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pendant que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision, causant des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas charger lourdement le siège passager avant ou son équipement (poche aumônière par ex.).
- Ne pas faire porter un poids sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou s'appuyer contre le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne pas disposer d'objets sous le siège passager avant.

 AVERTISSEMENT**■ Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant**

- Ne pas incliner le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déclencheront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège peut diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, dos plaqué contre le dossier de siège et pieds posés à plat sur le plancher, et de porter correctement sa ceinture. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 62)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.
- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant et ne pas lui faire subir de choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS risque de s'allumer pour indiquer un mauvais fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne pas recouvrir l'assise de siège avec un accessoire, comme un coussin et une housse de siège par exemple.
- Ne pas modifier ni remplacer la sellerie du siège avant.

Précautions avec les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain s'ils sont inhalés.



AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Points importants pendant que vous conduisez

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans le véhicule alors que le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lorsque vous stationnez

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche. Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles périodiques. Si vous constatez qu'un tube est percé ou fissuré par la rouille, qu'un raccord est déformé ou que l'échappement produit un bruit inhabituel, veillez à faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Voyager avec des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'utilisent accidentellement le lève-vitre électrique. (→P. 129, 163)
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.



AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres latérales, le toit ouvrant (sur modèles équipés) ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Avant d'installer dans le véhicule un siège de sécurité enfant, il faut observer certaines précautions, concernant notamment les différents types de sièges de sécurité enfant, ainsi que les méthodes d'installation, etc., décrites dans le présent manuel.

- Utilisez un siège de sécurité enfant lorsque vous voyagez avec un enfant trop jeune pour pouvoir porter convenablement une ceinture de sécurité. Pour la sécurité de l'enfant, installez le siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Veillez à respecter la méthode d'installation décrite dans le manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant.

Table des matières

Points à se rappeler	P. 60
Siège de sécurité enfant	P. 62
Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant	P. 63
Méthode d'installation du siège de sécurité enfant	
• Arrimé avec une ceinture de sécurité	P. 66
• Arrimé avec un point d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant	P. 72
• Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)	P. 75

Points à se rappeler

Aux États-Unis (dans les 50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

- Hiérarchisez et respectez les mises en garde, ainsi que les législations et réglementations applicables aux sièges de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsqu'un enfant est à bord**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être convenablement attaché, avec la ceinture de sécurité du véhicule ou un siège de sécurité enfant correctement installé. Pour plus de détails sur l'installation, reportez-vous au manuel d'utilisation fourni avec le siège de sécurité enfant. Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté au poids et à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- Tenir un enfant dans vos bras ou ceux d'une autre personne ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et l'intérieur du véhicule.

■ Soins à porter au siège de sécurité enfant

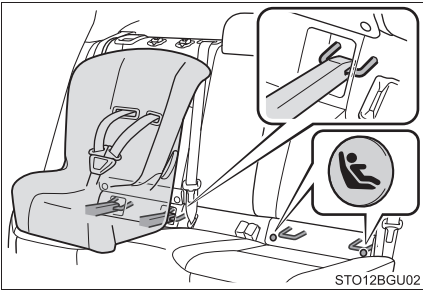
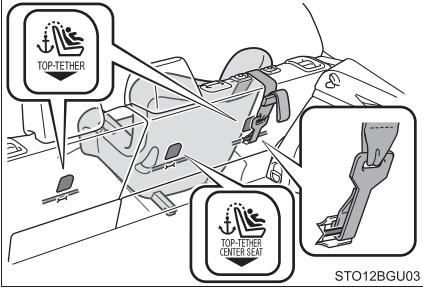
Si le siège de sécurité enfant n'est pas convenablement arrimé, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le véhicule devait subir un choc violent dans un accident, etc., il est possible que le siège de sécurité subisse des dommages qui ne seraient pas visibles d'emblée. Dans un tel cas, ne pas réutiliser le siège de sécurité.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé.
- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité.

Siège de sécurité enfant

■ Types de méthodes d'installation du siège de sécurité enfant

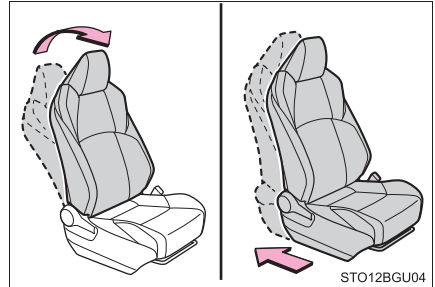
Confirmez la méthode d'installation du siège de sécurité enfant avec le manuel d'utilisation qui l'accompagne.

	Méthode d'installation	Page
<p>Arrimage avec la ceinture de sécurité</p>		<p>P. 66</p>
<p>Fixation avec les points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant</p>		<p>P. 72</p>
<p>Fixation avec les pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)</p>		<p>P. 75</p>

Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant**■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant**

Pour la sécurité de l'enfant, installez un siège de sécurité enfant sur un siège arrière. Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant sur le siège passager avant parce que vous ne pouvez pas faire autrement, réglez le siège comme suit avant d'installer le siège de sécurité enfant.

- Relevez le dossier de siège autant que possible
- Reculez le siège au maximum
- Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le



! AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable passager avant peut causer des blessures graves, voire mortelles à un enfant, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant équipé d'une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l'absence d'ancrage sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Si vous installez un siège de sécurité enfant de type face à la route sur le siège passager avant, reculez le siège au maximum, même si l'indicateur "AIR BAG OFF" est allumé.



Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le.

- Ne pas laisser un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière, ou des rails latéraux de toit depuis laquelle les coussins gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.



! AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous utilisez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'âge et à la taille de l'enfant et installez-le sur le siège arrière.
- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et l'empêche d'être correctement arrimé, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Réglez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.



Siège de sécurité enfant arrimé avec une ceinture de sécurité

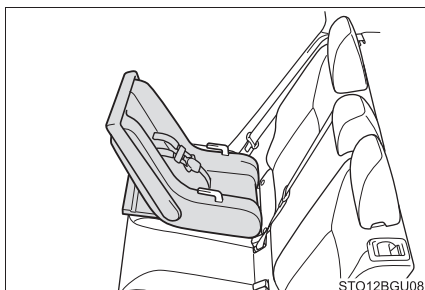
Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit être convenablement arrimé au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

◆ Installation d'un siège de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

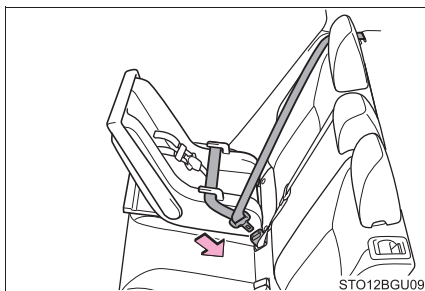
Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

■ Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable

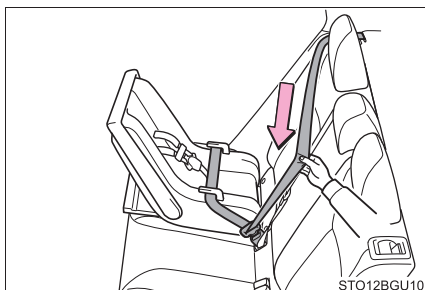
- 1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



- 2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

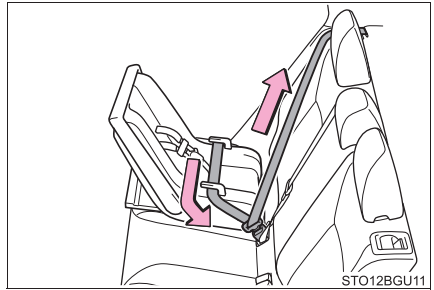


- 3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



- 4 Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

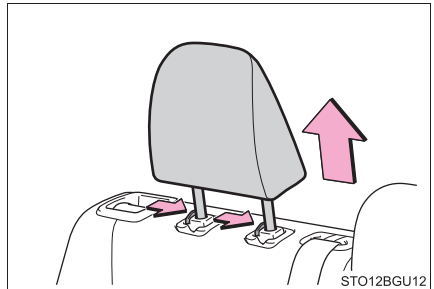
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



- 5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P. 71)

■ Face à la route — Siège modulable

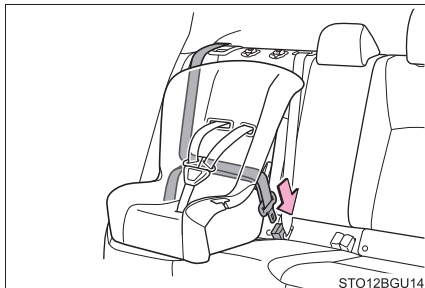
- 1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P. 63 pour le réglage du siège passager.
- 2 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 153)



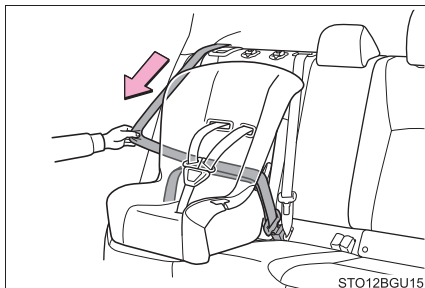
- 3 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



- 4 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

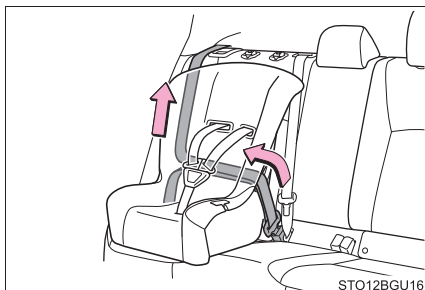


- 5 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



- 6 Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

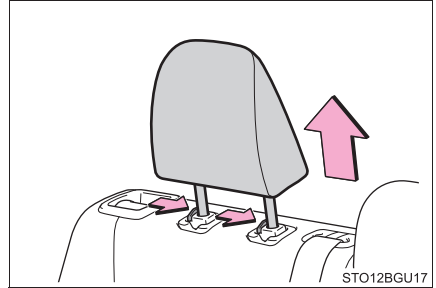
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



- 7 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les indications du manuel d'utilisation de son fabricant pour l'arrimer au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 75)
- 8 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P. 71)

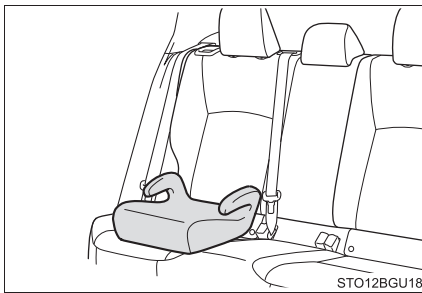
■ Coussin de rehausse

- 1 Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer le siège de sécurité enfant dans le siège passager avant, reportez-vous P. 63 pour le réglage du siège passager.
- 2 Dossier haut: Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 153)



- 3 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

► Type de réhausseur



► Dossier haut



- 4 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



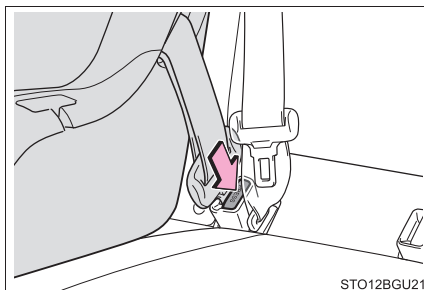
Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 30)

◆ Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et enroulez complètement la ceinture de sécurité.

Au moment où la ceinture se libère de la boucle, il peut arriver que le siège de sécurité enfant remonte brutalement en raison du rebond de l'assise de siège. Maintenez de la main le siège de sécurité enfant pendant que vous libérez la ceinture de la boucle.

Sachant que la ceinture de sécurité se rétracte toute seule automatiquement, accompagnez-la lentement jusqu'à sa position de repos.



**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et qu'elle n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.
- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous installez un coussin de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR a pour seule fonction de tendre la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P. 32)

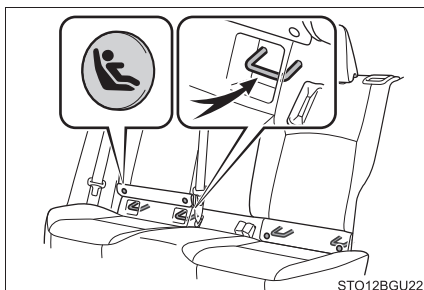
■ Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, ce dernier n'est pas assez bien arrimé par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

Siège de sécurité enfant arrimé avec un point d'ancrage LATCH pour siège de sécurité enfant

■ Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

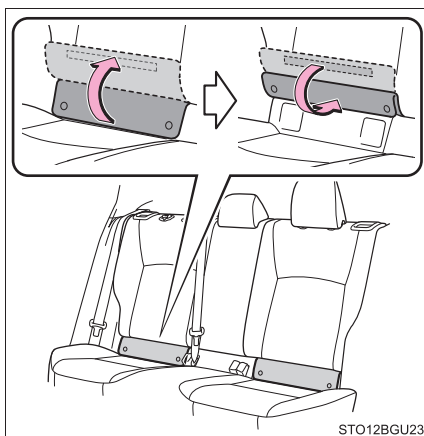
Les sièges arrière latéraux sont équipés de points d'ancrage LATCH. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)



■ Lorsque vous installez dans les sièges arrière latéraux

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

- 1 Si l'appui-tête gêne l'installation du siège de sécurité enfant et s'il est démontable, démontez-le. (→P. 153)
- 2 Relevez et pliez le cache, et fixez-le avec la bande auto-agrippante.



► Avec des ancrages inférieurs souples

- 3 Accrochez les attaches inférieures aux ancrages LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.



► Avec des ancrages inférieurs rigides

- 3 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.



- 4 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, suivez les indications du manuel d'utilisation de son fabricant pour l'arrimer au point d'ancrage prévu à cet effet.
(→P. 75)
- 5 Après avoir installé le siège de sécurité enfant, agitez-le d'avant en arrière pour vous assurer qu'il est solidement arrimé. (→P. 71)

■ Lorsque vous installez dans le siège central arrière

Le siège central arrière est dépourvu de points d'ancrage LATCH. Toutefois, vous pouvez utiliser les points d'ancrage LATCH intérieurs aux sièges latéraux, lesquels sont distants de 16,1 in. (410 mm) l'un par rapport à l'autre, à condition toutefois que le mode d'emploi fourni par le fabricant du siège l'autorise expressément avec l'espace indiqué entre les ancrages.

Il n'est pas possible d'arrimer les sièges de sécurité à ancrages rigides dans le siège central. Les sièges de sécurité enfant de ce type ne peuvent être installés que dans un siège latéral.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions. Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

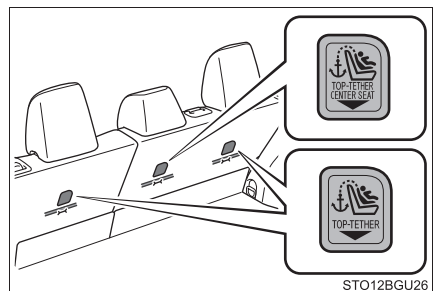
- Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Ne jamais arrimer deux sièges de sécurité enfant au même ancrage. En cas de collision, le risque existe qu'un seul ancrage ne soit pas assez résistant pour retenir les deux sièges de sécurité enfant et qu'il casse. Si les ancres LATCH sont déjà utilisés, servez-vous de la ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant dans le siège central.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.
- Si vous réglez le siège, assurez-vous une nouvelle fois de la sécurité du siège de sécurité enfant.

Utilisation d'une patte d'ancrage (pour sangle de retenue supérieure)

■ Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Chaque siège arrière est muni de pattes d'ancrage.

Utiliser les pattes d'ancrage pour arrimer la sangle de retenue supérieure.

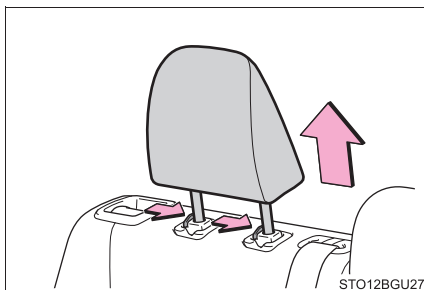


■ Fixation de la sangle de retenue supérieure au point d'ancrage

Installez le siège de sécurité enfant conformément au manuel d'utilisation fourni avec lui.

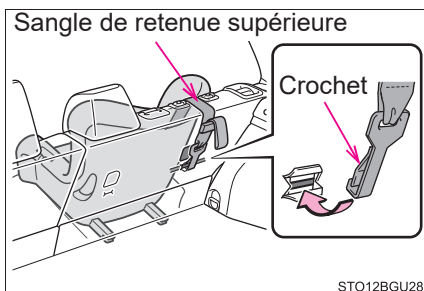
► Sièges arrière latéraux

- 1 Démontez l'appui-tête.
(→P. 153)

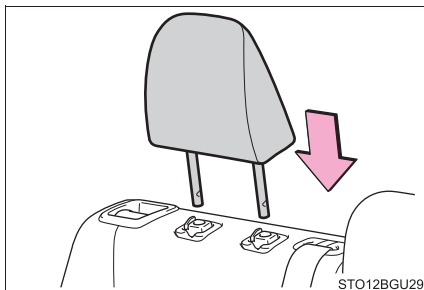


- 2 Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à la patte d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée. (→P. 71)



- 3 Si l'appui-tête ne gêne pas l'installation du siège de sécurité enfant, remontez-le.

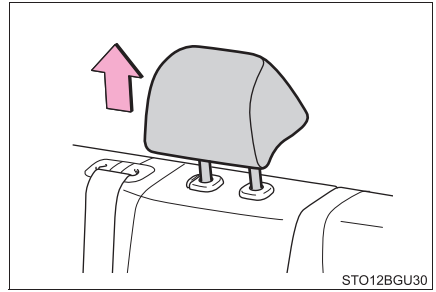


► Siège arrière central

- 1** Relevez l'appui-tête au maximum.

Si l'appui-tête gêne votre siège de sécurité enfant, et s'il est démontable, démontez-le.

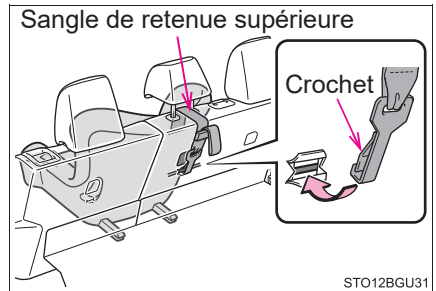
(→P. 153)



- 2** Accrochez la sangle de retenue supérieure par son crochet à la patte d'ancrage et tendez-la.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.

Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, veillez à faire passer la sangle de retenue supérieure sous l'appui-tête.



■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Fixez solidement la sangle de retenue supérieure et assurez-vous qu'elle n'est pas vrillée.
- N'attachez pas la sangle de retenue supérieure à quoi que soit d'autre que le point d'ancrage.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Siège arrière central: Lorsque vous installez le siège de sécurité enfant avec l'appui-tête relevé, après avoir relevé ce dernier et arrimé la sangle à la patte d'ancrage, ne pas abaisser l'appui-tête.

Safety Connect*

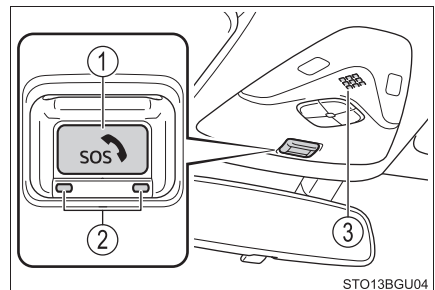
Safety Connect est un service de télécommunication fonctionnant sur la base d'un abonnement, qui utilise les données du système de géo-positionnement par satellite (GPS) et une technologie cellulaire intégrée offrant des fonctions de sécurité à ses abonnés. Safety Connect est pris en charge par le centre d'assistance Toyota désigné, lequel est ouvert 24h/24 et 7j/7.

Le service Safety Connect est accessible par abonnement et destiné aux véhicules sélectionnés, muni d'équipement de télécommunication.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par le Contrat d'abonnement aux services télématiques, ses modalités et ses conditions générales d'utilisation en vigueur et telles qu'elles sont modifiées de temps à autre, dont une copie est à votre disposition sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada. Toute utilisation du service Safety Connect est dès lors soumise à l'application de ces modalités et conditions.

■ Composants du système

- ① Bouton "SOS"
- ② Témoins indicateurs DEL
- ③ Microphone



*: Sur modèles équipés

■ Services

Les abonnés ont accès aux services Safety Connect suivants:

- Notification automatique en cas de collision*

Aide les conducteurs à recevoir l'assistance nécessaire des services d'urgence. (→P. 82)

*: Brevet américain No. 7,508,298 B2

- Localisation du véhicule volé

Aide les conducteurs en cas de vol du véhicule. (→P. 83)

- Touche d'assistance d'urgence (SOS)

Permet au conducteur de communiquer avec le centre d'assistance. (→P. 83)

- Assistance routière améliorée

Procure aux conducteurs divers services d'assistance routière. (→P. 83)

■ Abonnement

Après avoir signé le contrat de service d'abonnement de télécommunication et une fois inscrit, vous commencez à recevoir les services.

Diverses durées d'abonnement sont proposées à la vente. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota, appelez parmi les centres d'assistance Customer Experience suivants celui dont vous dépendez, ou appuyez sur le bouton "SOS" dans votre véhicule, pour tout complément d'information sur les abonnements.

- États-Unis

1-800-331-4331

- Canada

1-888-869-6828

- Porto Rico

1-877-855-8377

■ Information sur les services Safety Connect

- Il n'est pas possible de passer des appels téléphoniques utilisant la technologie Bluetooth® du véhicule lorsque Safety Connect est actif et en cours d'utilisation.
- Safety Connect est disponible depuis l'automne 2009 sur une sélection de modèles Toyota (uniquement sur le territoire continental des États-Unis). Le contact avec le centre d'assistance Safety Connect dépend de l'état opérationnel de l'équipement de télécommunication, de la disponibilité de la connexion cellulaire, et de la réception du signal GPS, lesquels peuvent restreindre la capacité de joindre le centre d'assistance ou de recevoir l'aide des services d'urgence. Une inscription et un Contrat d'abonnement aux services télématiques sont obligatoires. Diverses durées d'abonnement sont disponibles; les frais varient selon le lieu et la durée d'abonnement choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence et Localisation du véhicule volé sont disponibles aux États-Unis (y compris Hawaï et Alaska), à Porto Rico et au Canada, et le service Assistance routière améliorée est disponible aux États-Unis, à Porto Rico et au Canada.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance routière améliorée ne sont pas disponibles aux Îles vierges américaines.
Pour les véhicules commercialisés initialement aux Îles vierges américaines, aucun service Safety Connect n'est fonctionnel à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire des Îles vierges américaines.
- Les services Safety Connect ne sont pas soumis à l'article 255 du Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible avec le système ATS.

■ Langues

Le centre d'assistance Safety Connect offrira une assistance dans plusieurs langues. Le système Safety Connect offrira des messages vocaux en anglais, espagnol et français. Lorsque vous vous inscrivez, veuillez préciser la langue souhaitée.

■ Lorsque vous communiquez avec le centre d'assistance

Il peut s'avérer impossible de communiquer avec le centre d'assistance si le réseau est occupé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Dès lors que vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), le témoin indicateur rouge s'allume pendant 2 secondes puis s'éteint. Ensuite, la lampe témoin verte s'allume, signalant que le service est actif.

Les séquences suivantes des lampes témoins indiquent des conditions d'utilisation particulières du système:

- Lampe témoin verte allumée = Service actif
- Lampe témoin verte clignotante = Appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (sauf au démarrage du véhicule) = Défaillance du système (prenez contact avec votre concessionnaire Toyota)
- Aucune lampe témoin (éteint) = Service Safety Connect inactif

Services Safety Connect

■ Notification automatique en cas de collision

En cas de déploiement de l'un des coussins gonflables ou de collision arrière grave, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre d'assistance. Le préposé en service reçoit la position du véhicule; il tente alors de parler avec ses occupants afin d'évaluer le niveau d'urgence. Si les occupants ne sont pas en mesure de communiquer, le préposé considère systématiquement l'appel comme étant une urgence. Il communique avec le prestataire de services d'urgence le plus proche afin de décrire la situation et lui demander d'envoyer une assistance sur place.

■ Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, Safety Connect pourra travailler avec les autorités locales afin de les aider à le repérer et le récupérer. Après avoir porté plainte auprès des services de police, appelez le centre d'assistance Customer Experience au 1-800-331-4331 aux États-Unis, au 1-877-855-8377 à Porto Rico ou au 1-888-869-6828 au Canada, et suivez les invites Safety Connect pour lancer la procédure.

En plus d'aider à l'application de la loi en récupérant le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule équipé de Safety Connect peuvent, dans certains cas, être partagées avec un tiers afin de localiser votre véhicule. De plus amples informations sont disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

■ Touche d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour joindre le centre d'assistance Safety Connect. Le préposé en service déterminera la position de votre véhicule, évaluera le niveau d'urgence et enverra l'assistance nécessaire.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", informez l'opérateur du centre d'assistance que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

■ Assistance routière améliorée

L'assistance routière améliorée ajoute les données GPS au service d'assistance routière Toyota déjà inclus dans la garantie.

Les abonnés peuvent appuyer sur le bouton "SOS" pour joindre un opérateur du centre d'assistance Safety Connect, qui pourra répondre à un grand nombre de besoins, dont notamment: remorquage, pneu à plat, livraison de carburant, etc. Pour une description des services Assistance routière améliorée et de leurs limitations, veuillez consulter les conditions générales de Safety Connect, disponibles sur Toyota.com aux États-Unis, Toyotapr.com à Porto Rico et Toyota.ca au Canada.

Informations sur la sécurité concernant Safety Connect

Important! Lisez ces informations avant d'utiliser Safety Connect.

■ Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect installé sur votre véhicule est un émetteur et un récepteur de faible puissance radioélectrique. Il reçoit et émet aussi des signaux radioélectriques (RF).

En août 1996, la Federal Communications Commission (FCC) a adopté des lignes directrices et des niveaux de sécurité concernant l'exposition aux RF pour les téléphones mobiles sans fil. Ces lignes directrices sont compatibles avec les normes de sécurité déjà établies par les organisations américaines et internationales de normalisation suivantes.

- ANSI (American National Standards Institute) C95.1 [1992]
- NCRP (National Council on Radiation Protection and Measurement) Report 86 [1986]
- ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection) [1996]

Ces normes s'appuient sur des évaluations complètes des publications scientifiques pertinentes, tenues régulièrement. Plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins provenant d'universités, d'agences de santé gouvernementales et de l'industrie ont revu le corpus de recherche disponible afin d'établir la norme ANSI Standard (C95.1).

La conception du système Safety Connect est conforme aux lignes directrices de la FCC ainsi qu'à ces normes.

■ Certification Safety Connect

FCC ID: JOYDA39

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION : Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets the FCC radio frequency (RF) Exposure Guidelines. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20cm or more away from person's body.

IC: 574B-DA39

NOTE

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause interference.
- (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The antenna cannot be removed (and changed) by user.

Co-location: This transmitter must not be co-located or operated in conjunction with any other antenna or transmitter.

CAUTION: Radio Frequency Radiation Exposure

This equipment complies with ISSED radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment and meets RSS-102 of the ISSED radio frequency (RF) Exposure rules. This equipment should be installed and operated keeping the radiator at least 20 cm or more away from person's body.

NOTE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- (1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'utilisateur n'est pas autorisé à retirer (ou modifier) l'antenne.

Emplacement: Cet émetteur ne doit pas être installé ou utilisé conjointement avec d'autres antennes ou émetteurs.

ATTENTION : exposition aux radiofréquences

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements ISDE établies pour un environnement non contrôlé et satisfait à la norme CNR-102 de la réglementation ISDE sur l'exposition aux radiofréquences (RF). Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et le corps.

Système antidémarrage

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

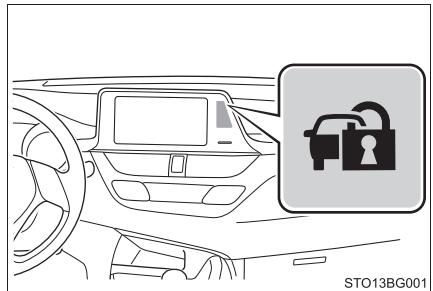
Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter dès lors que vous insérez la clé enregistrée dans le contacteur de démarrage, pour indiquer que le système est neutralisé.



Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le témoin indicateur clignote après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, pour indiquer que le système a été désactivé.

■ Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certifications du système antidémarrage

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: MOZRI-57BTY

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: NI4TMIMB-3

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.



NOTE

■ **Pour garantir le bon fonctionnement du système**

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

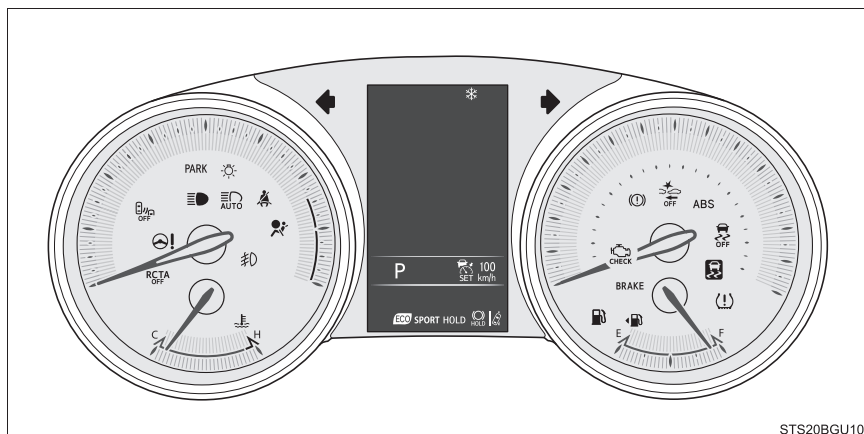
Combiné d'instruments**2****2. Combiné d'instruments**

Témoins d'alerte et indicateurs	92
Instruments et compteurs	100
Écran multifonctionnel.....	103
Informations de consommation de carburant.....	111

Témoins d'alerte et indicateurs

Les témoins d'alerte et témoins indicateurs répartis entre le combiné d'instruments et la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

Pour les besoins de l'explication, tous les témoins d'alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.



STS20BGU10

Les unités utilisées par les instruments et certains indicateurs peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

Témoins d'alerte			Pages
*1	BRAKE	Témoin d'alerte de système de freinage (rouge) (États-Unis)	P. 455
*1		Témoin d'alerte de système de freinage (rouge) (Canada)	P. 455
*1		Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (États-Unis)	P. 456
*1		Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (Canada)	P. 456
*1		Témoin d'alerte SRS	P. 456
*1	ABS	Témoin d'alerte ABS (États-Unis)	P. 456
*1		Témoin d'alerte ABS (Canada)	P. 456
*1		Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (rouge)	P. 456
*1		Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (jaune)	P. 456
*2	RCTA OFF	Témoin "RCTA OFF" (sur modèles équipés)	P. 456
*1, 3		Témoin de perte d'adhérence	P. 457
*1		Témoin d'alerte de système de freinage (jaune)	P. 457
*1, 4		Témoin d'alerte PCS	P. 457

Témoins d'alerte			Pages
*2	PARK	Témoin de frein de stationnement (États-Unis)	P. 458
*2		Témoin de frein de stationnement (Canada)	P. 458
		Témoin d'alerte de réserve de carburant	P. 458
		Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant	P. 458
		Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière (sur console centrale)	P. 458
*1		Témoin d'alerte de pression des pneus	P. 459

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*3: Le témoin s'allume pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*4: Le témoin clignote ou s'allume pour indiquer une défaillance.

Témoins indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Témoins indicateurs			Pages
		Témoin des clignotants	P. 203
		Témoin de projecteurs (États-Unis)	P. 212
		Témoin de feux arrière (Canada)	P. 212
		Témoin des projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés)	P. 223
		Témoin de feux de route	P. 214
		Témoin de feux de route automatiques	P. 218
	PARK	Témoin de frein de stationnement (États-Unis)	P. 204
		Témoin de frein de stationnement (Canada)	P. 204
*1, 2		Témoin de désactivation du BSM (sur modèles équipés)	P. 297
*1		Témoin BSM au rétroviseur extérieur (sur les rétroviseurs extérieurs) (sur modèles équipés)	P. 297, 307
*2	RCTA OFF	Témoin "RCTA OFF" (sur modèles équipés)	P. 307
		Témoin de sécurité antivol (sur console centrale)	P. 87
*1, 3		Témoin de perte d'adhérence	P. 318

Témoins indicateurs			Pages
*1, 2		Témoin de désactivation du VSC	P. 319
*1, 2		Témoin d'alerte PCS	P. 246
*1	AIR BAG  AIR BAG OFF PASSENGER	Témoin "AIR BAG ON/OFF" (U.S.A.) (sur console centrale)	P. 51
*1	  PASSENGER AIR BAG	Témoin "AIR BAG ON/OFF" (Canada) (sur console centrale)	P. 51

- *1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- *2: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé.
- *3: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

Indicateurs et pictogrammes affichés à l'écran multifonctionnel

Témoins indicateurs			Pages
*1, 2, 3	HOLD	Témoin de maintien actif du freinage	P. 209, 457
*1		Témoin de veille de maintien du freinage	P. 209
*4		Témoin indicateur LTA	P. 257, 457
		Témoin indicateur de régulateur de vitesse	P. 278
	SET	Témoin "SET" du régulateur de vitesse	P. 278
		Témoin indicateur de régulateur de vitesse actif	P. 278
	SPORT	Témoin "SPORT"	P. 295
	ECO MODE	Témoin "ECO MODE"	P. 295
		Témoin indicateur d'écoconduite	P. 99
		Témoin de basse température extérieure	P. 100

*1: Ces témoins s'allument lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Le témoin s'allume lorsque le système est en action.

*3: Le témoin clignote pour indiquer un mauvais fonctionnement.

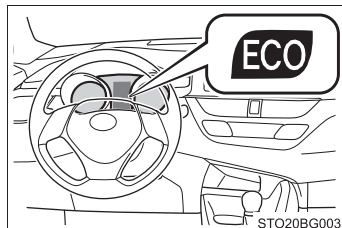
*4: Selon les conditions dans lesquelles le système intervient, la couleur et l'état allumé/éteint du témoin varient.

Pictogrammes à l'écran multifonctionnel		Pages
	Témoin d'alerte du circuit de charge	P. 455
	Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur	P. 455
	Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur	P. 459
	Système d'accès et de démarrage "mains libres" (sur modèles équipés)	P. 190
	Système à freinage prioritaire/sécurité de mise en mouvement	P. 459

■ Témoin indicateur d'écoconduite

Lorsque vous accélérez de manière écoresponsable (conduite économique), le témoin indicateur d'écoconduite s'allume. Lorsque vous accélérez de telle sorte que la plage d'écoconduite est dépassée, et lorsque le véhicule est à l'arrêt, le témoin s'éteint.

L'affichage du témoin indicateur d'écoconduite est personnalisable. Par défaut, l'option est sur marche. (→P. 527)



Le témoin indicateur d'écoconduite ne s'allume pas dans les conditions suivantes:

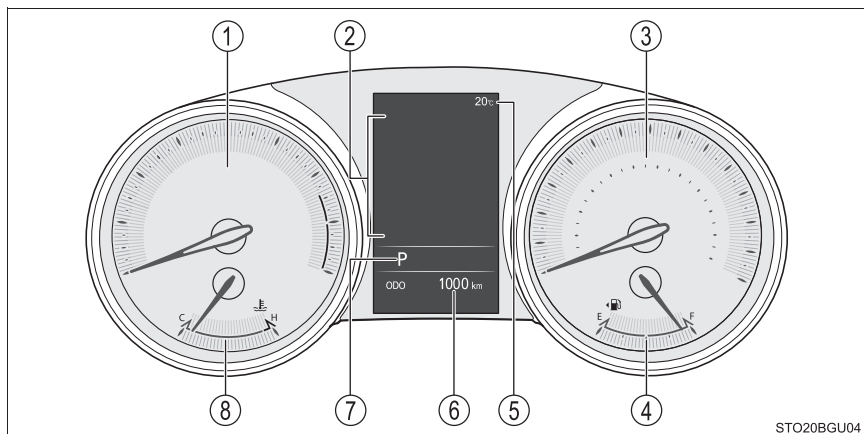
- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur D.
- Le véhicule est utilisé en mode "SPORT" (→P. 295)
- La vitesse du véhicule est d'environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que le témoin d'alerte d'ABS ou de coussin gonflable SRS) ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquence le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Instruments et compteurs



STO20BGU04

Les unités utilisées pour le compteur de vitesse peuvent être différentes selon la région de commercialisation.

① Compte-tours

Indique le régime moteur en tours par minute.

② Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées à l'utilisation du véhicule. (→P. 103)

Affiche les messages d'alerte en cas de mauvais fonctionnement. (→P. 467)

③ Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

④ Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

⑤ Affichage de la température extérieure

Affiche la température extérieure dans la plage de -40°F (-40°C) à 122°F (50°C). Le témoin de basse température extérieure s'allume lorsque la température extérieure est inférieure à 37°F (3°C).

⑥ Affichage du totalisateur kilométrique et totalisateur partiel

Affiche les informations suivantes.

Totalisateur kilométrique:

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

Totalisateur partiel:

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

Information d'entretien périodique:

Indique la distance restante avant la prochaine vidange de l'huile moteur. Si "-" est affiché avant la distance, cela signifie que l'échéance de la vidange d'huile est dépassée. Faites changer l'huile moteur par votre concessionnaire Toyota.

- Affiche les informations d'entretien périodique lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés du système d'accès et de démarrage "mains libres").
- Méthode de remise à zéro des informations d'entretien périodique (→P. 367)

⑦ Affichage de la position de sélection et de la plage de rapports

Affiche la position de sélection sélectionnée ou la plage de rapports sélectionnée. (→P. 197)

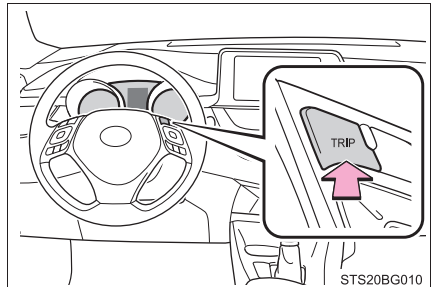
⑧ Thermomètre de liquide de refroidissement moteur

Indique la température du liquide de refroidissement moteur.

Choix de l'affichage

Appuyez sur le bouton "TRIP" pour afficher successivement les indications du totalisateur kilométrique et du totalisateur partiel.

Lorsque le totalisateur partiel est à l'affichage, appuyez longuement sur le bouton "TRIP" pour le remettre à zéro.

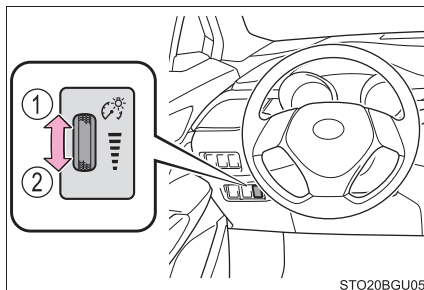


STS20BG010

Commande d'éclairage du tableau de bord

La luminosité des éclairages du tableau de bord est réglable.

- ① Plus clair
- ② Plus sombre



STO20BGU05

■ Conditions d'allumage des instruments et de l'écran d'affichage

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage est en mode DÉMARRAGE.

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les circonstances suivantes, il se peut que la température affichée ne soit pas exacte ou que le changement de température à l'écran demande plus de temps qu'à l'habitude.
 - À l'arrêt ou à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Si "– –" est affiché en permanence, le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

■ Réglage de la montre

Vous pouvez régler la montre à l'écran du système audio.
Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

! NOTE

■ Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

- Ne pas laisser l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle matérialise le régime maximum du moteur.
- Le moteur risque de surchauffer si le thermomètre de liquide de refroidissement entre dans la zone rouge ("H"). Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 494)

Écran multifonctionnel

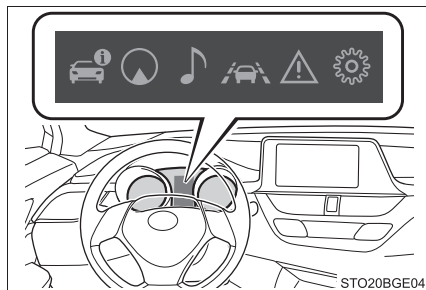
Informations de l'afficheur

L'écran multifonctionnel présente au conducteur des informations variées liées au véhicule.

● Icônes de menu

La sélection d'une icône permet d'afficher les informations suivantes. (→P. 104)

Il peut arriver que certaines informations soient affichées automatiquement, selon la situation.



Informations de parcours

Sélectionnez pour afficher diverses informations liées au parcours. (→P. 104)



Affichage asservi au système audio

Sélectionnez pour pouvoir faire votre choix à l'écran entre les sources audio ou les plages musicales avec le sélecteur d'instrumentation.



Informations sur les systèmes d'aide à la conduite

Sélectionnez pour afficher l'état fonctionnel des systèmes suivants:

- LTA (Aide au suivi de voie) (→P. 257)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses (→P. 278)
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés) (→P. 273)



Affichage des messages d'alerte

Sélectionnez pour afficher les messages d'alerte et les mesures à prendre si une défaillance est détectée. (→P. 467)



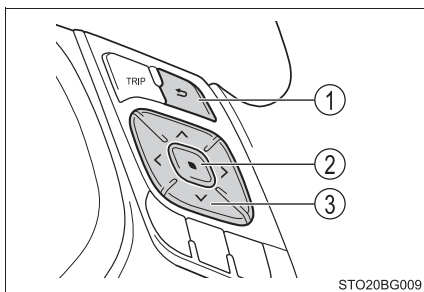
Affichage des paramètres

Sélectionnez pour configurer l'affichage de l'instrumentation et l'utilisation de certaines fonctions du véhicule. (→P. 106)

Utilisation du sélecteur d'instrumentation

Vous utilisez le sélecteur d'instrumentation pour piloter l'écran multifonctionnel.

- ① Retour à l'écran précédent
- ② Validation/programmation
- ③ Sélection d'un élément/
changement des pages



Informations de parcours

- Consommation instantanée de carburant (type à barregraphes/valeur numérique)^{*1}

Affiche le niveau instantané de consommation de carburant.

- Consommation moyenne de carburant (après remise à zéro^{*2}/après démarrage/après ravitaillement en carburant)^{*1}

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis que la fonction a été remise à zéro, depuis que le moteur a été démarré, et depuis que le véhicule a été ravitaillé en carburant, respectivement

Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

- Vitesse moyenne du véhicule (après remise à zéro^{*2}/après démarrage)^{*1}

Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis que la fonction a été remise à zéro et depuis que le moteur a été démarré, respectivement

- Temps écoulé (après remise à zéro^{*2}/après démarrage)^{*1}

Affiche le temps écoulé depuis que la fonction a été remise à zéro et depuis que le moteur a été démarré, respectivement

- Distance (autonomie/après démarrage)^{*1}

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant, et la distance parcourue depuis que le moteur a été démarré, respectivement

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si vous faites le plein en carburant du véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

- Indicateur de plage d'écoconduite

→P. 108

- Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

- Moniteur de facteurs de charge

→P. 109

- Affichage éteint

Le système affiche un écran noir.

*1: Programmation possible comme Informations de parcours 1 et 2. (→P. 106)

*2: Procédures de remise à zéro:

- Sélectionnez une fonction à remettre à zéro avec le sélecteur d'instrumentation, puis appuyez longuement sur  pour remettre à zéro.
- S'il y a plus d'une seule fonction pouvant être remise à zéro, des cases à cocher sont affichées en regard de chacune d'elles.

Affichage des paramètres

Les options suivantes sont paramétrables, voir P. 525.

Pour les fonctions qu'il est possible d'activer ou désactiver, elles alternent entre les états marche et arrêt chaque fois que vous appuyez sur .

-  LTA (Aide au suivi de voie) (→P. 257)

Sélectionnez pour configurer les options suivantes.

- Marche/arrêt de la fonction de tenue au centre de la voie
- Sensibilité d'alerte
- Marche/arrêt de l'alerte de louvoiement
- Sensibilité au louvoiement

-  PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P. 241)

Sélectionnez pour configurer les options suivantes.

- Marche/arrêt du système PCS
- Sensibilité du système PCS

-  BSM (Surveillance de l'angle mort) (→P. 297, 307)*

Sélectionnez pour configurer les options suivantes.

- Marche/arrêt de la fonction BSM
- Sensibilité BSM
- Luminosité BSM
- Marche/arrêt de la fonction RCTA

-  RSA (Assistant de signalisation routière) (→P. 273)*

Sélectionnez pour activer/désactiver le RSA (Assistant de signalisation routière).

- Sélection du mode de conduite (→P. 295)

● Paramètres du véhicule

Sélectionnez le menu pour configurer les options suivantes.

-  Configuration RCTA (→P. 534)*

Sélectionnez pour monter/baisser le volume du signal sonore de RCTA.

- Configuration  (système d'alerte de pression des pneus) (→P. 396)

Sélectionnez pour initialiser le système d'alerte de pression des pneus.

-  Configuration RSA (Assistant de signalisation routière) (→P. 533)*

Sélectionnez pour configurer le RSA (Assistant de signalisation routière).

● Paramètres de l'instrumentation

Sélectionnez le menu pour configurer les options suivantes.

- Langue

Sélectionnez pour changer la langue à l'affichage.

- Unités

Sélectionnez pour changer l'unité de mesure de consommation de carburant.

- Configuration  (témoin indicateur d'écoconduite)

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin indicateur d'écoconduite

- Informations de parcours 1 et 2

Sélectionnez pour choisir jusqu'à 2 éléments à afficher à l'écran des informations de parcours; vous pouvez configurer jusqu'à 2 écrans d'informations de parcours.

- Affichage contextuel

Sélectionnez pour activer/désactiver l'affichage contextuel des appels entrants du système téléphone mains libres.

- Initialisation

Les configurations enregistrées ou modifiées pour l'instrumentation vont être supprimées ou rétablies à leur réglage par défaut.

*: sur modèles équipés

■ Options de configuration

- Les options de configuration "Réglages affichage" et "Réglages du véhicule" ne sont pas sélectionnables pendant la marche du véhicule, et vous ne pouvez pas les utiliser.

Par ailleurs, l'écran des configurations est temporairement désactivé dans les situations suivantes.

- Un message d'alerte est affiché.
- Le véhicule commence à rouler.
- Les options liées aux fonctions dont le véhicule n'est pas équipé ne sont pas affichées.
- Lorsqu'une fonction est désactivée, les paramètres correspondants ne sont pas sélectionnables.

■ Affichage contextuel

Dans certaines situations, notamment lorsque vous appuyez sur un bouton, des informations contextuelles s'affichent temporairement à l'écran multifonctionnel.

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

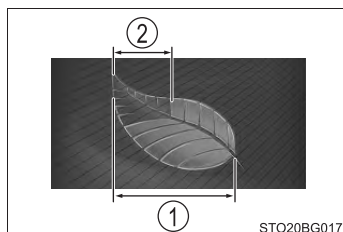
Les informations de parcours sont remises à zéro.

■ Indicateur de plage d'écoconduite

Matérialise la plage d'écoconduite et le niveau d'écoconduite en fonction de l'accélération.

- ① Plage d'écoconduite
- ② Niveau d'écoconduite en fonction de l'accélération

Si le véhicule évolue en dehors de la plage d'écoconduite, la zone verte disparaît et le témoin indicateur d'écoconduite s'éteint. (→P. 99)



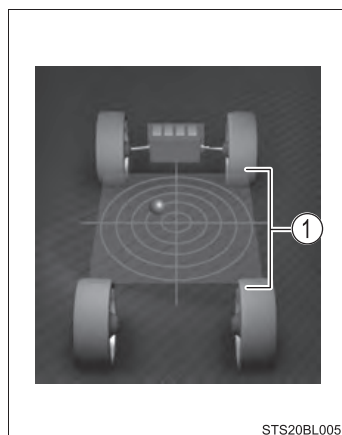
STO20BG017

■ Moniteur de facteurs de charge

L'affichage suivant apparaît à l'écran.

① Affichage des forces d'accélération

Indique en temps réel l'état des forces d'accélération.



■ Affichage à l'extinction des systèmes

Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, chacune des informations suivantes est affichée à l'écran multifonctionnel, pour ensuite s'éteindre après 30 secondes environ.

- Temps écoulé
- Distance
- Consommation moyenne de carburant

**AVERTISSEMENT****■ Précautions d'utilisation pendant la conduite**

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, redoublez d'attention vis-à-vis de la sécurité de tout ce qui entoure le véhicule.
- Ne pas regarder en permanence l'écran multifonctionnel pendant la marche du véhicule, sous peine de risquer de ne pas voir les piétons, les obstacles sur la route, etc. devant votre véhicule.

■ L'affichage des informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran multifonctionnel peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans le rafraîchissement de l'écran.

Par exemple, il y a un décalage entre le moment où le conducteur change de vitesse et celui où le rapport correspondant est affiché à l'écran. Ce décalage peut pousser le conducteur à rétrograder de nouveau, provoquant un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, et ainsi éventuellement un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions pendant que vous configurez l'affichage

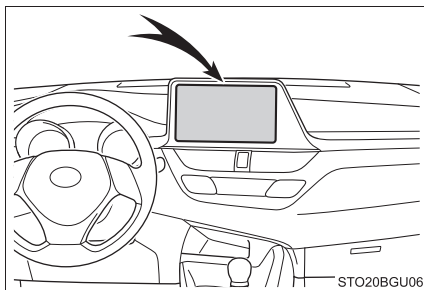
Comme le moteur doit être en marche pour qu'il soit possible de configurer l'affichage, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

**NOTE****■ Pendant que vous configurez l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Informations de consommation de carburant

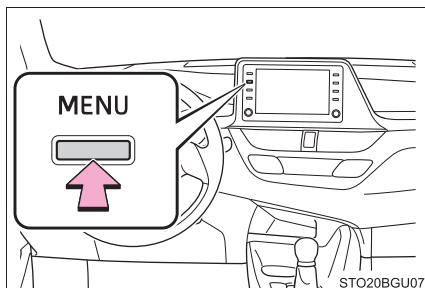
Vous pouvez afficher à l'écran du système audio des informations sur la consommation de carburant.



Informations de parcours

- 1 Appuyez sur le bouton "MENU".
- 2 Sélectionnez "Informations" à l'écran "Menu".

Si l'écran "Historique" est affiché, sélectionnez "Renseignements sur le traj.".



- 1 Remise à zéro des données de consommation
- 2 Vitesse moyenne du véhicule depuis que le moteur est démarré
- 3 Temps écoulé depuis que le moteur est démarré
- 4 Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes
- 5 Autonomie restante (→P. 113)
- 6 Consommation instantanée de carburant



L'historique de la consommation moyenne de carburant des 15 dernières minutes est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et les moyennes atteintes depuis la dernière fois que vous avez mis le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"). Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

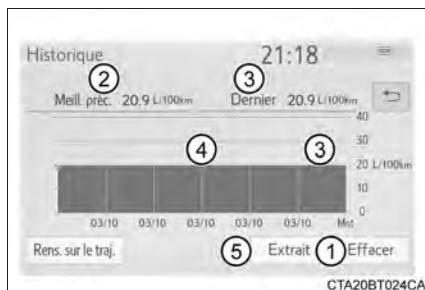
L'image n'est qu'un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Historique

- 1 Appuyez sur le bouton "MENU".
- 2 Sélectionnez "Informations" à l'écran "Menu".

Si l'écran "Renseignements sur le traj." est affiché, sélectionnez "Historique".

- 1 Remise à zéro des données d'historique
- 2 Meilleure consommation de carburant enregistrée
- 3 Plus récente consommation de carburant
- 4 Antécédents de consommation de carburant



Indique la consommation moyenne journalière de carburant. (En lieu et place de la date, le système affiche "Trajet 1" à "Trajet 5".)

- 5 Actualisation des données récentes de consommation de carburant

L'historique de la consommation moyenne de carburant est divisé en plusieurs couleurs distinguant les moyennes passées et la consommation moyenne de carburant depuis la dernière actualisation. Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

L'image n'est qu'un exemple, et elle est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

■ Actualisation des données d'historique

Sélectionnez "Extr." pour actualiser la consommation moyenne de carburant et recommencer à mesurer la consommation de carburant.

■ Remise à zéro des données

Vous pouvez sélectionner "Effacer" pour effacer les données de consommation de carburant.

■ Autonomie restante

Affiche la distance maximum estimée pouvoir être parcourue avec la quantité de carburant restant.

Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant.

Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.

Utilisation de chaque équipement

3

- 3-1. Informations relatives aux clés**
 - Clés 116
- 3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes**
 - Portes latérales 124
 - Hayon..... 133
 - Système d'accès et de démarrage
"mains libres" 139
- 3-3. Réglage des sièges**
 - Sièges avant 149
 - Sièges arrière..... 151
 - Appuis-tête..... 153
- 3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs**
 - Volant de direction 157
 - Rétroviseur intérieur..... 159
 - Rétroviseurs extérieurs 160
- 3-5. Ouverture et fermeture des vitres**
 - Lève-vitres électriques 163

Clés

Les clés

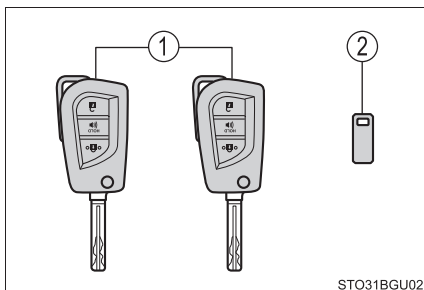
Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

- ① Clé (avec fonction télécommande du verrouillage centralisé)

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé

- ② Languette de numéro de clé



STO31BGU02

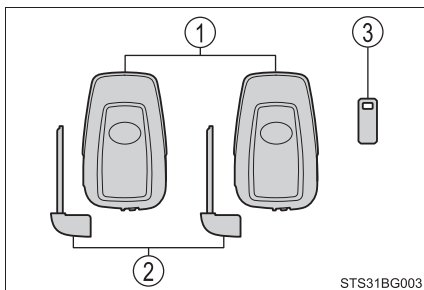
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

- ① Clés électroniques

- Utilisation du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 139)
- Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé

- ② Clés conventionnelles

- ③ Languette de numéro de clé



STS31BG003

Télécommande du verrouillage centralisé

- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

- ① Verrouillage de toutes les portes (→P. 125)
- ② Déclenchement de l'alarme (→P. 118)
- ③ Déverrouillage de la porte (→P. 125)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

- ④ Ouverture des vitres* (→P. 125)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

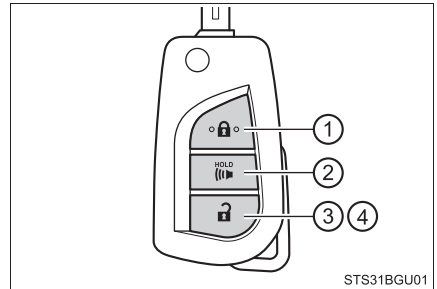
- ▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

- ① Verrouillage de toutes les portes (→P. 125)
- ② Déclenchement de l'alarme (→P. 118)
- ③ Déverrouillage de la porte (→P. 125)

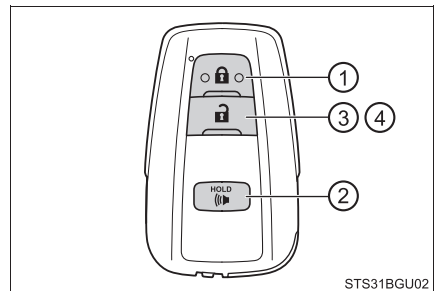
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

- ④ Ouverture des vitres* (→P. 125)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.



STS31BGU01

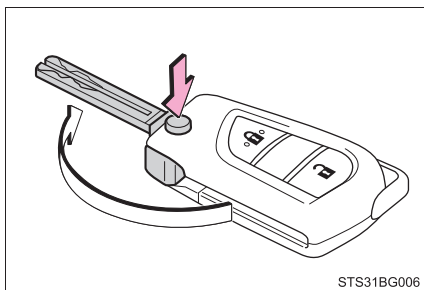


STS31BGU02

Utilisation de la clé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

Appuyez sur le bouton pour ouvrir la clé.

Pour l'escamoter, appuyez sur le bouton et rabattez la clé.

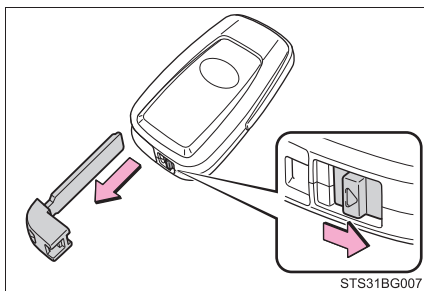


STS31BG006

Utilisation de la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Pour sortir la clé conventionnelle, faites coulisser le bouton de déverrouillage, puis tirez sur la clé.

La clé conventionnelle ne peut être insérée que dans un sens, car elle n'est rainurée que sur un côté. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans la serrure, retournez-la et essayez de nouveau.



STS31BG007

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement utilisée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 486)

■ Mode panique

Si vous appuyez sur (🔊) pendant plus d'une seconde, une alarme produit un son intermittent et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé (avec télécommande du verrouillage centralisé) ou de la clé électronique.



STO31BGU03

■ Si vous perdez vos clés

De nouvelles clés d'origine peuvent être confectionnées par votre concessionnaire Toyota avec l'autre clé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la clé conventionnelle (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") et le numéro de clé indiqué sur la languette qui le porte. Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ Lorsque vous voyagez en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé avec fonction de télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde à n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez la clé dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur un bouton de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio pouvant perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé

► Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé peut ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque la pile de la clé à télécommande est usée
 - Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
 - Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
 - Lorsque plusieurs clés à télécommande sont proches les unes des autres
 - Lorsque la clé à télécommande est en contact avec ou couverte par un objet métallique
 - Lorsqu'une clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
 - Lorsque la clé à télécommande a été laissée à proximité d'un appareil électrique, un ordinateur personnel par exemple
 - Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

→ P. 142

■ Usure de la pile de la clé

- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 416)

- ▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.

- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du moteur. (→P. 416)

- La pile se décharge même en l'absence de toute utilisation de la clé électronique, car la clé reçoit des ondes radio en permanence. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est probablement usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 416)

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
- La zone de détection s'est réduite.
- Le témoin à LED de la clé ne s'allume pas.

L'utilisateur peut changer la pile lui-même. (→P. 416) Toutefois, sachant qu'il existe un risque d'abîmer la clé lors du remplacement, il vous est recommandé de faire changer la pile par votre concessionnaire Toyota.

- Pour éviter toute détérioration importante, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants, qui émettent un champ magnétique:

- Postes de télévision
- Ordinateurs personnels
- Téléphones mobiles, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
- Téléphones mobiles ou sans fil en cours de recharge
- Lampes de table
- Cuisinières à induction

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique

→P. 416

■ Confirmation du nombre de clés programmées (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Il est possible de confirmer le nombre de clés déjà programmées. Adressez-vous à votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système de télécommande du verrouillage centralisé).

(Fonctions personnalisables: →P. 529)

■ Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID:MOZBG3AW

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID:MOZB3M2F2L

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

FCC ID:MOZB3F2F2L

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

FCC ID : MOZB3W2F2L

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference.

(2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

1) L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

2) L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

The FCC ID/IC Certification number is affixed inside the equipment. You can find the ID/number when replacing the battery.

 NOTE**■ Pour éviter tout dommage aux clés**

- Ne pas faire tomber les clés, leur faire subir des chocs violents, ou les plier.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant de longues périodes.
- Tenez les clés à l'abri de l'humidité et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons, etc.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques au porte-clé ni n'exposez les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne pas couvrir la surface de la clé électronique et de la clé (avec télécommande du verrouillage centralisé) d'un adhésif, ni de rien d'autre.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne pas laisser les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, une cuisinière à induction ou un équipement électromédical (équipement thérapeutique émettant des basses fréquences par exemple).

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Placez la clé électronique à une distance minimale de 3,9 in. (10 cm) des appareils électriques sous tension. Les ondes radio émises par les appareils électriques dans un rayon de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique peuvent interférer avec cette dernière et provoquer son dysfonctionnement.

■ En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Confiez votre véhicule avec toutes les clés électroniques associées à votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de perte d'une clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Une clé électronique perdue définitivement augmente considérablement le risque de vol du véhicule. Adressez-vous immédiatement à votre concessionnaire Toyota, en apportant toutes les autres clés électroniques qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Portes latérales

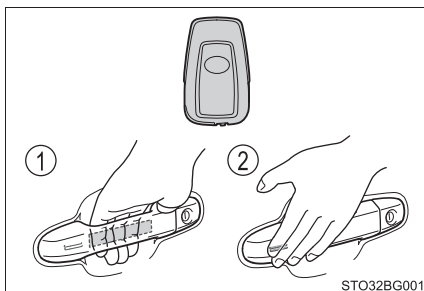
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Accès mains libres (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.

- ① Prenez en main la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Prenez en main la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.*

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.



Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

- ② Touchez avec les doigts le capteur de verrouillage (le décrochement sur le côté de la poignée de porte avant) pour verrouiller toutes les portes.

Vérifiez que la porte est bien fermée.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable.
(→P. 130, 530)

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

① Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

② Déverrouillage de la porte

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur.

Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Appuyez longtemps pour ouvrir les vitres*

- *: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

① Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

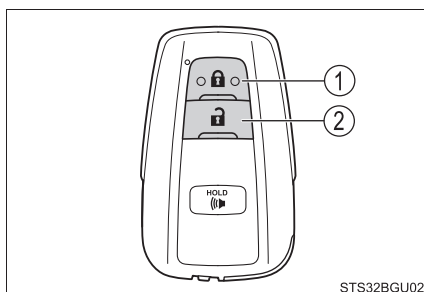
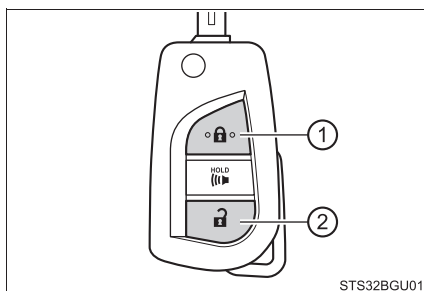
② Déverrouillage de la porte

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur.

Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

Appuyez longtemps pour ouvrir les vitres*

- *: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.



◆ Clé

Tournez la clé pour manoeuvrer les portes comme suit:

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

① Verrouillage de toutes les portes

Tournez longuement pour fermer les vitres*

② Déverrouillage de la porte

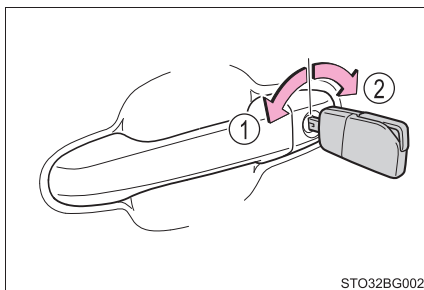
En tournant la clé, on déverrouille la porte du conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

Tournez longuement pour ouvrir les vitres*

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les portes sont également verrouillables/déverrouillables au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 486)



■ Signaux de fonctionnement

Portes:

Un signal sonore se déclenche et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées avec la télécommande du verrouillage centralisé.

(Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

Vitres:

La manoeuvre des vitres est confirmée par un signal sonore.

■ Fonction de sécurité antivol

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

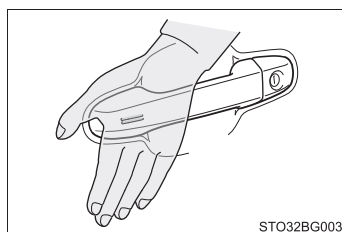
Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule avec la télécommande du verrouillage centralisé, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé, le système de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à verrouiller la porte par le capteur de verrouillage à la surface de la poignée de porte avant (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Utilisez votre paume pour toucher le capteur de verrouillage.



■ Signal sonore de verrouillage de porte

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Si vous essayez de verrouiller les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau les portes.

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

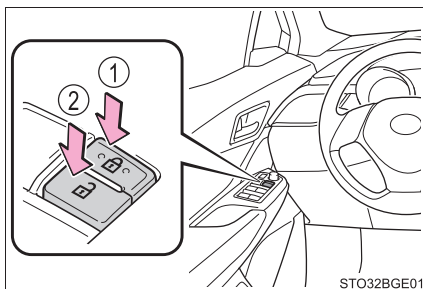
Si vous essayez de verrouiller les portes avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore produit un son continu pendant 5 secondes. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau les portes.

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas normalement

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Utilisez la clé conventionnelle pour verrouiller et déverrouiller les portes. (→P. 486)
- Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 416)

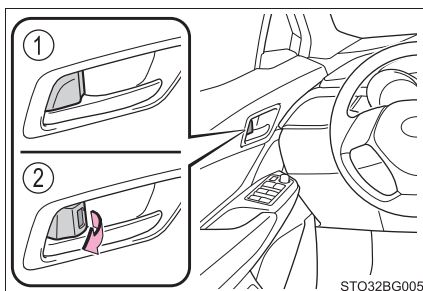
Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur**◆ Boutons de verrouillage centralisé des portes**

- ① Verrouillage de toutes les portes
- ② Déverrouillage de toutes les portes

**◆ Boutons intérieurs de verrouillage**

- ① Verrouillage de la porte
- ② Déverrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque le bouton de verrouillage est en position verrouillée.



Verrouillage des portes depuis l'extérieur, sans clé

1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

► Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si la clé est dans le contacteur de démarrage antivol.

► Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Sécurité enfants des portes arrière

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

① Déverrouillage

② Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière pour les verrouiller tous les deux.



■ Programmation de la fonction de déverrouillage des portes (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Il est possible de programmer quelles portes l'accès mains libres déverrouille lorsque vous utilisez la télécommande du déverrouillage centralisé.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- 2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez pendant 5 secondes environ sur  tout en appuyant en même temps longuement sur .

La programmation change à chaque nouvelle action effectuée, comme indiqué ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Fonction de déverrouillage	Bip
	Déverrouillage de la porte conducteur seule à la prise en main de la poignée de porte conducteur.	Extérieur: 3 bips Intérieur: un bip
	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main de la poignée de porte passager avant.	
	Déverrouillage de toutes les portes à la prise en main d'une poignée de porte.	Extérieur: 2 bips Intérieur: un bip

■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si une porte ou le hayon est mal fermé, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h).

Le hayon ou la ou les porte(s) ouvert(es) sont indiqués à l'écran multifonctionnel.

■ Conditions affectant le fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé

► Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

→P. 119

► Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

→P. 142

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage avec une clé).

(Fonctions personnalisables: →P. 525)

! AVERTISSEMENT**■ Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule. À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.
Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

■ Lorsque vous ouvrez ou fermez une porte

Vérifiez les abords du véhicule, par exemple si le véhicule est en pente, si les dégagements sont suffisants pour permettre l'ouverture des portes et s'il y a beaucoup de vent.

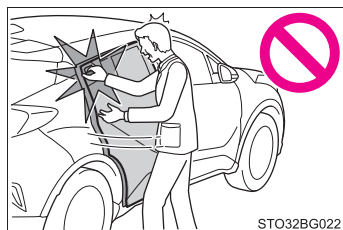
Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte, tenez bien la poignée de porte pour pouvoir parer à tout mouvement intempestif.

■ Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé pour ouvrir/fermer les vitres électriques

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre latérale. Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la télécommande du verrouillage centralisé ni avec la clé. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.

■ Lorsque vous fermez la porte arrière

Prenez des précautions supplémentaires pour éviter de vous faire pincer les doigts, etc. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.



Hayon

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller le hayon et l'ouvrir en procédant comme suit.

Déverrouillage et verrouillage du hayon

◆ Accès mains libres (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

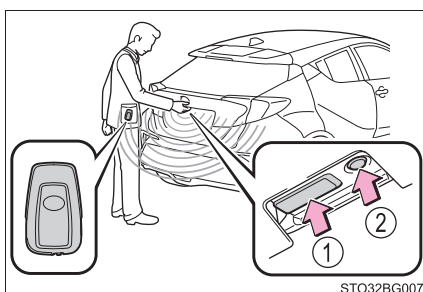
Portez sur vous la clé électronique pour que cette fonction puisse être active.

- ① Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le hayon.

Le hayon ne peut pas être déverrouillé dans les 3 secondes qui suivent son verrouillage.

- ② Appuyez sur le bouton pour verrouiller le hayon.

Vérifiez que la porte est bien fermée.



◆ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 125

◆ Clé

→P. 126

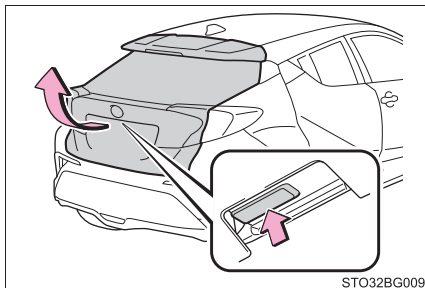
◆ Boutons de verrouillage centralisé des portes

→P. 128

Ouverture du hayon

Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.

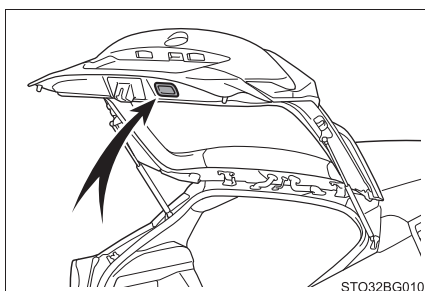
Il n'est pas possible de fermer le hayon tout de suite après avoir appuyé sur le bouton de commande d'ouverture du hayon.



Lorsque vous fermez le hayon

Abaissez le hayon avec la poignée du hayon, et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.

Veillez à ne pas fermer le hayon en tirant de biais sur la poignée.



■ Signaux de fonctionnement

Les feux de détresse clignotent accompagnés d'un signal sonore pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées avec l'accès mains libres ou la télécommande du verrouillage centralisé. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

■ Signal sonore d'alerte de porte ouverte

Si une porte ou le hayon est mal fermé, un signal sonore se déclenche lorsque le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h).

Le hayon ou la ou les porte(s) ouvert(es) sont indiqués à l'écran multifonctionnel.

■ Éclairage de coffre

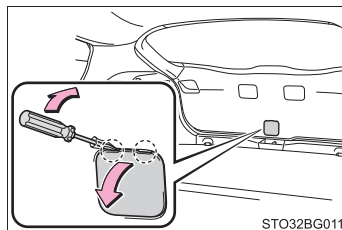
L'éclairage de coffre s'allume à l'ouverture du hayon.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

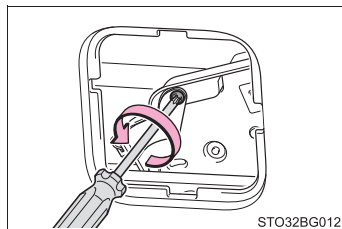
Il est possible d'ouvrir le hayon par l'intérieur.

- 1 À l'aide d'un tournevis, retirez le cache.

Pour ne pas abîmer le cache, protégez la lame du tournevis à embout plat avec un chiffon, comme indiqué sur la figure.



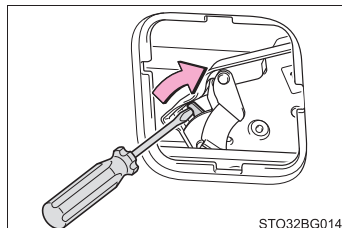
- 2 Desserrez la vis.



- 3 Tournez le cache.



- 4 Manœuvrez le levier.



**AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre pendant la conduite**

- Le hayon doit être fermé pendant la marche du véhicule.

Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles pendant la marche du véhicule, ou des bagages risquent d'être éjectés à tout instant, et de provoquer un accident.

Par ailleurs, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule, occasionnant de graves problèmes de santé, voire la mort. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.

- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne jamais laisser quiconque s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.

Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou tout autre problème de santé.

- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.

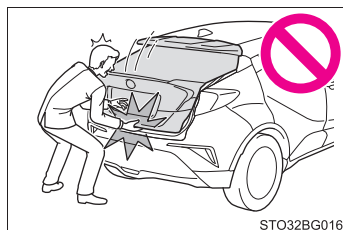
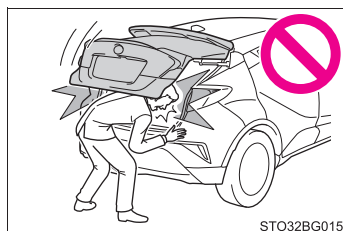
En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

! AVERTISSEMENT**■ Ouverture/fermeture du hayon**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de vous coincer une partie du corps et d'être gravement blessé, voire d'être tué.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon pourrait se refermer intempestivement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par vent fort, soyez prudent pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.
- Le hayon peut se refermer intempestivement s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.
- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le hayon, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.



⚠ AVERTISSEMENT**■ Ouverture/fermeture du hayon**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, vous risquez de vous coincer une partie du corps et d'être gravement blessé, voire d'être tué.

- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne pas non plus s'y suspendre.
En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur du hayon et de provoquer un accident.
- Si le hayon est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer intempestivement tout de suite après avoir été ouvert, et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

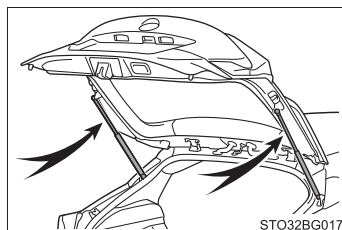
⚠ NOTE**■ Vérins amortisseurs du hayon**

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les vérins amortisseurs du hayon risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.

- N'attachez aucun objet rapporté (autocollant, feuille plastique ou adhésif) à la tige d'un vérin amortisseur.
- Ne touchez pas le vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.



- Ne pas poser la main sur le vérin amortisseur et ne pas forcer dessus latéralement.

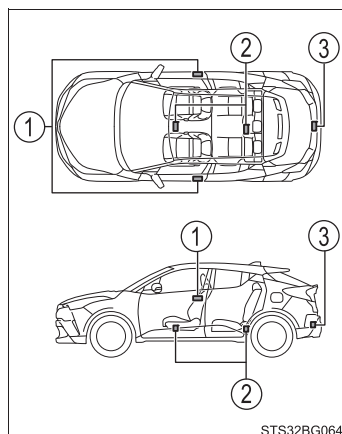
Système d'accès et de démarrage "mains libres"*

Il vous suffit de porter sur vous la clé électronique, dans votre poche par exemple, pour pouvoir effectuer les opérations suivantes. Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.

- Déverrouillage et verrouillage des portes (→P. 124)
- Déverrouillage et verrouillage du hayon (→P. 133)
- Démarrage du moteur (→P. 190)

■ Emplacement des antennes

- ① Antenne située à l'extérieur de l'habitacle
- ② Antennes situées à l'intérieur de l'habitacle
- ③ Antenne à l'extérieur du coffre

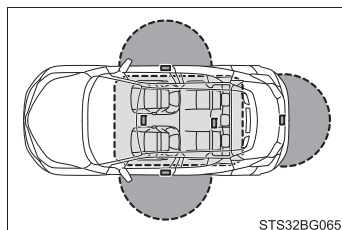


* : Sur modèles équipés

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)

- Au verrouillage ou déverrouillage des portes

Ce système peut fonctionner lorsque la clé électronique se trouve à une distance d'environ 2,3 ft. (0,7 m) d'une poignée extérieure de porte avant et du hayon. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)



- Lorsque vous démarrez le moteur ou changez de mode le contacteur de démarrage

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Alarmes et messages d'alerte

Les signaux sonores extérieurs et intérieurs sont utilisés conjointement aux messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures qui s'imposent selon le message affiché.

Lorsque seule une alarme est déclenchée, les circonstances et les procédures de correction sont comme suit.

Alarme	Situation	Procédure de correction
Le signal sonore extérieur se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez et verrouillez toutes les portes à nouveau.
Le signal sonore intérieur produit un son continu	Vous avez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (ou vous avez ouvert la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage était en mode ACCESSOIRES).	Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et fermez la porte conducteur.

■ Lorsque le message “Système Smart Key défectueux Lire manuel propriétaire” est affiché à l’écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction d’économie de la batterie

La fonction d’économie de la batterie est activée pour éviter l’usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie du véhicule quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

● Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d’accès et de démarrage “mains libres” prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.

- La clé électronique est restée dans un rayon d’environ 6 ft. (2 m) à l’extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
- Le système d’accès et de démarrage “mains libres” n’a pas été utilisé pendant au moins 5 jours.

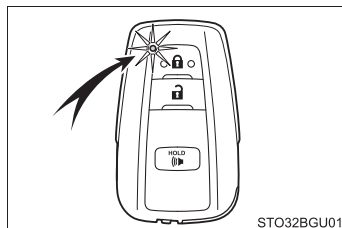
● Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” n’a pas été utilisé pendant au moins 14 jours, les portes ne peuvent être déverrouillées qu’à partir de celle du conducteur. Dans ce cas, saisissez la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande ou la clé conventionnelle pour déverrouiller les portes.

■ Fonction d’économie de la pile de la clé électronique

Lorsque le mode d’économie de la pile est actif, la réception des ondes radio par la clé électronique est arrêtée afin que la pile s’use le moins vite possible.

Appuyez deux fois sur  tout en appuyant longuement sur . Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.

Tant que le mode d’économie de la pile est actif, le système d’accès et de démarrage “mains libres” est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n’importe quel bouton de la clé électronique.



■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système antidémarrage de fonctionner normalement. (Solutions possibles: →P. 486)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé électronique est en contact ou recouverte par les objets métalliques suivants
 - Cartes couvertes de papier aluminium
 - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
 - Sacs ou portefeuilles métalliques
 - Pièces de monnaie
 - Chauffe-mains en métal
 - CD, DVD ou tout autre support numérique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Lorsque vous êtes porteur à la fois de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
 - Poste de radio, téléphone mobile, téléphone sans fil ou tout autre appareil de télécommunication sans fil
 - Autre clé électronique ou clé à télécommande émettrice d'ondes radio
 - Ordinateurs ou assistants personnels (PDA)
 - Lecteurs audio numériques
 - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques
- Lorsque vous stationnez à côté d'un parcmètre

■ Remarque sur l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
 - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
 - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du pare-chocs arrière alors que le coffre est ouvert.
 - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur le couvre-bagages ou sur le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants au moment où vous démarrez le moteur ou changez de mode le contacteur de démarrage.
- Ne pas laisser la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, n'importe qui peut déverrouiller ou verrouiller les portes.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le moteur si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes peuvent être déverrouillées si une grande quantité d'eau, de pluie ou de lavage, éclabousse la poignée de porte, alors que la clé électronique est à portée effective. (La porte est automatiquement verrouillée dans un délai d'environ 60 secondes si aucune porte n'est ouverte et fermée.)
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

- Toucher avec les doigts le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez vos gants et touchez à nouveau des doigts le capteur.
- Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule.
 - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
 - Activez le mode d'économie de la pile à la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 141)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est humide, pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche sur l'écran multifonctions et qu'un signal sonore se produise à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner normalement s'il est couvert de glace, de neige, de boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et essayez de le faire fonctionner à nouveau.
- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, cette dernière risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de la porte sur sa position initiale et assurez-vous que les portes sont déverrouillées avant d'actionner une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le verrouillage des portes soit plus long après que vous ayez pris en main la poignée de porte.
- Lorsque vous utilisez la poignée de porte, vos ongles risquent de frotter contre la porte. Prenez garde de ne pas vous casser un ongle ou de ne pas abîmer la surface de la porte.

■ Lorsque le véhicule n'est pas conduit pendant une période prolongée

- Pour éviter le vol du véhicule, ne laissez pas la clé électronique à une distance de 6 ft. (2 m) de ce dernier.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 525)

■ Pour faire fonctionner le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système à partir de l'extérieur de l'habitacle.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement, ou l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 486)
- Démarrage du moteur: →P. 487

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage "mains libres").
(Fonctions personnalisables: →P. 525)

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation

- Déverrouillage et verrouillage des portes:
Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P. 125, 486)
- Démarrage du moteur et changement de mode du contacteur de démarrage: →P. 487
- Arrêt du moteur: →P. 191

■ Certification du système d'accès et de démarrage "mains libres"

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: NI4TMLF15-3

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: MOZBG3KW

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: MOZBR1ET

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada's licence-exempt RSSs. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause interference; and (2) This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : 1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage; 2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions concernant les interférences avec des dispositifs électroniques**

- Les personnes porteuses d'un implant cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur implantable) doivent rester à distance des antennes du système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 139)

Les ondes radio sont en effet susceptibles de perturber le fonctionnement de ce type d'appareil. Il est possible de désactiver l'accès "mains libres", au besoin. Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence et l'intervalle d'émission des ondes radio. Puis, consultez votre médecin pour savoir s'il est préférable de désactiver l'accès "mains libres".

- Il est demandé aux utilisateurs porteurs d'une prothèse médicale électrique autre que cardiaque (stimulateur implantable, de thérapie de resynchronisation cardiaque ou défibrillateur cardiovertteur implantable) de se renseigner auprès du fabricant de la prothèse quant à son fonctionnement en présence d'ondes radio.

Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de ces prothèses médicales.

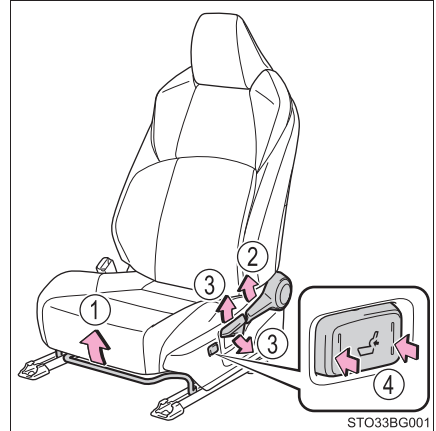
Consultez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails sur la désactivation de l'accès mains libres.

Sièges avant

Procédure de réglage

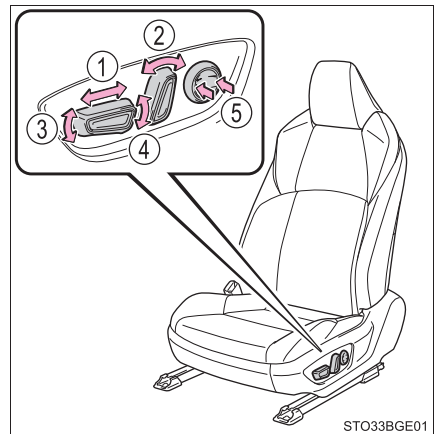
► Siège manuel

- ① Levier de réglage de la position du siège
- ② Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège
- ③ Levier de réglage de la hauteur du siège
- ④ Bouton de réglage du soutien lombaire (sur modèles équipés)



► Siège électrique (côté conducteur uniquement)

- ① Bouton de réglage de la position du siège
- ② Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- ③ Bouton de réglage de l'assise de siège (avant)
- ④ Bouton de réglage de la hauteur du siège
- ⑤ Bouton de réglage du soutien lombaire



**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous réglez la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.
- Assurez-vous de laisser suffisamment d'espace autour des pieds afin de ne pas vous les coincer.

■ Réglage du siège

- Prenez garde à ne pas blesser les passagers ou abîmer un bagage avec le siège.
- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Siège manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

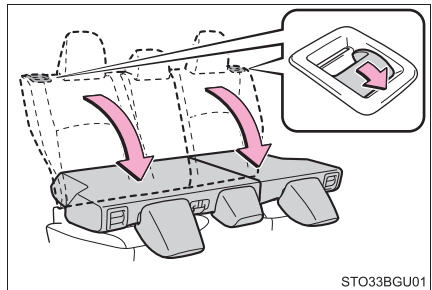
Les dossiers de sièges arrière sont rabattables.

Avant de rabattre les dossiers de siège

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr.
Serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 197)
- 2 Réglez la position du siège avant et l'inclinaison du dossier de siège. (→P. 149)
Selon la position du siège avant, si le dossier de siège est incliné en arrière, il risque de gêner la manœuvre du siège arrière.
- 3 Relevez et abaissez les appuis-têtes des sièges arrière latéraux et baissez l'appui-tête du siège arrière central. (→P. 153)

Escamotage des dossiers de sièges

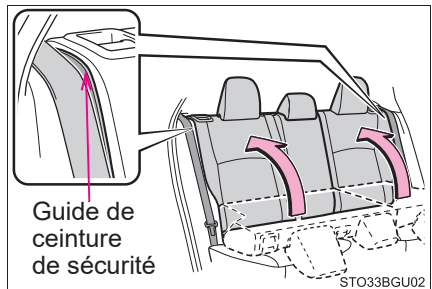
Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège pour rabattre le dossier.



STO33BGU01

Relevage des dossiers de sièges arrière

Pour éviter de coincer la ceinture de sécurité entre le siège et l'intérieur du véhicule, passez la ceinture de sécurité dans son guide puis relevez le dossier de siège en sécurité dans sa position verrouillée.



Guide de
ceinture
de sécurité

STO33BGU02

! AVERTISSEMENT

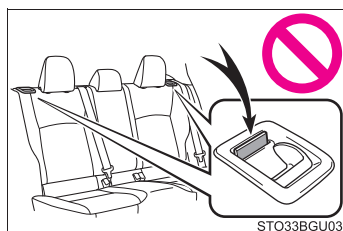
Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

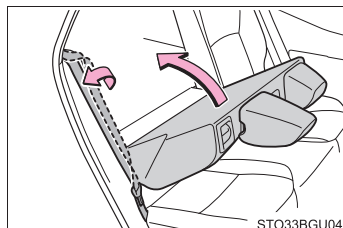
- Ne pas rabattre les dossiers de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier sélecteur sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser les enfants monter dans le coffre.
- Ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.
- Faites attention de ne pas vous faire prendre la main lorsque vous rabattez les dossiers de siège arrière.
- Avant de rabattre les dossiers de sièges arrière, réglez la position des sièges avant pour qu'ils ne gênent pas la manœuvre d'escamotage des dossiers de sièges arrière.

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

- Assurez-vous que le dossier de siège est bien verrouillé en position, en l'agitant légèrement d'avant en arrière. Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège. Si la ceinture de sécurité se prend entre le crochet et le loquet du dossier de siège, elle risque d'être abîmée.



Appuis-tête

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-tête.

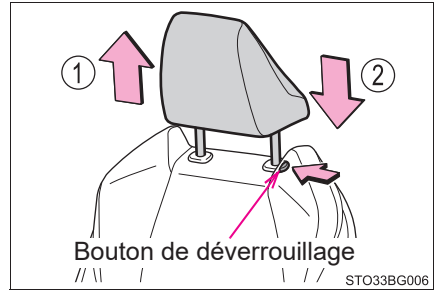
Sièges avant

① Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

② Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



3

Utilisation de chaque équipement

Sièges arrière

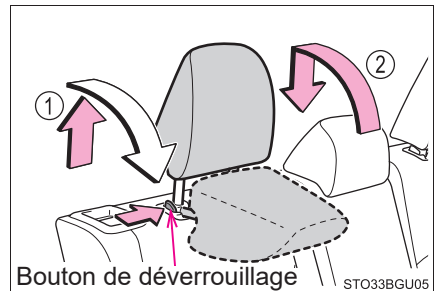
■ Sièges arrière latéraux

① Pour rabattre

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

② Pour utiliser

Levez et abaissez l'appui-tête jusqu'à sa position de verrouillage la plus basse.



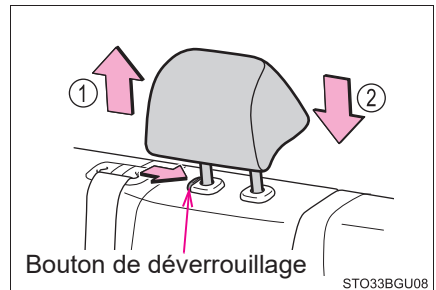
■ Siègle arrière central

① Haut

Tirez les appuis-tête vers le haut.

② Bas

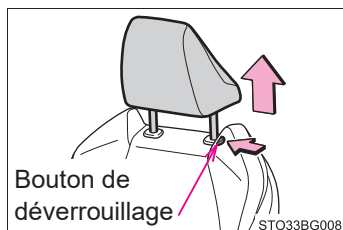
Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.



■ Retrait des appuis-tête

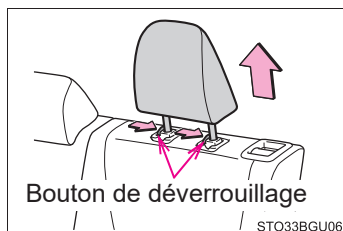
► Sièges avant

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



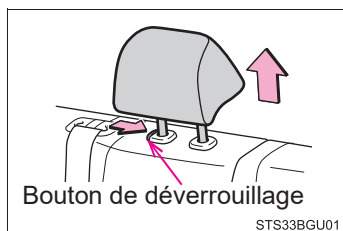
► Sièges arrière latéraux

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur les deux boutons de déverrouillage.



► Siège arrière central

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

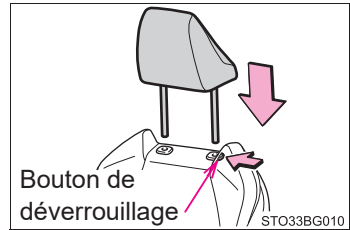


■ Installation des appuis-tête

► Sièges avant

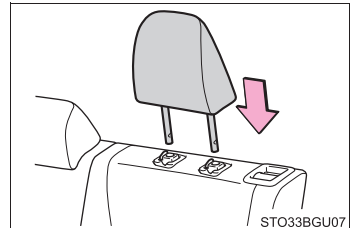
Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



► Sièges arrière latéraux

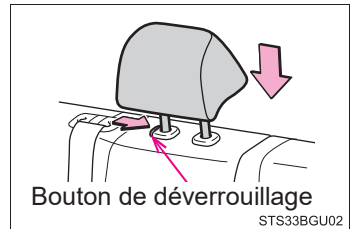
Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.



► Siège arrière central

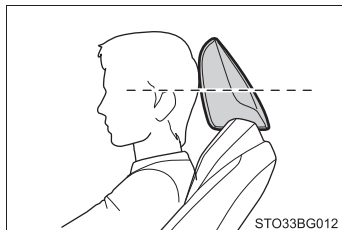
Alignez l'appui-tête sur les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas jusqu'à son verrouillage.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



■ Réglage en hauteur des appuis-tête de sièges avant

Veillez à ce que les appuis-tête soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

**■ Réglage de l'appui-tête de siège central arrière**

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos, lorsque vous l'utilisez.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre avec les appuis-tête**

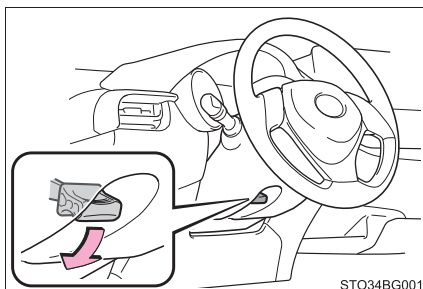
Prenez les précautions suivantes avec les appuis-tête. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-tête conçus pour chaque siège.
- Les appuis-tête doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-tête, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-tête démontés.

Volant de direction

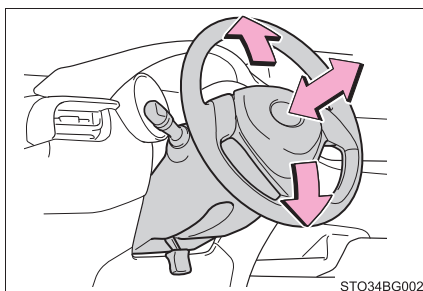
Procédure de réglage

- 1 Tenez le volant et poussez le levier vers le bas.



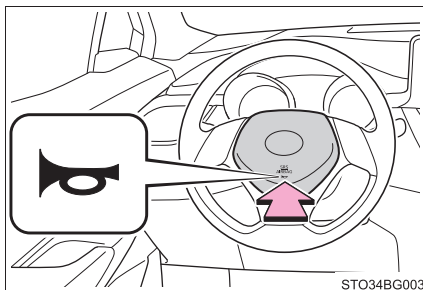
- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



Avertisseur sonore

Pour utiliser l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme  ou à proximité.



■ Après que vous ayez réglé le volant de direction

Assurez-vous que le volant de direction est correctement bloqué.

L'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre pendant la conduite**

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.

En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après que vous ayez réglé le volant de direction

Assurez-vous que le volant de direction est correctement bloqué.

Sinon, le volant de direction risque de changer de position intempestivement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel. Par ailleurs, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant de direction n'est pas correctement bloqué.

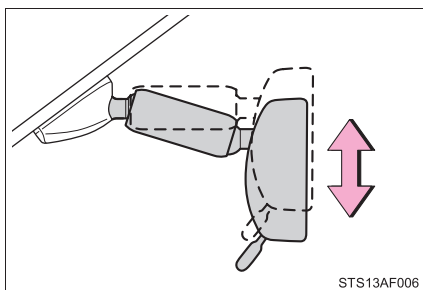
Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

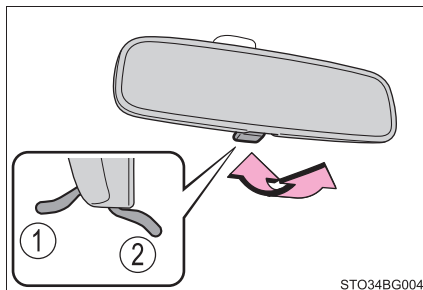
Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.



Fonction anti-éblouissement

Vous pouvez atténuer l'intensité de la lumière réfléchiée par les projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le bouton.

- ① Position normale
- ② Position anti-éblouissement



⚠ AVERTISSEMENT

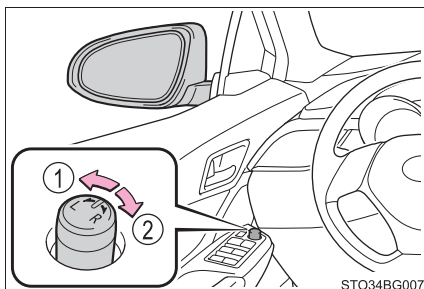
Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

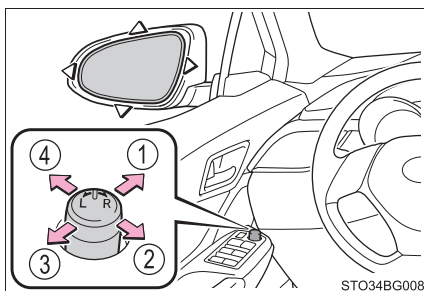
- 1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, tournez le sélecteur.

- ① Gauche
- ② Droit



- 2 Pour régler le rétroviseur, agissez sur le sélecteur.

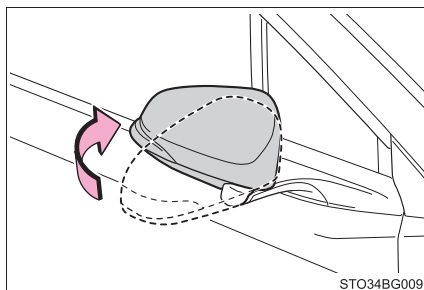
- ① Haut
- ② Droit
- ③ Bas
- ④ Gauche



Escamotage et déploiement des rétroviseurs

► Type manuel

Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.



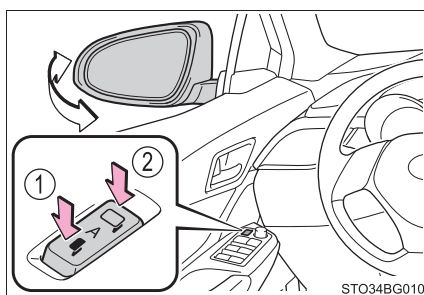
► Type électrique

① Escamotage des rétroviseurs

② Déploiement des rétroviseurs

Mettez le bouton d'escamotage des rétroviseurs extérieurs en position centrale pour qu'ils soient en mode automatique.

Le mode automatique permet d'asservir l'escamotage ou le déploiement des rétroviseurs au verrouillage/déverrouillage des portes.



■ Les rétroviseurs sont orientables quand

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":

Le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Pour désembuer les rétroviseurs extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche le désembueur de lunette arrière pour déclencher également ceux des rétroviseurs extérieurs. (→P. 331)

■ Utilisation de l'escamotage/déploiement automatique des rétroviseurs par temps froid (sur modèles équipés)

Lorsque vous utilisez l'escamotage/déploiement automatique des rétroviseurs par temps froid, le risque existe que les rétroviseurs extérieurs soient pris par la glace et que leur escamotage et leur déploiement automatique ne soient plus possibles. Dans ce cas, débarrassez le rétroviseur de la glace et de la neige accumulée, puis manœuvrez le rétroviseur manuellement avec le bouton d'escamotage ou bougez-le directement à la main.

■ Personnalisation

Les fonctions d'escamotage et de déploiement automatiques des rétroviseurs sont personnalisables.

(Fonctions personnalisables: →P. 530)

**AVERTISSEMENT****■ Points importants pendant que vous conduisez**

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.

À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ Lorsqu'un rétroviseur est en mouvement

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

■ Lorsque les désembueurs de rétroviseur sont actifs

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

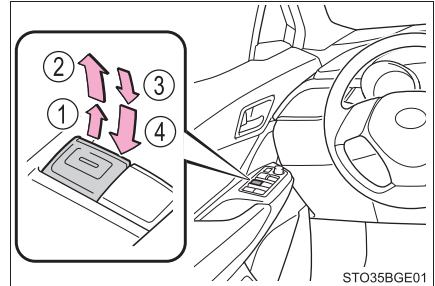
Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des vitres assistées avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

- | | | |
|-------------|-----|--------|
| ① Fermeture | | |
| ② Fermeture | par | simple |
| impulsion* | | |
| ③ Ouverture | | |
| ④ Ouverture | par | simple |
| impulsion* | | |

*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.



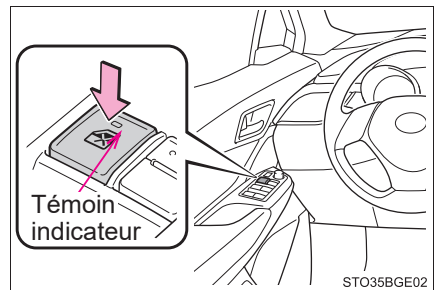
Bouton de verrouillage des lève-vitres

Appuyez sur le bouton pour bloquer les vitres passagers.

Le témoin s'allume.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour débloquer les vitres passagers.



■ Conditions d'utilisation des lève-vitres électriques

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage est en mode DÉMARRAGE.

■ Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK". Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si un objet se trouve coincé entre la vitre latérale et son encadrement pendant la fermeture, le mouvement s'interrompt et la vitre latérale s'ouvre légèrement.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

Si un objet se trouve pris entre la porte et la vitre latérale pendant l'ouverture, la vitre s'arrête dans son mouvement.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir ou fermer la vitre latérale

Lorsque la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture ne fonctionne plus normalement, et vous n'arrivez plus à ouvrir ou fermer la vitre latérale, effectuez les opérations suivantes à l'aide du bouton de lève-vitre électrique de la porte concernée.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), dans les 4 secondes qui suivent l'activation de la protection anti-pincement à la fermeture ou à l'ouverture, appuyez en continu sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion ou d'ouverture par simple impulsion, afin d'obliger la vitre latérale à s'ouvrir ou à se fermer.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir et fermer la vitre latérale même en ayant suivi les explications qui précèdent, appliquez la procédure suivante pour initialiser la fonction.
 - 1 Mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
 - 2 Tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et fermez complètement la vitre latérale.
 - 3 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à tirer sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 6 secondes environ.
 - 4 Appuyez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit ouverte en grand, continuez à appuyer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.
 - 5 Relâchez le bouton de lève-vitre électrique et attendez un moment; recommencez à appuyer sur le bouton de lève-vitre électrique en position d'ouverture par simple impulsion, et tenez-le dans cette position pendant plus de 4 secondes environ.
 - 6 Encore une fois, tirez longuement sur le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Après que la vitre latérale se soit complètement fermée, continuez à tirer sur le bouton pendant encore plus de 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début. Si la vitre inverse son sens de manœuvre et refuse de se fermer ou de s'ouvrir complètement, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Asservissement des lève-vitres au verrouillage des portes

- Vous pouvez ouvrir et fermer les vitres électriques avec la clé ou la clé conventionnelle.* (→P. 126, 486)
- Vous pouvez ouvrir les vitres électriques avec la télécommande du verrouillage centralisé.* (→P. 125)

*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota.

■ Fonction de rappel de vitre électrique ouverte

Le signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel du combiné d'instruments lorsque vous ouvrez la porte conducteur avec la vitre électrique ouverte alors que le contacteur de démarrage est sur arrêt.

■ Personnalisation

Certaines fonctions sont personnalisables. (→P. 531)



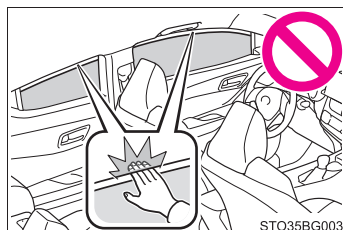
AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P. 163)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.



**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Fermeture des vitres

- Lorsque vous utilisez la télécommande du verrouillage centralisé, la clé ou la clé conventionnelle (→P. 116) pour ouvrir/fermer les vitres électriques, vérifiez préalablement qu'il n'est pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre latérale. Par ailleurs, interdisez aux enfants d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé, la clé ou la clé conventionnelle pour jouer avec les vitres latérales. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

■ Protection anti-pincement

- Ne tentez jamais d'utiliser une partie quelconque de votre corps dans le but d'activer volontairement la fonction de protection anti-obstruction.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à la fermeture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre latérale. Prenez garde à ne pas vous faire pincer une partie du corps par la vitre latérale.

■ Protection anti-pincement à l'ouverture

- Ne jamais utiliser une partie de votre corps ou un vêtement pour déclencher intentionnellement la protection anti-pincement à l'ouverture.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement à l'ouverture ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant l'ouverture complète de la vitre latérale. Prenez garde à ce que la vitre latérale ne vous prenne pas une partie du corps ou un vêtement.

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule	170
Chargement et bagages ...	181
Limites de charge du véhicule.....	184
Traction d'une caravane/remorque.....	185
Remorquage de loisirs	186

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")	187
Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")	190
Transmission à variation continue	197
Commodo de clignotants.....	203
Frein de stationnement	204
Maintien du freinage	209

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage	212
Feux de route automatiques	218
Sélecteur d'antibrouillards.....	223
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise.....	224
Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière	227

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant.....	229
---	-----

Conduite

4

4-5. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Système Toyota	
Safety Sense 2.5.....	234
PCS (Système de sécurité de pré-collision).....	241
LTA (Aide au suivi de voie)	257
RSA (Assistant de signalisation routière).....	273
Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses	278
Sélection du mode de conduite	295
BSM (Surveillance de l'angle mort)	297
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière).....	307
Systèmes d'aide à la conduite.....	317

4-6. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver	323
-------------------------------------	-----

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du moteur

→P. 187, 190

Conduite

- 1** Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 197)
- 2** Desserrez le frein de stationnement. (→P. 205)
Si le frein de stationnement est en mode automatique, il se desserre automatiquement lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P. (→P. 204)
- 3** Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Arrêt

- 1** Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2** Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pour une durée prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N. (→P. 197)

Stationnement du véhicule

- 1 Sélectionnez les vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P. 205), et mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 197)
Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.
- 3 Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pour arrêter le moteur.
Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Appuyez sur le contacteur de démarrage pour arrêter le moteur.
- 4 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

Départ dans une côte abrupte

- 1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D.
- 2 Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour serrer manuellement ce dernier. (→P. 205)
- 3 Relâchez la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.
- 4 Appuyez sur le bouton de frein de stationnement pour desserrer manuellement ce dernier. (→P. 205)

■ Lorsque vous démarrez en côte

L'aide au démarrage en côte entre en action. (→P. 318)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ Régime moteur pendant la marche du véhicule

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le régime moteur atteigne des valeurs élevées pendant la marche du véhicule. C'est en raison de la gestion automatique des rapports, qui montent ou descendent pour répondre aux conditions de circulation. Cela n'est pas le signe d'une accélération brutale.

- Le système estime que le véhicule est en côte ou en descente
- Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le mode sport est sélectionné
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein brutalement et le véhicule ralentit rapidement

■ Restriction de puissance du moteur (système à freinage prioritaire)

- Lorsque vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, cela peut restreindre la puissance du moteur.
- Un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est en action.

■ Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)

- Lorsque vous effectuez les manœuvres inhabituelles suivantes, cela peut restreindre la puissance du moteur.
 - Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses de R à D, de D à R, de N à R, de P à D ou de P à R (D y compris M) alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous aux instructions.
 - Lorsque vous appuyez trop sur la pédale d'accélérateur alors que le véhicule est en marche arrière.
- Tant que la sécurité de mise en mouvement est active, il peut être difficile pour votre véhicule de se dégager de la boue ou de la neige fraîche. Dans un tel cas, désactivez le système TRAC (→P. 318) afin que la sécurité de mise en mouvement soit neutralisée et que le véhicule puisse se dégager de la boue ou de la neige fraîche.

■ Rodage de votre Toyota neuve

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
 - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne pas rouler de manière prolongée sur les premiers rapports.
 - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Utilisation de votre véhicule à l'étranger

Conformez-vous aux réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 502)



AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Au moment du démarrage du véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais moteur en marche. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
- Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
- Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
- Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
- Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.

 AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne roulez pas sur des matières inflammables et n'immobilisez pas le véhicule à proximité de celles-ci.
Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route et de l'arrêter dès que vous pouvez le faire en toute sécurité. Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 443
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse. L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 197)
- Ne pas régler l'affichage, les positions du volant, du siège, ou des rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant. Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.
- Ne pas dépasser la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse réglementaires le permettent, ne pas rouler à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus à haut indice de vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou autrui pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé ou non de pneus à haut indice de vitesse, avant de rouler à de telles vitesses.

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Toute accélération brutale, rétrogradation prématurée entraînant un important frein moteur, ou variation de régime moteur, peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

- Ne pas laisser le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage au véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant alors que le véhicule recule.
La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand vous sélectionnez N.
- Veillez à ne pas changer de position le levier sélecteur tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur. Si vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Si vous entendez un crissement ou un grincement (indicateurs de limite d'usure des plaquettes de frein)**

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- Ne pas emballer le moteur.

Si le véhicule est en prise, avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, il risque de démarrer brusquement sans que vous y attendiez, et de provoquer un accident.

- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours la pédale de frein enfoncée lorsque le moteur est en marche, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.

- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.

- Évitez d'emballer le moteur.

Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

■ **Lorsque le véhicule est en stationnement**

- Ne laissez pas de lunettes, briquets, atomiseurs ou cannettes de boissons gazeuses dans le véhicule en plein soleil.

En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:

- Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne pas laisser de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, provoquant ainsi un incendie.
- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier sélecteur sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche.
Si le véhicule est stationné avec le sélecteur de vitesses sur P mais sans le frein de stationnement serré, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque éventuellement un accident.
- Ne pas toucher les tuyaux d'échappement alors que le moteur est en marche, ou immédiatement après l'avoir arrêté.
Vous risqueriez de vous brûler.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous freinez

- Si les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.

Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.

- Si le servofrein (assistance de freinage) est inopérant, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.

Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

- Ne pas pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.

Chaque appui sur la pédale de frein épuise la réserve de dépression de l'assistance de freinage.

- Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente.

Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

**NOTE****■ Lorsque vous conduisez le véhicule**

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance moteur.

- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Serrez systématiquement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.



NOTE

■ Pour éviter les problèmes mécaniques

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
Vous risqueriez en effet de causer des dommages au moteur électrique d'assistance de direction.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

■ Si vous crevez d'un pneu pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule est bruyant ou vibre anormalement.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 473)

■ Lorsque vous approchez d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans le cas où vous conduisez sur une route inondée et que le véhicule est submergé, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier les points suivants:

- Fonctionnement des freins
- Modifications en quantité et qualité de l'huile et des liquides utilisés pour le moteur, la transmission, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (partout où cela est possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de chargement totale) —
(Poids total des occupants)

Détermination de la limite de charge à ne pas dépasser —

- (1) Repérez la mention “Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.
- (4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

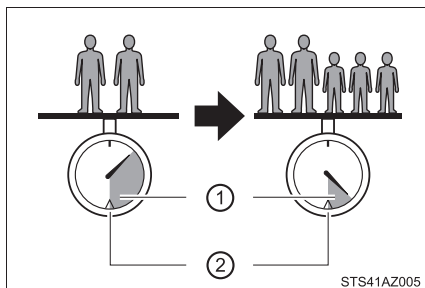
Par exemple, si la valeur “XXX” est égale à 1400 lbs. et que 5 passagers pesant chacun 150 lb prennent place à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. $(1400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lbs.})$

- (5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité disponible pour le chargement et les bagages. (→P. 184)

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule

- ① Capacité de chargement
- ② Capacité de charge totale
(charge utile du véhicule)
(→P. 500)



Lorsque 2 personnes totalisant un poids de A lb. (kg) prennent place dans votre véhicule, dont la capacité de charge totale (charge utile du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité disponible pour le chargement et les bagages est C lb. (kg), comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des passagers

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Si dans ces conditions, 3 personnes supplémentaires totalisant un poids de D lb. (kg) prennent place dans le véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire en passagers

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent le montre, si le nombre d'occupants augmente, la charge correspondant au chargement et aux bagages est réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

 AVERTISSEMENT**■ Objets à ne pas transporter dans le coffre**

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions de rangement

Respectez les précautions suivantes.

Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Disposez le chargement et les bagages dans le coffre de manière qu'il ne dépasse pas la hauteur des dossiers de siège.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans le coffre avec les sièges rabattus. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.

■ Capacité et répartition

- Ne pas dépasser les valeurs maximum de poids nominal sur essieu ou de poids nominal du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne pas répartir la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement peut dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de traction et la capacité de chargement.

◆ Capacité de charge totale (charge utile du véhicule): (→P. 500)

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

◆ Nombre de places assises: (→P. 500)

Le nombre de places assises indiqué est égal au nombre maximum d'occupants d'un poids moyen estimé de 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ Capacité de traction

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque.

◆ Capacité de chargement

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions de gonflage en fonction de la charge. (→P. 405)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez pas le véhicule.

Non seulement les pneus peuvent en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage peuvent également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Traction d'une caravane/remorque

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour utiliser un système de portage sur crochet d'attelage.



Remorquage de loisirs

Votre véhicule n'a pas été conçu pour le remorquage de loisirs (les 4 roues au sol) avec une autocaravane.



NOTE

■ Pour éviter tout dommage important à votre véhicule

Ne pas remorquer votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

Démarrage du moteur

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.
- 4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur la position "START" pour démarrer le moteur.

Changements de position du contacteur de démarrage

① "LOCK"

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. La clé ne peut être retirée que lorsque le levier sélecteur est sur P.

② "ACC"

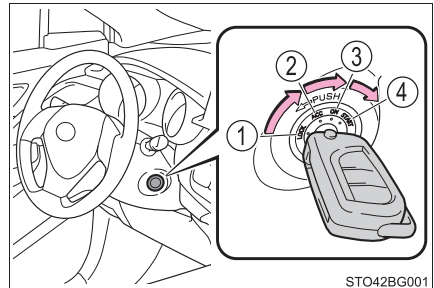
Certains équipements électriques sont utilisables, tels que la prise d'alimentation.

③ "ON"

Tous les équipements électriques sont utilisables.

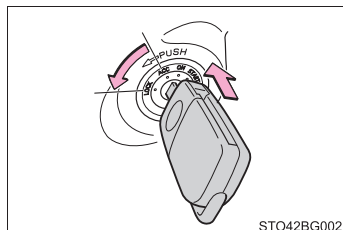
④ "START"

Pour démarrer le moteur.



■ Pour tourner la clé de “ACC” à “LOCK”

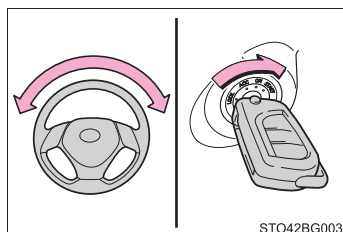
- 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P. (→P. 197)
- 2 Exercez une pression dans l'axe de la clé et tournez-la en position “LOCK”.

**■ Si le moteur ne démarre pas**

Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 87)
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à débloquer l'antivol de direction

Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage antivol peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche.

**■ Fonction de rappel de clé**

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “LOCK” ou “ACC”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous démarrez le moteur**

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.

Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident. (→P. 443)

**NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "ON" pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit en marche.

■ Lorsque vous démarrez le moteur

- Ne pas actionner le démarreur pendant plus de 30 secondes de suite. Vous risqueriez de faire surchauffer le démarreur et les câbles électriques.
- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Contacteur de démarrage (moteur) (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Effectuez les opérations suivantes tout en ayant sur vous la clé électronique pour démarrer le moteur ou changer de mode le contacteur de démarrage.

Démarrage du moteur

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.



et un message vont s'afficher à l'écran multifonctionnel.

Si cet affichage est absent, le moteur ne peut pas être démarré.

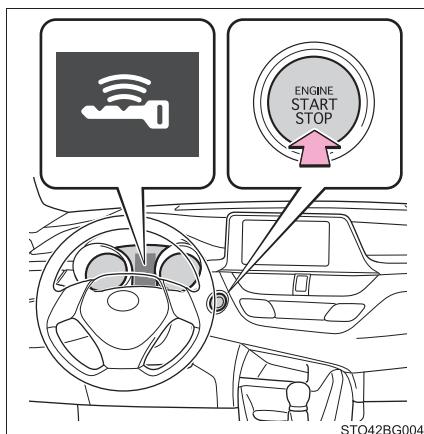
- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement.

Pour utiliser le contacteur de démarrage, un appui court et franc est suffisant. Il n'est pas nécessaire d'appuyer longuement sur ce bouton.

Le moteur est entraîné par le démarreur jusqu'à son démarrage ou pendant 30 secondes au maximum, selon le cas.

Continuez à appuyer sur la pédale de frein jusqu'au démarrage complet du moteur.

Le démarrage du moteur est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage.



Arrêt du moteur

- 1 Arrêtez le véhicule.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P. 205), et mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- 3 Appuyez sur le contacteur de démarrage.
- 4 Relâchez la pédale de frein et vérifiez que “Accessoire” est éteint à l'écran multifonctionnel.

Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Pour changer de mode, appuyez sur le contacteur de démarrage avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)

① Arrêt*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

L'écran multifonctionnel n'est pas affiché.

② Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

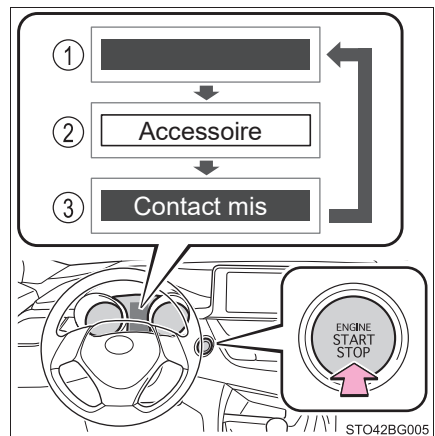
“Accessoire” va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

③ Mode DÉMARRAGE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

“Contact mis” va s'afficher à l'écran multifonctionnel.

*: Si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P lorsque vous arrêtez le moteur, le contacteur de démarrage passe en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt.



Lorsque vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P

Si vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses n'est pas sur P, le contacteur de démarrage n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSOIRES. Procédez comme suit pour placer le bouton sur arrêt:

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- 3 Vérifiez que "Accessoire" et "Coupez le moteur." sont affichés à l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le contacteur de démarrage.
- 4 Vérifiez que "Accessoire" et "Coupez le moteur." sont éteints à l'écran multifonctionnel.

■ Fonction d'arrêt automatique du moteur

- Le véhicule est équipé d'une fonction qui arrête automatiquement le moteur lorsqu'il est laissé en marche avec le sélecteur de vitesses sur P pendant une durée prolongée.
- Le moteur s'arrête automatiquement après un délai de 1 heure environ s'il est laissé en marche alors que le sélecteur de vitesses est sur P.
- La temporisation d'arrêt automatique du moteur repart de zéro si vous appuyez sur la pédale de frein ou si vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P.
- Dès lors que le véhicule est en stationnement, si vous verrouillez la porte depuis l'intérieur avec le bouton de verrouillage centralisé des portes (→P. 128) ou depuis l'extérieur avec la clé conventionnelle (→P. 486), la fonction d'arrêt automatique du moteur est désactivée. La temporisation d'arrêt automatique du moteur est réactivée si vous ouvrez la porte du conducteur.

■ Coupure automatique du contact

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES pendant plus de 20 minutes ou en mode DÉMARRAGE (le moteur est arrêté) pendant plus d'une heure alors que le sélecteur de vitesses est sur P, le contacteur de démarrage est automatiquement mis sur arrêt.

Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d'éviter la décharge de la batterie. Ne pas laisser le véhicule avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps lorsque le moteur est arrêté.

■ Pile de la clé électronique usée

→P. 120

■ Conditions pouvant nuire au fonctionnement

→P. 142

■ Remarques relatives à l'accès mains libres

→P. 143

■ Si le moteur ne démarre pas

- Le système d'antidémarrage n'a peut être pas été désactivé. (→P. 87)
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Vérifiez que le sélecteur de vitesses est bien sur P. Il n'est pas possible de démarrer le moteur si le sélecteur de vitesses n'est pas sur P.

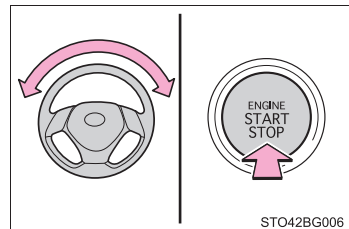
■ Antivol de direction

Après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur arrêt, et ouvert et fermé les portes, le volant de direction est bloqué par l'antivol de direction. Appuyez à nouveau sur le contacteur de démarrage pour débloquent l'antivol de direction.

■ Lorsque vous n'arrivez pas à débloquent l'antivol de direction

Le message "Appuyez sur le bouton Engine en tournant le volant de direction vers la gauche ou la droite" est affiché à l'écran multifonctionnel.

Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P. Appuyez sur le contacteur de démarrage tout en tournant le volant de direction à gauche et à droite.



■ Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction

Pour éviter une surchauffe du moteur de l'antivol de direction, son fonctionnement peut-être suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du moteur du véhicule dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le moteur du véhicule. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur d'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ Lorsque le message "Système Smart Key défectueux Lire manuel propriétaire" est affiché à l'écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si la pile de la clé électronique est usée

→P. 416

■ Utilisation du contacteur de démarrage

- Si vous n'appuyez pas sur le contacteur de démarrage brièvement et franchement, il peut ne pas changer de mode ou le moteur peut ne pas démarrer.
- Si vous essayez de redémarrer le moteur tout de suite après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, il peut arriver dans certains cas que le moteur ne démarre pas. Après avoir mis le contacteur de démarrage sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le moteur.

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par personnalisation

→P. 486



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous démarrez le moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.

Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

■ Précautions à prendre pendant la conduite

Si le moteur tombe en panne alors que le véhicule roule, ne pas ouvrir ou verrouiller les portes jusqu'à ce que vous puissiez arrêter le véhicule en lieu sûr. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait aboutir à un accident grave, voire mortel.

 AVERTISSEMENT**■ Arrêt du moteur en cas d'urgence**

- Si vous avez besoin d'arrêter le moteur en urgence pendant la marche du véhicule, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement au moins 3 fois de suite. (→P. 443)
Toutefois, ne pas toucher le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, sauf en cas d'urgence. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route et de l'arrêter dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
- Si vous appuyez sur le contacteur de démarrage pendant la marche du véhicule, un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel et un signal sonore se déclenche.
- Pour redémarrer le moteur après l'avoir arrêté pendant la marche du véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur N et appuyez sur le contacteur de démarrage.

■ Lorsque vous stationnez

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore.

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et d'entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche. Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige.
Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

- Ne pas laisser le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit en marche.
- Si le message “Accessoire” ou “Contact mis” est affiché à l’écran multifonctionnel, le contacteur de démarrage n’est pas sur arrêt. Lorsque vous quittez le véhicule, vérifiez systématiquement que le contacteur de démarrage est sur arrêt.
- Ne pas arrêter le moteur alors que le sélecteur de vitesses n’est pas sur P. Si vous arrêtez le moteur alors que le sélecteur de vitesses est sur une autre position, le contacteur de démarrage ne se met pas sur arrêt, mais en mode ACCESSOIRES. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES, la batterie risque de se décharger.

■ Lorsque vous démarrez le moteur

- Ne pas emballer le moteur lorsqu’il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Symptômes indiquant une défaillance dans le contacteur de démarrage

Si le fonctionnement du contacteur de démarrage semble quelque peu inhabituel, si par exemple il accroche légèrement, c’est peut-être le signe d’une défaillance. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

-  Manœuvrez le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage au pommeau de sélecteur.
-  Manœuvrez normalement le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet et à appuyer sur la pédale de frein lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.
- *: Pour pouvoir mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, vous devez appuyer sur la pédale de frein avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage du sélecteur. Si vous appuyez en premier sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, la protection de sélection n'est pas libérée.

Usage des positions de sélection

Position de sélection	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale ^{*1}
M	Conduite en mode sport à 7 rapports séquentiels ^{*2} (→P. 199)

^{*1}: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le sélecteur de vitesses sur D en conduite normale.

^{*2}: Le passage en position M et la sélection des rapports par manœuvre directe du sélecteur de vitesses permet de bénéficier du frein moteur qui convient.

Choix du mode de conduite

→P. 295

Sélection des rapports de démultiplication en mode M

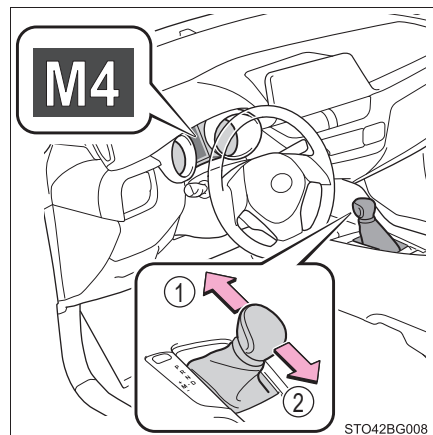
Pour passer en mode sport à 7 rapports séquentiels, mettez le sélecteur de vitesses sur M. Vous pouvez alors sélectionner les rapports en agissant sur le sélecteur de vitesses, ce qui vous permet de conduire sur le rapport de votre choix.

① Sélection du rapport supérieur

② Sélection du rapport inférieur

Le rapport change à chaque action sur le sélecteur de vitesses.

Le rapport sélectionné, entre M1 et M7, est affiché au combiné d'instruments.



Toutefois, même en position M, la sélection des rapports reste automatique si le régime du moteur est trop haut ou trop bas.

■ Fonctions liées aux rapports

- Vous avez le choix entre 7 niveaux de frein moteur.
- Un rapport inférieur permet d'obtenir plus de frein moteur qu'un rapport supérieur, au prix d'une élévation du régime moteur.

■ Si le témoin de mode sport à 7 rapports séquentiels ne s'allume pas après que vous ayez mis le sélecteur de vitesses sur M

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement du système de transmission à variation continue. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le sélecteur de vitesses était sur D.)

■ Lorsque le véhicule vient à l'arrêt avec le sélecteur de vitesses sur M

- La transmission rétrograde automatiquement en M1 dès que le véhicule est à l'arrêt.
- Après un arrêt, le véhicule repart en M1.
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, la transmission est en M1.

■ Lorsque vous roulez avec le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses activé

Même si vous agissez comme indiqué ci-dessous dans l'intention d'augmenter le frein moteur disponible, vous n'obtiendrez pas le résultat escompté car cela ne désactive pas le régulateur de vitesse.

- Lorsque vous passez en mode sport alors que vous roulez en position D. (→P. 295)

■ Signal sonore d'alerte de restriction à la rétrogradation

Afin de garantir la sécurité et les performances dynamiques, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, il peut arriver qu'il ne soit pas possible de rétrograder même lorsque vous agissez sur le sélecteur de vitesses. (Vous en êtes averti par un double signal sonore.)

■ Restriction au démarrage violent (sécurité de mise en mouvement)

→P. 173

■ Système de commande de verrouillage de sélecteur

Le système de commande de verrouillage de sélecteur est un système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses au démarrage.

Pour que le sélecteur de vitesses puisse quitter la position P, il faut que le contacteur de démarrage soit sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") et que vous appuyiez sur la pédale de frein.

■ Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P

En premier lieu, vérifiez si vous appuyez sur la pédale de frein.

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein et sur le bouton du pommeau de sélecteur, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

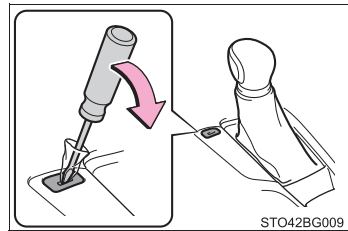
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

Déverrouillage du système de commande de verrouillage de sélecteur:

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou sur arrêt (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
- 3 Appuyez sur la pédale de frein.

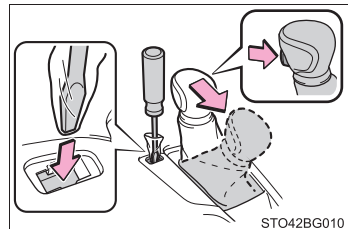
- 4 Retirez le cache.

Retirez le cache à l'aide d'un tournevis plat. Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



- 5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses tout en appuyant en même temps sur le bouton du pommeau de sélecteur.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.



■ Mode G AI-SHIFT

Le mode G AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté à une conduite sportive, en fonction des actions du conducteur et des conditions d'utilisation du véhicule. Le mode G AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le sélecteur de vitesses est sur D et que vous avez choisi le mode sport comme mode de conduite. (Cette fonction est désactivée dès lors que vous sélectionnez le mode normal ou mettez le sélecteur de vitesses sur M.)

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous roulez sur chaussée glissante**

Soyez prudent lorsque vous rétrogradez ou accélérez franchement, car le risque existe que le véhicule se mette de travers ou dérape.

■ Pour éviter tout accident lorsque vous déverrouillez le système de commande de verrouillage de sélecteur

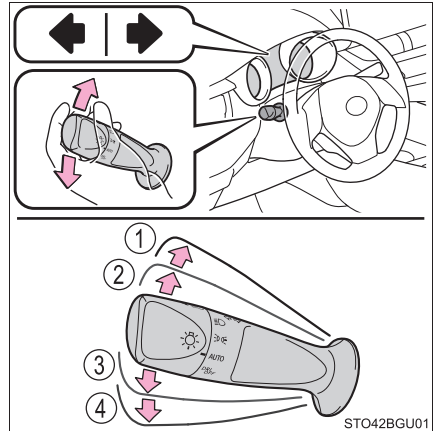
Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, veillez à serrer le frein de stationnement et à appuyer sur la pédale de frein.

Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein au moment où vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur et mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le risque existe que le véhicule se mette brutalement en mouvement et provoque éventuellement un accident grave, voire mortel.

Commodo de clignotants

Instructions d'utilisation

- ① Clignotant droit
- ② Changement de voie de circulation, à droite (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)
Le clignotant droit clignote à 3 reprises.
- ③ Changement de voie de circulation, à gauche (poussez le commodo à mi-course et relâchez-le)
Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.
- ④ Clignotant gauche



■ Conditions de fonctionnement des clignotants

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Le contacteur de démarrage est en mode DÉMARRAGE.

■ Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude

Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

■ Si les clignotants s'arrêtent avant d'avoir changé de voie

Actionnez à nouveau le commodo.

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le nombre de clignotements des clignotants pendant un changement de voie de circulation. (Fonctions personnalisables: →P. 531)

Frein de stationnement

Vous avez le choix entre les modes suivants.

Mode automatique

Le frein de stationnement est automatiquement serré ou desserré selon les manœuvres du sélecteur de vitesses.

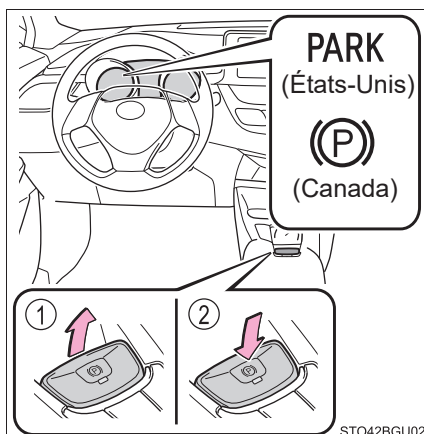
Même en mode automatique, il reste possible de serrer et desserrer le frein de stationnement manuellement. (→P. 205)

- ① Activation du mode automatique (alors que le véhicule est à l'arrêt, tirez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce que le message "Fonction d'interverrouillage du levier sélecteur de l'EPB est activée" s'affiche à l'écran multifonctionnel)

- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le frein de stationnement se desserre, et le témoin indicateur au combiné d'instruments s'éteint, ainsi que le témoin au bouton.
- Lorsque vous mettez le sélecteur de vitesses sur P, le frein de stationnement se serre, et le témoin indicateur au combiné d'instruments s'allume, ainsi que le témoin au bouton.

Appuyez sur la pédale de frein chaque fois que vous devez manœuvrer le sélecteur de vitesses.

- ② Désactivation du mode automatique (alors que le véhicule est à l'arrêt, appuyez longuement sur le bouton de frein de stationnement jusqu'à ce que le message "Fonction d'interverrouillage du levier sélecteur de l'EPB est désactivée" s'affiche à l'écran multifonctionnel)



Mode manuel

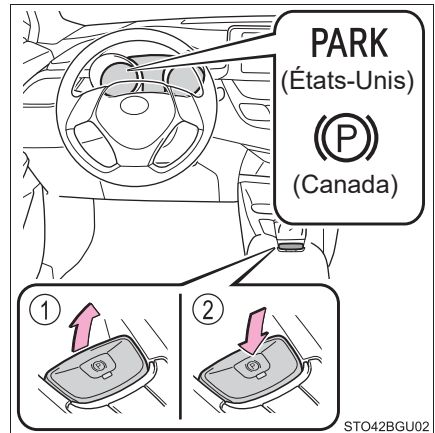
Vous pouvez serrer et desserrer manuellement le frein de stationnement.

- ① Tirez sur le bouton de frein de stationnement pour serrer ce dernier

Le témoin indicateur de frein de stationnement s'allume au combiné d'instrument, ainsi que le témoin au bouton.

Tirez longuement sur le bouton du frein de stationnement si survient une urgence où il est nécessaire de serrer le frein de stationnement pendant la marche du véhicule.

- ② Appuyez sur le bouton de frein de stationnement pour desserrer ce dernier



Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, agissez sur le bouton du frein de stationnement.

Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint au combiné d'instruments, ainsi que le témoin au bouton.

Si le témoin indicateur de frein de stationnement clignote au combiné d'instruments et au bouton, agissez une nouvelle fois sur le bouton. (→P. 458)

■ Utilisation du frein de stationnement

- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), il n'est pas possible de desserrer le frein de stationnement en agissant sur le bouton correspondant.
- Lorsque le contacteur de démarrage n'est pas sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), le mode automatique (serrage et desserrage automatiques du frein) n'est pas disponible.

■ Fonction de desserrage automatique

Le frein de stationnement se desserre automatiquement lorsque vous appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur est fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur est attachée.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant ou arrière.
- Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ou le témoin d'alerte de système de freinage n'est pas allumé.

Si la fonction de desserrage automatique est inopérante, desserrez manuellement le frein de stationnement.

■ Si le message "EPB fréquemment utilisé. Attendez une minute." est affiché à l'écran multifonctionnel

Si vous serrez/desserrez le frein de stationnement plusieurs fois de suite sur une courte période temps, il peut arriver que le système en limite le nombre de manœuvres pour éviter la surchauffe. Si cela se produit, abstenez-vous d'utiliser le frein de stationnement. Le fonctionnement normal du système se rétablit après 1 minute environ.

■ Si le message "L'activation de l'EPB a été interrompue." ou "EPB indisponible" est affiché à l'écran multifonctionnel

Agissez sur le bouton de frein de stationnement. Si le message ne disparaît pas après plusieurs actions sur le bouton, le système est peut-être défectueux. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Bruit de manœuvre du frein de stationnement

La manœuvre du frein de stationnement se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Témoin indicateur de frein de stationnement au combiné d'instruments et témoin au bouton**

- Selon la position/le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage, le témoin indicateur de frein de stationnement au combiné d'instruments et le témoin au bouton s'allument et restent allumés comme décrit ci-dessous:

▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

En position "ON": Allumé jusqu'au complet desserrage du frein de stationnement.

Hors position "ON": Reste allumé environ 15 secondes.

▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Mode DÉMARRAGE: Allumé jusqu'au complet desserrage du frein de stationnement.

Hors mode DÉMARRAGE: Reste allumé environ 15 secondes.

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le frein de stationnement est serré, le témoin indicateur du frein de stationnement au combiné d'instruments et le témoin au bouton restent allumés pendant 15 secondes environ. Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Changement de mode**

Lorsque vous activez/désactivez le mode automatique, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore.

■ **Stationnement du véhicule**

→P. 171

■ **Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré**

Un signal sonore se déclenche si vous roulez avec le véhicule avec le frein de stationnement serré. Le message "EPB actionné." est affiché à l'écran multifonctionnel.

■ **Signaux sonores et messages d'alerte**

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ **Si le témoin d'alerte de système de freinage s'allume**

→P. 457

■ **Utilisation en période hivernale**

→P. 324

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Ne pas laisser un enfant seul à bord du véhicule. Le frein de stationnement pourrait être desserré involontairement et le danger existe que le véhicule se mette à rouler et provoque un accident grave, voire mortel.

■ Bouton de frein de stationnement

Ne pas disposer un objet quel qu'il soit à proximité du bouton de frein de stationnement. Le risque existe que l'objet vienne appuyer sur le bouton et entraîne une manœuvre intempestive du frein de stationnement.

**NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Avant de quitter le véhicule, mettez le sélecteur de vitesses sur P, serrez le frein de stationnement et assurez-vous que le véhicule est totalement immobilisé.

■ Lorsque le système est défaillant

Arrêtez le véhicule en lieu sûr et vérifiez les messages d'alerte.

■ Lorsque le frein de stationnement reste serré suite à une défaillance

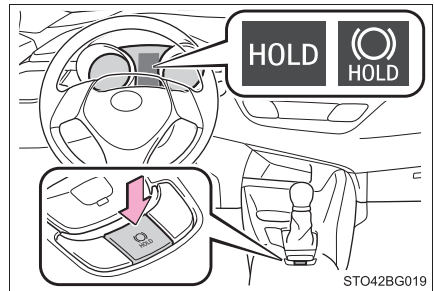
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Maintien du freinage

Le système de maintien du freinage garde les freins serrés lorsque le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant ou sur N avec le système actif et après que vous ayez appuyé sur la pédale de frein pour arrêter le véhicule. Le système desserre les freins lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur avec le sélecteur de vitesses sur la position de marche avant, pour permettre une mise en mouvement en douceur du véhicule.

Activation du système de maintien du freinage

Le témoin de veille de maintien du freinage (vert) s'allume. Pendant que le système maintient les freins serrés, le témoin de maintien actif du freinage (jaune) est allumé.



■ Conditions de fonctionnement du système de maintien du freinage

Le système de maintien du freinage est inopérant dans les conditions suivantes:

- La porte conducteur n'est pas fermée.
- Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.

Si l'une des situations précédemment indiquées est détectée alors que le système de maintien du freinage est actif, celui-ci se désactive et le témoin indicateur de veille de maintien du freinage s'éteint. Par ailleurs, si l'une de ces situations est détectée alors que le système tient les freins, un signal sonore se déclenche et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. Le frein de stationnement est alors automatiquement serré.

■ Fonction de maintien du freinage

- Si la pédale de frein est laissée au repos pendant 3 minutes environ après que le système ait commencé à maintenir le freinage, le frein de stationnement est automatiquement serré. Dans ce cas, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- Pour désactiver le système alors qu'il maintient le freinage, appuyez franchement sur la pédale de frein et appuyez une nouvelle fois sur le bouton.
- Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule lorsqu'il est dans une côte abrupte. Dans ce cas, il peut être nécessaire pour le conducteur de freiner lui-même. Le conducteur est informé de cette situation par un signal sonore d'alerte et une indication à l'écran multifonctionnel. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ Lorsque le frein de stationnement est serré automatiquement alors que le système maintient le freinage

Effectuez l'une ou l'autre des actions suivantes pour desserrer le frein de stationnement.

- Appuyez sur la pédale d'accélérateur. (Le frein de stationnement ne se desserre pas automatiquement si la ceinture de sécurité n'est pas attachée.)
- Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, agissez sur le bouton du frein de stationnement.

Vérifiez que le témoin indicateur de frein de stationnement s'éteint. (→P. 204)

■ Lorsqu'une inspection est nécessaire par votre concessionnaire Toyota

Lorsque le témoin de veille de maintien du freinage (vert) ne s'allume pas alors que vous avez appuyé sur le bouton de maintien du freinage et que les conditions d'action du système de maintien du freinage sont réunies, le système est peut-être défaillant. Faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si le message "Anomalie de maintien du frein" s'affiche à l'écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Signaux sonores et messages d'alerte

Le système utilise des signaux sonores et messages d'alerte pour signaler la défaillance d'un système ou pour avertir le conducteur de la nécessité d'être attentif. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions.

■ Si le témoin de maintien actif du freinage clignote

→P. 457

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le véhicule est dans une côte abrupte**

Soyez prudent lorsque vous utilisez le système de maintien du freinage dans une côte abrupte. Il peut arriver que la fonction de maintien du freinage n'arrive pas à tenir le véhicule dans une telle situation.

■ Lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante

Le système est incapable d'arrêter le véhicule dès lors que le potentiel d'adhérence des pneus est dépassé. Ne pas utiliser le système lorsque vous êtes à l'arrêt sur une route glissante.

**NOTE****■ Lorsque vous stationnez le véhicule**

Le système de maintien du freinage n'est pas conçu pour être utilisé lorsque vous stationnez le véhicule pour une longue durée. Si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt alors que le système assure le maintien du freinage, les freins risquent de se desserrer, avec pour conséquence une mise en mouvement du véhicule. Lorsque vous devez agir sur le contacteur de démarrage, appuyez sur la pédale de frein, mettez le sélecteur de vitesses sur P et serrez le frein de stationnement.

Sélecteur d'éclairage

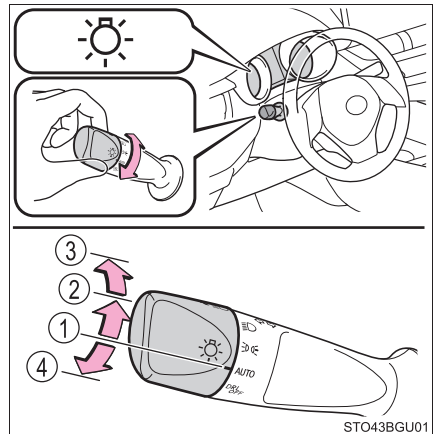
Il est possible d'activer les projecteurs manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

Agissez sur le sélecteur  pour allumer les feux comme suit:

► Pour les États-Unis

- ① **AUTO** Les projecteurs, les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les éclairages de jour (→P. 215) et ainsi de suite s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le contacteur de démarrage est sur "ON" [véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"] ou en mode DÉMARRAGE [véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"])

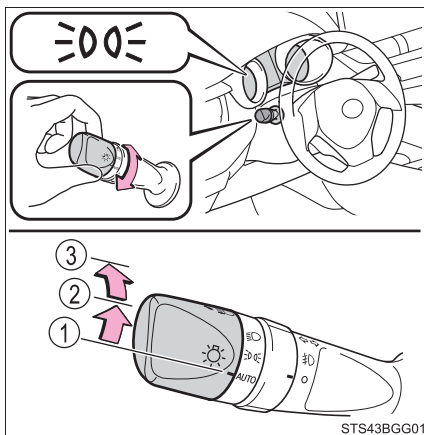


STO43BGU01

- ②  Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages du tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 215) s'allument.
- ③  Les projecteurs et tous les feux indiqués ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.
- ④  Les éclairages de jour s'éteignent.

► Pour le Canada

- ① **AUTO** Les projecteurs, les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les éclairages de jour (→P. 215) et ainsi de suite s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le contacteur de démarrage est sur "ON" [véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"] ou en mode DÉMARRAGE [véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"])
- ②  Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages du tableau de bord et les éclairages de jour (→P. 215) s'allument.
- ③  Les projecteurs et tous les feux indiqués ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

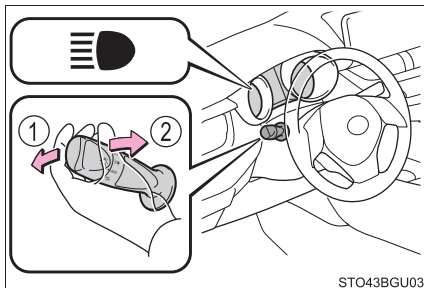


Allumage des feux de route

- ① Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

- ② Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.



Vous pouvez faire des appels de phares que les projecteurs soient allumés ou éteints.

AFS (Système de phares directionnels automatiques) (sur modèles équipés)

Le système de phares directionnels automatiques AFS (Adaptive Front-lighting System) améliore considérablement la visibilité aux intersections et dans les virages, en corrigeant automatiquement la direction dans laquelle éclairent les projecteurs, en fonction de la vitesse du véhicule et de l'angle de braquage des roues tel qu'il est déterminé par votre action sur le volant de direction.

Le système AFS est fonctionnel aux vitesses supérieures à 6 mph (10 km/h).

■ Système d'éclairage de jour

- Les éclairages de jour utilisent les mêmes optiques que les feux de stationnement, mais diffusent une lumière plus vive que ces derniers. (Sur certains modèles: utilisent les mêmes optiques que les projecteurs principaux mais diffusent une lumière moins vive que ces derniers.)
- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)

- Le moteur est en marche
- Le frein de stationnement est desserré
- Le sélecteur d'éclairage est sur  ou "AUTO"*

*: Lorsque la lumière ambiante est vive

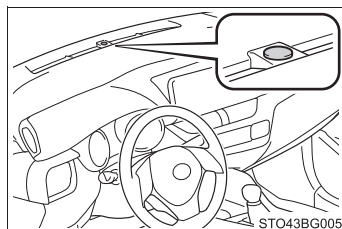
Les éclairages de jour ne s'éteignent pas même si vous serrez à nouveau le frein de stationnement.

- Pour les États-Unis: Il est possible de désactiver le système d'éclairage de jour avec le sélecteur.
- Comparé aux projecteurs allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité, et donc peut contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de luminosité

Il se peut que le capteur ne fonctionne pas correctement si l'on place un objet sur celui-ci ou si un objet fixé au pare-brise le bloque.

Dans ce cas, la gêne relative à la détection de la lumière ambiante par le capteur peut nuire au fonctionnement du système de phares automatique.



STO43BG005

■ Système d'extinction automatique de l'éclairage

- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après que vous ayez mis le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK" et que vous ayez ouvert puis fermé une porte. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton  de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si vous mettez le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "LOCK" et ouvrez la porte conducteur.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage sur "ON", ou bien ramenez une fois le sélecteur d'éclairage sur **AUTO** avant de le remettre sur  ou .

Si l'une des portes reste ouverte, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

- ▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
- Lorsque les phares s'allument: Les projecteurs et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après l'ouverture et la fermeture d'une porte si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur le bouton  de la clé après avoir verrouillé toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière s'allument: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt alors que la porte conducteur est ouverte.

Pour rallumer les feux, mettez le contacteur de démarrage en mode DÉMARRAGE, ou bien ramenez une fois le sélecteur d'éclairage sur **AUTO** avant de le remettre sur  ou .

Si l'une des portes reste ouverte, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Un signal sonore se déclenche lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK" alors que la porte conducteur est ouverte et les feux sont allumés.

- ▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Un signal sonore se déclenche et un message s'affiche lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur est ouverte et les feux sont allumés.

■ **Système de correction automatique d'assiette des projecteurs (véhicules équipés du système de phares directionnels automatiques)**

L'assiette des projecteurs est réglée automatiquement en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule, afin de garantir que les autres usagers de la route ne soient pas gênés par le faisceau des projecteurs.

■ **Fonction d'économie de la batterie**

Dans les conditions suivantes, les projecteurs et tous les autres éclairages s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes, afin d'éviter que la batterie du véhicule ne se décharge:

- Les projecteurs et/ou les feux arrière sont allumés.
- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Vous mettez le contacteur de démarrage sur "ACC" ou sur arrêt.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Vous mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt.
- Le sélecteur d'éclairage est sur  ou AUTO .

Cette fonction est annulée dans n'importe laquelle des situations suivantes:

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Vous mettez le contacteur de démarrage en mode DÉMARRAGE.
- Lorsque vous agissez sur le sélecteur d'éclairage.
- Lorsque vous ouvrez ou fermez la porte.

■ **Si le message "Système de phares défectueux Consultez votre concessionnaire." est affiché à l'écran multifonctionnel**

Le système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **Personnalisation**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sensibilité du capteur d'éclairage).

(Fonctions personnalisables: →P. 532)



NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Feux de route automatiques

Le système de feux de route automatiques utilise la caméra frontale embarquée pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des feux des véhicules devant le vôtre etc., pour allumer ou éteindre automatiquement les feux de route selon les besoins.



AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de feux de route automatiques

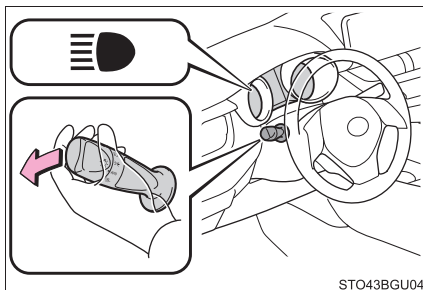
N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'allumer ou d'éteindre manuellement les feux de route s'il le faut.

■ Pour éviter tout fonctionnement incorrect du système de feux de route automatiques

Ne surchargez pas le véhicule.

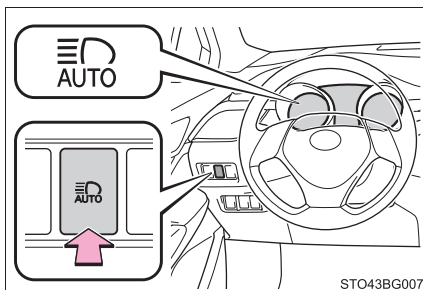
Activation du système de feux de route automatiques

- 1 Poussez le commodo vers l'avant avec le sélecteur d'éclairage sur  ou **AUTO**.



- 2 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'allume lorsque les phares sont allumés, pour indiquer que le système est actif.

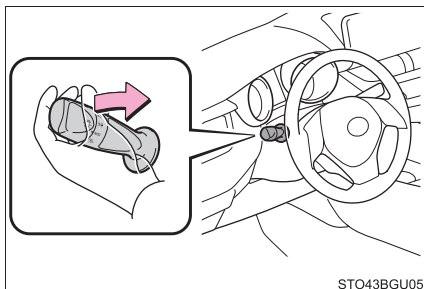


Activation ou désactivation manuelle des feux de route**■ Sélection des feux de croisement**

Tirez le commodo en position initiale.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint.

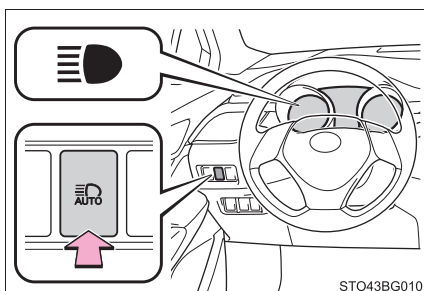
Poussez le commodo vers l'avant pour réactiver le système des feux de route automatiques.

**■ Sélection des feux de route**

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



■ Conditions d'activation ou désactivation automatique des feux de route

- Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement (après environ 1 seconde):
 - Le véhicule roule à plus de 21 mph (34 km/h) environ.
 - La zone avant du véhicule est dans l'obscurité.
 - Il n'y a aucun véhicule devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
 - Il y a peu d'éclairages publics sur la route.
- Si l'une quelconque des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:
 - Le véhicule ralentit à moins de 17 mph (27 km/h) environ.
 - La zone avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
 - Il y a des véhicules devant le vôtre dont les projecteurs ou les feux arrière sont allumés.
 - Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

■ Informations utiles sur la détection par la caméra frontale

- Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsqu'un véhicule surgit soudainement d'un virage en sens inverse
 - Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
 - Lorsque les véhicules devant le vôtre sont masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
 - Lorsque les véhicules devant le vôtre surgissent d'une voie éloignée, sur route de grande largeur
 - Lorsque les véhicules devant le vôtre sont dépourvus de feux
- Il peut arriver que les feux de route s'éteignent si un véhicule est détecté devant le vôtre avec les antibrouillards allumés mais les projecteurs éteints.
- Il peut arriver que les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux rouges, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses fassent que les projecteurs passent des feux de route aux feux de croisement, ou restent allumés en feux de croisement.
- Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
 - L'intensité lumineuse des projecteurs, antibrouillards et feux arrière des véhicules devant le vôtre
 - Le mouvement et la direction suivie par les véhicules devant le vôtre
 - Lorsqu'un véhicule devant le vôtre n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
 - Lorsqu'un véhicule devant le vôtre est un deux-roues
 - L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et le chargement en bagages

- Les feux de route peuvent s'allumer ou s'éteindre sans que le conducteur ne s'y attende.
- Il peut arriver que les vélos et véhicules similaires ne soient pas détectés.
- Dans les situations décrites ci-après, il peut arriver que le système n'arrive pas à détecter avec précision le niveau de luminosité ambiante. Cela peut avoir pour conséquence que les projecteurs restent allumés en feux de croisement, ou au contraire passent en feux de route et gênent les piétons, les véhicules devant le vôtre, ou d'autres tiers. Dans ces cas, alternez manuellement entre feux de croisement et feux de route.
 - Intempéries (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
 - Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
 - Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état.
 - La caméra frontale est déformée ou sale.
 - La température de la caméra frontale est extrêmement élevée.
 - Le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, feux arrière ou antibrouillard.
 - Les projecteurs des véhicules en avant du vôtre sont au choix éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
 - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière.
 - Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.).
 - Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
 - Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple.
 - L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple.
 - Les phares du véhicule sont endommagés ou sales.
 - Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
 - Alternance entre les feux de route et les feux de croisement de manière anormalement répétée.
 - Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres usagers de la route ou aux piétons, ou de les gêner.

■ Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur

Il est possible d'abaisser temporairement la sensibilité du capteur.

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, lorsque les conditions suivantes sont remplies.
 - Le sélecteur d'éclairage est sur  ou **AUTO**.
 - Le sélecteur d'éclairage est en position feux de route.
 - Le bouton des feux de route automatiques est sur marche.
- 2 Mettez le contacteur de démarrage en mode MARCHE.
- 3 Dans un délai de 30 secondes après 2, répétez rapidement 10 fois la manœuvre consistant à tirer à vous le sélecteur d'éclairage à sa position initiale puis à le pousser en position feux de route, puis laissez le sélecteur en position feux de route.
- 4 Si vous modifiez la sensibilité, le témoin des feux de route automatiques s'allume et s'éteint 3 fois.

Il peut arriver que les feux de route automatiques (projecteurs) s'allument même si le véhicule est à l'arrêt.

■ Si le message **“Système de phares défectueux Consultez votre concessionnaire.”** est affiché à l'écran multifonctionnel

Le système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Sélecteur d'antibrouillards*

Les projecteurs antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

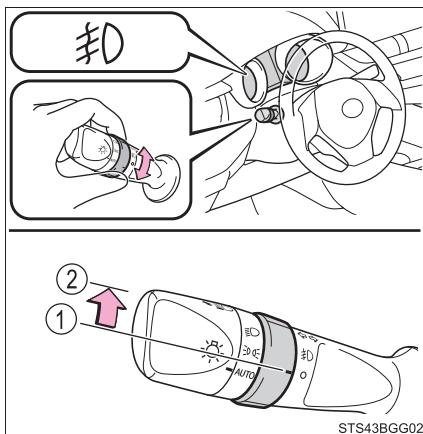
Instructions d'utilisation

① OFF *1 ou ○ *2
Extinction des projecteurs antibrouillard

② 
Allumage des projecteurs antibrouillard

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada



■ Conditions d'utilisation des antibrouillards

Les projecteurs sont allumés.

*: Sur modèles équipés

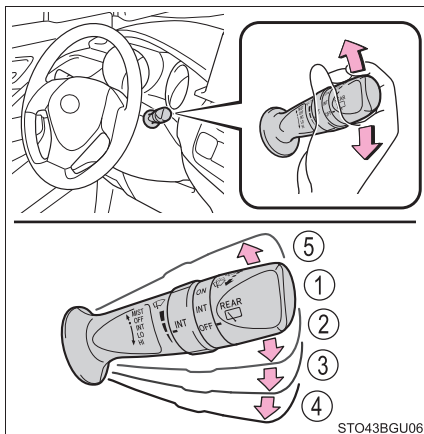
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Agissez sur le commodo  pour utiliser les essuie-glaces ou le lave-glace comme suit:

Lorsque le sélecteur est en position de balayage intermittent des essuie-glaces, la fréquence de balayage est réglable également.

- ① OFF *1 ou  *2
Arrêt
- ② INT *1 ou  *2
Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- ③ LO *1 ou  *2
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise
- ④ HI *1 ou  *2
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise
- ⑤ MIST *1 ou  *2
Balayage impulsif



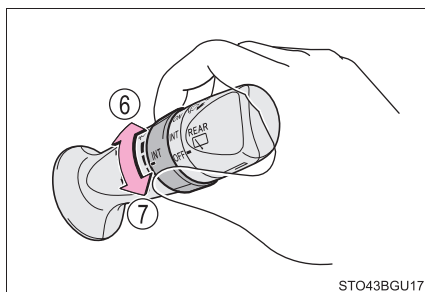
STO43BGU06

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

La fréquence de balayage des essuie-glaces est réglable quand le mode intermittent est sélectionné.

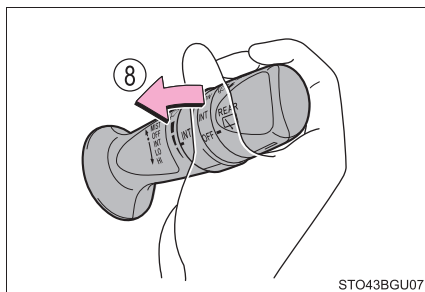
- ⑥ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- ⑦ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



- ⑧  Lave-glace avec balayage automatique

Tirez sur le commodo pour utiliser les essuie-glaces et le lave-glace.

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient automatiquement le pare-brise à deux ou trois reprises.



■ Conditions de fonctionnement des essuie-glaces et du lave-glace de pare-brise

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est en mode DÉMARRAGE.

■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions concernant l'utilisation du liquide de lave-glace**

Par temps froid, ne pas utiliser le liquide de lave-glace tant que le pare-brise ne s'est pas réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et nuire à la visibilité. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

**NOTE****■ Lorsque le pare-brise est sec**

Ne pas utiliser les essuie-glaces, qui risqueraient alors de rayer le pare-brise.

■ Lorsque la buse ne pulvérise pas de liquide de lave-glace

Vous risquez d'endommager la pompe du liquide du lave-glace si vous tirez trop longtemps à vous le commodé.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Instructions d'utilisation

Agissez sur le commodo  pour utiliser l'essuie-glace arrière comme suit:

- ① OFF *1 ou  *2

Arrêt

- ② INT *1 ou  *2

Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière

- ③ ON *1 ou  *2

Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière

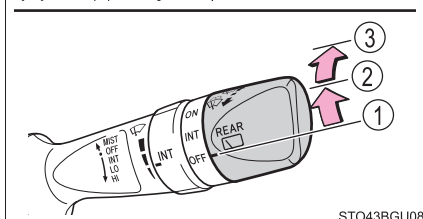
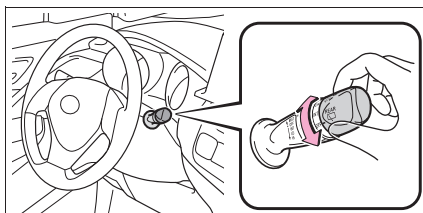
*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada

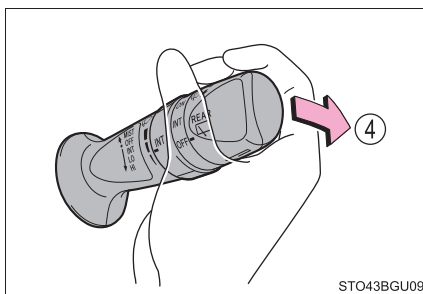
- ④  Lave-glace avec balayage automatique

Poussez sur le commodo pour utiliser l'essuie-glace et le lave-glace.

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, l'essuie-glace balaie à 2 ou 3 reprises.



STO43BGU08



STO43BGU09

■ Conditions de fonctionnement de l'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le contacteur de démarrage est en mode DÉMARRAGE.

■ En cas de panne du lave-glace de pare-brise

Vérifiez que la buse de lave-glace n'est pas bouchée s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

**NOTE****■ Lorsque la lunette arrière est sèche**

Ne pas utiliser l'essuie-glace, sous peine de causer des dommages à la lunette arrière.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne pas manœuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant:

Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
Mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK" et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P. 508

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume

Il peut arriver que le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume à tort si vous ravitaillez en carburant de manière répétée alors que le réservoir est presque plein.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être sorti du véhicule et avant d'ouvrir le panneau de réservoir, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.
Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d'inhalation.
- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule.
Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne pas remonter dans le véhicule ni toucher quiconque ou quoi que ce soit pouvant être chargé en électricité statique.
Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Lorsque vous ravitaillez en carburant

Respectez les précautions suivantes pour éviter que du carburant ne déborde du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir dès le premier déclenchement automatique du pistolet.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant jusqu'à ras-bord.



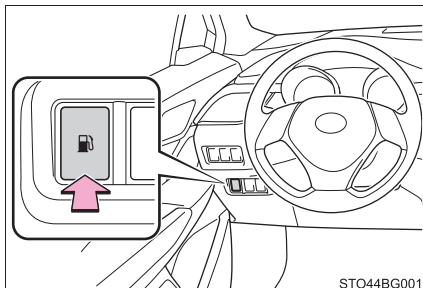
NOTE

■ Ravitaillement en carburant

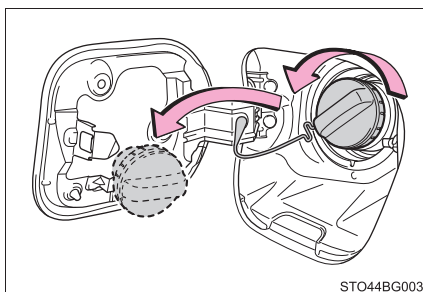
Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. En effet, le véhicule peut dans ce cas subir une détérioration telle que le système antipollution ne fonctionnerait plus normalement, en plus des dommages causés au circuit d'alimentation ou à la peinture de la carrosserie.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

- 1 Appuyez sur le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

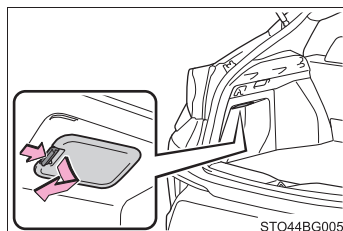


- 2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir, puis accrochez-le au dos de la trappe à carburant.

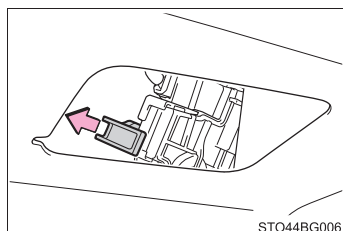


■ Lorsque vous n'arrivez pas à ouvrir la trappe à carburant

- 1 Ouvrez le hayon et retirez le cache sous l'éclairage du coffre à bagages.

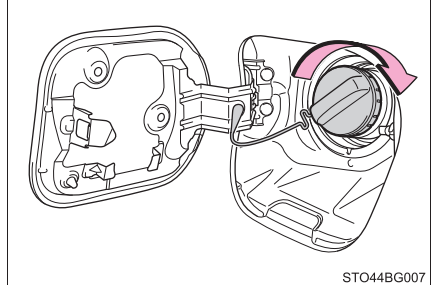


- 2 Tirez vers l'arrière sur le levier et vérifiez que la trappe à carburant s'ouvre.



Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

Après avoir ravitaillé en carburant, vissez le bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant**

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

Système Toyota Safety Sense 2.5

Le système Toyota Safety Sense 2.5 comprend les aides à la conduite suivantes et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

Système d'aide à la conduite

- **PCS (Système de sécurité de pré-collision)**
→P. 241
- **LTA (Aide au suivi de voie)**
→P. 257
- **AHB (Feux de route automatiques)**
→P. 218
- **RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)**
→P. 273
- **Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**
→P. 278



AVERTISSEMENT

■ Système Toyota Safety Sense 2.5

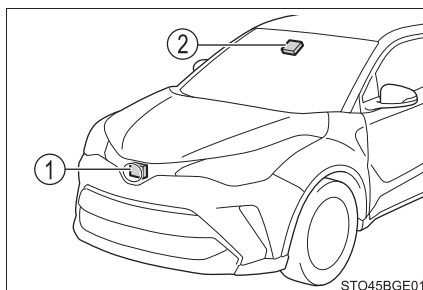
Le système Toyota Safety Sense 2.5 est conçu pour intervenir dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à atténuer les effets sur les occupants et le véhicule d'une éventuelle collision ou pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule.

La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

Capteurs

Les informations nécessaires à l'action des systèmes d'aide à la conduite sont recueillies par deux types de capteurs, logés derrière la grille de calandre et le pare-brise.

- ① Capteur radar
- ② Caméra frontale



AVERTISSEMENT

■ Pour éviter toute défaillance du capteur radar

Respectez les précautions suivantes.

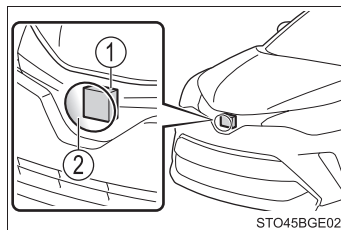
Sinon, le capteur radar risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Veillez à ce que le capteur radar et son cache soient toujours propres.

- ① Capteur radar
- ② Cache du capteur radar

Si la partie avant du capteur radar, ou la partie avant ou arrière de son cache est sale ou couverte de gouttes d'eau, de neige, etc., nettoyez-la.

Nettoyez le capteur radar et son cache avec un chiffon doux pour éviter de les abîmer.



⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'adhésifs (y compris transparents), ni aucun autre objet sur le capteur radar, son cache ou les parties qui l'entourent.
- Ne pas faire subir de choc violent au capteur radar ou à la partie qui l'entoure.
Si le capteur radar, la calandre ou le pare-chocs avant a subi un choc violent, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas démonter le capteur radar.
- Ne pas modifier ni peindre le capteur radar ou son cache.
- Dans les cas suivants, le capteur radar doit être réétalonné. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
 - Lorsque le capteur radar et la calandre sont démontés et remontés, ou remplacés
 - Lorsque le pare-chocs avant est remplacé

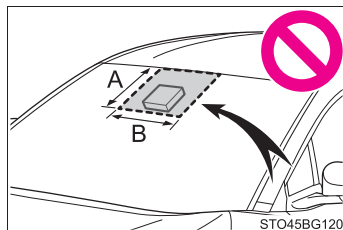
■ Pour éviter toute défaillance de la caméra frontale

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, la caméra frontale risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Maintenez le pare-brise propre en toutes circonstances.
 - Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le.
 - Si un produit de traitement pour les vitres a été appliqué sur le pare-brise, il reste nécessaire d'utiliser les essuie-glaces de pare-brise pour éliminer les gouttes d'eau, etc. présentes dans sa partie en avant de la caméra frontale.
 - Si la face intérieure du pare-brise où est montée la caméra frontale est sale, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien coller, notamment des adhésifs même transparents, etc., sur la face extérieure du pare-brise devant la caméra frontale (partie en grisé dans la figure).

A: Depuis le haut du pare-brise jusqu'à 0,4 in. (1 cm) environ sous la partie basse de la caméra frontale



B: Environ 7,9 in. (20 cm) (environ 4,0 in. [10 cm] à droite et à gauche du centre de la caméra frontale)

**AVERTISSEMENT**

- Si le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre dans sa partie devant la caméra frontale, utilisez le désembueur pour faire disparaître la buée, la condensation ou le givre du pare-brise. (→P. 331)
- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes devant la caméra frontale, remplacez les balais ou raclettes d'essuie-glaces.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état.
Après un remplacement du pare-brise, la caméra frontale doit être réétalonnée. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Ne pas laisser les liquides entrer en contact avec la caméra frontale.
- Ne pas laisser la caméra frontale exposée aux lumières très vives.
- Ne pas salir ou abîmer la caméra frontale.
Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif de la caméra frontale. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif.
Si l'objectif est sale ou en mauvais état, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas faire subir de chocs violents à la caméra frontale.
- Ne pas changer de place ou d'orientation la caméra frontale, et ne pas la démonter.
- Ne pas mettre en pièces la caméra frontale.
- Ne pas modifier les équipements du véhicule autour de la caméra frontale (rétroviseur intérieur, etc.) ni le pavillon.
- Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer la caméra frontale. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que la caméra frontale ne s'en trouve pas masquée.
- Ne pas modifier les projecteurs ni les autres feux.

■ Certification

► Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

This device complies with the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Radiofrequency radiation exposure Information:

This equipment complies with FCC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

This transmitter must not be co-located or operating in conjunction with any other antenna or transmitter.

FCC Notice

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

This device may not cause interference.

This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

L'appareil ne doit pas produire de brouillage;

L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

■ Si un message d'alerte est affiché à l'écran multifonctionnel

Il est possible qu'un système soit temporairement indisponible ou soit défaillant.

- Dans les situations suivantes, mettez en œuvre les actions indiquées dans le tableau. Lorsque les conditions fonctionnelles normales sont détectées, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel.

Si le message ne disparaît pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Situation	Actions
Lorsque la partie autour d'une caméra est sale ou humide (embuée, couverte de condensation, de givre, etc.) ou masquée par un corps étranger	Utilisez l'essuie-glace et la climatisation pour nettoyer et désembuer/dégivrer. (→P. 331)
Lorsque la température autour de la caméra frontale est hors de la plage fonctionnelle, notamment lorsque le véhicule est exposé au soleil ou au contraire au froid intense	Si la caméra frontale est brûlante, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil, utilisez le système de climatisation pour abaisser la température autour d'elle. Si un pare-soleil était abaissé alors que le véhicule était en stationnement, selon son type, il peut arriver que la lumière du soleil qu'il renvoie entraîne un échauffement excessif de la caméra frontale.
	Si la caméra frontale est froide, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au froid intense, utilisez le système de climatisation pour accroître la température autour d'elle.
La partie devant la caméra frontale est masquée, par exemple lorsque le capot est ouvert ou un adhésif est collé au pare-brise dans sa partie devant elle.	Fermez le capot, retirez l'adhésif, etc., pour dégager la partie masquée.
Lorsque le message "Radar du PCS en autocalibration et indisponible Consultez le manuel du propriétaire" est affiché.	Contrôlez si des matières adhèrent au radar et à la partie qui le recouvre, et si c'est le cas, nettoyez-les.

- Dans les situations suivantes, si la situation a changé (ou le véhicule a circulé quelques temps) et les conditions fonctionnelles normales sont détectées, le message disparaît et le système est à nouveau fonctionnel.

Si le message ne disparaît pas, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque la température autour du capteur radar est hors de la plage fonctionnelle, notamment lorsque le véhicule est au soleil ou au contraire au froid intense
- Lorsque la caméra frontale ne détecte pas les obstacles devant le véhicule, notamment lorsque vous circulez la nuit, dans la neige ou le brouillard, ou lorsqu'elle est exposée à des lumières très vives
- Selon les conditions à proximité directe du véhicule, il peut arriver que le radar ne soit pas capable de reconnaître convenablement son proche environnement. Dans ce cas, le message "PCS indisponible Consultez le manuel du propriétaire" est affiché.

PCS (Système de sécurité de pré-collision)

Le système de sécurité de pré-collision utilise un capteur radar et une caméra frontale pour détecter les objets (→P. 241) en avant du véhicule. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P. 246)

Obstacles détectables

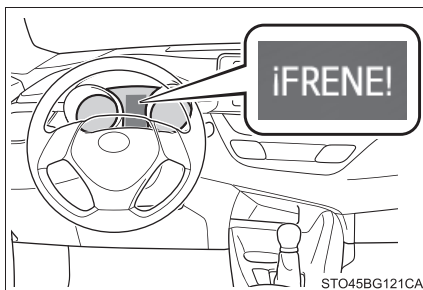
Le système est capable de détecter les obstacles suivants (variables selon les fonctions):

- Véhicules
- Cyclistes
- Piétons

Fonctions du système

■ Alerte de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.



■ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

■ Freinage pré-collision

Si le système évalue que le risque de collision frontale est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou en réduire la gravité.

■ Correction active d'urgence

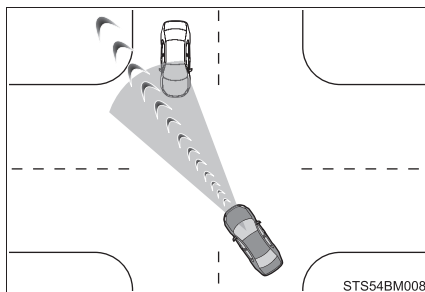
Si le système évalue que le risque de collision avec un piéton est élevé et que la voie de circulation est suffisamment large pour que le véhicule puisse y être dirigé sans en sortir, alors que le conducteur a entamé une manœuvre d'évitement ou a braqué le volant de direction, la correction active d'urgence filtre les mouvements de braquage pour aider le véhicule à conserver sa stabilité et lui éviter de sortir de sa voie de circulation.

■ Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections

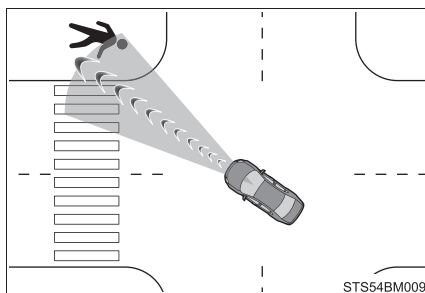
Si le système évalue que le risque de collision est élevé dans les situations suivantes, il vous assiste en déclenchant l'alerte de pré-collision et, si nécessaire, le freinage de pré-collision.

Selon la configuration de l'intersection, il peut arriver que cette assistance soit inopérante.

- Lorsque vous tournez à droite/gauche à une intersection et coupez la trajectoire d'un véhicule en approche



- Lorsque vous tournez à droite/gauche, le système détecte un piéton dans le secteur avant et évalue qu'il va couper la trajectoire de votre véhicule (les cyclistes ne sont pas détectés)



 AVERTISSEMENT**■ Limitations du système de sécurité de pré-collision**

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures qui s'ensuivent dans toutes les situations. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Bien que ce système soit conçu pour contribuer à éviter la collision et à en réduire les effets, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances.

Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible: →P. 250
- Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 253

- Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système de sécurité de pré-collision.

Selon les obstacles utilisés pour l'essai (mannequins, formes en carton imitant les obstacles détectables, etc.), il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement et entraîne éventuellement un accident.

■ Freinage pré-collision

- Lorsque le freinage de pré-collision est en action, la force de freinage appliquée est très importante.
- Si le véhicule est arrêté sous l'action du freinage de pré-collision, la fonction correspondante est annulée après 2 secondes environ. Appuyez sur la pédale de frein selon les besoins.
- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Dans certaines situations, alors que le freinage de pré-collision est en action, celui-ci peut être annulé si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction; le système juge ainsi qu'il effectue une manœuvre d'évitement.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du freinage de pré-collision.

 AVERTISSEMENT**■ Correction active d'urgence**

- La correction active d'urgence cesse d'agir lorsque le système évalue que la fonction de prévention de sortie de voie a rempli sa mission.
- Il peut arriver que la correction active d'urgence n'intervienne pas ou que son action soit annulée dans les cas suivants, où le système évalue que le conducteur effectue des manœuvres.
 - Si vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur, donnez un coup de volant, appuyez sur la pédale de frein ou agissez sur le commodo des clignotants. Dans ce cas, il peut arriver que le système évalue que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement et que la correction active d'urgence n'intervienne pas.
 - Dans certaines situations, alors que la correction active d'urgence est en action, celle-ci peut être annulée si le système évalue que le conducteur effectue une manœuvre d'évitement car il appuie franchement sur la pédale d'accélérateur, donne un coup de volant ou appuie sur la pédale de frein.
 - Lorsque la correction active d'urgence est en action, si le conducteur tient fermement en mains le volant de direction ou le tourne en sens inverse de celui dans lequel le système le braque, la fonction est annulée.

■ Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision

Dans les situations suivantes, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque vous utilisez votre véhicule pour en remorquer un autre
- Lorsque vous transportez le véhicule par camion, bateau, train ou par tout autre moyen de transport similaire
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont avec le moteur en marche et les roues pouvant tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Lorsque le pare-chocs avant ou la calandre a subi un choc violent, suite à un accident ou tout autre motif
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus ne sont pas gonflés à la bonne pression

⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque les pneus sont très usés
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Lorsque vous montez des chaînes à neige
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours
- Si le véhicule est temporairement équipé d'un matériel (chasse-neige, etc.) susceptible de masquer le capteur radar ou la caméra frontale

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Vous pouvez utiliser  (→P. 532) à l'écran multifonctionnel pour activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision.

Le système est automatiquement activé chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").

Si le système est inactif, le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.



■ Modification du préavis d'alerte de pré-collision

Vous pouvez utiliser  (→P. 532) à l'écran multifonctionnel pour modifier le préavis d'alerte de pré-collision.

Le réglage du préavis d'alerte est conservé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Toutefois, si vous désactivez puis réactivez le système de sécurité de pré-collision, le préavis est rétabli à son réglage par défaut (moyen).

La modification du préavis d'alerte de pré-collision entraîne également celle du préavis de correction active d'urgence, de la même manière.

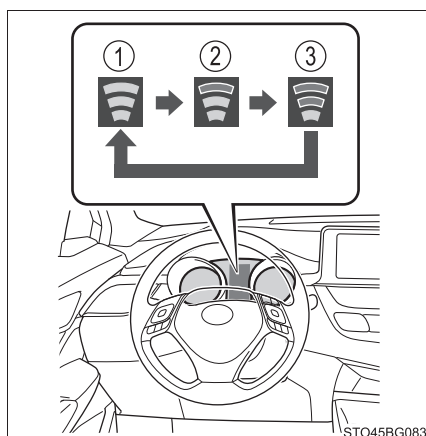
Si vous sélectionnez le préavis tardif, la correction active d'urgence peut être inopérante dans les situations d'urgence.

① Précocité

② Moyenne

C'est le réglage par défaut.

③ Tardif



■ Conditions d'intervention de chaque fonction de pré-collision

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un obstacle détecté est élevé.

Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie, puis n'avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si le sélecteur de vitesses est sur R
- Lorsque le témoin de désactivation du VSC est allumé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera opérationnelle)

Sont indiquées ci-après les plages de vitesses dans lesquelles peut intervenir chaque fonction et les conditions de leur annulation.

● Alerte de pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Env. 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Env. 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

● Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules	Env. 20 à 110 mph (de 30 à 180 km/h)	Env. 20 à 110 mph (de 30 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Env. 20 à 50 mph (de 30 à 80 km/h)	Env. 20 à 50 mph (de 30 à 80 km/h)

● Freinage pré-collision

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)	Env. 7 à 110 mph (10 à 180 km/h)
Cyclistes et piétons	Env. 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)	Env. 7 à 50 mph (10 à 80 km/h)

Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brutalement.

● Correction active d'urgence

Lorsque les clignotants sont mis, la correction active d'urgence n'intervient pas dans les situations d'urgence.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Piétons	Env. 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)	Env. 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)

Si l'une quelconque des situations suivantes se produit alors que la correction active d'urgence est en action, elle est annulée:

- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
- Vous tournez le volant de direction rapidement ou brutalement.
- Vous appuyez sur la pédale de frein.

● Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections (alerte de pré-collision)

Lorsque les clignotants ne sont pas mis, l'assistance pour tourner à gauche ou à droite à une intersection est inopérante si des véhicules en approche sont ciblés.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en approche	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	Env. 20 à 35 mph (30 à 55 km/h)	Env. 25 à 50 mph (40 à 80 km/h)
Piétons	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	-	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

● Assistance pour tourner à droite/gauche aux intersections (freinage de pré-collision)

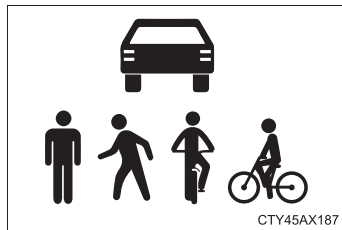
Lorsque les clignotants ne sont pas mis, l'assistance pour tourner à gauche ou à droite à une intersection est inopérante si des véhicules en approche sont ciblés.

Obstacles détectables	La vitesse du véhicule	Vitesse du véhicule en approche	Vitesse relative entre votre véhicule et l'obstacle
Véhicules	Env. 10 à 15 mph (15 à 25 km/h)	Env. 20 à 28 mph (30 à 45 km/h)	Env. 28 à 43 mph (45 à 70 km/h)
Piétons	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)	-	Env. 7 à 15 mph (10 à 25 km/h)

■ Fonction de détection des obstacles

Le système détecte les obstacles sur la base de leur taille, leur profil, leur mouvement, etc. Toutefois, il peut arriver qu'un obstacle ne soit pas détecté si la luminosité ambiante, mais aussi le mouvement, la posture et l'angle de présentation de l'objet détecté sont tels qu'ils ne permettent pas au système d'intervenir normalement. (→P. 253)

La figure illustre une image des obstacles détectés.

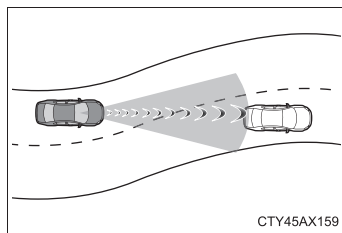


CTY45AX187

■ Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible

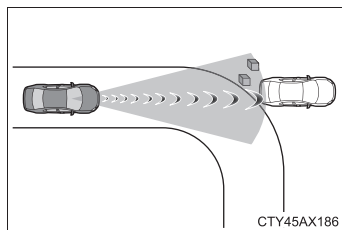
● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que le système évalue qu'une collision frontale est possible et se mette en action.

- Lorsque vous dépassez un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous changez de voie alors que vous doublez un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous approchez d'un obstacle détectable circulant sur une voie adjacente ou en bord de route, notamment lorsque vous changez de trajectoire ou circulez sur une route sinueuse



CTY45AX159

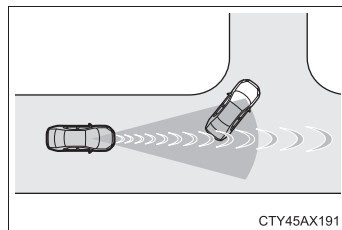
- Lorsque vous approchez rapidement d'un obstacle détectable, etc.
- Lorsque vous approchez d'un obstacle en bord de route, par exemple des objets détectables, une barrière de sécurité, un poteau de signalisation, un arbre ou un mur
- Lorsqu'un obstacle détectable ou tout autre objet se trouve en bord de route à l'entrée d'un virage



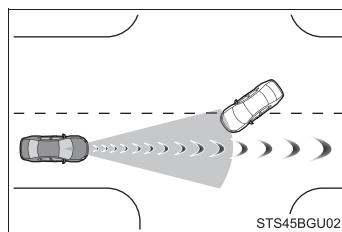
CTY45AX186

- Lorsque ce qui se trouve devant votre véhicule crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un obstacle détectable
- Lorsque l'avant de votre véhicule est frappé par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.

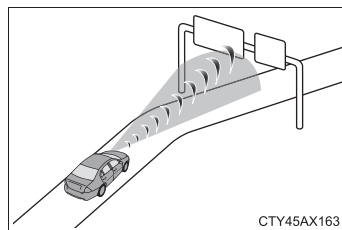
- Lorsque vous doublez un obstacle détectable pendant qu'il change de voie ou qu'il tourne à gauche/droite



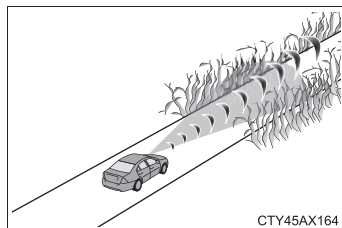
- Lorsque vous croisez un obstacle détectable arrêté sur une voie opposée pour tourner à droite/gauche



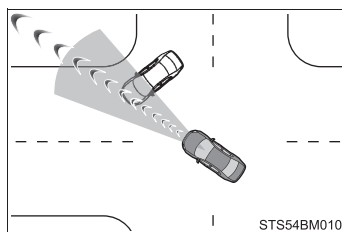
- Lorsqu'un obstacle détectable s'approche très près puis s'arrête avant de s'engager sur la trajectoire de votre véhicule
- Si l'avant de votre véhicule se cabre ou plonge, notamment lorsque la chaussée est irrégulière ou ondule
- Lorsque vous circulez sur une route environnée d'une structure, comme un tunnel ou un pont métallique
- Lorsque se trouve devant votre véhicule un objet métallique (une plaque d'égout ou autre, etc.), une marche ou une saillie
- Lorsque vous passez sous un obstacle (panneau routier, d'affichage, etc.)



- Lorsque vous approchez d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique
- Lorsque vous franchissez ou roulez sous un obstacle avec lequel votre véhicule risque d'entrer en contact, comme des herbes hautes, des branches d'arbres ou une banderole par exemple



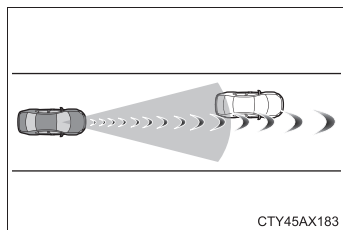
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque vous circulez à proximité d'un obstacle sur lequel se réfléchissent les ondes radio, comme un poids lourd de fort tonnage ou une barrière de sécurité par exemple
- Lorsque vous circulez à proximité d'un relais TV, d'une station de radio, d'une centrale électrique, d'un véhicule équipé d'un radar, etc., ou de toute autre installation source d'ondes radio intenses ou de parasites électriques
- Lorsque se trouve aux alentours un grand nombre de surfaces susceptibles de réfléchir les ondes radio (tunnels, ponts à poutres métalliques, routes gravillonnées, routes enneigées avec traces visibles de passage de véhicules, etc.)
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche ou un piéton qui traverse est déjà sorti de la trajectoire de votre véhicule
- Alors que vous tournez à droite/gauche, à courte distance devant un véhicule en approche ou un piéton qui traverse
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche ou un piéton qui traverse s'arrête avant de couper la trajectoire de votre véhicule
- Alors que vous tournez à droite/gauche, lorsqu'un véhicule en approche tourne à droite/gauche devant le vôtre



- Alors que vous virez dans la direction d'un véhicule en sens inverse

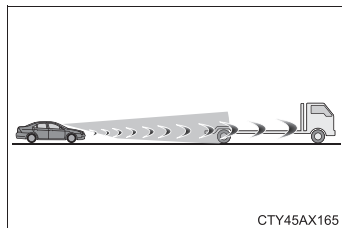
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un objet ne soit pas détecté par le capteur radar et la caméra frontale, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:
 - Lorsqu'un obstacle détectable approche de votre véhicule
 - Lorsque votre véhicule ou un obstacle détectable zigzague
 - Si un obstacle détectable fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
 - Lorsque votre véhicule approche rapidement d'un obstacle détectable
 - Lorsqu'un obstacle détectable n'est pas directement devant votre véhicule

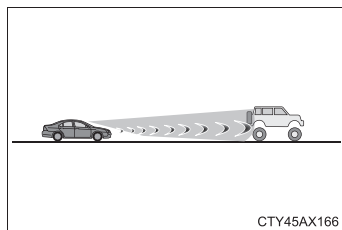


- Lorsqu'un obstacle détectable se trouve à proximité d'un mur, d'une clôture, d'une barrière de sécurité, d'un tampon de trou d'homme, d'un véhicule, d'une plaque en acier sur la route, etc.
- Lorsqu'un obstacle détectable se trouve sous une structure
- Lorsqu'une partie d'un obstacle détectable est masquée par un objet comme un bagage encombrant, un parapluie ou une barrière de sécurité
- Lorsque se trouve aux alentours un grand nombre de surfaces susceptibles de réfléchir les ondes radio (tunnels, ponts à poutres métalliques, routes gravillonnées, routes enneigées avec traces visibles de passage de véhicules, etc.)
- Lorsqu'il y a un effet sur les ondes radio au radar équipant un autre véhicule
- Lorsque plusieurs obstacles détectables sont proches les uns des autres
- Si la lumière du soleil ou autre éclaire directement l'obstacle détectable
- Lorsqu'un obstacle détectable se présente sous la forme d'un halo lumineux d'apparence extrêmement brillante

- Lorsqu'un obstacle détectable apparaît de même couleur ou de même luminosité que ce qui l'entoure
- Si un obstacle détectable coupe la route ou surgit sans préavis devant votre véhicule
- Lorsque l'avant de votre véhicule est frappé par de l'eau, de la neige, de la poussière, etc.
- Lorsqu'une lumière de face très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse, éclaire directement la caméra frontale
- Lorsque vous approchez un véhicule devant le vôtre par son flanc ou sa partie avant
- Si le véhicule qui précède est une moto
- Si le véhicule qui précède est étroit, comme un véhicule de mobilité personnelle
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple

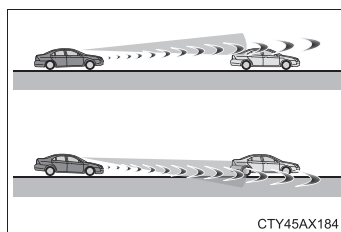


- Si le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

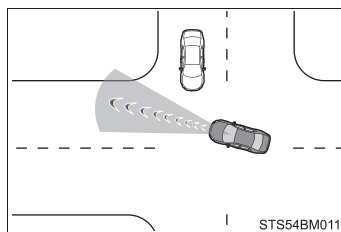


- Si le véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse par rapport à son pare-chocs arrière
- Si le véhicule qui précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car par exemple
- Si le véhicule qui précède est une bicyclette d'enfant, une bicyclette transportant une charge encombrante, ou montée par plus d'une seule personne, ou de forme particulière (équipée d'un siège enfant, en tandem, etc.)
- Si un piéton ou un cycliste sur son vélo présente une taille inférieure à 3,2 ft. (1 m) environ ou supérieure à 6,5 ft. (2 m) environ

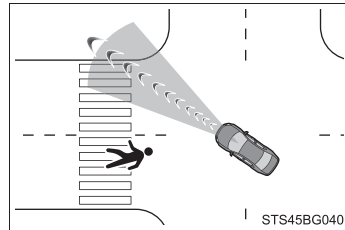
- Si un piéton/cycliste porte des vêtements très amples (imperméable, jupe longue, etc.) rendant sa silhouette difficilement identifiable
- Si un piéton se penche en avant ou s'accroupit ou un cycliste se penche en avant
- Si un piéton/cycliste se déplace à allure rapide
- Si un piéton pousse une poussette, un fauteuil roulant, un vélo ou tout autre véhicule
- Lorsque vous roulez par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée
- Lorsque la luminosité ambiante est faible, comme à l'aube ou au crépuscule, pendant la nuit ou dans un tunnel par exemple, ce qui donne à l'obstacle détectable la même couleur apparente que ce qui l'entoure
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Après que le moteur ait été démarré, le véhicule n'a pas roulé pendant un certain temps
- Lorsque vous tournez à gauche/droite ou quelques secondes après l'avoir fait
- Lorsque vous roulez dans un virage ou pendant quelques secondes après l'avoir fait
- Si votre véhicule dérape
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge



- Si la géométrie des roues est dérégulée
- Si un balai d'essuie-glace masque la caméra frontale
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées
- Lorsque vous roulez en côte
- Si le capteur radar ou la caméra frontale est désaligné(e)
- Lorsque vous circulez sur une voie de circulation séparée de plus d'une autre où un véhicule en sens inverse est en train de tourner à droite/gauche
- Lorsque vous êtes très mal placé avec un véhicule ciblé en approche en sens inverse pendant un changement de direction à droite/gauche



- Alors que vous tournez à droite/ gauche, lorsqu'un piéton approche par l'arrière ou le côté de votre véhicule



- En plus de celles déjà décrites, il peut arriver dans certaines situations, comme les suivantes, que la correction active d'urgence soit inopérante.
 - Lorsque les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies sont difficiles à distinguer, notamment si elles sont effacées, divergentes/convergentes, ou obscurcies par une ombre portée
 - Lorsque la voie est plus large ou plus étroite que la normale
 - Lorsque la chaussée crée un motif alternant couleur claire et sombre, suite à des travaux de voirie par exemple
 - Lorsqu'un piéton est détecté dans l'axe longitudinal du véhicule
 - Lorsque la cible est trop proche
 - Lorsque le dégagement est insuffisant pour que le véhicule puisse y être dirigé en toute sécurité sans entrer en collision avec un obstacle
 - Si un véhicule est présent en approche
 - Si le système VSC est en action
- Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que la puissance de freinage ou l'effort de braquage obtenu ne soit pas suffisant, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:
 - Si les organes de freinage ne peuvent pas agir au maximum de leurs possibilités, notamment lorsqu'ils sont trop froids ou trop chauds, ou humides
 - Si le véhicule n'est pas convenablement entretenu (freins ou pneus excessivement usés, mauvaise pression de gonflage des pneus, etc.)
 - Lorsque vous roulez avec le véhicule sur des graviers ou toute autre chaussée glissante
 - Lorsque la chaussée est creusée par de profondes ornières
 - Lorsque vous roulez en côte
 - Lorsque vous circulez sur une route en dévers à gauche ou à droite

■ Si le système VSC est désactivé

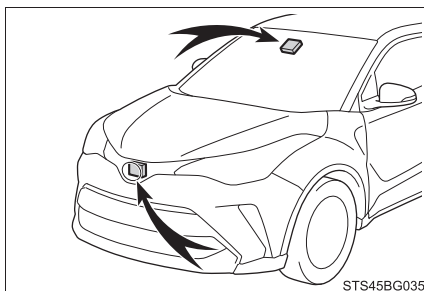
- La désactivation du système VSC (→P. 319) entraîne également celle de l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et du freinage de pré-collision.
- Le témoin d'alerte PCS s'allume et le message "VSC désactivé. Système de freinage PCS non disponible." s'affiche à l'écran multifonctionnel.

LTA (Aide au suivi de voie)

Synthèse des fonctions

Lorsque vous circulez sur une route où les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies de circulation sont bien claires, le système LTA vous alerte si le véhicule risque de dévier de sa voie ou de la chaussée*, et peut également agir légèrement sur le volant de direction pour éviter cette déviation hors de la voie ou de la chaussée*. Par ailleurs, dès lors que le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est en fonction, ce système agit sur le volant de direction pour maintenir le véhicule en position dans sa voie.

Le système LTA utilise la caméra frontale pour reconnaître la chaussée* ou les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies. Par ailleurs, il utilise le radar en plus de la caméra frontale pour détecter les véhicules qui précèdent.



*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

**AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le système LTA**

- Ne pas accorder une trop grande confiance au système LTA. La LTA n'est pas un système de conduite autonome du véhicule, et elle ne dispense pas non plus de l'attention devant être portée à ce qu'il se passe devant le véhicule. Il appartient toujours au conducteur d'assumer pleinement la responsabilité de la sécurité de sa conduite, en portant une attention soutenue aux conditions environnantes et en agissant sur le volant de direction pour corriger la trajectoire du véhicule. Par ailleurs, le conducteur doit prendre des pauses suffisamment longues s'il est fatigué, lorsqu'il conduit sur une période prolongée par exemple.
- À défaut d'effectuer les manœuvres de conduite qui s'imposent et de rester toujours attentif, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Situations incompatibles avec le système LTA

Dans les situations suivantes, désactivez le système LTA par son bouton. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Le véhicule circule sur une chaussée rendue glissante par une météo pluvieuse, des chutes de neige, le gel, etc.
- Le véhicule circule sur une route enneigée.
- Les bandes blanches (jaunes) sont difficiles à distinguer pour cause de pluie, brouillard, poussière, etc.
- Le véhicule circule dans une voie temporaire ou restreinte pour cause de travaux de construction.
- Le véhicule circule dans une zone de chantier.
- Le véhicule est équipé d'une roue de secours, de chaînes à neige, etc.
- Lorsque les pneus sont excessivement usés, ou leur pression de gonflage est insuffisante.
- Lors d'un remorquage de secours

■ Pour éviter toute défaillance et manipulation accidentelle du système LTA

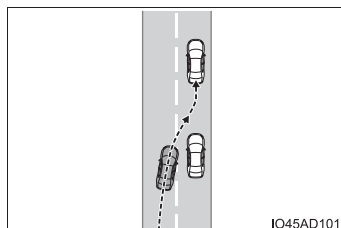
- Ne pas modifier les projecteurs ni apposer des adhésifs, etc. à la surface des feux.
- Ne pas modifier la suspension, etc. Si la suspension, etc. a besoin d'être remplacée, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

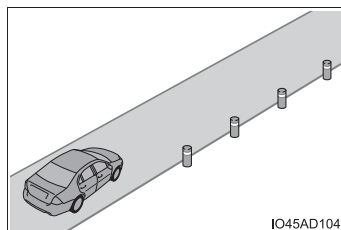
■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas intervenir correctement

Dans les situations suivantes, il peut arriver que les fonctions n'interviennent pas correctement et que le véhicule dévie de sa voie. Conduisez prudemment, en portant toujours une attention soutenue à ce qui vous entoure, et agissez sur le volant de direction pour corriger votre trajectoire au lieu de vous en remettre entièrement aux fonctions.

- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P. 266) et le véhicule qui précède change de voie de circulation. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de changer de voie lui aussi.)



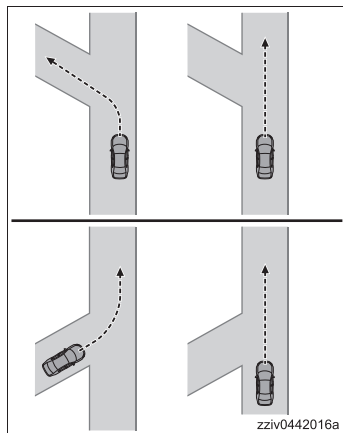
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P. 266) et le véhicule qui précède louvoie. (Votre véhicule est susceptible de louvoyer à imitation et de sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P. 266) et le véhicule qui précède sort de sa voie. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de sortir de la voie.)
- Lorsque l'affichage de vitesse de croisière variable est affiché (→P. 266) et le véhicule qui précède circule très près de la bande gauche/droite délimitant la voie. (Votre véhicule est susceptible de suivre celui qui le précède et donc de sortir de la voie.)
- Le véhicule prend un virage serré.
- Présence en bord de route d'objets ou motifs pouvant être confondus avec des bandes blanches (jaunes) (barrières de sécurité, piquets réfléchissants, etc.).



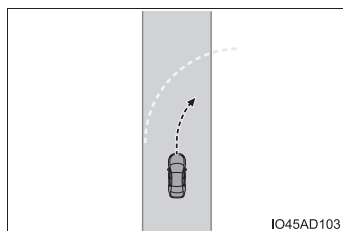


AVERTISSEMENT

- Le véhicule circule sur une bifurcation ou une jonction de routes, etc.



- Présence de traces de réparation de l'asphalte, de marquages blancs (jaunes), etc., suite à des travaux de réparation de la voirie.



- Des ombres courent sur la route parallèlement aux bandes blanches (jaunes), ou les masquent.
- Le véhicule circule dans une zone dépourvue de bandes blanches (jaunes), comme avant une barrière de péage ou un point de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les bandes blanches (jaunes) sont craquelées, présence de balises au sol ou de pavés.
- Les bandes blanches (jaunes) sont invisibles ou difficiles à distinguer pour cause de sable, etc.
- Le véhicule circule sur une chaussée rendue humide par la pluie, les flaques d'eau, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les bandes de signalisation sont jaunes (ce qui peut être plus difficile à reconnaître que des bandes blanches).
- Les bandes blanches (jaunes) croisent une bordure, etc.
- Le véhicule circule sur un revêtement luisant, comme le béton par exemple.
- Si le bord de route n'est pas franc ou rectiligne.
- Le véhicule circule sur un revêtement rendu luisant par des reflets de lumière, etc.
- Le véhicule circule dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme par exemple une entrée ou une sortie de tunnel, etc.
- La caméra est directement frappée par la lumière issue des projecteurs d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le véhicule circule sur une déclivité.
- Le véhicule circule sur une route qui tourne à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule circule sur une route non pavée ou en mauvais état.
- La voie de circulation est excessivement large ou étroite.
- Le véhicule est très incliné car il transporte des bagages lourds ou ses pneus sont mal gonflés.
- La distance avec le véhicule qui précède est extrêmement courte.
- Importants mouvements du véhicule de haut en bas et inversement en raison de l'état de la route pendant la marche (route en mauvais état, cassures dans la route).
- Lorsque vous circulez la nuit dans un tunnel avec les projecteurs principaux éteints ou éclairant faiblement parce que les optiques en sont sales ou déréglées.
- Le véhicule est frappé par un vent de travers.
- Le véhicule est soumis à la masse d'air déplacée par un autre circulant sur une voie voisine.
- Le véhicule vient de changer de voie ou de franchir une intersection.
- Lorsque vous utilisez des pneus différents en structure, manufacturier, marque ou profil.
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées.
- Le véhicule est équipé de pneus neige, etc.
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées.

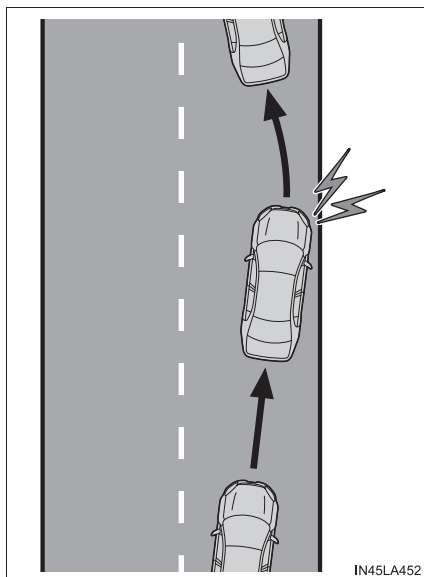
Fonctions intégrées au système LTA

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie ou la chaussée*, il en alerte le conducteur par un message affiché à l'écran multifonctionnel, accompagné d'un signal sonore d'alerte.

Lorsque le signal sonore d'alerte se déclenche, contrôlez la situation autour du véhicule et avec précaution, agissez sur le volant de direction pour le rétablir au centre de la voie de circulation.

Véhicule équipé du BSM: Lorsque le système évalue que votre véhicule peut sortir de sa voie et que le risque de collision avec un véhicule en train de dépasser dans la voie adjacente est élevé, l'alerte de sortie de voie intervient même si les clignotants sont en action.

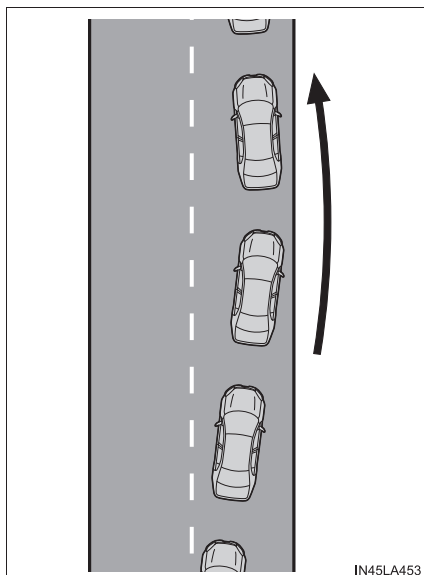


*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

■ Fonction de correction active

Lorsque le système évalue que le véhicule risque de quitter sa voie ou la chaussée*, il assiste au besoin le conducteur en agissant sur le volant de direction par petits mouvements brefs pendant une courte période de temps, afin de maintenir le véhicule dans sa voie de circulation.

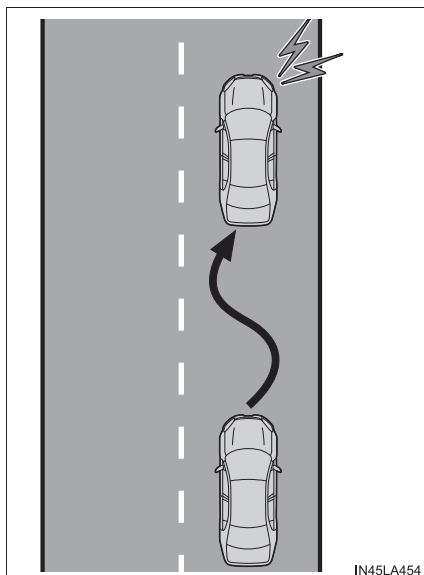
Véhicule équipé du BSM: Lorsque le système évalue que votre véhicule peut sortir de sa voie et que le risque de collision avec un véhicule en train de dépasser dans la voie adjacente est élevé, la fonction de correction active intervient même si les clignotants sont en action.



*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

■ Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le véhicule louvoie dans sa voie de circulation, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné d'un signal sonore pour en alerter le conducteur.

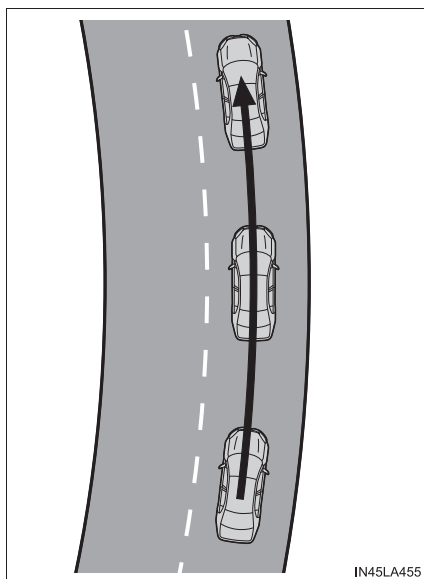


■ Fonction de tenue au centre de la voie

Cette fonction est asservie au régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses et aide le conducteur à maintenir le véhicule dans sa voie actuelle en agissant sur le volant de direction.

Lorsque vous n'utilisez pas le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses, la fonction de tenue au centre de la voie est inopérante.

Dans les situations où les bandes blanches (jaunes) délimitant les voies sont invisibles ou difficiles à distinguer, notamment dans les embouteillages, cette fonction agit pour aider à suivre le véhicule qui précède, en surveillant sa position.



Activation du système LTA

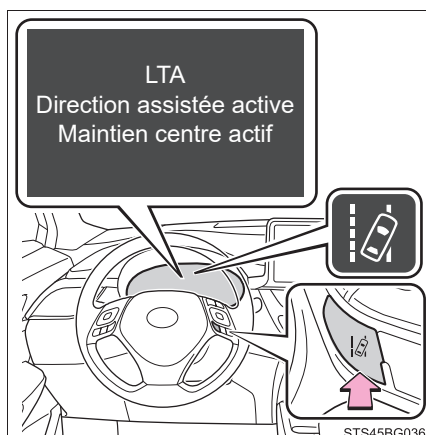
■ Activation/désactivation de la fonction de tenue au centre de la voie

Appuyez sur le bouton LTA.

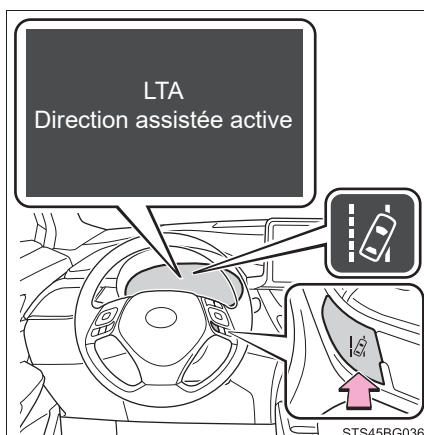
La fonction de tenue au centre de la voie s'active/se désactive chaque fois que vous appuyez sur le bouton.

La configuration actuelle est affichée à l'écran multifonctionnel.

► Fonction de tenue au centre de la voie sur MARCHE



► Fonction de tenue au centre de la voie sur ARRÊT



■ Désactivation du système LTA

Appuyez longuement sur le bouton LTA

Le témoin indicateur LTA s'éteint lorsque vous désactivez la fonction LTA.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

Lorsque vous activez ou désactivez le système LTA, le même état fonctionnel est reconduit au démarrage suivant du moteur.

Toutefois, le système mémorise l'état MARCHE/ARRÊT de la fonction de tenue au centre de la voie avant que vous mettiez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Indications à l'écran multifonctionnel

① Témoin indicateur LTA

La couleur dans laquelle le témoin est allumé informe le conducteur de l'état fonctionnel du système.

Allumé en blanc:

Le système LTA est en action.

Allumé en vert:

L'assistance au volant de direction de la fonction de correction active ou de tenue au centre de la voie est en action.

Orange clignotant:

La fonction d'alerte de sortie de voie est en action.

② Affichage fonctionnel de l'assistance à la manœuvre du volant de direction

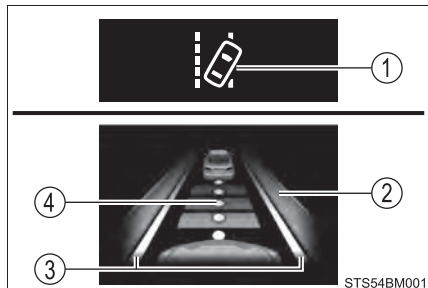
Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel à l'affichage d'information du système d'aide à la conduite.

Indique que l'assistance au volant de direction de la fonction de correction active ou de tenue au centre de la voie est en action.

Les deux bords extérieurs de la voie sont affichés: Indique que l'assistance au volant de direction de la fonction de tenue au centre de la voie est en action.

Un seul bord extérieur de la voie est affiché: Indique que l'assistance au volant de direction de la fonction de correction active est en action.

Les deux bords extérieurs de la voie clignotent: Alerte le conducteur pour lui indiquer que son action est nécessaire pour rester au centre de la voie (fonction de tenue au centre de la voie).



③ Affichage de la fonction d'alerte de sortie de voie

Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel à l'affichage d'information du système d'aide à la conduite.

- La partie interne des bandes est en blanc
- La partie interne des bandes est en noir



STS45BM005



STS45BM006

Indique que le système reconnaît la chaussée* ou les bandes blanches (jaunes). Lorsque le véhicule sort de sa voie, la bande blanche affichée du côté où le véhicule dévie clignote en orange.

Indique que le système est incapable de reconnaître la chaussée* ou les bandes blanches (jaunes), ou qu'il est temporairement désactivé.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

④ Affichage du mode de vitesse de croisière variable

Affiché lorsque vous passez de l'écran multifonctionnel à l'affichage d'information du système d'aide à la conduite.

Indique que l'assistance au volant de direction de la fonction de tenue au centre de la voie est active en mode de suivi de la position du véhicule qui précède.

Lorsque l'affichage du mode de vitesse de croisière variable est affiché, si le véhicule qui précède fait mouvement, le vôtre fait également mouvement à imitation. Portez toujours une attention soutenue à ce qui vous entoure et agissez sur le volant de direction comme il convient pour corriger la trajectoire du véhicule et assurer la sécurité.

■ Conditions d'intervention de chaque fonction

● Fonction d'alerte de sortie de voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LTA est active.
- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ*1.
- Le système reconnaît la chaussée*2 ou les bandes blanches (jaunes) délimitant la voie. (Lorsque le système ne reconnaît la chaussée*2 ou la bande blanche [jaune] que d'un seul côté, il n'est fonctionnel que de ce côté uniquement.)
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants. (Véhicule équipé du BSM: sauf quand un autre véhicule circule dans la voie du côté où les clignotants ont été mis)
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 272)

*1: La fonction intervient même si le véhicule circule à moins de 32 mph (50 km/h) environ lorsque la fonction de tenue au centre de la voie est en action.

*2: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

● Fonction de correction active

Cette fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, en plus des conditions d'intervention de la fonction d'alerte de sortie de voie.

- Vous n'accélérez pas le véhicule ni le faites ralentir au-delà d'un différentiel de vitesse défini.
- Vous ne tournez pas le volant de direction en appliquant un effort de braquage suffisant pour changer de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC et PCS ne sont pas en action.
- Le système TRAC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de volant de direction non tenu n'est pas affichée. (→P. 270)

● Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- L'option "l'avertissement d'oscillation" est configurée sur "ACTIVER" à



de l'écran multifonctionnel. (→P. 532)

- Le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ.
- La voie de circulation est de largeur supérieure à 9,8 ft. (3 m) environ.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 272)

● Fonction de tenue au centre de la voie

La fonction intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- La LTA est active.
- L'option "Centre de voie" est configurée sur "ACTIVER" à  de l'écran multifonctionnel. (→P. 532)
- La fonction reconnaît effectivement les bandes blanches (jaunes) délimitant la voie ou la position du véhicule qui précède (sauf lorsque ce dernier est de petit gabarit, comme une moto par exemple).
- Vous utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses en mode de contrôle de la distance entre véhicules.
- La voie de circulation est de largeur comprise entre 10 et 13 ft. (3 et 4 m).
- Vous n'agissez pas sur le commodo de clignotants.
- Le véhicule ne prend pas un virage serré.
- Aucune défaillance du système n'est détectée. (→P. 272)
- Vous n'accélérez pas le véhicule ni le faites ralentir au-delà d'un différentiel de vitesse défini.
- Vous ne tournez pas le volant de direction en appliquant un effort de braquage suffisant pour changer de voie.
- Les systèmes ABS, VSC, TRAC et PCS ne sont pas en action.
- Le système TRAC ou VSC n'est pas désactivé.
- L'alerte de volant de direction non tenu n'est pas affichée. (→P. 270)
- Vous tenez le véhicule au centre de la voie de circulation.
- La fonction de correction active n'est pas en action.

■ Annulation temporaire des fonctions

- Lorsque les conditions d'intervention ne sont plus remplies, il peut arriver qu'une fonction soit temporairement désactivée. Toutefois, lorsque les conditions d'intervention sont à nouveau remplies, la fonction est automatiquement réactivée. (→P. 268)
- Si les conditions fonctionnelles (→P. 269) ne sont plus remplies alors que la fonction de tenue au centre de la voie est en action, il peut arriver que signal sonore se déclenche pour indiquer que la fonction a été temporairement désactivée.

■ Fonction de correction active/fonction de tenue au centre de la voie

- Selon la vitesse du véhicule, la situation de sortie de voie, l'état de la route, etc., il peut arriver que le conducteur ne sente pas que la fonction est en action. Il peut également arriver que la fonction n'intervienne pas du tout.
- La correction active est supplantée par les actions du conducteur au volant de direction.
- Ne pas essayer de tester vous-même l'action de la fonction de correction active.

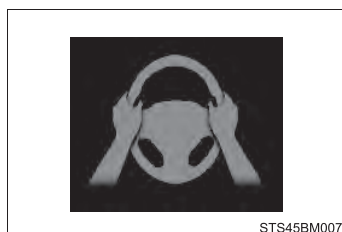
■ Fonction d'alerte de sortie de voie

- Il peut arriver que l'alerte sonore soit difficile à entendre du fait des bruits extérieurs, de la lecture audio, etc.
- Si le bord de la chaussée* n'est pas franc ou rectiligne, il peut arriver que la fonction d'alerte de sortie de voie soit inopérante.
- Véhicule équipé du BSM: Il peut arriver qu'il ne soit pas possible pour le système d'évaluer s'il existe un danger de collision avec un véhicule dans une voie adjacente.
- Ne pas essayer de tester vous-même l'action de la fonction d'alerte de sortie de voie.

*: Limite entre l'asphalte et le bord de route, qu'il soit en herbe, en terre ou marqué par une bordure de trottoir

■ Alerte de volant de direction non tenu

Dans les situations suivantes, un message d'alerte exhortant le conducteur à tenir le volant de direction s'affiche à l'écran multifonctionnel accompagné du pictogramme représenté dans l'illustration, pour l'alerter. L'avertissement disparaît lorsque le système évalue que le conducteur a effectivement en mains le volant de direction. Gardez en permanence les mains sur le volant de direction lorsque vous utilisez ce système, quelles que soient les alertes affichées.



- Lorsque le système évalue que le conducteur conduit sans avoir en mains le volant de direction alors que le système est en action

Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction, le signal sonore se déclenche, le conducteur est alerté et la fonction est temporairement désactivée. Cet avertissement intervient également de la même manière lorsque le conducteur imprime en permanence des mouvements de faible amplitude au volant de direction.

- Lorsque le système évalue que le véhicule risque de dévier de sa voie lorsque que vous prenez un virage alors que la fonction de tenue au centre de la voie est active.

Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante. Par ailleurs, si le système évalue que le véhicule circule en virage, les alertes surviennent plus tôt qu'en ligne droite.

- Lorsque le système évalue que le conducteur conduit sans avoir en mains le volant alors que l'assistance au volant de direction de la fonction de correction active est en action.

Si le conducteur persiste à ne pas reprendre en mains le volant de direction alors que la correction active est en action, le signal sonore se déclenche et le conducteur est alerté. À chaque déclenchement du signal sonore, sa durée est de plus en plus longue.

■ Fonction d'alerte de louvoiement du véhicule

Lorsque le système détermine que le véhicule est en train de louvoyer alors que la fonction d'alerte est active, un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel exhortant le conducteur à stabiliser sa conduite, accompagné simultanément du pictogramme représenté dans l'illustration.



Selon les conditions tenant au véhicule et à la route, il peut arriver que cette alerte soit inopérante.

■ Message d'alerte

Si le message d'alerte suivant est affiché à l'écran multifonctionnel et le témoin LTA s'allume en orange, appliquez la procédure de dépannage indiquée. Par ailleurs, si un message d'alerte différent est affiché, suivez les instructions à l'écran.

- "Panne du LTA. Consultez votre concessionnaire."

Il est possible que le système ne fonctionne pas normalement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- "LTA indisponible"

Le système est temporairement désactivé, car un capteur autre que la caméra frontale est défaillant. Désactivez le système LTA, patientez quelques minutes, puis réactivez-le.

- "LTA indisponible à la vitesse actuelle"

La fonction est inutilisable car la vitesse du véhicule excède la plage fonctionnelle du système LTA. Ralentissez.

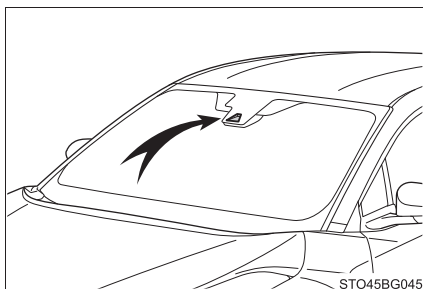
■ Personnalisation

La fonction est configurable. (Fonctions personnalisables: →P. 532)

RSA (Assistant de signalisation routière)*

Synthèse de la fonction

Le système RSA reconnaît certaines signalisations routières au moyen de la caméra frontale et en informe le conducteur via l'écran.



Si le système évalue que le véhicule roule au-delà de la vitesse autorisée, s'engage dans des manœuvres interdites, etc., selon la signalisation routière reconnue, il en alerte le conducteur au moyen d'une notification visuelle et d'un signal sonore de notification.

4

Conduite

⚠ AVERTISSEMENT

■ Avant d'utiliser le RSA

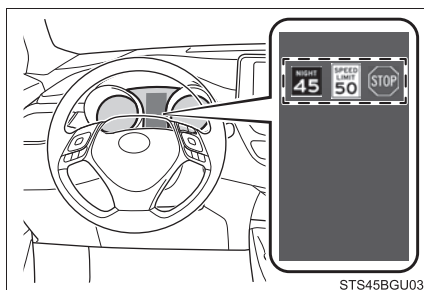
Ne pas accorder une trop grande confiance au système RSA. Le RSA est un système qui aide le conducteur en lui fournissant des informations, mais qui ne se substitue en rien à sa vision propre et à la conscience qu'il doit avoir de la situation. Conduisez prudemment en portant toujours une grande attention aux règles de circulation.

*: Sur modèles équipés

Indication à l'écran multifonctionnel

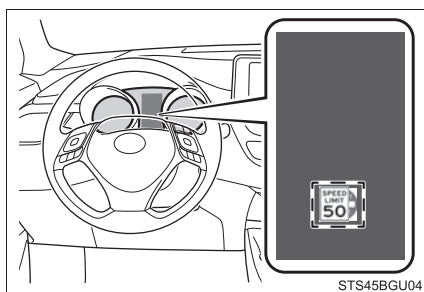
Lorsque la caméra frontale reconnaît un panneau, celui-ci s'affiche à l'écran multifonctionnel.

- Lorsque l'information sélectionnée concerne les systèmes d'aide à la conduite, le système est capable d'afficher un maximum de 3 panneaux. (→P. 103)



- Lorsqu'un onglet autre que celui d'information du système d'aide à la conduite est sélectionné, les types suivants de panneaux routiers s'affichent. (→P. 103)

- Panneau de limitation de vitesse
- Panneau de sens interdit (lorsqu'une notification est nécessaire)



S'il reconnaît les panneaux autres que ceux de limitation de vitesse, il les affiche en superposition sous le panneau de limitation de vitesse en vigueur.

Types de panneaux de signalisation pris en charge

Les types de panneaux de signalisation reconnus, y compris électroniques et clignotants, sont les suivants.

Un panneau de signalisation récemment introduit ou qui ne serait pas officiel risque de ne pas être reconnu.



: Limitation de vitesse



: Sens interdit



: Arrêt



: Cédez le passage

Fonction de notification

Dans les situations suivantes, le système RSA avise le conducteur.

- Lorsque le véhicule roule à une vitesse supérieure au seuil de notification de vitesse du panneau de limitation affiché, l'affichage est mis en surbrillance et un signal sonore se déclenche.
- Lorsque le système RSA reconnaît un panneau de sens interdit et détermine que votre véhicule s'est engagé dans une zone à accès interdit, le panneau affiché clignote accompagné d'un signal sonore.

Selon la situation, il peut arriver que la fonction de notification n'intervienne pas correctement.

■ Procédure d'activation

- 1 Appuyez sur “<” ou “>” du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez



. (→P. 104)

- 2 Appuyez sur “^” ou “v” du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez



, puis appuyez sur .

■ Désactivation automatique de l'affichage des panneaux RSA

Dans les situations suivantes, le panneau de limitation de vitesse et/ou de sens interdit cesse d'être affiché automatiquement:

- Aucun panneau n'a été reconnu sur une certaine distance.
- La route change suite à un changement de direction à gauche ou à droite, etc.

Dans les situations suivantes, les panneaux d'arrêt et de cédez le passage cessent d'être affichés automatiquement:

- Le système détermine que votre véhicule a passé le panneau.
- La route change suite à un changement de direction à gauche ou à droite, etc.

■ Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas intervenir ou détecter correctement

Dans les situations suivantes, le RSA n'intervient pas normalement et peut ne pas reconnaître les panneaux, ou afficher un panneau erroné, etc. Toutefois, ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

- La caméra frontale est désalignée après avoir subi un choc violent, etc.
- La partie du pare-brise près de la caméra frontale est sale ou couverte de neige, d'un adhésif, etc.
- Par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable
- La caméra frontale est directement frappée par la lumière issue d'un véhicule en sens inverse, du soleil, etc.
- Le panneau est sale, effacé, penché ou plié.
- Le panneau électronique est faiblement contrasté.
- Le panneau est en tout ou partie masqué par les feuilles d'un arbre, un poteau, etc.
- Le panneau ne reste visible de la caméra frontale qu'un court instant.
- La situation de conduite (changement de direction, changement de voie, etc.) est incorrectement évaluée.

- Si le panneau considéré ne s'applique pas à la voie sur laquelle circule le véhicule, mais apparaît directement après un embranchement de voie rapide, ou dans une voie voisine juste avant la jonction.
- Des adhésifs sont collés sur l'arrière du véhicule qui précède.
- Une signalisation ressemblant à un panneau compatible est reconnue par le système.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une route adjacente soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra frontale) alors que le véhicule circule sur la route principale.
- Il peut arriver que les panneaux de vitesse d'une sortie de rond-point soient détectés et affichés (s'ils sont positionnés dans le champ de vision de la caméra frontale) alors que le véhicule circule dans le rond-point.
- L'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- La luminosité ambiante est insuffisante ou varie brutalement.
- Lorsque le panneau reconnu est destiné aux poids lourds, etc.
- Il peut arriver que l'information de vitesse affichée à l'instrumentation soit différente de celle indiquée par le système de navigation, car ce dernier utilise des données cartographiques.

■ Affichage des panneaux de limitation de vitesse

Si un panneau de limitation de vitesse était affiché à l'écran multifonctionnel au moment où vous avez mis sur arrêt le contacteur de démarrage, le même panneau s'affiche à nouveau lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").

■ Si le message "Dysfonctionnement RSA Consulter son concessionnaire" est affiché

Le système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (Fonctions personnalisables: →P. 533)

Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses

Synthèse des fonctions

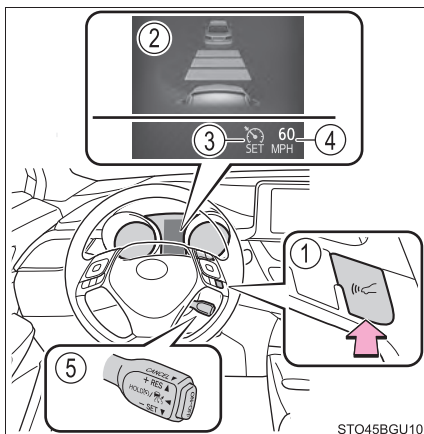
En mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule accélère, décélère et s'arrête automatiquement à imitation des variations de vitesse du véhicule qui précède, sans que le conducteur ait à agir sur la pédale d'accélérateur. En mode de régulation à vitesse constante, le véhicule roule à vitesse stabilisée.

Utilisez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses sur autoroutes et voies rapides.

- Mode de contrôle de la distance entre véhicules (→P. 282)
- Mode de régulation à vitesse constante (→P. 289)

Composition du système

- ① Bouton de distance entre véhicules
- ② Écran multifonctionnel
- ③ Témoins indicateurs
- ④ Vitesse programmée
- ⑤ Commode de régulateur de vitesse



**AVERTISSEMENT****■ Avant d'utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

- Sur la route, il appartient au conducteur et à lui seul d'assurer la sécurité. N'accordez pas une trop grande confiance au système, et conduisez prudemment en portant toujours une grande attention à tout ce qui vous entoure.
- Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses apporte au conducteur une assistance qui l'allège d'une partie de ses tâches. Toutefois, il existe des limitations à l'assistance fournie. Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.
 - Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède: →P. 293
 - Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement: →P. 294
- Programmez la vitesse qui convient en tenant compte de la limitation de vitesse, de la densité de la circulation, de l'état de la route, des conditions climatiques, etc. Il appartient au conducteur de contrôler la vitesse programmée.
- Même lorsque le système fonctionne normalement, il peut arriver que les conditions d'évolution du véhicule qui précède telles qu'elles sont détectées par le système soient différentes de celles observées par le conducteur. Par conséquent, il appartient au conducteur de toujours rester vigilant, d'évaluer le danger de chaque situation et de conduire prudemment. Se reposer entièrement sur le système ou considérer qu'il est capable de garantir la sécurité pendant la marche du véhicule est une erreur pouvant conduire à un accident grave, voire mortel.
- Désactivez le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux systèmes d'assistance à la conduite**

Respectez les précautions suivantes, car il existe des limitations à l'assistance fournie par le système.

Négliger de le faire pourrait provoquer un accident susceptible d'occasionner des blessures graves, voire mortelles.

● Assistance du conducteur à évaluer la distance entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses n'a pas autre vocation que celle d'aider le conducteur à déterminer la distance qui sépare son propre véhicule de celui qui le précède. Il ne s'agit pas d'un mécanisme autorisant une conduite imprudente ou inattentive, et le système n'apporte aucune assistance au conducteur en cas de faible visibilité. Il demeure impératif que le conducteur prête une attention étroite aux abords du véhicule.

● Assistance du conducteur à juger de la distance correcte entre véhicules

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses détermine si la distance qui sépare le véhicule du conducteur de celui qui le précède respecte une plage définie. Il est incapable de tout autre type d'évaluation. Par conséquent, il est absolument nécessaire que le conducteur demeure vigilant pour déterminer un possible danger dans des circonstances données.

● Assistance du conducteur à utiliser le véhicule

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses n'intègre pas les fonctions permettant de prévenir ou d'éviter les collisions avec les véhicules qui précèdent le vôtre. Par conséquent, s'il existe un danger potentiel quel qu'il soit, il appartient au conducteur d'exercer immédiatement et directement son contrôle sur le véhicule et d'agir comme il convient pour garantir la sécurité de tous.

**AVERTISSEMENT****■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses dans l'une des situations suivantes.

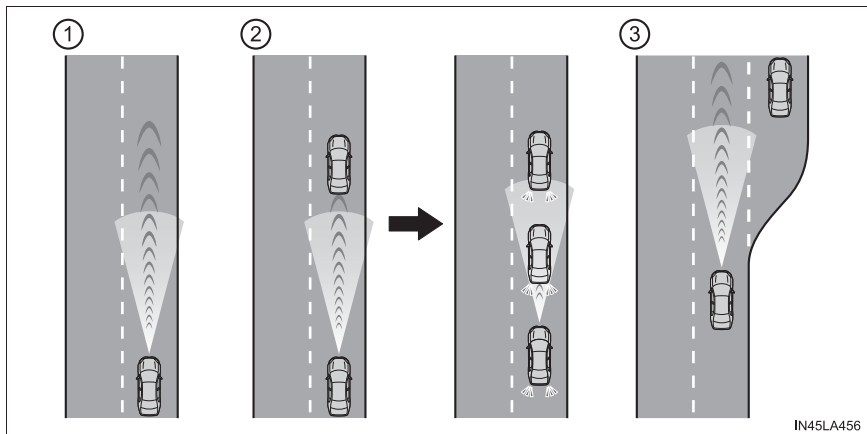
Vous risqueriez de ne pas pouvoir maîtriser la vitesse du véhicule et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement, voire mortellement blessé.

- Routes empruntées par des piétons, des cyclistes, etc.
- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes ou sur une route alternant montées et descentes rapprochées
La vitesse du véhicule risque de dépasser la vitesse programmée dans les portions descendantes abruptes.
- Sur les bretelles d'accès aux autoroutes et voies rapides
- Lorsque les conditions climatiques sont mauvaises au point de gêner la bonne détection par les capteurs (brouillard, neige, tempête de sable, forte pluie, etc.)
- Lorsque la surface devant le radar ou la caméra frontale est couverte de pluie, de neige, etc.
- Lorsque les conditions de circulation imposent des accélérations et décélérations répétées
- Lors d'un remorquage de secours
- Lorsque le signal sonore d'alerte d'approche se déclenche souvent

Conduite en mode de contrôle de la distance entre véhicules

Ce mode utilise un radar pour détecter la présence de véhicules dans un rayon de 328 ft. (100 m) environ en avant du vôtre, pour évaluer la distance entre votre véhicule et celui qui le précède et pour maintenir cette distance à une valeur suffisante. Vous pouvez également programmer la distance souhaitée entre véhicules en utilisant le bouton correspondant.

Lorsque vous circulez en descente, il peut arriver que la distance entre véhicules devienne plus courte.



① Exemple de régulation de vitesse constante

En l'absence de véhicules qui vous précèdent

Le véhicule roule à la vitesse sélectionnée par le conducteur.

② Exemple de vitesse de croisière avec décélération et de vitesse de croisière variable

Lorsque surgit un véhicule qui précède roulant moins vite que la vitesse programmée

Lorsque le système détecte un véhicule roulant devant vous, il fait automatiquement décélérer votre véhicule. S'il est nécessaire de ralentir davantage le véhicule, le système déclenche le freinage (les feux stop s'allument à cet instant). Le système réagit aux variations de vitesse du véhicule qui précède, afin de maintenir constante la distance entre véhicules programmée par le conducteur. Une alerte d'approche vous avertit lorsque le système ne peut réduire suffisamment la vitesse afin d'empêcher que votre véhicule ne se rapproche trop de celui qui précède. Lorsque le véhicule qui précède s'arrête, votre véhicule s'arrête lui aussi (sur action du système). Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, poussez le commodo de régulateur de vitesse vers le haut ou appuyez sur la pédale d'accélérateur (action pour redémarrer) pour reprendre la conduite à vitesse de croisière variable. Si vous n'effectuez aucune action pour redémarrer, votre véhicule reste immobilisé sur action du système.

Lorsque vous agissez sur le commodo de clignotants pour changer de voie pour dépasser alors que le véhicule roule à plus de 50 mph (80 km/h), celui-ci accélère rapidement pour aider à dépasser le véhicule voisin.

L'identification par le système de la voie utilisable pour dépasser peut être déterminée exclusivement par l'emplacement du volant de direction dans le véhicule (poste de conduite à gauche, par opposition à poste de conduite à droite). Si vous circulez avec le véhicule dans une région où la voie de dépassement est du côté opposé à celui de la région où vous circulez en temps normal, le véhicule pourra accélérer lorsque vous mettez le commodo de clignotants du côté opposé à celui de la voie de dépassement (par ex., si dans la région où vous circulez normalement la voie de dépassement est à droite, mais que vous circulez dans une région où la voie de dépassement est à gauche, le véhicule pourra accélérer lorsque vous mettez le clignotant à droite).

③ Exemple d'accélération

Lorsque plus aucun véhicule qui précède ne roule moins vite que la vitesse programmée

Le système accélère le véhicule jusqu'à atteindre la vitesse programmée. Le système revient alors en mode de régulation à vitesse constante.

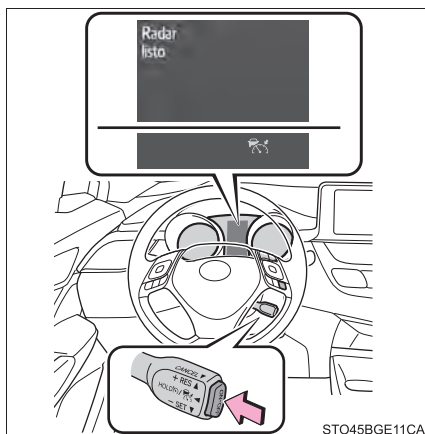
Programmation de la vitesse du véhicule (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

- 1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

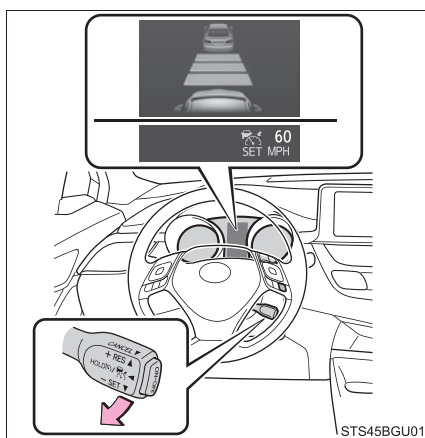
Si vous appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde, le système s'active en mode de régulation à vitesse constante. (→P. 289)



- 2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 20 mph [30 km/h] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.



Correction de la vitesse programmée

● Correction de la vitesse programmée par le commodo

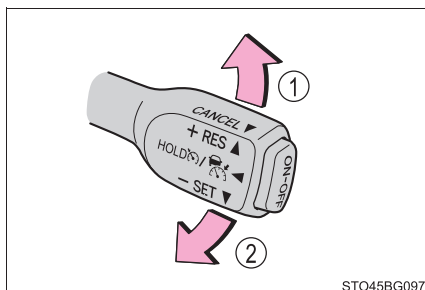
Pour modifier la vitesse programmée, agissez sur le commodo jusqu'à afficher la vitesse souhaitée.

① Augmenter la vitesse

(Sauf lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système en mode de contrôle de la distance entre véhicules)

② Diminuer la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.



STO45BG097

Correction importante: Poussez longuement le commodo vers le haut ou le bas pour faire varier la vitesse, puis relâchez lorsque la vitesse souhaitée est atteinte.

En mode de contrôle de la distance entre véhicules, l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)^{*1} ou 1 km/h (0,6 mph)^{*2} à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: Augmentation ou réduction par pas de 1 mph (1,6 km/h)^{*1} ou 1 km/h (0,6 mph)^{*2} tant que vous tenez le commodo

En mode de régulation à vitesse constante (→P. 289), l'augmentation ou la réduction de la vitesse programmée est obtenue comme suit:

Correction fine: De 1 mph (1,6 km/h)^{*1} ou 1 km/h (0,6 mph)^{*2} à chaque impulsion sur le commodo

Correction importante: La vitesse continue de varier tant que vous tenez le commodo.

*1: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "MPH"

*2: Lorsque la vitesse programmée est affichée en "km/h"

● Augmentation de la vitesse programmée par la pédale d'accélérateur

① Appuyez sur la pédale d'accélérateur pour accélérer jusqu'à la vitesse souhaitée

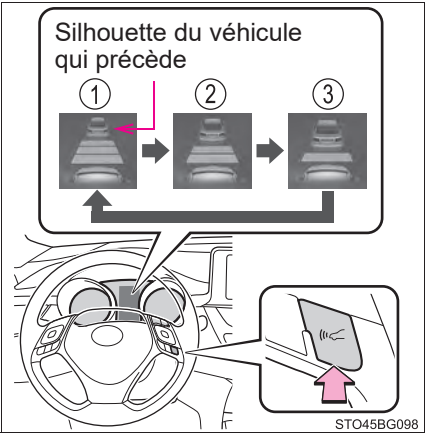
② Poussez vers le bas sur le commodo

Changement de la distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Appuyez sur le bouton pour sélectionner la distance entre véhicules comme suit:

- ① Longue
- ② Moyenne
- ③ Courte

Si un véhicule vous précède sur la route, une silhouette s'affiche également pour l'indiquer.



Valeurs de distance entre véhicules (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

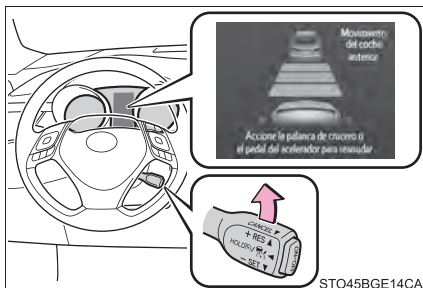
Sélectionnez une distance dans le tableau ci-dessous. Notez que les distances données correspondent à une vitesse du véhicule de 50 mph (80 km/h). La distance entre véhicules augmente/diminue en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque le véhicule s'arrête sur action du système, la distance qui le sépare de celui qui précède est variable selon la situation.

Options de distance	Distance entre véhicules
Longue	Environ 160 ft. (50 m)
Moyenne	Environ 130 ft. (40 m)
Courte	Environ 100 ft. (30 m)

Reprise de la conduite à vitesse de croisière variable lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler, poussez le commodo vers le haut.

Votre véhicule va également reprendre la conduite à vitesse de croisière variable si vous appuyez sur la pédale d'accélérateur après que le véhicule qui précède ait recommencé à rouler.

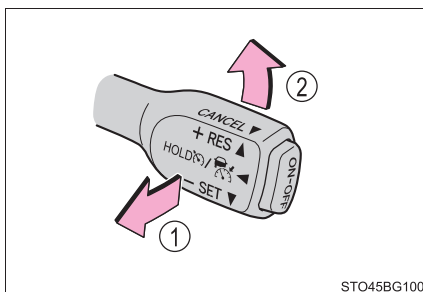


Annulation et reprise de la régulation de vitesse

- ① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation de vitesse.

La régulation de vitesse est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein.

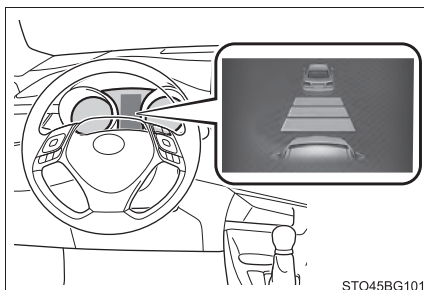
(Lorsque le véhicule s'est arrêté sur action du système, la programmation n'est pas annulée par l'appui sur la pédale de frein.)



- ② Poussez vers le haut sur le commodo pour réactiver le régulateur de vitesse et reprendre la vitesse programmée.

Alerte d'approche (mode de contrôle de la distance entre véhicules)

Lorsque votre véhicule suit de trop près celui qui le précède et que le régulateur de vitesse ne peut assurer une décélération automatique suffisante, l'afficheur clignote et vous êtes averti par un signal sonore. Ce peut être le cas lorsqu'un autre véhicule se rabat entre vous et le véhicule qui vous précède. Appuyez sur la pédale de frein pour maintenir une distance suffisante entre véhicules.

**■ Conditions dans lesquelles les alertes peuvent ne pas se déclencher**

Dans les cas suivants, il peut arriver que les alertes ne se déclenchent pas même si la distance entre véhicules est faible.

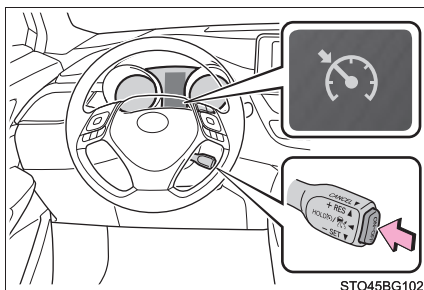
- Lorsque le véhicule qui précède roule à une vitesse supérieure ou égale à la vôtre
- Lorsque le véhicule qui précède roule à très basse vitesse
- Tout de suite après la programmation de la vitesse à ne pas dépasser
- Lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur

Sélection du mode de régulation à vitesse constante

Lorsque vous sélectionnez le mode de régulation à vitesse constante, votre véhicule va maintenir la vitesse programmée sans tenir compte de la distance entre véhicules. Ne sélectionnez ce mode que lorsque le mode de contrôle de la distance entre véhicules ne fonctionne pas correctement parce que le radar est sale, etc.

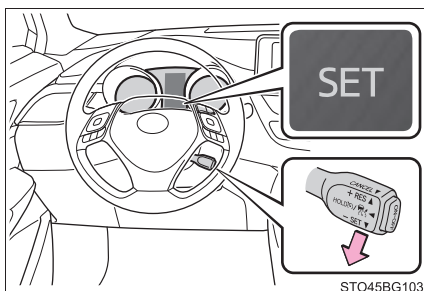
- 1 Avec le régulateur de vitesse inactif, appuyez sur le bouton "ON-OFF" pendant plus de 1,5 seconde.

Immédiatement après que vous ayez appuyé sur le bouton "ON-OFF", le témoin indicateur de régulateur de vitesse actif s'allume. Ensuite, il laisse place au témoin indicateur de régulateur de vitesse.



Pour sélectionner le mode de régulation à vitesse constante, il faut obligatoirement que le régulateur de vitesse soit inactif lorsque vous agissez sur le commodo.

- 2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée (à plus de 20 mph [30 km/h] environ) en agissant sur la pédale d'accélérateur, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.



Le témoin "SET" de régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.

Correction de la vitesse programmée: →P. 285

Annulation et reprise de la vitesse programmée: →P. 287

■ Conditions de programmation du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses

- Le sélecteur de vitesses est sur D.
- Vous pouvez programmer la vitesse de votre choix lorsque le véhicule roule à plus de 20 mph (30 km/h) environ.
(Toutefois, lorsque vous programmez la vitesse à tenir alors que le véhicule roule à moins de 20 mph [30 km/h] environ, la vitesse est programmée à 20 mph [30 km/h] environ.)

■ Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule

Le véhicule peut accélérer normalement, par un appui sur la pédale d'accélérateur. Après l'accélération, la vitesse programmée est rétablie. Toutefois, en mode de contrôle de la distance entre véhicules, le véhicule peut ralentir à une vitesse inférieure à celle programmée afin de maintenir la distance avec celui qui le précède.

■ Lorsque le véhicule s'arrête alors qu'il roulait à vitesse de croisière variable

- Poussez le commodo vers le haut alors que le véhicule qui précède s'arrête pour permettre au vôtre de reprendre sa vitesse de croisière variable, si le véhicule devant se remet en mouvement dans un délai de 3 secondes environ après que vous ayez agi sur le commodo.
- Si le véhicule qui précède se remet en mouvement dans un délai de 3 secondes après l'arrêt du vôtre, ce dernier reprend sa vitesse de croisière variable.

■ Annulation automatique du mode de contrôle de la distance entre véhicules

Le mode de contrôle de la distance entre véhicules est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé.
- Le capteur est incapable de détecter correctement parce qu'il est masqué d'une manière ou d'une autre.
- Le freinage pré-collision est activé.
- Vous agissez sur le frein de stationnement.
- Le véhicule est arrêté dans une côte abrupte sur action du système.
- Le système détecte ce qui suit alors que le véhicule s'est arrêté sur son action:
 - Le conducteur ne porte pas sa ceinture de sécurité.
 - La porte conducteur est ouverte.
 - Le véhicule s'est immobilisé pendant environ 3 minutes.

Si le mode de contrôle de la distance entre véhicules se désactive automatiquement pour une autre raison que celles indiquées précédemment, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Annulation automatique du mode de régulation à vitesse constante

Le mode de régulation à vitesse constante est automatiquement annulé dans les situations suivantes:

- La vitesse du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
- Le véhicule ralentit à moins de 20 mph (30 km/h) environ.
- Le système VSC est actif.
- Le système TRAC s'active pour un temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé.
- Le freinage pré-collision est activé.

Si le mode de régulation à vitesse constante se désactive automatiquement pour une autre raison que celles indiquées précédemment, c'est que le système est peut-être défaillant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Action sur les freins

Il peut arriver qu'un bruit de manœuvre des freins se manifeste et que les sensations à la pédale de frein ne soient plus les mêmes, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Messages et signaux sonores d'alerte du régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses

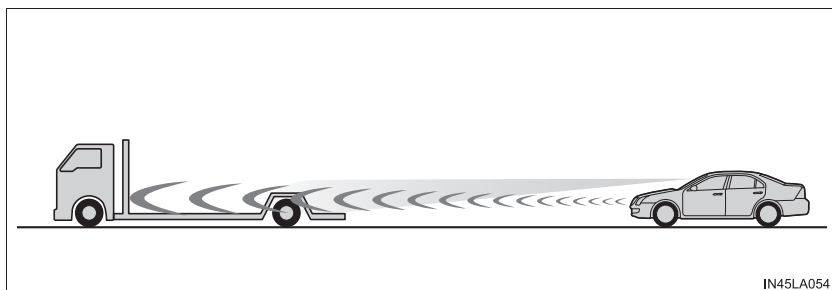
Le système utilise des messages et signaux sonores d'alerte pour signaler une défaillance ou pour avertir le conducteur de la nécessité de redoubler d'attention au volant. Si un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctions, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 239, 467)

■ Lorsque le capteur risque de ne pas détecter correctement le véhicule qui précède

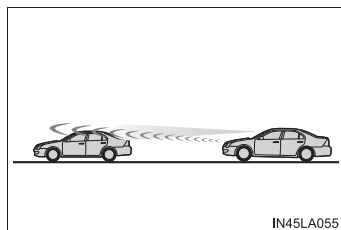
Dans les cas suivants et selon les conditions, appuyez sur la pédale de frein lorsque la décélération par le système est insuffisante, ou appuyez sur la pédale d'accélérateur lorsque vous avez besoin d'accélérer.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement ces types de véhicules, il peut arriver que l'alerte d'approche (→P. 288) ne se déclenche pas.

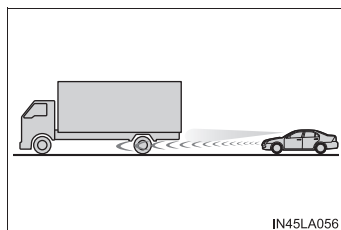
- Les véhicules qui changent de voie soudainement
- Véhicules circulant à vitesse réduite
- Véhicules ne circulant pas dans la même voie
- Véhicules étroits à l'arrière (remorques à vide, etc.)



- Motocyclettes circulant dans la même voie
- Lorsque des projections d'eau ou de neige soulevées par les véhicules environnants gênent la détection par le capteur
- Lorsque l'avant de votre véhicule pointe vers le haut (causé par une charge lourde dans le coffre, etc.)



- Le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

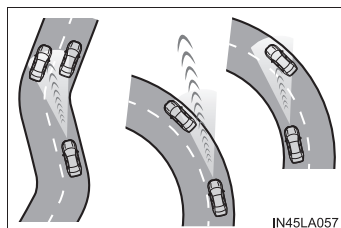


■ Conditions dans lesquelles le mode de contrôle de la distance entre véhicules peut ne pas fonctionner correctement

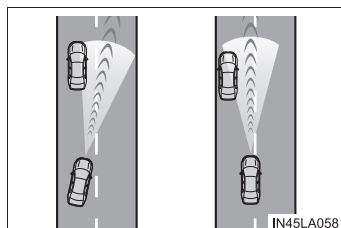
Dans les conditions suivantes, agissez sur la pédale de frein (ou la pédale d'accélérateur, selon la situation) en fonction des besoins.

Le capteur risquant de ne pas pouvoir détecter correctement les véhicules devant le vôtre, il peut arriver que le système ne fonctionne pas normalement.

- Lorsque la route est sinueuse ou lorsque les voies de circulation sont étroites



- Lorsque vous louvoyez sur votre trajectoire ou changez souvent de voie de circulation



- Lorsque le véhicule qui vous précède ralentit brusquement
- Lorsque vous circulez sur une route environnée d'une structure, comme un tunnel ou un pont
- Pendant la durée où le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse programmée après que vous ayez appuyé sur la pédale d'accélérateur pour accroître la vitesse

Sélection du mode de conduite

Vous avez le choix entre 3 modes de conduite, selon les conditions souhaitées d'utilisation du véhicule.

Sélection du mode de conduite

■ Changement du mode de conduite

Pour sélectionner le mode de conduite, effectuez les actions à l'écran multifonctionnel.

- 1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation et sélectionnez .
- 2 Appuyez sur "^" ou "v" du sélecteur d'instrumentation, puis sélectionnez "Mode de conduite".
- 3 Appuyez sur "^" ou "v" du sélecteur d'instrumentation, puis sélectionnez le mode de conduite.

■ Modes de conduite

● Mode "NORMAL"

Offre un équilibre optimal entre économies de carburant, silence de fonctionnement et dynamisme des performances. Convient à la conduite en ville.

● Mode "SPORT"

Gère le moteur et la transmission pour offrir des accélérations nerveuses, puissantes. Ce mode modifie également les sensations éprouvées au volant de direction pour les situations où l'on souhaite un comportement agile, sur route sinueuse par exemple.

Lorsque vous sélectionnez le mode sport, le témoin indicateur "SPORT" s'allume à l'écran multifonctionnel.

● Mode "ECO"

Aide le conducteur à accélérer de manière écoresponsable et à abaisser ses consommations de carburant, en modérant les caractéristiques d'accélération et en régulant le fonctionnement du système de climatisation (chaud/froid).

Lorsque vous sélectionnez le mode Éco, le témoin indicateur "ECO MODE" s'allume à l'écran multifonctionnel.

Tant que vous utilisez la climatisation, le système sélectionne automatiquement pour elle le mode éco (→P. 334), ce qui permet d'abaisser encore la consommation de carburant.

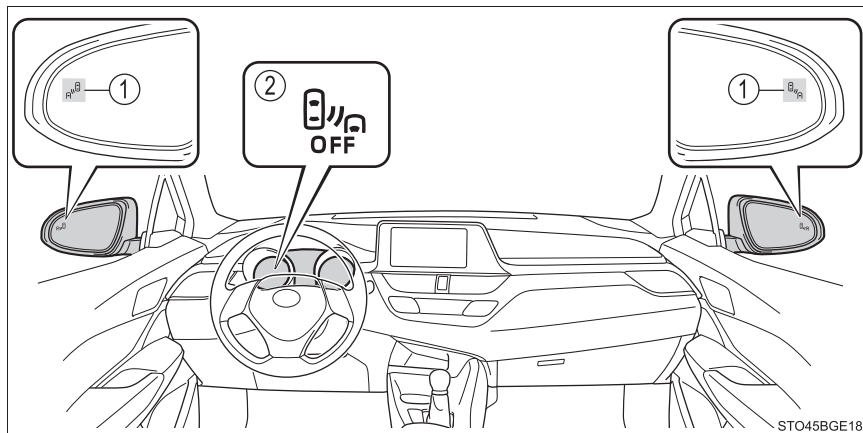
■ Annulation des modes de conduite

- Sélectionnez un autre mode de conduite. Par ailleurs, le mode "SPORT" est automatiquement désactivé lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Le mode "NORMAL" et le mode "ECO" ne sont pas automatiquement désactivés tant qu'un autre mode de conduite n'est pas sélectionné, même si vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

BSM (Surveillance de l'angle mort)*

Synthèse de la surveillance de l'angle mort

La surveillance de l'angle mort est un système utilisant les capteurs radar latéraux intégrés à la face interne du pare-chocs arrière sur les deux côtés gauche et droit pour aider le conducteur à changer de voie en toute sécurité.



① Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Quand un véhicule est détecté dans un angle mort des rétroviseurs extérieurs ou s'approchant rapidement par l'arrière et dans un angle mort, le témoin s'allume au rétroviseur extérieur du côté correspondant. Si vous agissez sur le commodo de clignotants dans le sens du côté détecté, le témoin clignote au rétroviseur extérieur.

② Témoin de désactivation du BSM

Il est allumé lorsque la surveillance de l'angle mort est désactivée.

Activation/désactivation de la fonction BSM

- 1 Appuyez sur “<” ou “>” du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez



- 2 Appuyez sur “^” ou “v” du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez



- 3 Appuyez sur “^” ou “v” du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez



Lorsque la fonction est désactivée, le témoin de désactivation du BSM (→P. 297) est allumé.

(À chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE, la fonction BSM est automatiquement réactivée.)

■ Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Lorsque le message “BSM indisponible.” est affiché à l'écran multifonctionnel

Il peut arriver que de l'eau, de la neige, de la boue, etc., se soit accumulée dans la partie du pare-chocs où se trouve le capteur (→P. 301).

Nettoyer la partie du pare-chocs où se trouve le capteur de toute accumulation d'eau, neige, boue, etc., doit rétablir le fonctionnement normal. Par ailleurs, il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas normalement par temps très chaud ou très froid.

■ Lorsque le message “Panne du BSM. Consultez votre concessionnaire.” est affiché à l'écran multifonctionnel

Le capteur est peut-être défaillant ou désaligné. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Personnalisation

Il est possible de personnaliser certaines fonctions. (→P. 533)

■ Certification de la surveillance de l'angle mort

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID : OAYSRR3A

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC Warning

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

This device contains licence-exempt transmitter(s)/receiver(s) that comply with Innovation, Science and Economic Development Canada's licence-exempt RSS(s). Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference.
2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Radiofrequency radiation exposure information:

This equipment complies with radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment. This equipment should be installed and operated with minimum distance of 20 cm between the radiator and your body.

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

1. L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
2. L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

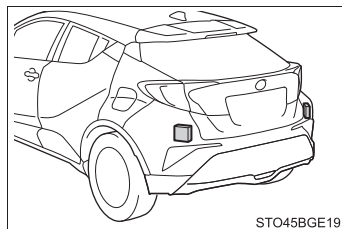
Informations sur l'exposition aux rayonnements radiofréquences:

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Cet équipement doit être installé et utilisé avec un minimum de 20 cm de distance entre la source de rayonnement et votre corps.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pour garantir le fonctionnement normal du système**

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du pare-chocs arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct de la surveillance de l'angle mort.

- Le capteur et la zone du pare-chocs qui l'entoure doivent rester propres en toutes circonstances. Si un capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est sale ou couverte de neige, le risque existe que la surveillance de l'angle mort soit inopérante et qu'un message d'alerte (→P. 298) s'affiche.



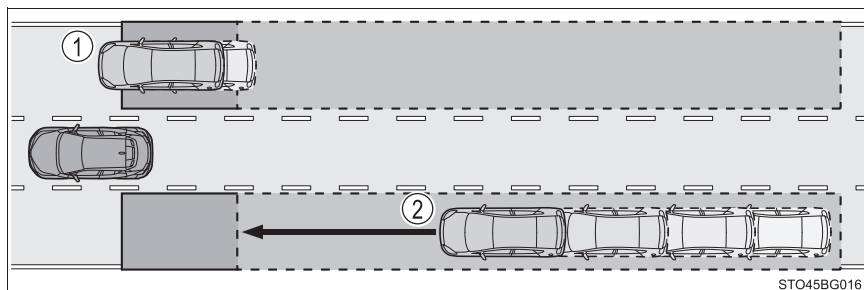
Dans cette situation, nettoyez le pare-chocs des traces sales ou de la neige et roulez avec le véhicule pendant 10 minutes environ en veillant à remplir les conditions fonctionnelles de la fonction BSM (→P. 304).

Si le message d'alerte ne disparaît pas, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Ne pas faire subir de choc violent à un capteur ou à la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure.
Si un capteur est décalé même légèrement de sa position, le risque existe que le système ne fonctionne plus normalement et que les véhicules ne soient pas correctement détectés.
Dans les situations suivantes, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Un capteur ou la partie qui l'entoure subit un choc violent.
 - Si la partie qui entoure un capteur est rayée ou déformée, ou une partie s'en est détachée.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne fixez aucun accessoire ou autocollant au capteur ou à la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du pare-chocs qui l'entoure.
- Ne pas peindre le pare-chocs arrière d'une autre couleur que la teinte officielle Toyota.

Fonction BSM

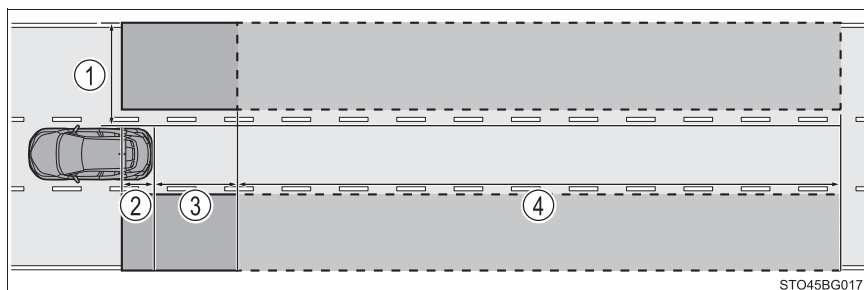
La fonction BSM utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules énumérés ci-après circulant dans les voies adjacentes, et avertit le conducteur de leur présence via des témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs.



- ① Véhicules circulant dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)
- ② Véhicules approchant rapidement par l'arrière dans les zones aveugles des rétroviseurs extérieurs (les angles morts)

Zones de détection de la fonction BSM

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Chaque capteur présente le rayon de détection suivant:

- ① De 1,6 ft. (0,5 m) à 11,5 ft. (3,5 m) environ de chaque côté du véhicule*

*: Rien n'est détectable dans la zone comprise entre le flanc du véhicule et 1,6 ft. (0,5 m) depuis celui-ci.

- ② Environ 3,3 ft. (1 m) avant le pare-chocs arrière

- ③ Environ 9,8 ft. (3 m) du pare-chocs arrière

- ④ De 9,8 ft. (3 m) à 197 ft. (60 m) environ depuis le pare-chocs arrière*

*: Plus la différence de vitesse est grande entre votre véhicule et celui détecté, plus ce dernier sera détecté de loin, ce qui provoque l'allumage ou le clignotement du témoin intégré au rétroviseur extérieur.

AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La surveillance de l'angle mort est une fonction auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une confiance excessive à la fonction de surveillance de l'angle mort. La fonction n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui faire aveuglément confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

■ Conditions d'intervention de la fonction BSM

La fonction BSM intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies:

- Le système BSM est actif (→P. 298)
- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur R.
- Le véhicule roule à plus de 10 mph (16 km/h) environ

■ Conditions de détection d'un véhicule par la fonction BSM

La fonction BSM détecte un véhicule présent dans la zone de détection dans les situations suivantes:

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Vous dépassez lentement un véhicule circulant dans une voie voisine.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

La fonction BSM n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant 2 voies plus loin par rapport au vôtre*
- Véhicules dépassés rapidement par le vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

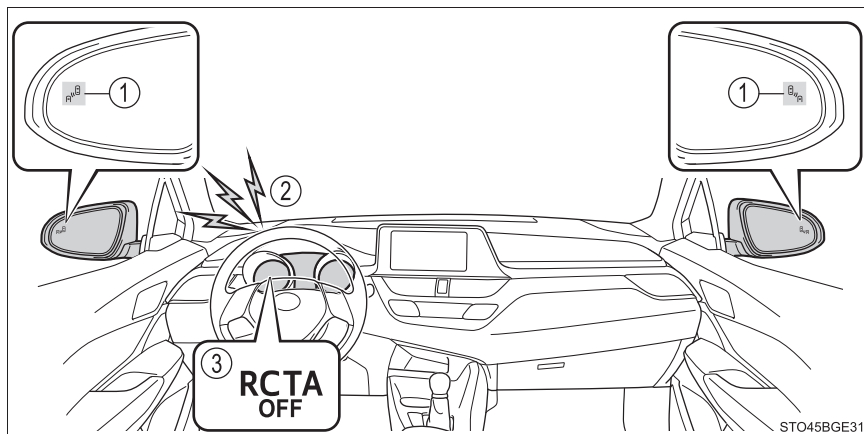
- Il peut arriver que la fonction BSM ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
 - Lorsque le capteur ou la partie du pare-chocs arrière qui l'entoure est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
 - Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
 - Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
 - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
 - Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
 - Lorsque la différence de vitesse varie entre votre véhicule et un autre
 - Lorsqu'un véhicule entre dans la zone de détection alors qu'il roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
 - Alors que votre véhicule repart après un arrêt, un véhicule reste dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
 - Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
 - Lorsque les voies de circulation sont larges, ou lorsque vous roulez en limite de voie, et que le véhicule sur une voie adjacente est très éloigné du vôtre
 - Lorsqu'un porte-vélos ou un autre accessoire est monté à l'arrière du véhicule
 - Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
 - Immédiatement après que vous ayez activé le système BSM

- Les cas où la fonction BSM détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:
 - Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
 - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
 - Lorsque vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
 - Lorsque les voies de circulation sont étroites, ou lorsque vous roulez en limite de voie et qu'un véhicule circulant dans une autre voie que celle voisine de la vôtre entre dans la zone de détection
 - Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse, en virages successifs ou dont la chaussée est déformée
 - Lorsque les pneus dérapent ou patinent
 - Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit
 - Lorsqu'un porte-vélos ou un autre accessoire est monté à l'arrière du véhicule

RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)*

Synthèse de l'alerte de trafic transversal arrière

La fonction RCTA utilise les capteurs radar latéraux du système BSM installés derrière le pare-chocs arrière. Cette fonction est destinée à aider le conducteur à surveiller les zones à visibilité réduite lorsqu'il recule.



① Témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs

Lorsqu'un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule,

les deux témoins clignotent aux rétroviseurs extérieurs.

② Signal sonore RCTA

Si un véhicule est détecté s'approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule, un signal sonore se déclenche. Le signal sonore se déclenche également pour une durée de 1 seconde environ immédiatement après une action sur la fonction RCTA pour activer le système.

③ Témoin "RCTA OFF"

Il est allumé lorsque l'alerte de trafic transversal arrière est désactivée.

Activation/désactivation de la fonction RCTA

- 1 Appuyez sur “<” ou “>” du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez



- 2 Appuyez sur “^” ou “v” du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez



- 3 Appuyez sur “^” ou “v” du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez “RCTA”.

Lorsque la fonction RCTA est désactivée, le témoin “RCTA OFF” (→P. 307) est allumé.

(À chaque fois que vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt puis à nouveau sur MARCHE, la fonction RCTA est automatiquement réactivée.)

■ Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ Audibilité du signal sonore RCTA

Le signal sonore RCTA peut être difficile à entendre si l'ambiance est bruyante, notamment si volume du système audio est fort.

■ Lorsque le message “RCTA non disponible” est affiché à l'écran multifonctionnel

Il peut arriver que de l'eau, de la neige, de la boue, etc., se soit accumulée dans la partie du pare-chocs où se trouve le capteur (→P. 301).

Nettoyer la partie du pare-chocs où se trouve le capteur de toute accumulation d'eau, neige, boue, etc., doit rétablir le fonctionnement normal.

Par ailleurs, il peut arriver que le capteur ne fonctionne pas normalement par temps très chaud ou

très froid

■ Lorsque le message “Dysfonctionnement du RCTA Voir le concessionnaire” est affiché à l'écran multifonctionnel

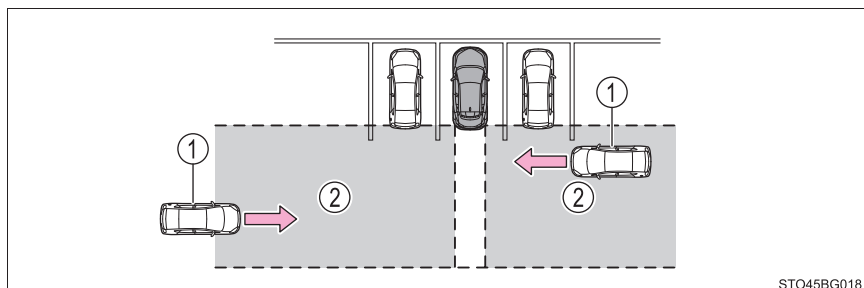
Le capteur est peut-être défaillant ou désaligné. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Capteurs radar latéraux arrière

→P. 301

Fonction RCTA

La RCTA est active quand votre véhicule est en marche arrière. Le système est capable de détecter les autres véhicules approchant par la droite ou la gauche à l'arrière du véhicule. Il utilise des capteurs radar pour alerter le conducteur de la présence des autres véhicules, en faisant clignoter les témoins intégrés aux rétroviseurs extérieurs et en déclenchant un signal sonore.



① Véhicules en approche

② Zones de détection

4

Conduite



AVERTISSEMENT

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

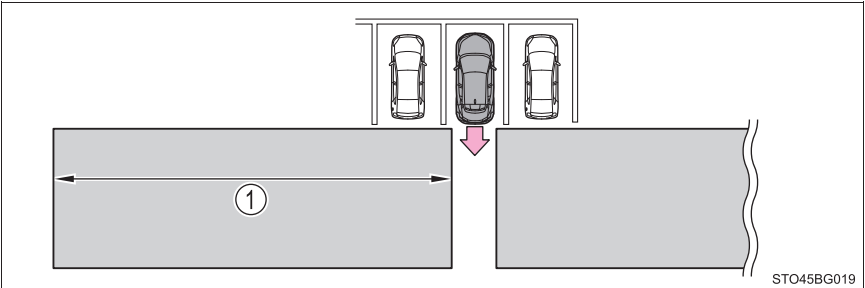
Il existe une limite à la précision de reconnaissance et aux performances en contrôle dont ce système est capable. Il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule. (→P. 304)

■ Pour garantir le fonctionnement normal du système

→P. 301

Zones de détection de la fonction RCTA

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.



Pour donner au conducteur plus de temps pour réagir, le signal sonore peut alerter de plus loin les véhicules roulant plus vite.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	① Distance approximative d'alerte
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m) environ
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m) environ

■ Conditions d'intervention de la fonction RCTA

La fonction RCTA intervient lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies:

- Le système RCTA est actif. (→P. 308)
- La position de sélection est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h) environ.
- La vitesse du véhicule en approche est comprise entre 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h) environ.

■ Réglage de volume du signal sonore

Vous pouvez régler le volume du signal sonore à l'écran multifonctionnel.

Utilisez le sélecteur d'instrumentation pour configurer. (→P. 104)

1 Appuyez sur "<" ou ">" pour sélectionner .

2 Appuyez sur "^" ou "v" pour sélectionner "Réglages du véhicule", puis appuyez sur .

3 Appuyez sur "^" ou "v" pour sélectionner , puis sélectionnez le volume et appuyez sur .

Chaque fois que vous appuyez sur le bouton, vous alternez entre les niveaux 1, 2, et 3 du volume sonore.

■ Mise au silence d'un signal sonore

Un bouton de mise au silence est affiché à l'écran multifonctionnel lorsqu'un obstacle est détecté. Pour mettre au silence le signal sonore, appuyez sur .

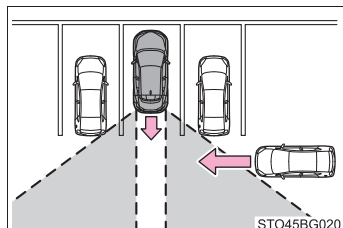
La mise au silence est automatiquement annulée dans les situations suivantes:

- Lorsque vous changez de position le sélecteur de vitesses.
- Lorsque le véhicule roule plus vite qu'une certaine vitesse.
- Lorsque la fonction en action est temporairement annulée.
- Lorsque la fonction en action est annulée manuellement.
- Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt.

■ Conditions dans lesquelles le système ne détecte pas les véhicules

La fonction RCTA n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Véhicule approchant directement depuis l'arrière
- Véhicules reculant dans une place de stationnement à côté du vôtre
- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter car masqués par des obstructions



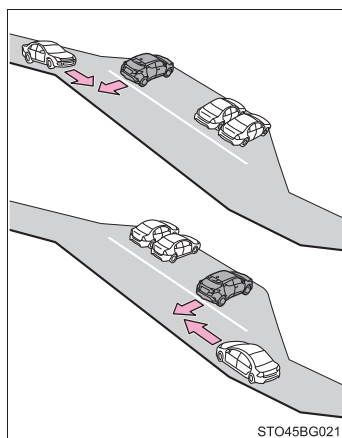
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules en éloignement par rapport au vôtre
- Véhicules approchant depuis les places de stationnement à côté du vôtre*
- La distance entre le capteur et le véhicule en approche devient trop proche

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

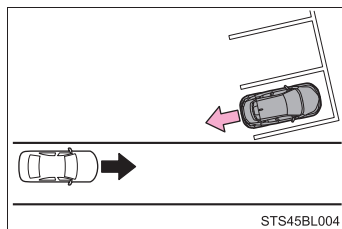
■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

Il peut arriver que la fonction RCTA ne détecte pas correctement les véhicules dans les situations suivantes:

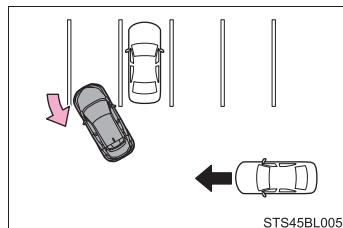
- Lorsque le capteur est désaligné après que lui ou la partie qui l'entoure ait subi un choc violent
- Lorsque le capteur ou la partie qui l'entoure au-dessus du pare-chocs arrière est couvert par la boue, la neige, le givre, un adhésif, etc.
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue humide par l'eau stagnante par mauvais temps (forte pluie, neige ou brouillard par exemple)
- Lorsque plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
- Lorsqu'un véhicule approche à vive allure
- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige
- Lorsque vous reculez en pente avec une variation brutale de dénivelé



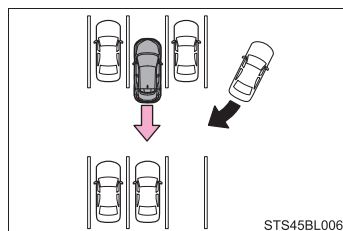
- Lorsque vous sortez en marche arrière d'une place de stationnement avec un angle très fermé



- Lorsqu'il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée
- Lorsque vous tournez tout en reculant



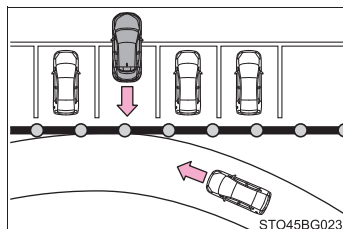
- Lorsqu'un véhicule tourne pour entrer dans le périmètre de détection



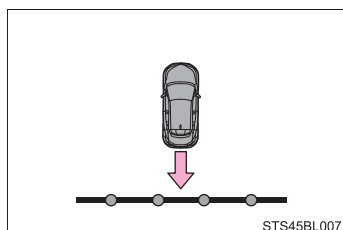
■ Situations dans lesquelles le système peut intervenir même s'il n'y a aucun risque de collision

Les cas où la fonction RCTA détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les situations suivantes:

- Lorsque la place de stationnement est orientée face à une rue et que des véhicules y circulent

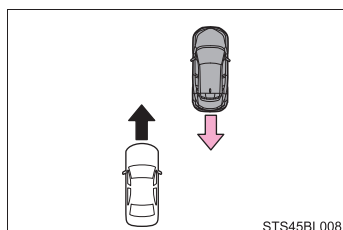


- Lorsque la distance est faible entre votre véhicule et des obstacles métalliques susceptibles de réfléchir les ondes électriques (barrière de sécurité, mur, signalisation ou véhicule stationné par exemple)

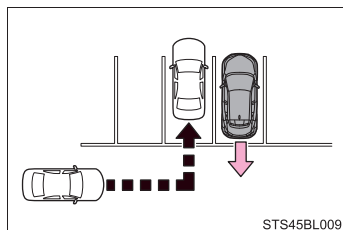


- Lorsque le véhicule est équipé d'un accessoire susceptible de masquer un capteur, comme un anneau de remorquage, une protection de pare-chocs (une baguette décorative supplémentaire, etc.), un porte-vélo ou un chasse-neige

- Lorsqu'un véhicule passe par le côté du vôtre



- Lorsqu'un véhicule détecté tourne alors qu'il s'approche du vôtre



- Lorsque à côté de votre véhicule se trouvent des équipements en rotation, comme le ventilateur d'un groupe de climatisation par exemple
- Lorsque de l'eau est projetée ou pulvérisée sur le pare-chocs arrière, provenant d'un système d'arrosage par exemple
- Objets en mouvement (drapeaux, fumées d'échappement, grosses gouttes de pluie ou flocons de neige, eau de pluie sur la chaussée, etc.)
- Lorsque la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc., entrant dans la zone de détection
- Grillages et gouttières
- Lorsqu'un capteur ou la partie qui l'entoure est extrêmement chaude ou froide
- Si la suspension a été modifiée ou les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge sous l'effet de la charge transportée

Systèmes d'aide à la conduite

Afin de maintenir la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

◆ Aide au freinage d'urgence

Augmente la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante

◆ VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.

Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embarquée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction

◆ TRAC (Système antipatinage)

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

◆ Aide active en virage (ACA)

Contribue à empêcher le véhicule de se trouver déporté à l'extérieur lorsque vous essayez d'accélérer en virage, en agissant sur le freinage des roues intérieures.

◆ Aide au démarrage en côte

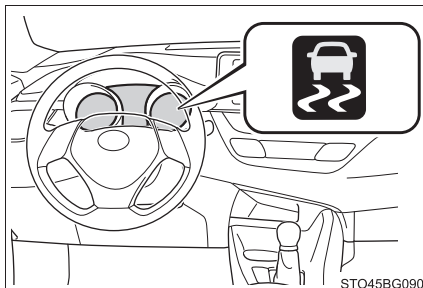
Contribue à limiter le mouvement de recul du véhicule lorsque vous démarrez en côte

◆ EPS (Direction assistée électrique)

Emploie un moteur électrique pour réduire l'effort nécessaire pour tourner le volant de direction.

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRAC/VSC sont en action.



STO45BG090

Désactivation du système TRAC

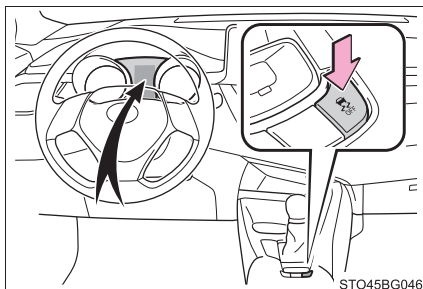
Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRAC risque de réduire la puissance moteur disponible aux roues.

Appuyez sur  pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement et relâchez .

Un message s'affiche à l'écran multifonctions.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver le système.



STO45BG046

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, appuyez sur  pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin de désactivation du VSC s'allume et le message s'affiche à l'écran multifonctionnel.*

*: Sur les véhicules équipés du PCS (Système de sécurité de pré-collision), celui-ci est également désactivé (seule l'alerte de pré-collision est disponible). Le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel. (→P. 256)

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver les systèmes.

■ Lorsque le message est affiché à l'écran multifonctionnel indiquant que le système TRAC a été désactivé alors même que vous n'avez pas appuyé sur

Le système TRAC est temporairement désactivé. Si l'information continue à s'afficher, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, VSC, TRAC et d'aide au démarrage en côte

● Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur lorsque vous appuyez sur la pédale de frein plusieurs fois de suite, lorsque vous démarrez le moteur ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'indique pas une défaillance de l'un de ces systèmes.

● Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.

- Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
- Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule également.
- Légères pulsations à la pédale de frein après mise en action de l'ABS.
- Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS.

■ Bruits et vibrations de mise en action de l'aide active en virage

Lorsque l'aide active en virage est en action, il peut arriver que le système de freinage soit bruyant et engendre des vibrations, mais ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Bruit de manœuvre de l'EPS

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC

Lorsque les systèmes TRAC et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK"
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Lorsque le contacteur de démarrage est mis sur arrêt
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
Si les deux systèmes TRAC et VSC sont désactivés, la réactivation automatique n'intervient pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ Conditions d'intervention de l'aide active en virage

Le système se met en action dans les conditions suivantes:

- Le système TRAC/VSC est susceptible d'intervenir
- Le conducteur essaie d'accélérer en virage
- Le système détecte que le véhicule se déporte vers l'extérieur
- La pédale de frein est relâchée

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ Conditions de mise en action de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte se met en action:

- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur P ou N (lorsque vous avancez/reculez en côte pour mettre le véhicule en mouvement).
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.

■ Désactivation automatique par le système de l'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte se désactive dans les situations suivantes:

- Vous mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N.
- Vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.
- Vous serrez le frein de stationnement.
- 2 secondes au maximum après que vous ayez relâché la pédale de frein.

**AVERTISSEMENT****■ Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas efficacement**

- Les limites d'adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

■ Conditions dans lesquelles les systèmes TRAC/VSC ne fonctionnent pas efficacement

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC/VSC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.

Conduisez prudemment lorsque les conditions risquent de faire perdre au véhicule sa motricité et sa stabilité.

■ Conditions dans lesquelles l'aide active en virage ne fonctionne pas efficacement

- Ne pas accorder une trop grande confiance à l'aide active en virage. Il peut arriver que l'aide active en virage ne soit pas efficace lorsque vous accélérez en dévers ou lorsque la chaussée est glissante.
- Après plusieurs interventions rapprochées de l'aide active en virage, il peut arriver qu'elle cesse d'intervenir pour conserver l'efficacité d'action des freins et des systèmes TRAC et VSC.

■ Conditions dans lesquelles l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas efficacement

- Ne vous fiez pas trop au dispositif d'assistance au démarrage en pente. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne soit pas efficace dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.
- Contrairement au frein de stationnement, le dispositif d'assistance pour démarrage en pente n'est pas conçu pour garder le véhicule à l'arrêt pendant une longue période. Ne pas essayer d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, sous peine de provoquer un accident.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le système TRAC/VSC est en action**

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information lorsque vous devez remplacer les pneus ou les jantes.

■ Comportement des pneumatiques et de la suspension

Utiliser des pneus affectés d'un problème quelconque ou modifier les suspensions peut altérer les systèmes d'aide à la conduite et entraîner leur mauvais fonctionnement.

Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement moteur
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus neige ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant*.

Veillez à ce que tous les pneus soient de dimensions et de marque identiques et que les chaînes soient adaptées aux dimensions des pneus.

*: Le montage de chaînes à neige n'est pas possible sur les pneus de 18 pouces.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégazez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégazez de toute accumulation de glace ou de neige les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse réduite adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Garez le véhicule et mettez le levier sélecteur sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.

Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer éventuellement un accident.

- Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P*.

*: Le sélecteur de vitesses se bloque si vous essayez de le mettre sur une autre position que P sans appuyer sur la pédale de frein. Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Choix des chaînes à neige

► Pneus 17 pouces

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.

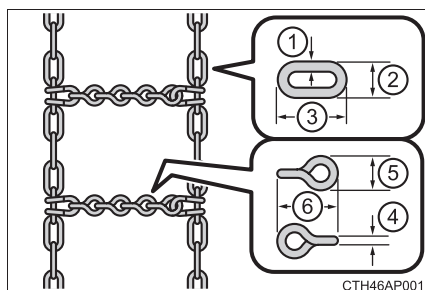
La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.

Chaînes latérales:

- ① 0,12 in. (3 mm) en diamètre
- ② 0,39 in. (10 mm) en largeur
- ③ 1,18 in. (30 mm) en longueur

Chaînes transversales:

- ④ 0,16 in. (4 mm) en diamètre
- ⑤ 0,55 in. (14 mm) en largeur
- ⑥ 0,98 in. (25 mm) en longueur



► Pneus 18 pouces

Le montage de chaînes à neige n'est pas possible car l'espace est trop étroit entre le pneu et la carrosserie.

Il faut utiliser à la place des pneus neige.

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Montez les chaînes à neige sur les roues avant. Ne pas monter de chaînes aux roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.

**AVERTISSEMENT****■ Conduite avec des pneus neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.

■ Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans les nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

**NOTE****■ Réparation ou remplacement des pneus neige**

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.

Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

■ Installation de chaînes antidérapantes

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

Équipements intérieurs

5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation 328

Volant de direction chauffant/
chauffages de sièges 337

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 339

- Éclairages intérieurs 340
- Éclairages individuels ... 341

5-3. Utilisation des rangements

Détail des rangements 342

- Boîte à gants 343
- Rangement de console 343
- Porte-bouteilles 344
- Porte-gobelets 345

Équipements de coffre 346

5-4. Utilisation des autres équipements intérieurs

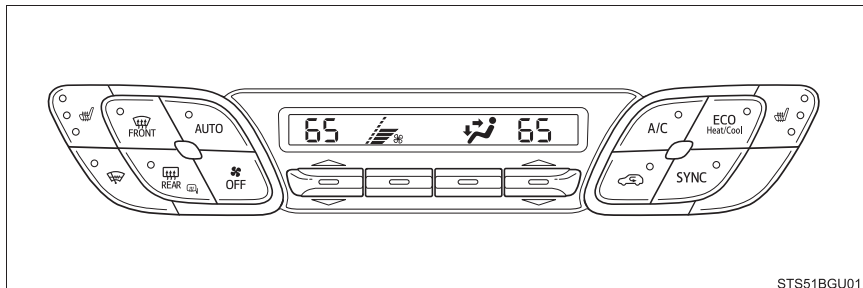
Autres équipements intérieurs 352

- Pare-soleil de pare-brise 352
- Miroirs de courtoisie 352
- Prise d'alimentation 353
- Poignées de maintien ... 355

Système de climatisation

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement sélectionnées et régulées en fonction du réglage de la température.

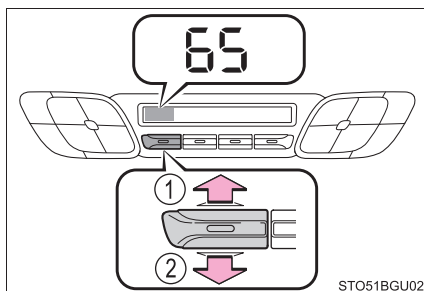
Commandes de climatisation



■ Modification du réglage de température

- ① Augmentation de la température
- ② Diminution de la température

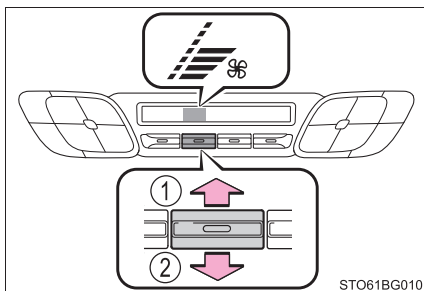
Si le témoin  est éteint, le circuit diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.



■ Réglage de l'allure de soufflerie

- ① Augmentation de l'allure de soufflerie
- ② Diminution de l'allure de soufflerie

Appuyez sur  pour arrêter la soufflerie.

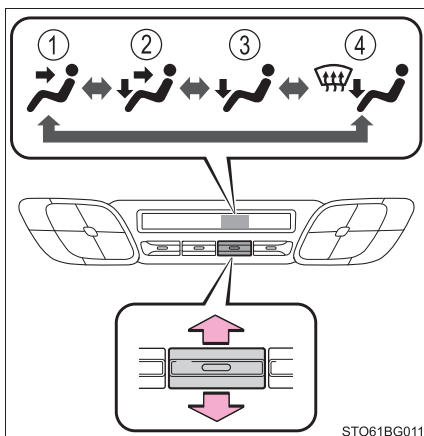


■ Sélection du mode de répartition de l'air

Pour sélectionner le mode de répartition d'air, appuyez vers le haut ou vers le bas sur le bouton de répartition d'air.

À chaque action sur le bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés.

- ① L'air est diffusé vers le haut du corps.
- ② L'air est diffusé vers le haut du corps et les pieds.
- ③ L'air est diffusé vers les pieds.
- ④ L'air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction.



Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur  .

Le système de déshumidification se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse du ventilateur sont réglées automatiquement en fonction du réglage de la température.

- 2 Modifiez le réglage de température.

- 3 Pour arrêter le fonctionnement, appuyez sur  .

■ Témoin de mode automatique

Si vous agissez sur le réglage de l'allure de soufflerie ou les modes de répartition d'air, le témoin de mode automatique s'éteint. Toutefois, le mode automatique est maintenu pour toutes les autres fonctions que celle sur laquelle vous avez agi.

■ Réglage séparé de la température aux sièges conducteur et passager

Pour activer le mode bizona, appliquez au choix l'une des procédures suivantes:

- Appuyez sur  .

- Modifiez le réglage de température du côté passager.

Le témoin s'allume lorsque le mode bizona est actif.

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (témoin éteint) et recyclage (témoin allumé) à chaque appui sur .

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur .

La fonction de déshumidification est en marche et l'allure de la soufflerie augmente.

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (La commutation peut être automatique.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres avant latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur  quand le pare-brise est désembué.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs (pluie, rosée, buée).

Appuyez sur .

Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après un certain temps.

■ Dégivreur des essuie-glaces de pare-brise (sur modèles équipés)

On utilise cette fonction pour empêcher la formation de glace sur le pare-brise et les balais d'essuie-glace.

Appuyez sur .

Le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise s'arrête automatiquement après un certain temps.

■ Personnalisation des commandes de climatisation

Vous pouvez modifier la configuration des commandes de climatisation.

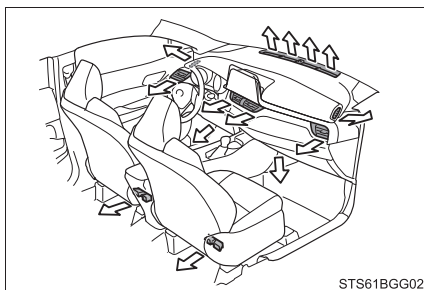
Appuyez sur .

La climatisation est régulée avec comme priorité une consommation réduite de carburant, notamment la baisse de l'allure de soufflerie, etc.

Aérateurs

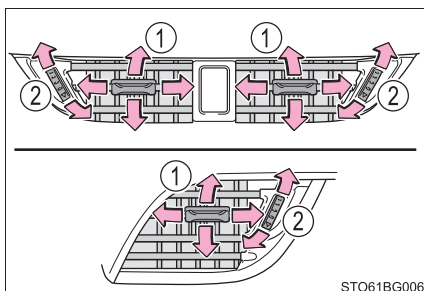
■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air. (→P. 329)



■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

- ① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.
- ② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.



■ Utilisation du mode automatique

L'allure de soufflerie est automatiquement réglée en fonction du réglage de température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après que vous ayez appuyé sur , il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

■ Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule.

Mettez  sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.

- Si vous mettez  sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ Lorsque vous roulez sur route poussiéreuse

Fermez toutes les vitres. Si la poussière soulevée par le véhicule continue à entrer dans l'habitacle après la fermeture des vitres, il est recommandé de régler la circulation d'air sur le mode air extérieur et l'allure de soufflerie sur n'importe quelle position hormis l'arrêt.

■ Mode air extérieur/recyclage

- Il est recommandé de régler temporairement la circulation d'air sur le mode recyclage pour empêcher l'air chargé d'entrer dans l'habitacle et pour aider à rafraîchir le véhicule lorsque l'air extérieur est chaud.
- La sélection entre mode air extérieur et mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ Utilisation du système de climatisation en mode Éco

- En mode Éco, le système de climatisation est réglé comme suit pour donner la priorité à la consommation de carburant:
 - Régulation du régime moteur et de l'enclenchement du compresseur pour limiter la puissance calorifique/frigorifique
 - Limitation de l'allure de soufflerie lorsque le mode automatique est sélectionné
- Pour obtenir que la climatisation soit plus efficace, effectuez les opérations suivantes:
 - Réglez l'allure de soufflerie
 - Modifiez le réglage de température
 - Désactivez le mode Éco
- Même lorsque vous avez sélectionné le mode de conduite Éco, vous pouvez désactiver le mode éco de la climatisation en appuyant sur .

■ Lorsque la température extérieure dépasse 75°F (24°C) alors que le système de climatisation est en marche

- Afin de réduire la puissance consommée par la climatisation, il peut arriver que le système de climatisation sélectionne automatiquement le mode recyclage. Une réduction de la consommation de carburant peut également en résulter.
- Le mode recyclage est celui sélectionné par défaut lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
- Il est possible de sélectionner à tout moment le mode air extérieur, par un simple appui sur .

■ Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur .

■ Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation

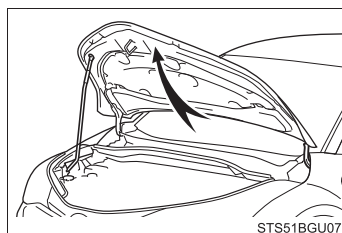
- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation ne se mette en route en mode automatique.

■ Filtre de climatisation

→P. 412

■ Fluide frigorigène du système de climatisation

- Le fluide frigorigène utilisé dans le système de climatisation est identifié sur une étiquette collée au capot à l'emplacement indiqué dans l'illustration qui suit.



- Chaque pictogramme que porte l'étiquette a la signification suivante:

	Attention
	Système de climatisation
	Type de lubrifiant utilisé dans le système de climatisation
	Obligation de faire entretenir le système de climatisation par un technicien agréé
	Fluide frigorigène inflammable

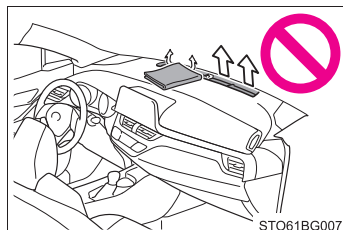
■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. celle de la climatisation).

(Fonctions personnalisables: →P. 534)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

- Ne pas utiliser  par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.
- Ne pas disposer sur le tableau de bord quoi que ce soit qui pourrait recouvrir les aérateurs. Sinon, les aérateurs risquent d'être masqués, ce qui empêche les désembueurs de pare-brise de remplir leur fonction.

**■ Pour éviter des brûlures**

- Ne pas toucher le miroir des rétroviseurs extérieurs lorsque les désembueurs en sont en marche.
- Ne pas toucher le verre du pare-brise dans sa partie inférieure ou sur les côtés des montants avant lorsque le dégivreur des essuie-glaces de pare-brise est en fonction.

⚠ NOTE**■ Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

■ Réparation/remplacement des pièces du système de climatisation

Confiez les réparations/remplacements à votre concessionnaire Toyota. Lorsqu'une pièce du système de climatisation est à remplacer, comme l'évaporateur par exemple, elle doit l'être par une neuve.

Volant de direction chauffant*/chauffages de sièges*

Les chauffages de sièges réchauffent les sièges avant.

AVERTISSEMENT

- Soyez vigilant pour éviter toute blessure si une personne appartenant à l'une des catégories suivantes entre en contact avec le volant de direction et les sièges lorsque le chauffage est en fonction:
 - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
 - Personnes à la peau sensible
 - Personnes très fatiguées
 - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments ayant un effet de somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Respectez les précautions suivantes pour éviter la surchauffe et les brûlures bénignes:
 - Ne pas couvrir le siège avec une couverture ou un coussin lorsque vous utilisez le chauffage de siège.
 - Ne pas utiliser le chauffage de siège plus longtemps que nécessaire.

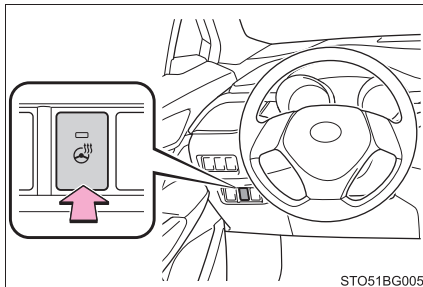
NOTE

- Ne posez pas d'objets lourds de forme trop irrégulière sur le siège et ne pas déposer des objets pointus (aiguilles, clous, etc.).
- Pour éviter la décharge de la batterie, ne pas utiliser les fonctions lorsque le moteur est arrêté.

Volant de direction chauffant

Activation/désactivation du volant de direction chauffant

Le témoin indicateur est allumé lorsque le volant de direction chauffant est actif.



STO51BG005

Condition de fonctionnement

- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le volant de direction chauffant est fonctionnel lorsque le contacteur de démarrage est sur "ON".

- ▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Le volant de direction chauffant est fonctionnel lorsque le contacteur de démarrage est en mode DÉMARRAGE.

Chauffages de sièges

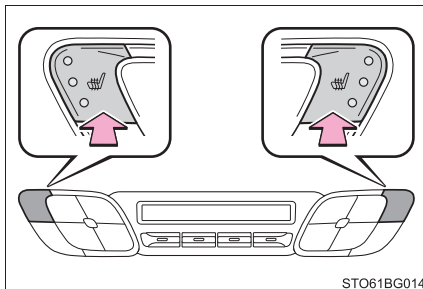
À chaque appui sur le bouton, l'état de fonctionnement change comme suit.

Maxi (3 segments allumés) →

Moyen (2 segments allumés) →

Mini (1 segment allumé) → Arrêt

L'indicateur de niveau (ambre) est allumé pendant le fonctionnement.



STO61BG014

Condition de fonctionnement

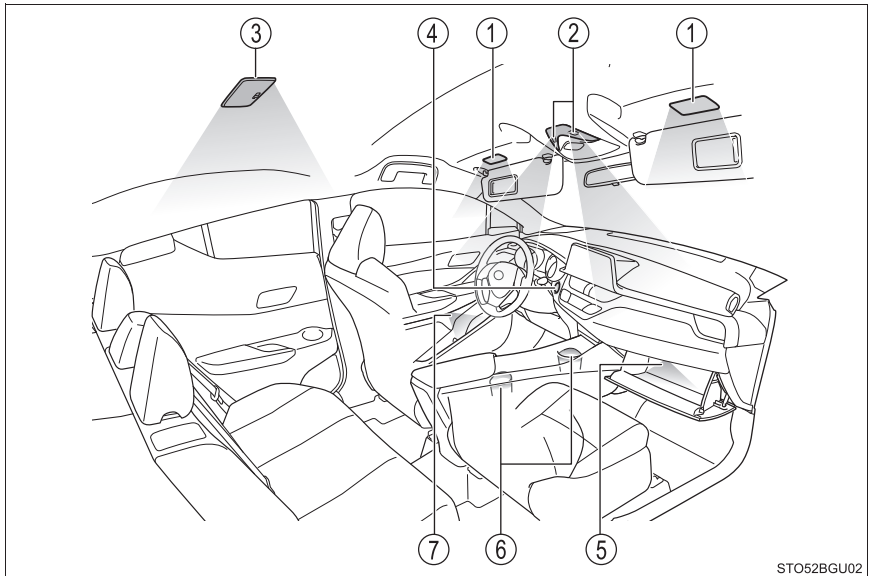
- ▶ Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les chauffages de sièges sont fonctionnels lorsque le contacteur de démarrage est sur "ON".

- ▶ Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Les chauffages de sièges sont fonctionnels lorsque le contacteur de démarrage est en mode DÉMARRAGE.

Détail des éclairages intérieurs



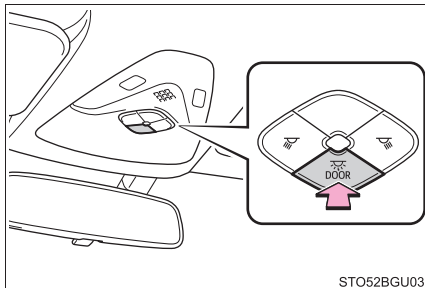
STO52BGU02

- ① Éclairages de courtoisie (sur modèles équipés) (→P. 352)
- ② Éclairage intérieur avant/éclairages individuels avant (→P. 340, 341)
- ③ Éclairage intérieur arrière (→P. 340)
- ④ Éclairage de contacteur de démarrage (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")
- ⑤ Éclairage de la boîte à gants (→P. 343)
- ⑥ Éclairage de porte-gobelets (sur modèles équipés)
- ⑦ Éclairages de contreportes (sur modèles équipés)

Éclairages intérieurs

■ Avant

Asservissement ou non à la position des portes



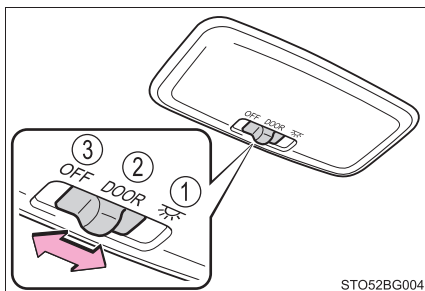
■ Arrière

① Marche

② Position de porte

Le fonctionnement est asservi au sélecteur principal d'éclairage intérieur avant. Lorsque le sélecteur est sur arrêt, l'éclairage ne s'allume pas.

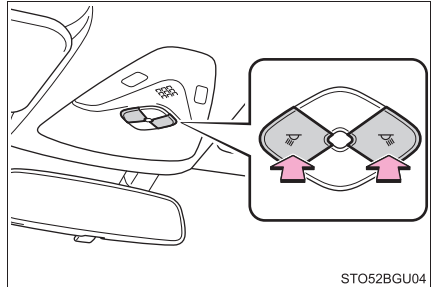
③ Arrêt



Éclairages individuels

Allumage/extinction des éclairages

Lorsque les éclairages sont allumés parce que le sélecteur est en position d'asservissement aux portes, vous ne pouvez pas en éteindre un individuellement, même en appuyant sur son bouton.



■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

► Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

Lorsque le sélecteur d'éclairage intérieur est en position d'asservissement aux portes, les éclairages intérieurs s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage, que les portes soient verrouillées ou déverrouillées et qu'elles soient ouvertes ou fermées.

► Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

Lorsque le sélecteur d'éclairage intérieur est en position d'asservissement aux portes, les éclairages intérieurs et l'éclairage de contacteur de démarrage s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction du mode du contacteur de démarrage et de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées ou déverrouillées et qu'elles soient ouvertes ou fermées.

■ Éclairage de rétroviseur extérieur (sur modèles équipés)

L'éclairage s'allume automatiquement en présence de la clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), ou au déverrouillage des portes.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

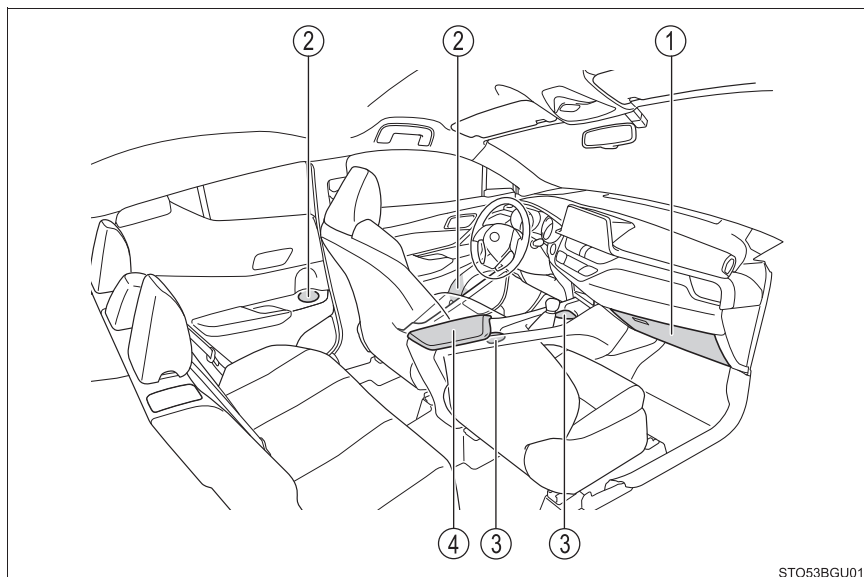
Les éclairages suivants s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:

- Éclairage intérieur avant/éclairages individuels avant
- Éclairage intérieur arrière
- Éclairage de coffre
- Éclairages de courtoisie (sur modèles équipés)

■ Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables: →P. 535)

Détail des rangements



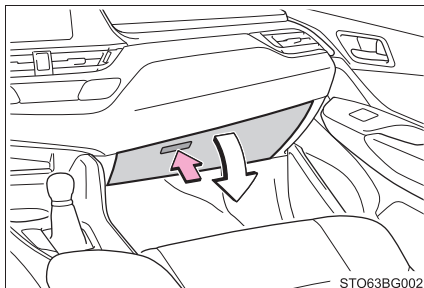
- ① Boîte à gants (→P. 343) ③ Porte-gobelets (→P. 345)
② Porte-bouteilles (→P. 344) ④ Rangement de console (→P. 343)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:
 - Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
 - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.
- Pendant la marche du véhicule ou lorsque vous ne vous servez pas des rangements, veillez à ce que les couvercles soient fermés et les rangements en ordre.
En cas de freinage brusque ou d'embarquée, le couvercle laissé ouvert ou les objets rangés à l'intérieur risquent d'être projetés et de gêner un occupant, et de provoquer un accident.

Boîte à gants

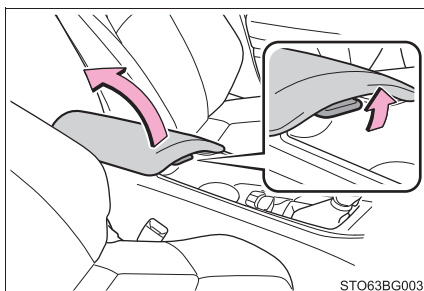
Appuyez sur le bouton pour ouvrir la boîte à gants.



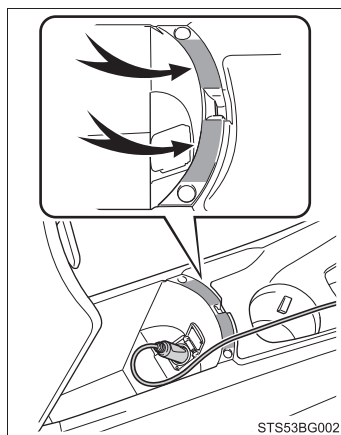
L'éclairage de la boîte à gants s'allume quand les feux de position sont allumés.

Rangement de console

Tirez le couvercle vers le haut tout en tirant sur le bouton.

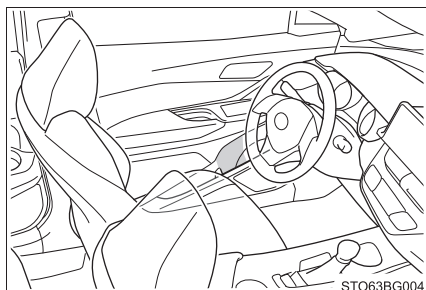


Lorsque vous refermez le couvercle, faites sortir le fil de l'appareil électronique par le passage indiqué dans l'illustration. Une fois le couvercle refermé, vérifiez que le fil et le couvercle ne se gênent pas l'un l'autre.

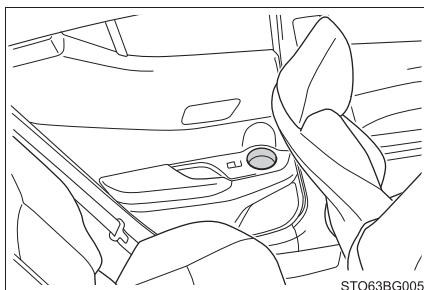


Porte-bouteilles

► Avant



► Arrière



- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

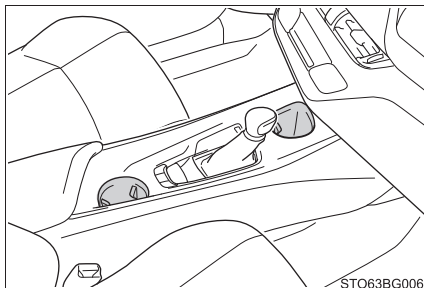
⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles. En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

⚠ NOTE

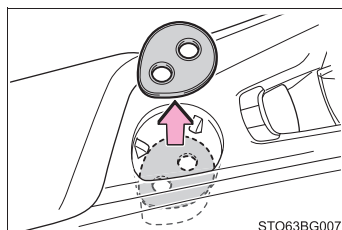
Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, ou un gobelet en verre ou en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les gobelets en verre de se briser.

Porte-gobelets



STO63BG006

Le porte-gobelet arrière contient un séparateur que vous pouvez retourner, retirer et ajuster en profondeur.



STO63BG007

5

Équipements intérieurs

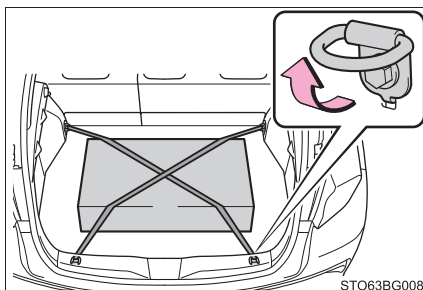
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne pas disposer dans les porte-gobelets autre chose que des gobelets ou des canettes en aluminium.
En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager.
- Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.
 - Fermez l'opercule des boissons chaudes.
 - Vérifiez que le support interne peut soutenir l'objet.
 - Veillez à ne pas laisser le gobelet dépasser en hauteur par rapport à l'accoudoir.
 - Ne pas utiliser le séparateur dans le porte-gobelet avant, car il est prévu pour le porte-gobelet arrière exclusivement.

Équipements de coffre

Crochets d'arrimage

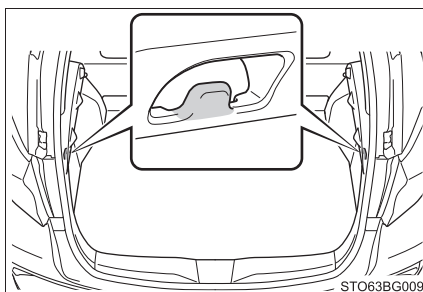
Des crochets sont prévus pour permettre l'arrimage des objets difficiles à caler.



⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, rabattez toujours les crochets d'arrimage dans leur logement lorsqu'ils ne servent pas.

Crochets pour sacs à provisions

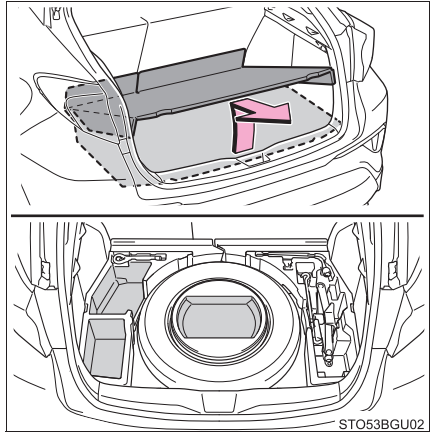


⚠ NOTE

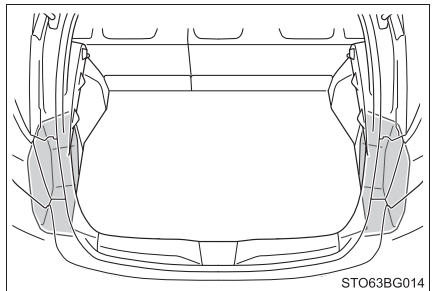
Ne pas accrocher quoi que ce soit de plus de 4,4 lb. (2 kg) aux crochets pour sacs à provisions.

Rangements auxiliaires

Tirez le couvre-plancher vers le haut et tirez-le à vous pour le retirer.



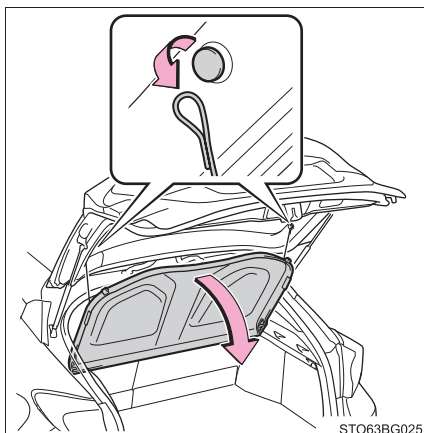
Rangements auxiliaires latéraux



Couvre-bagages

► Type rigide

- 1 Décrochez les cordelettes et rabattez le cache-bagages en position horizontale.



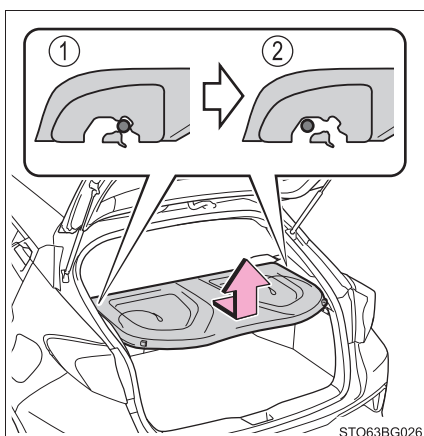
► Type A

- 2 Pour retirer le couvre-bagages, tirez-le à vous puis vers le haut.

① Position de montage

Assurez-vous de bien remettre le couvre-bagages dans sa position initiale lorsque vous le remontez.

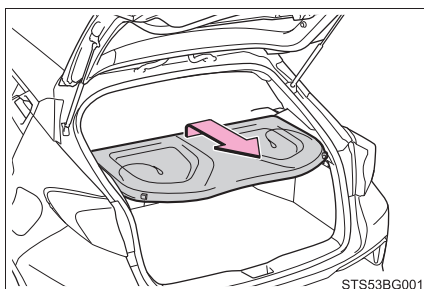
② Position de démontage



► Type B

- 2 Tirez le couvre-bagages vers le haut et tirez-le à vous pour l'enlever.

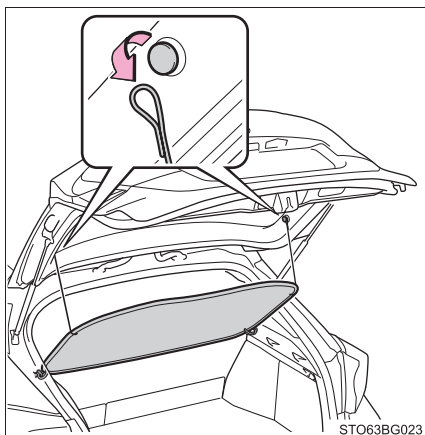
Assurez-vous de bien remettre le couvre-bagages dans sa position initiale lorsque vous le remontez.



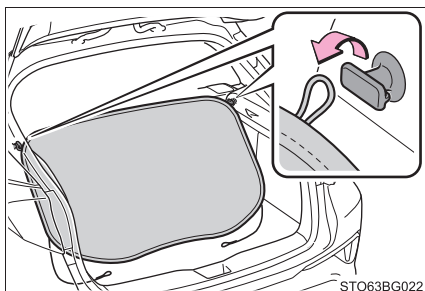
► Type souple

■ Démontage du couvre-bagages

- 1 Décrochez les tirants.

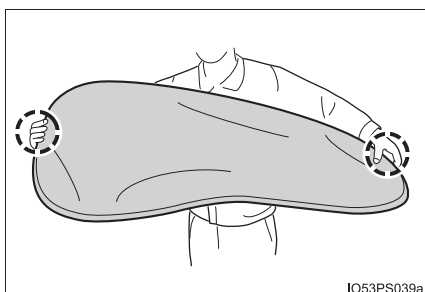


- 2 Détachez le crochet aux platines de crochet.

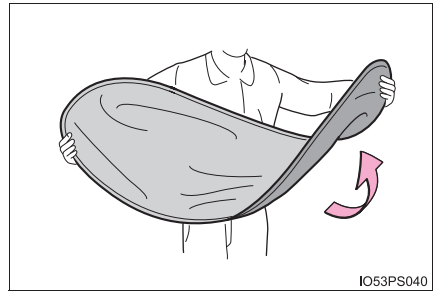


■ Rangement du cache-bagages

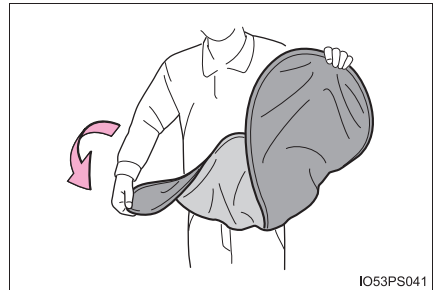
- 1 Tenez le couvre-bagages à deux mains. Orientez vos mains avec les pouces opposés l'un à l'autre.



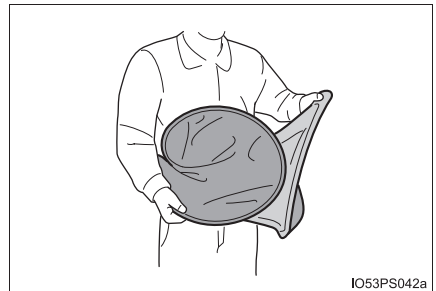
- 2 Pliez un des côtés du couvre-bagages vers vous.



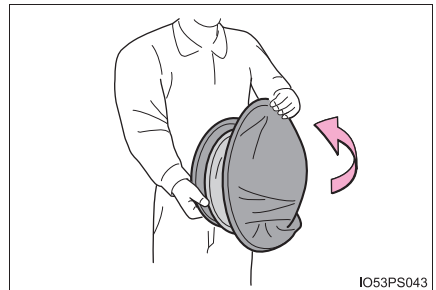
- 3 Vrillez l'autre côté en sens inverse, comme indiqué sur la figure.



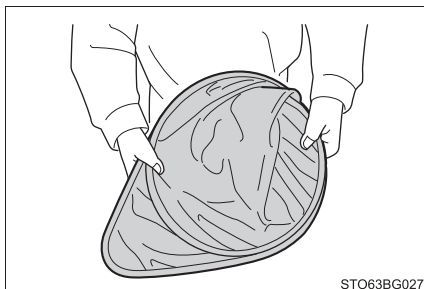
- 4 Formez un petit cercle, puis pliez-le vers l'intérieur.



- 5 Assurez-vous que les trois cercles sont bien superposés.



- 6 Assurez-vous que le couvre-bagages est plié comme il convient.



STO63BG027

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rien poser sur le couvre-bagages. En cas de virage ou de freinage violent, l'article risque de se transformer en projectile et de frapper un occupant.
- Ne pas laisser les enfants grimper sur le cache-bagages. Le simple fait de grimper sur le couvre-bagages peut l'endommager.
- Couvre-bagages de type souple uniquement: Veillez à plier le couvre-bagages comme il convient. Sinon, il risque de se déplier intempestivement.
- Couvre-bagages de type souple uniquement: Veillez à attacher correctement les tirants pour éviter que le couvre-bagages ne s'envole.

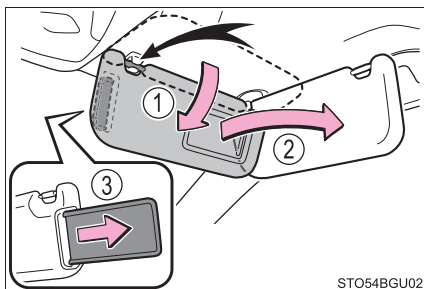
⚠ NOTE

Couvre-bagages de type souple uniquement: Ne pas forcer sur le couvre-bagages pour le plier. Vous pourriez ainsi causer des dommages au couvre-bagages.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil de pare-brise

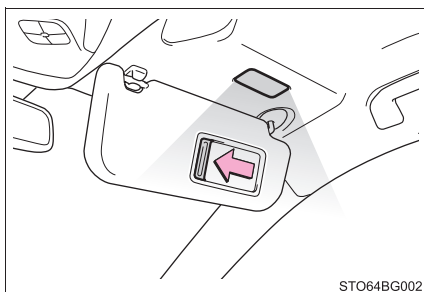
- ① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- ② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.
- ③ Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites coulisser vers l'arrière. (sur modèles équipés)



Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

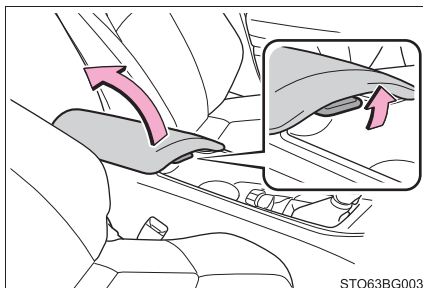
Lorsque vous ouvrez le cache, l'éclairage s'allume automatiquement. (sur modèles équipés)



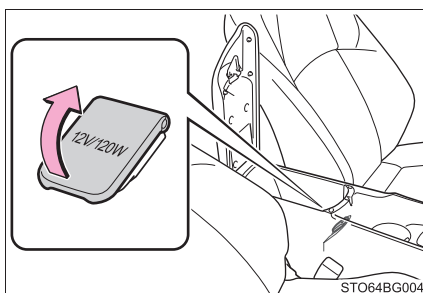
Prise d'alimentation

Merci de les utiliser pour alimenter des appareils électroniques consommant moins de 10 A sous 12 Vcc (consommation électrique de 120 W).

- 1 Tirez le couvercle vers le haut tout en tirant sur le bouton et ouvrez le rangement de console.



- 2 Ouvrez le cache.



■ Conditions d'utilisation des prises d'alimentation

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"
La prise d'alimentation est fonctionnelle lorsque le contacteur de démarrage est sur "ACC" ou "ON".
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"
La prise d'alimentation est fonctionnelle lorsque le contacteur de démarrage est en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE.

■ Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt

Débranchez les appareils électriques dotés d'une fonction de recharge, comme les batteries externes pour mobiles par exemple. Si vous laissez branchés ces appareils, il peut arriver que le contacteur de démarrage ne se mette pas normalement sur arrêt.

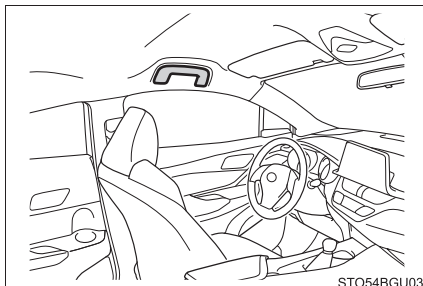


NOTE

- Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, refermez le cache lorsque vous ne vous en servez pas. Tout contact de la prise d'alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.
- Pour éviter la décharge de la batterie, ne pas utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.



NOTE

Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien, ne rien y accrocher de lourd et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

Entretien et soin

6

6-1. Entretien et soin

- Nettoyage et protection de
l'extérieur du véhicule 358
- Nettoyage et protection de
l'intérieur du véhicule 363

6-2. Entretien

- Prescriptions d'entretien ... 366
- Entretien général..... 369
- Programmes d'entretien et
de contrôle antipollution
(contrôle technique) 373

**6-3. Entretien à
faire soi-même**

- Précautions avec l'entretien
à faire soi-même 374
- Capot 377
- Positionnement d'un cric
d'atelier 379
- Compartiment moteur 380
- Pneus 394
- Pression de
gonflage des pneus 405
- Jantes 409
- Filtre de climatisation 412
- Pile de la clé électronique/
télécommande du
verrouillage centralisé 416
- Vérification et
remplacement des
fusibles..... 420
- Pointage des projecteurs
principaux (véhicules
équipés de projecteur
antibrouillard) 424
- Ampoules 426

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Traitement autoréparateur (sur modèles équipés)

La carrosserie du véhicule reçoit un traitement autoréparateur qui la protège des petites rayures superficielles occasionnées par un lavage en station automatique, etc.

- Le traitement a une durée de vie de 5 à 8 ans à partir du moment où le véhicule sort d'usine.
- Le temps nécessaire à la réparation varie en fonction de la profondeur de la rayure et de la température extérieure.
La durée de réparation peut être abrégée lorsqu'on réchauffe le traitement par application d'eau chaude.
- Les rayures profondes causées par les clés, les pièces de monnaie, etc., ne sont pas réparables.
- Ne pas utiliser de produits lustrants contenant des abrasifs.

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. N'oubliez pas de déplier les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie (et les jantes, etc.) de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Le lavage du becquet arrière peut ne pas être possible dans certaines stations de lavage automatique. Un risque accru de détérioration du véhicule peut également exister.

■ Stations de lavage haute pression

L'eau étant susceptible d'entrer dans l'habitacle, ne pas approcher l'embout de la lance près des interstices autour des portes ou du périmètre des vitres, et ne pas noyer ces parties sous l'eau.

■ Remarque sur le système d'accès et de démarrage "mains libres" (sur modèles équipés)

Si la poignée de la porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et se déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Placez la clé à une distance d'environ 6 ft. (2 m) au moins du véhicule pendant que celui-ci est lavé. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Réglez la clé électronique en mode d'économie de la batterie pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 141)

■ Jantes et enjoliveurs de roue (sur modèles équipés)

- Dégraissez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre.
- Rincez à l'eau le produit détergent utilisé immédiatement après le nettoyage.
- Pour protéger la peinture contre tout dommage, veillez à respecter les précautions suivantes.
 - Ne pas utiliser de nettoyeurs abrasifs, acides ou alcalins
 - Ne pas utiliser de brosses dures
 - Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, par exemple après avoir roulé ou stationné par temps chaud

■ Étriers et plaquettes de frein

De la rouille peut se former si le véhicule stationne alors que les disques et plaquettes de frein sont humides. Avant de stationner le véhicule après l'avoir lavé, roulez à allure réduite et freinez plusieurs fois pour sécher les pièces.

■ Pare-chocs et protections latérales

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

■ Parties revêtues d'un placage (sur modèles équipés)

Si vous n'arrivez pas à nettoyer parfaitement les pièces, procédez comme suit:

- Utilisez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 5% environ pour décrasser.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité.
- Pour éliminer les dépôts gras, utilisez des lingettes à l'alcool ou un produit similaire.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc., pourraient prendre feu.

■ Précautions à prendre avec le tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement provoquent un échauffement important du tuyau d'échappement.

Lorsque vous lavez votre véhicule, prenez garde à ne pas toucher le tuyau d'échappement avant qu'il ait suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

■ Précautions avec le pare-chocs arrière à surveillance de l'angle mort (sur modèles équipés)

Si la peinture du bouclier arrière se trouve écaillée ou rayée, le système risque de ne plus fonctionner normalement.

Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur route salée
 - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
 - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
 - Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
 - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ Nettoyage des optiques

- Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas frotter avec une brosse dure.
Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.
- Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ Pour éviter tout dommage aux bras d'essuie-glaces de pare-brise

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur, puis seulement après celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

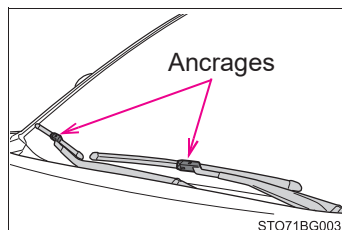
 NOTE**■ Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

- Lorsque vous lavez le véhicule, ne pas laisser l'eau sous haute pression frapper directement la caméra ou la zone qui l'entoure. Par suite du choc causé par l'eau sous haute pression, le risque existe que le dispositif ne fonctionne plus normalement.
- Ne pas diriger le jet d'eau directement sur le radar installé derrière l'emblème. Sinon, l'appareil risque de s'en trouver endommagé.
- Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.
 - Organes liés à la propulsion
 - Organes de direction
 - Organes de suspension
 - Organes de freinage
- Ne pas approcher l'embout de la lance à moins de 11,9 in. (30 cm) de la carrosserie du véhicule. Sinon, vous risquez de déformer ou d'abîmer les parties en résine, notamment les garnitures et les pare-chocs. Par ailleurs, ne pas braquer la lance continuellement sur le même endroit.
- Ne pas noyer sous l'eau la partie basse du pare-brise. Si l'eau pénètre dans l'entrée d'air du système de climatisation située dans la partie basse du pare-brise, le risque existe que le système de climatisation ne fonctionne plus correctement.
- Ne pas laver le soubassement du véhicule au nettoyeur haute pression.

■ Lorsque vous relevez les bras d'essuie-glaces

Veillez à saisir les bras d'essuie-glace par leur ancrage pour les relever.

Ne pas tirer uniquement sur les balais pour relever les essuie-glaces, sous peine de les déformer.



Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Nettoyez les surfaces encrassées avec un chiffon imbibé d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ. Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.
Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampooinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyeurs en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.



AVERTISSEMENT

■ Eau à l'intérieur du véhicule

- Ne pas asperger d'eau l'habitacle du véhicule et ne pas y renverser de liquide.

En effet, les équipements électriques, etc., pourraient ne plus fonctionner correctement ou prendre feu.

- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 38)

Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.



NOTE

■ Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyeur de formules suivantes:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.

Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise

Ne pas laisser le nettoyeur pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif. (→P. 235)

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- Ne pas utiliser de nettoyeur pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- Prenez soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances chauffantes.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien. Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut avoir des conséquences sur les conditions d'application de la garantie.

L'utilisation des manuels de réparation Toyota est recommandé.

Pour plus de détails sur les conditions d'application de la garantie, consultez le "Carnet de garantie du propriétaire" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

■ Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez la couverture de la garantie.

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, procédez comme suit:

- 1 Sur l'écran multifonctionnel, affichez le totalisateur partiel "A" avec le moteur en marche. (→P. 101)
- 2 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- 3 Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":

Tout en appuyant sur le bouton "TRIP" (→P. 101), mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (mais ne démarrez pas le moteur, sous peine d'annuler le mode de réinitialisation). Gardez le doigt sur le bouton tant que le totalisateur partiel n'affiche pas "00000".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":

Tout en appuyant sur le bouton "TRIP" (→P. 101), mettez le contacteur de démarrage en mode DÉMARRAGE (mais ne démarrez pas le moteur, sous peine d'annuler le mode de réinitialisation). Gardez le doigt sur le bouton tant que le totalisateur partiel n'affiche pas "00000".

■ Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances sont constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les systèmes qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire des ordres de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans les conditions d'application de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Manipulation de la batterie

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 388)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Contrôlez les branchements. (→P. 388)
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P. 386)
Liquide de refroidissement moteur	Le liquide de refroidissement moteur est-il au niveau correct? (→P. 384)
Huile moteur	L'huile moteur est-elle au niveau correct? (→P. 381)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de corps étrangers. (→P. 385)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace? (→P. 392)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none">• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme "Parking" de la transmission à variation continue	<ul style="list-style-type: none">• En cas de stationnement dans une pente avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none">• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier?• La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? (→P. 505)• La garde à la pédale de frein est-elle correcte? (→P. 505)
Freins	<ul style="list-style-type: none">• Le véhicule ne doit pas embarquer d'un côté ou de l'autre quand on freine.• Les freins doivent fonctionner efficacement.• La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse.• La pédale de frein ne doit pas trop s'approcher du plancher quand on freine.

Éléments	Points de contrôle
Appuis-tête	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement des appuis-tête est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Témoins indicateurs/ signaux sonores	<ul style="list-style-type: none"> Les témoins indicateurs et signaux sonores fonctionnent-ils correctement?
Éclairages	<ul style="list-style-type: none"> Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Le bouton de frein de stationnement fonctionne-t-il normalement? Lorsque le véhicule stationne en pente avec le frein de stationnement serré, est-il correctement immobilisé?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	<ul style="list-style-type: none"> Les commandes de sièges fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	<ul style="list-style-type: none"> La rotation du volant de direction est-elle régulière? Le jeu central dans le volant de direction est-il correct? Le volant de direction ne doit pas émettre de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	<ul style="list-style-type: none">• Les portes fonctionnent-elles en douceur?
Capot moteur	<ul style="list-style-type: none">• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none">• Il ne doit pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a stationné.
Pneus	<ul style="list-style-type: none">• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte?• Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés.• Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien?• Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	<ul style="list-style-type: none">• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas être craquelés, coupés, usés, contaminés ou déformés.• Les balais d'essuie-glaces doivent essuyer le pare-brise/la lunette arrière sans accrocher ni laisser de traces.

**AVERTISSEMENT****■ Si le moteur est en marche**

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (On Board Diagnostics). Le système OBD surveille le fonctionnement du système antipollution.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle technique dans les situations suivantes:

- Lorsque la batterie est débranchée ou déchargée

Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.

Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle peuvent n'être mémorisés que de manière incomplète.

- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer l'anomalie passagère, et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

Lorsque le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste toujours allumé après plusieurs trajets

Un code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne passe pas le contrôle antipollution

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 388)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie)
Niveau de liquide de frein (→P. 386)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703; FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)
Niveau du liquide de refroidissement moteur (→P. 384)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 381)	<ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 420)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine

Éléments	Pièces et outils
Ampoules (→P. 426)	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 385)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 405)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 392)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)



AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer, et tenir le carburant et la batterie à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur**

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Vérifiez que le contacteur de démarrage antivol est sur arrêt. Avec le contacteur de démarrage sur "ON", le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou si le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 385)

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Vérifiez que le contacteur de démarrage antivol est sur arrêt. Lorsque le contacteur de démarrage est en mode DÉMARRAGE, le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route dès lors que la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 385)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

**NOTE****■ Si vous démontez le filtre à air**

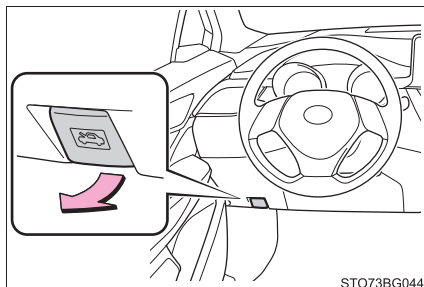
Rouler avec le filtre à air démonté peut entraîner une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

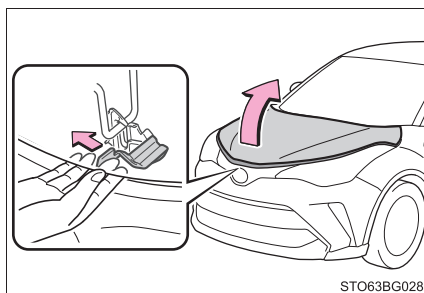
Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

- 1** Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

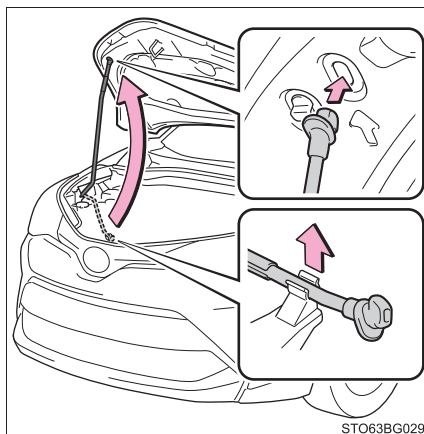
Le capot se soulève légèrement.



- 2** Poussez le loquet de sécurité sur le côté et ouvrez le capot.



- 3** Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans la découpe prévue à cet effet.



**AVERTISSEMENT****■ Vérifications avant de prendre la route**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

■ Après avoir inséré la béquille dans le logement

Assurez-vous que la béquille soutient bien le capot et l'empêche de vous tomber sur la tête ou le corps.

**NOTE****■ Lorsque vous fermez le capot**

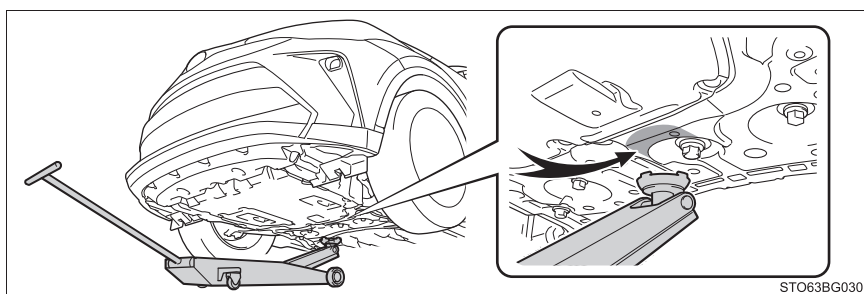
Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Si vous fermez le capot sans ranger correctement la béquille, vous risquez de déformer le capot.

Positionnement d'un cric d'atelier

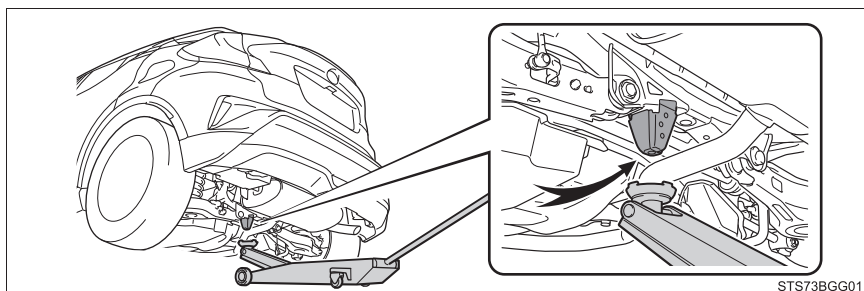
Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

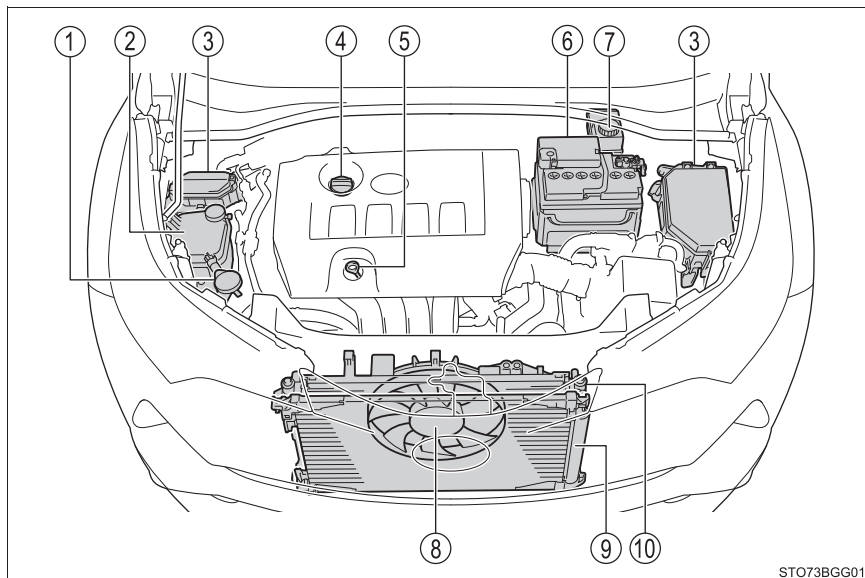
◆ Avant



◆ Arrière



Compartment moteur



ST073BG01

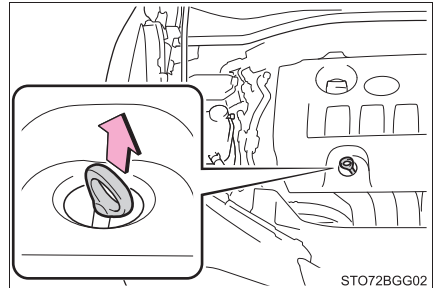
- | | |
|---|---|
| ① Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 392) | ⑥ Batterie (→P. 388) |
| ② Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 384) | ⑦ Réservoir de liquide de frein (→P. 386) |
| ③ Boîtes à fusibles (→P. 420) | ⑧ Ventilateur électrique de refroidissement |
| ④ Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 382) | ⑨ Condenseur (→P. 385) |
| ⑤ Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 381) | ⑩ Radiateur (→P. 385) |

Huile moteur

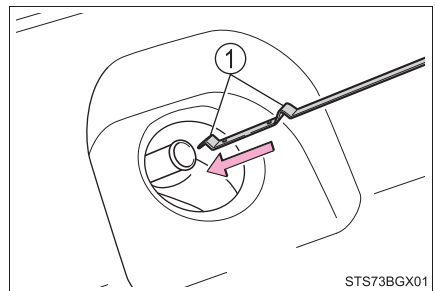
Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification de l'huile moteur

- 1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Après avoir monté en température le moteur et l'avoir arrêté, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.
- 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



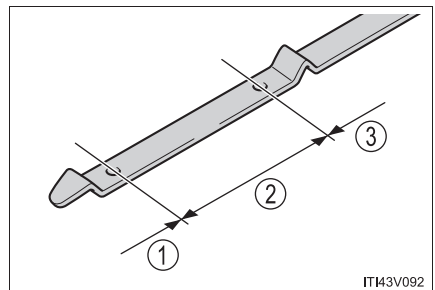
- 3 Essuyez la jauge.
- 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond et en orientant la partie en relief (① dans l'illustration) en direction du moteur.



- 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

- ① Bas
- ② Normal
- ③ Excessif

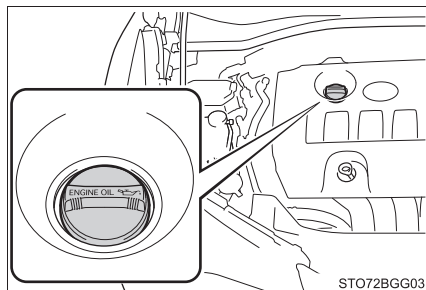
La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.



- 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

■ Appoint en huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.



Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→ P. 503
Quantité d'huile (Mini. → Maxi.)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Éléments	Entonnoir propre

- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.
- 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.
- 3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, ou en accélérant et en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

**AVERTISSEMENT****■ Huile moteur usagée**

- L'huile moteur usagée contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas l'huile et le filtre usagés n'importe où et n'importe comment. Ne pas jeter l'huile de vidange et les filtres à huile aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne pas laisser les huiles moteur usagées à la portée des enfants.

**NOTE****■ Pour éviter tout dommage grave au moteur**

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

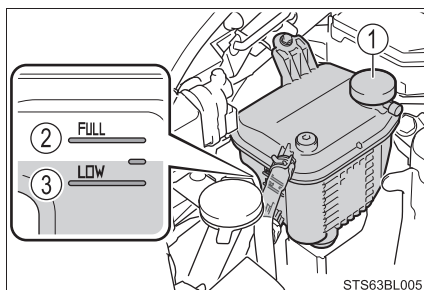
- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous ravitaillez le véhicule en carburant.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir, moteur froid.

- ① Bouchon du vase d'expansion
- ② Repère "FULL"
- ③ Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL".



■ Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d'acide organique hybride de longue durée.

Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement moteur, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l'appoint

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, les bouchons du vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau.

Si vous ne pouvez pas trouver de fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de tester le bouchon et de vérifier la présence de fuites dans le système de refroidissement.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le moteur est chaud**

Ne pas ouvrir le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement.

Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser.

**NOTE****■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un simple antigel. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et nettoyez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre de ces organes est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

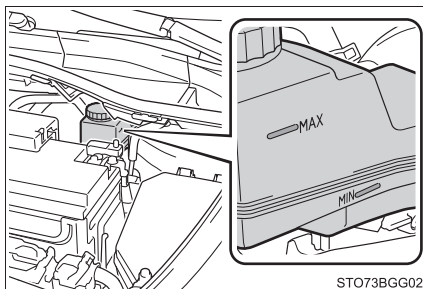
**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le moteur est chaud**

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Liquide de frein

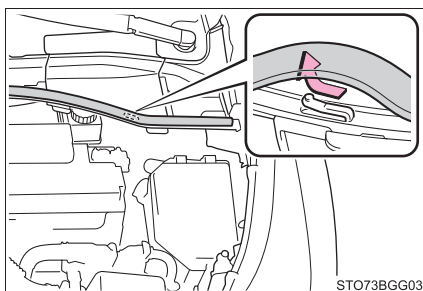
■ Vérification du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit être compris entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.

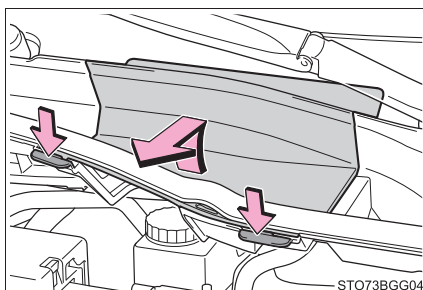


■ Ajout de liquide

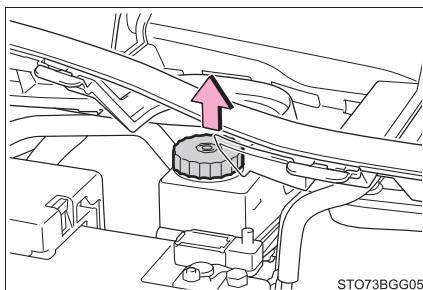
- 1 Soulevez le joint caoutchouc pour le retirer partiellement, comme illustré.



- 2 Défaitez les ergots et retirez le cache technique pour l'entretien.



- 3 Retirez le bouchon du réservoir.



- 4 Ajoutez lentement du liquide de frein, tout en vérifiant le niveau. Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703; FMVSS No.116 DOT 4 ou SAE J1704
Élément	Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Toute présence d'humidité dans le liquide de frein peut nuire dangereusement à l'efficacité du freinage. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il abîme les surfaces peintes.

En cas de contact accidentel du liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.



NOTE

■ Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.

Toutefois, si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux. Faites inspecter le véhicule dès que possible par votre concessionnaire Toyota.

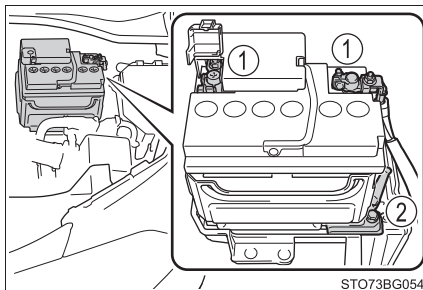
Batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

- ① Bornes
- ② Bride de maintien



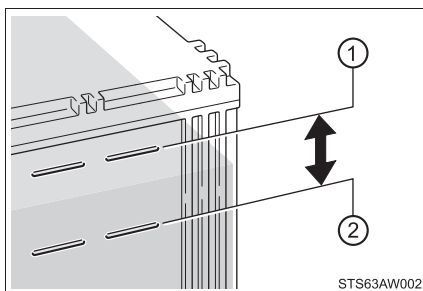
■ Contrôle du niveau d'électrolyte de la batterie

Si le flanc de la batterie porte des repères:

Vérifiez que le niveau est situé entre les repères haut et bas.

- ① Repère supérieur
- ② Repère inférieur

Si le niveau d'électrolyte est sous le repère inférieur ou juste au dessus, ajouter de l'eau distillée.



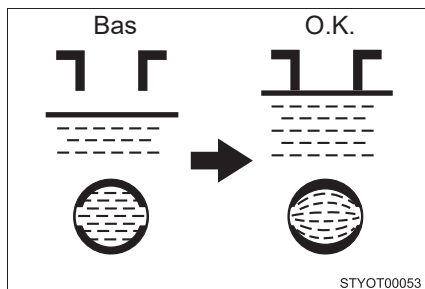
Si le flanc de la batterie ne porte aucune repère:

Vérifiez le niveau de liquide comme suit.

1 Ouvrez le bouchon de mise à l'air.

2 Vérifiez le niveau d'électrolyte en regardant directement dans l'élément.

Si le niveau de liquide est bas, ajoutez de l'eau distillée.



3 Remontez le bouchon de mise à l'air et fermez-le hermétiquement.

■ Appoint en eau distillée

1 Ouvrez le bouchon de mise à l'air.

2 Ajoutez de l'eau distillée.

3 Remontez le bouchon de mise à l'air et fermez-le hermétiquement.

■ Avant de recharger

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

■ Après recharge/rebranchement de la batterie (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Il peut arriver que le moteur ne démarre pas. Procédez comme suit pour initialiser le système.

- 1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- 2 Ouvrez et refermez toutes les portes.
- 3 Redémarrez le moteur.

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" immédiatement après le rebranchement de la batterie. Si cela vous arrive, utilisez la télécommande ou la clé mécanique pour verrouiller/déverrouiller les portes.

- Démarrez le moteur avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES. Le moteur ne peut pas démarrer avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Cependant, le moteur se comporte normalement à la deuxième tentative.

- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Si la batterie est rebranchée, le véhicule rétablit le contacteur de démarrage dans le mode qui était sélectionné avant son débranchement. Assurez-vous de mettre le contacteur de démarrage sur arrêt avant de débrancher la batterie. Soyez extrêmement prudent lorsque vous rebranchez la batterie si vous ignorez le mode que lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant la décharge.

Si le système ne démarre toujours pas après plusieurs tentatives de toutes les méthodes décrites précédemment, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT****■ Chimie de la batterie**

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe :

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

■ Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne pas recharger la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

■ Lorsqu'il n'y a pas assez d'électrolyte dans la batterie

Ne pas utiliser la batterie si elle ne contient pas assez d'électrolyte. Le danger existe que la batterie explose.

 NOTE

■ **Lorsque vous rechargez la batterie**

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

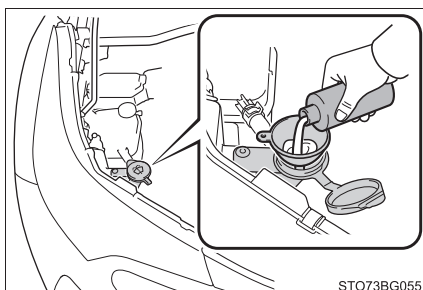
■ **Lorsque vous faites l'appoint en eau distillée**

Évitez de trop remplir. Tout débordement d'eau pendant la mise en charge de la batterie peut être la cause d'une corrosion.

Liquide de lave-glace

Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes:

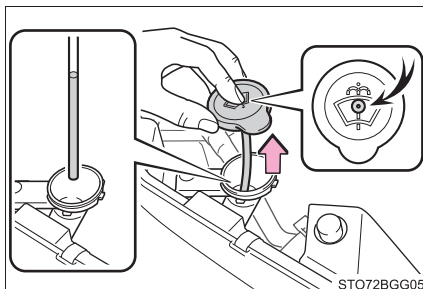
- Un lave-glace ne fonctionne pas.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel (sur modèles équipés).



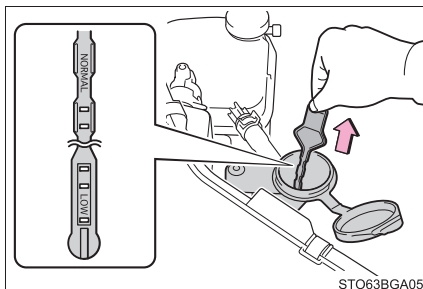
- Le niveau de liquide de lave-glace est extrêmement bas (type A) ou sur "LOW" (type B).

► **Type A**

Soulevez le bouchon tout en appuyant avec votre index sur l'orifice situé au centre et vérifiez le niveau du liquide dans le tube.



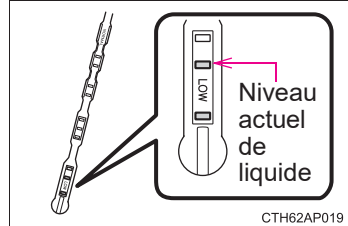
► **Type B**



■ Utilisation de la jauge (type B)

Pour vérifier le niveau de liquide de lave-glace, observez la hauteur à laquelle arrive le liquide par rapport aux repères de la jauge.

Si le niveau est inférieur au second repère en partant du bas (position "LOW"), ajoutez du liquide de lave-glace.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.



NOTE

■ Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.

Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule, mais aussi de causer des dommages à la pompe ayant pour résultat des problèmes de pulvérisation du liquide de lave-glace.

■ Dilution du liquide de lave-glace

Au besoin, diluez le liquide lave-glace avec de l'eau.

Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

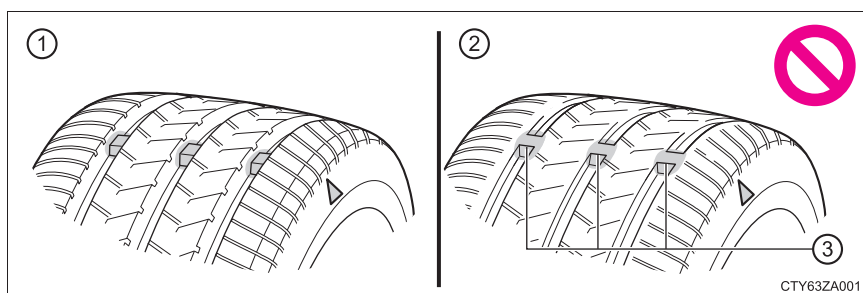
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.



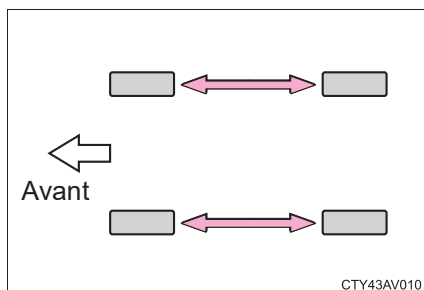
- ① Profil neuf
- ② Profil usé
- ③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu. Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter les roues aux mêmes périodicités que leur contrôle.



Système d'alerte de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent.

Si la pression des pneus devient inférieure à un niveau prédéterminé, le conducteur est en averti par un témoin d'alerte. (→P. 459)

◆ Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur d'alerte de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus. Faites enregistrer les codes d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus par votre concessionnaire Toyota. (→P. 397)

◆ Initialisation du système témoin de basse pression des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus doit être initialisé lors du montage de pneus de dimensions différentes.

Lors de l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système d'alerte de pression des pneus

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou sur arrêt (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").

L'initialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Gonflez tous les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. (→P. 506)

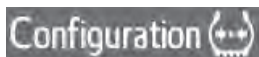
Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. Le système d'alerte de pression des pneus va prendre pour référence ce niveau de pression.

- 3 Mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").

- 4 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner . (→P. 104)

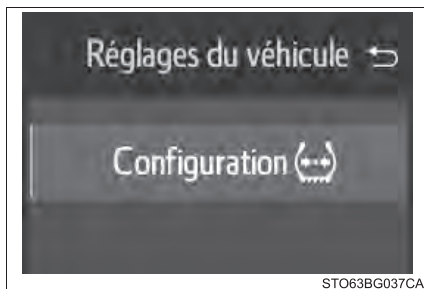
- 5 Appuyez sur "^" ou "v" du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "Réglages du véhicule", puis sélectionnez  pour afficher le menu.

- 6 Appuyez sur "^" ou "v" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez

 Configuration ,

puis

appuyez sur .



- 7 Appuyez sur "^" ou "v" du sélecteur d'instrumentation pour sélectionner "RÉGLER", puis appuyez longuement sur .
- 8 Lorsque l'initialisation est terminée, un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et le témoin d'alerte de pression des pneus clignote 3 fois.

◆ Déclaration des codes d'identification

La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est munie d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque :

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

Si vous avez un doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

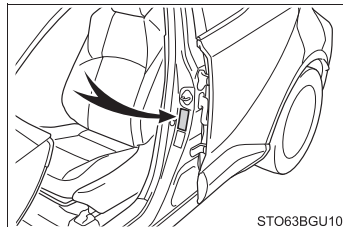
■ Vérification de routine de la pression de gonflage des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

■ Charge maximum des pneus

Vérifiez que la charge maximum du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du Poids Nominal Brut sur Essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximale de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 511)



■ Types de pneu

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Sachant que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Sachant que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 323)

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Situations dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement**

- Dans les cas suivants, il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement.
 - Si vous utilisez d'autres jantes que celles d'origine Toyota.
 - Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas conforme à la monte d'origine.
 - Vous avez remplacé un pneu par un autre qui n'est pas de la taille prescrite.
 - Le véhicule est équipé de chaînes à neige, etc.
 - Le véhicule est équipé d'un pneu zéro pression à soutien auxiliaire.
 - Si un film teinté perturbant les signaux des ondes radio est installé sur les vitres.
 - Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, particulièrement autour des roues et des passages de roues.
 - Si la pression de gonflage est de beaucoup supérieure à la préconisation.
 - Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.
 - Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas déclaré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.
- Les performances peuvent se dégrader dans les situations suivantes.
 - Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
 - Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile, d'un téléphone sans fil ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil.
- Lorsque le véhicule est en stationnement, le temps nécessaire à l'alerte pour se déclencher ou disparaître peut être plus long.
- Lorsque le pneu perd rapidement de la pression, par exemple lorsqu'il éclate, il peut arriver que l'alerte ne fonctionne pas.

■ L'opération d'initialisation

- Veillez à effectuer une initialisation après avoir corrigé la pression de gonflage des pneus.
Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont froids avant d'effectuer une initialisation ou de corriger la pression de gonflage.
- Si vous avez accidentellement mis le contacteur de démarrage sur arrêt pendant l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur le bouton de réinitialisation, car l'initialisation sera automatiquement relancée la prochaine fois que vous mettrez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").
- Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation alors qu'il n'était pas nécessaire d'effectuer une initialisation, corrigez la pression de gonflage à la valeur préconisée alors que les pneus sont froids, puis effectuez à nouveau une initialisation.

■ Comportement du système d'alerte de pression des pneus

Le système d'alerte de pression des pneus ne donne pas l'alerte de la même manière selon les conditions d'utilisation du véhicule. Pour cette raison, il peut arriver que le système donne l'alerte même si la pression n'atteint pas un niveau suffisamment bas, ou si la pression augmente par rapport à celle à laquelle les pneus étaient gonflés au moment de son initialisation.

■ En cas d'échec de l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus

L'initialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, dans les cas suivants, les valeurs n'ont pas été enregistrés et le système ne fonctionnera pas correctement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous initialisez le système, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois et le message ne s'affiche pas à l'écran multifonctionnel.
- Après que vous ayez roulé quelques temps une fois l'initialisation terminée, le voyant d'alerte s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute.

■ Certification du système d'alerte de pression des pneus

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: PAXPMVE000

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

FCC ID: PAXPMVE100

NOTE

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

- Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

NOTE

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

À défaut, vous risquez de causer des dommages aux organes de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.
- Ne pas remorquer votre véhicule s'il est temporairement équipé d'une roue de secours compacte.

■ Lors de l'initialisation du système témoin de basse pression des pneus

Ne pas initialiser le système d'alerte de pression des pneus sans avoir au préalable corrigé la pression de gonflage des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.



NOTE

■ Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des capteurs de pression de pneu, des émetteurs et des capuchons de valves de pneu

- Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.
- Assurez-vous de remonter les capuchons sur les valves. Si vous ne remontez pas les capuchons sur les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, l'eau peut pénétrer à l'intérieur et les coller.
- Lorsque vous remplacez les capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait de se bloquer.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 395)

■ Conduite sur chaussées en mauvais état

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée très déformée.

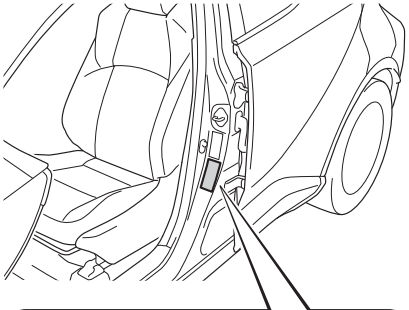
■ Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 506)



TIRE AND LOADING INFORMATION
SEATING CAPACITY: TOTAL X
FRONT X; REAR X
 The combined weight of occupants and cargo should never exceed 100 kg or 220 lbs.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT
NOMBRE DE PLACES : TOTAL X
AVANT X; ARRIÈRE X
 Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser 100 kg ou 220 lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	PNEU	DIMENSIONS	PRESSION DES PNEUS À FROID
FRONT	XXXXXXRXX	XXXXPa, XXPSI	AVANT	XXX/XXRXX	XXXXPa, XXPSI
REAR	XXXXXXRXX	XXXXPa, XXPSI	ARRIÈRE	XXX/XXRXX	XXXXPa, XXPSI
SPARE	TXXXXXXDX	XXXXPa, XXPSI	DE SECOURS	TXXX/XXDX	XXXXPa, XXPSI

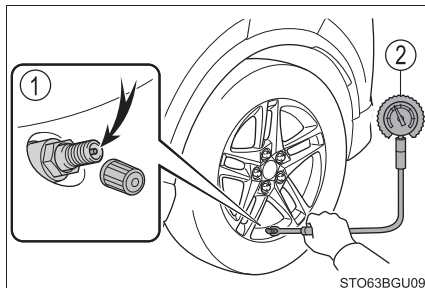
SEE OWNER'S MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION

VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

STS63BGU03

Procédure de contrôle et de correction

- ① Valve du pneu
- ② Manomètre de pression des pneus



- 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- 2 Appuyez l'embout du manomètre de pression des pneus sur la valve.
- 3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.
- 4 Si la pression de gonflage n'est pas au niveau préconisé, corrigez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.
- 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

Ne pas oublier de vérifier la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Dommages à la transmission

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Ne jamais excéder la charge utile du véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

**AVERTISSEMENT****■ Un gonflage correct est essentiel aux bonnes performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure irrégulière
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

**NOTE****■ Lorsque vous contrôlez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.

Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de dimensions ou de types différents
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions avec les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

■ Lorsque vous remplacez les jantes

Les jantes de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Si vous remplacez les jantes, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus. (→P. 395)

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous remplacez les jantes**

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. (→P. 480) Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.
- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est prohibée

Ne pas utiliser de roues fissurées ou déformées.

En effet, le pneu pourrait perdre de l'air pendant la marche du véhicule, et entraîner un accident.



NOTE

■ Remplacement des capteurs de pression et des émetteurs

- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veuillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veuillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.

- Veuillez à utiliser exclusivement des jantes Toyota d'origine sur votre véhicule.

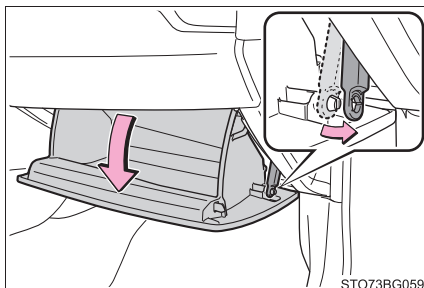
Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec d'autres jantes que celles d'origine.

Filtre de climatisation

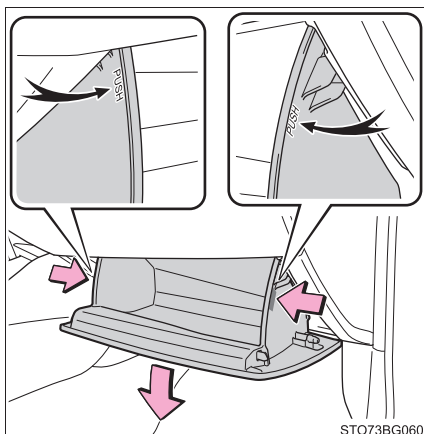
Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

Méthode de dépose

- 1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- 2 Ouvrez la boîte à gants. Dégagez le vérin amortisseur.



- 3 Appuyez sur les deux côtés de la boîte à gants pour déloger les ergots, puis avec précaution, ouvrez-la en grand tout en la soutenant.

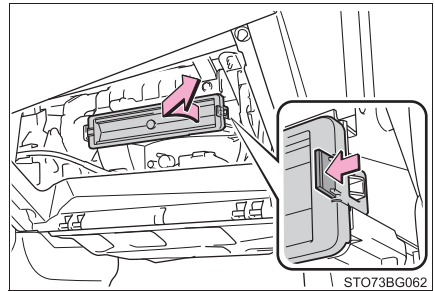
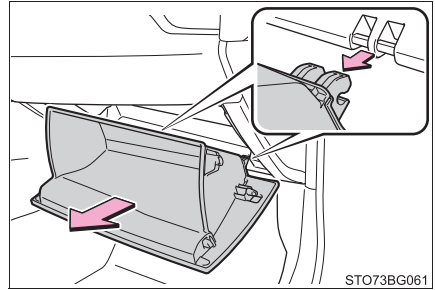


- 4 Avec la boîte à gants ouverte en grand, relevez-la légèrement puis tirez en direction du siège afin de la détacher à sa partie inférieure.

Ne pas forcer sur la boîte à gants si celle-ci ne se détache pas lorsque vous tirez légèrement dessus. Au lieu de cela, tirez en direction du siège tout en faisant légèrement varier la hauteur de la boîte à gants.

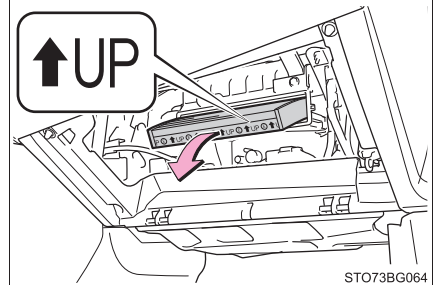
► Type A

- 5 Retirez le couvercle du filtre.



- 6 Retirez le filtre de climatisation et remplacez-le par un neuf.

La flèche du repère "↑UP" sur le filtre doit pointer vers le haut.

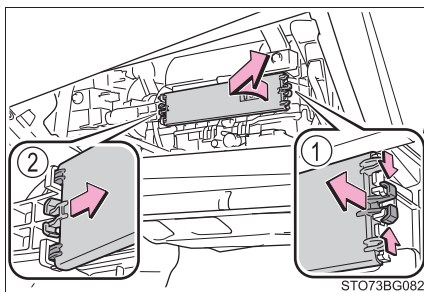


- 7 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

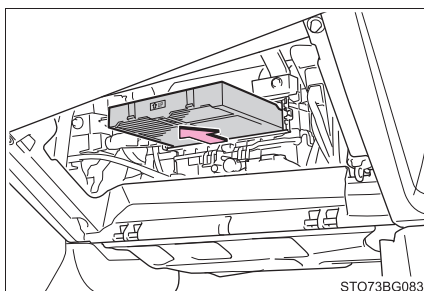
► Type B

- 5** Retirez le couvercle du filtre.

- ① Débloquez le couvercle du filtre.
- ② Poussez sur le couvercle du filtre dans le sens de la flèche, puis défaites-le des ergots.

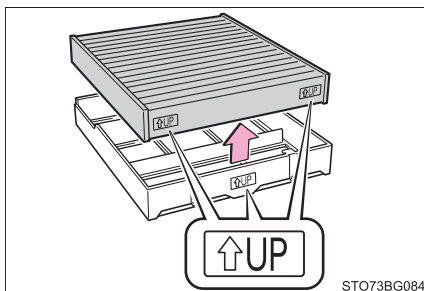


- 6** Retirez le boîtier du filtre.



- 7** Retirez le filtre de climatisation de son boîtier et remplacez-le par un neuf.

La flèche du repère "↑UP" sur le filtre doit pointer vers le haut.



- 8** Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Intervalle de contrôle

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut devoir être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, veuillez vous reporter au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.



NOTE

■ Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce qu'un filtre soit toujours présent.

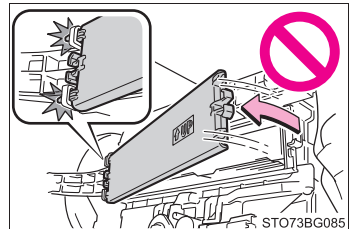
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

■ Lorsque vous retirez la boîte à gants

Appliquez toujours la procédure prescrite pour retirer la boîte à gants (→P. 412). Si vous retirez la boîte à gants sans appliquer la procédure prescrite, vous risquez d'en abîmer l'articulation.

■ Pour éviter tout dommage au couvercle de filtre

Lorsque vous tirez sur le couvercle de filtre dans le sens de la flèche pour le détacher, prenez garde à ne pas trop forcer sur les ergots. À défaut, les ergots risquent d'être endommagés.



Pile de la clé électronique/télécommande du verrouillage centralisé

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Vous aurez besoin des éléments suivants:

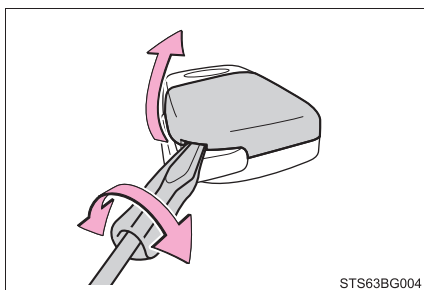
- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

Remplacement de la pile

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

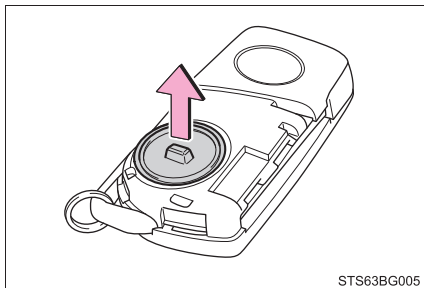
1 Retirez le cache.

Pour éviter d'endommager la clé, couvrez la lame du tournevis avec un chiffon.



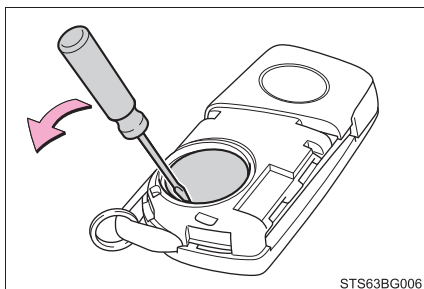
2 Retirez le cache de la pile.

Si le couvercle de la pile est difficile à démonter, levez-le par le bord pour le retirer.



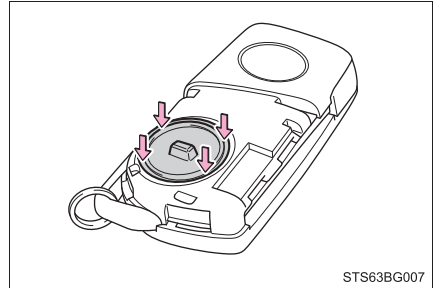
3 Retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.



- 4** Remontez le couvercle de la pile avec la languette tournée vers le haut.

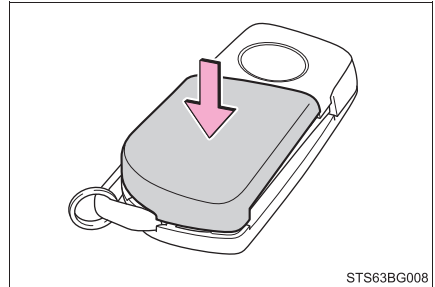
Par une pression vers le bas, clipsez le couvercle de la pile dans la clé sur toute sa circonférence.



- 5** Remontez le cache de la clé.

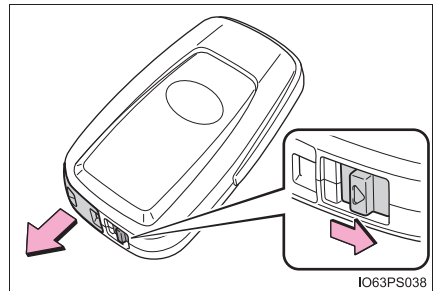
Mettez en alignement le cache et la clé, puis appuyez sur le cache pour l'engager dans la clé, bien dans l'axe.

Vérifiez que le cache est bien remonté sur la clé, sans interstice visible entre lui et la clé.



- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

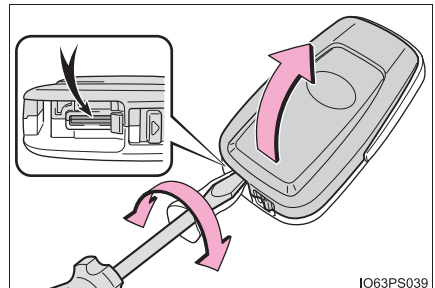
- 1** Appuyez sur le bouton de déverrouillage et sortez la clé conventionnelle.



- 2** Retirez le cache.

Utilisez un tournevis plat à la bonne taille. Ne pas forcer pour faire levier, sous peine de déformer le cache.

Pour éviter d'endommager la clé, couvrez la lame du tournevis avec un chiffon.

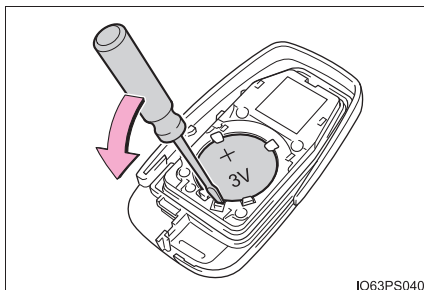


3 Retirez la pile vide.

Lorsque vous retirez le cache, si la pile reste invisible parce que le module de la clé électronique attache à la partie supérieure du cache, séparez le module du cache comme indiqué sur la figure, pour pouvoir accéder à la pile.

Utilisez un tournevis plat à la bonne taille pour retirer la pile.

Mettez en place la pile neuve, face “+” vers le haut.

4 Pour le remontage, procédez dans l’ordre inverse des opérations indiquées.**■ Utilisez une pile au lithium modèle CR2032**

- Vous pouvez acheter les piles chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'appareils électriques ou chez les photographes.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ Si la pile de la clé est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage “mains libres” (sur modèles équipés) et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas normalement.
- La portée utile est réduite.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions avec la batterie**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas ingérer la pile. En effet, vous risquez de subir des brûlures chimiques.
- La pile utilisée dans la clé à télécommande du verrouillage centralisé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") est une pile bouton ou au format pièce de monnaie. Si une telle pile est ingérée, le risque existe qu'elle occasionne dans un délai de 2 heures seulement de graves brûlures d'origine chimique susceptibles d'entraîner la mort ou d'importantes lésions corporelles.
- Tenir hors de portée des enfants les piles neuves comme usagées.
- Si vous n'arrivez pas à fermer complètement le cache, cessez d'utiliser la clé à télécommande du verrouillage centralisé (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou la clé électronique (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres") et rangez la clé hors de portée des enfants, puis prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Si vous ingérez accidentellement une pile ou si celle-ci se retrouve dans une partie de votre corps, consultez d'urgence un médecin.

■ Pour éviter qu'une pile n'explose ou rejette un liquide ou un gaz inflammable

- Remplacez la pile par une neuve du même type. Si la pile utilisée est d'un type inadapté, elle risque d'exploser.
- Ne pas exposer les piles à une pression très basse consécutive à la haute altitude, ni à des températures extrêmement hautes.
- Ne pas jeter au feu une pile, et ne pas non plus la scier ou la couper.

**NOTE****■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez les fusibles et remplacez-les si nécessaire.

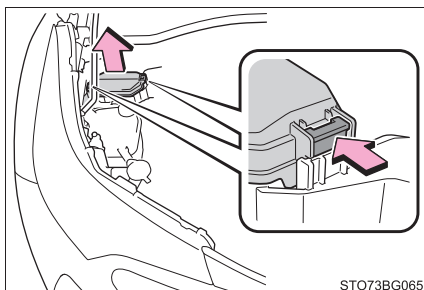
1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

► Boîte à fusibles de type A dans le compartiment moteur

Tout en appuyant sur les 2 ergots, tirez le couvercle vers le haut.

Lorsque vous fermez le couvercle, veillez à attacher les 2 ergots.

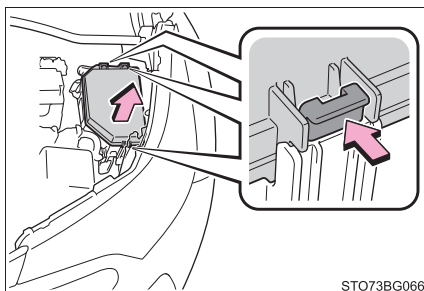


STO73BG065

► Boîte à fusibles de type B dans le compartiment moteur

Tout en appuyant sur les 3 ergots, tirez le couvercle vers le haut.

Lorsque vous fermez le couvercle, veillez à attacher les 3 ergots.

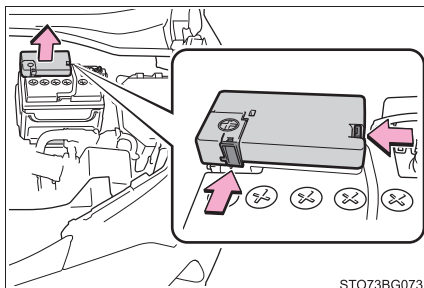


STO73BG066

► Boîte à fusibles de type C dans le compartiment moteur

Tout en appuyant sur les 2 ergots, tirez le couvercle vers le haut.

Lorsque vous fermez le couvercle, veillez à attacher les 2 ergots.

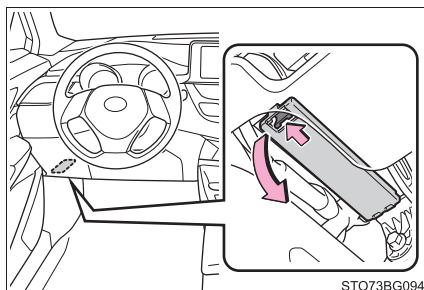


STO73BG073

► Tableau de bord gauche

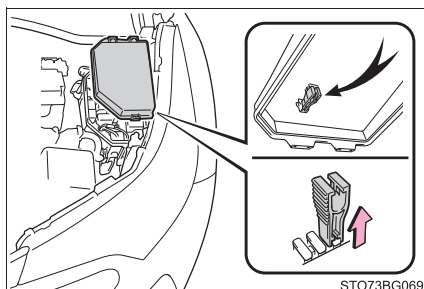
Retirez le couvercle.

Veillez à appuyer sur l'ergot pendant le démontage ou le remontage.



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés avec la pince d'extraction.



4 Vérifiez si le fusible est grillé.

① Fusible normal

② Fusible grillé

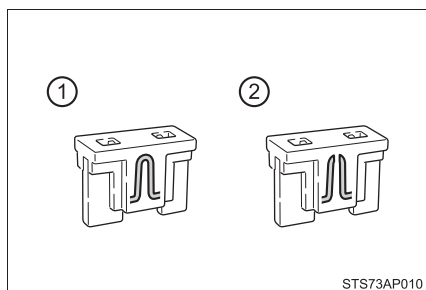
Sauf type E:

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

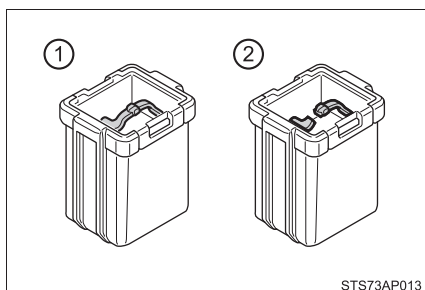
Type E:

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

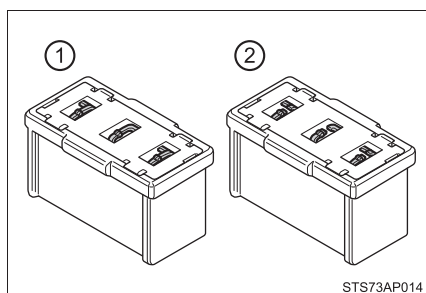
► Type A



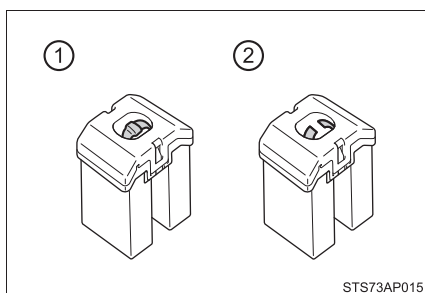
► Type B



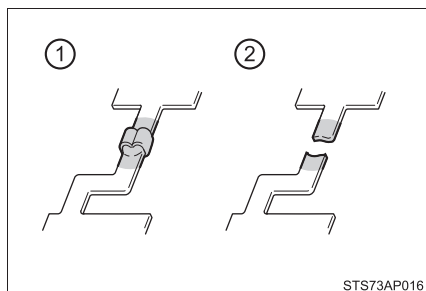
► Type C



► Type D



► Type E



■ Après le remplacement d'un fusible

- Si les éclairages ne s'allument pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 426)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.



AVERTISSEMENT

■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.

Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.



NOTE

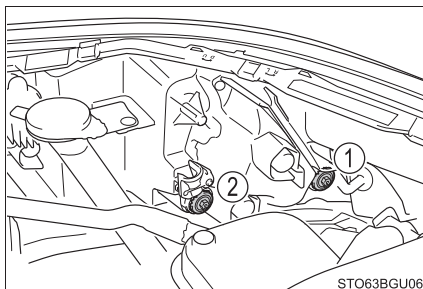
■ Avant de remplacer les fusibles

Faites élucider et éliminer dès que possible la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota.

Pointage des projecteurs principaux (véhicules équipés de projecteur antibrouillard)

Vis de réglage en mouvement vertical

- ① Vis de réglage A
- ② Vis de réglage B



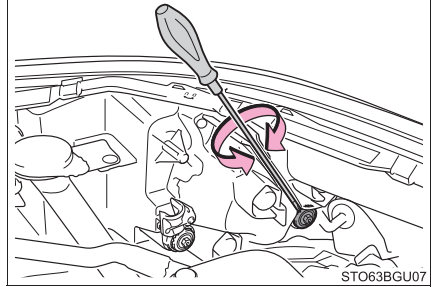
Avant de contrôler le pointage des projecteurs

- ① Veillez à ce que le réservoir de carburant soit plein et vérifiez que la partie autour des projecteurs n'est pas déformée.
- ② Stationnez le véhicule sur sol plat.
- ③ Installez-vous dans le siège conducteur.
- ④ Faites plusieurs fois rebondir le véhicule sur ses suspensions.

Réglage du pointage des projecteurs

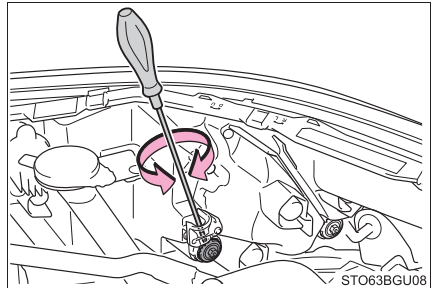
- 1 Avec un tournevis à empreinte Phillips, tournez la vis A dans l'un ou l'autre sens.

Notez le sens de rotation et le nombre de tours.



- 2 Tournez la vis B du même nombre de tours et dans le même sens qu'à l'étape 1.

Si vous n'arrivez pas à régler les projecteurs par cette procédure, confiez le véhicule à votre concessionnaire Toyota afin qu'il en règle le pointage.



Ampoules

Vous pouvez changer vous-même les ampoules indiquées ci-après. Le niveau de difficulté du remplacement varie selon l'ampoule. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

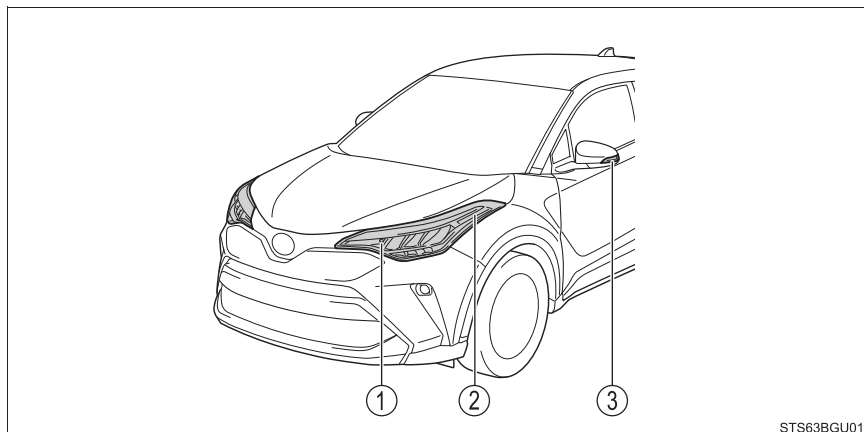
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 507)

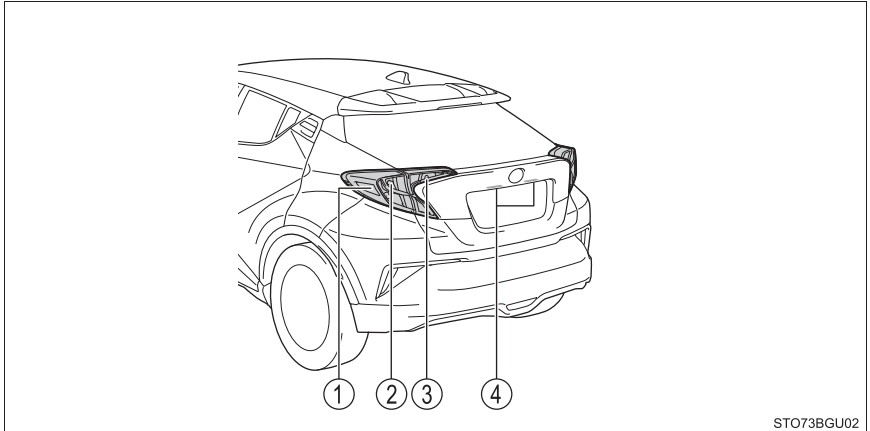
Emplacement des ampoules

■ Avant



- ① Clignotants avant (type à ampoule)
- ② Feux de position latéraux avant (type à ampoule)
- ③ Clignotants latéraux

■ Arrière

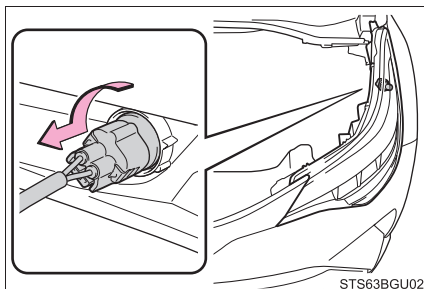


- ① Feux de position latéraux arrière
- ② Clignotants arrière
- ③ Feux de recul
- ④ Éclairages de plaque d'immatriculation

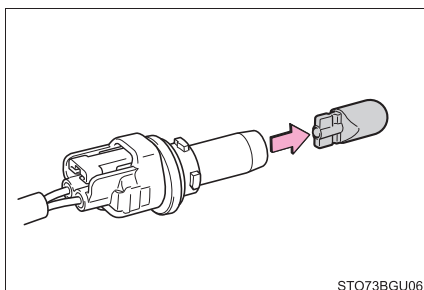
Remplacement des ampoules

■ Feux de position latéraux avant (type à ampoule)

- 1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



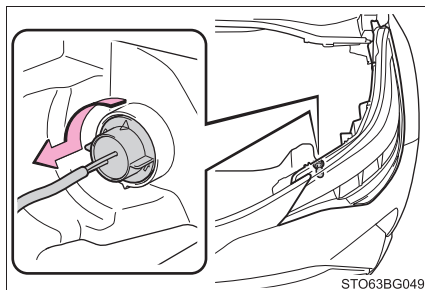
- 2 Retirez l'ampoule.



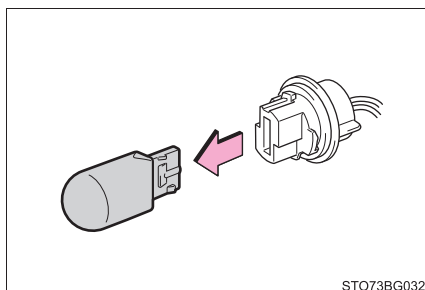
- 3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Clignotants avant (type à ampoule)

- 1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



- 2 Retirez l'ampoule.

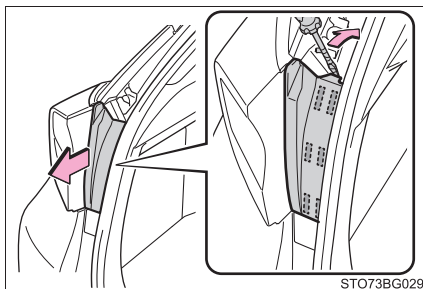


- 3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

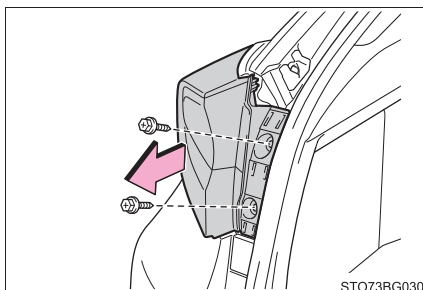
■ Clignotants arrière et feux de position latéraux arrière

- 1** Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis plat avec du ruban adhésif.

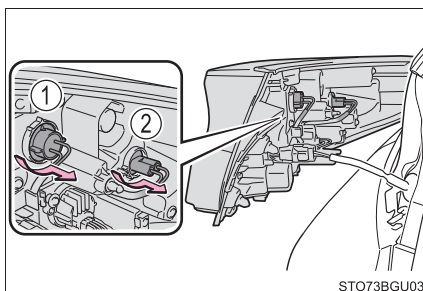


- 2** Retirez les 2 vis et tirez le bloc optique vers l'arrière du véhicule pour le démonter.



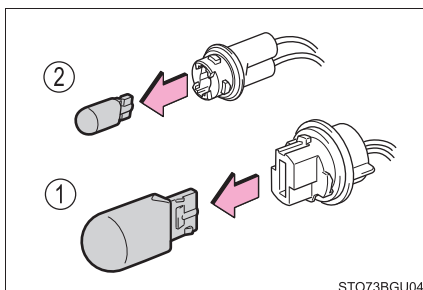
- 3** Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

- ① Clignotants arrière
- ② Feux de position latéraux arrière



- 4** Retirez l'ampoule.

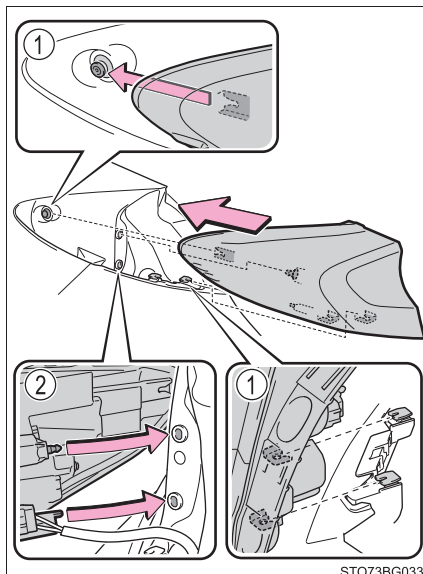
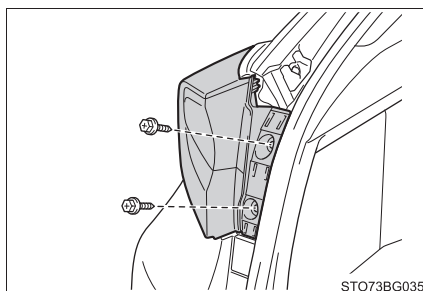
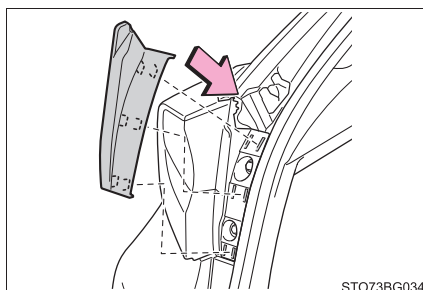
- ① Clignotants arrière
- ② Feux de position latéraux arrière



- 5** Pour monter l'ampoule, procédez dans l'ordre inverse des étapes **3** et **4**.

6 Remontez le bloc optique.

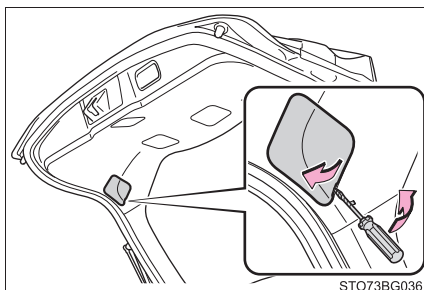
Alignez le guide (①) et les tourillons (②) du bloc optique avec le support pour le remonter.

**7** Monter les 2 vis.**8** Remontez le cache.

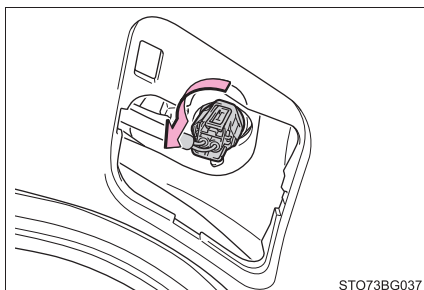
■ Feux de recul

- 1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

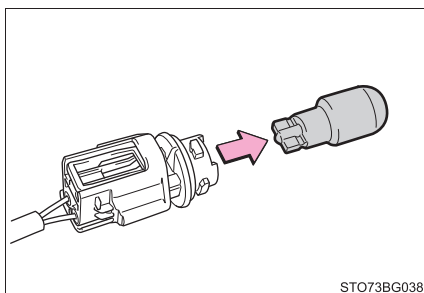
Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis plat avec du ruban adhésif.



- 2 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



- 3 Retirez l'ampoule.

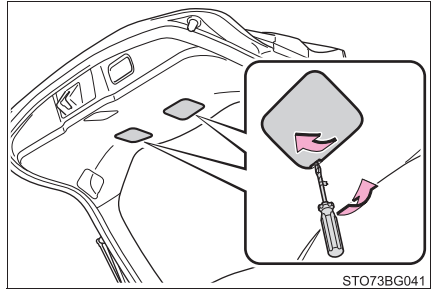


- 4 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

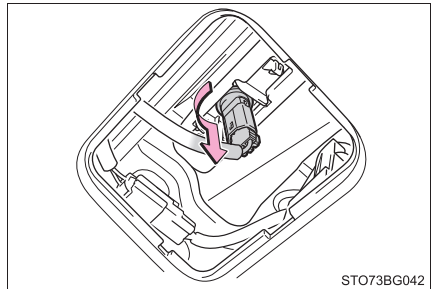
■ Éclairages de plaque d'immatriculation

- 1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

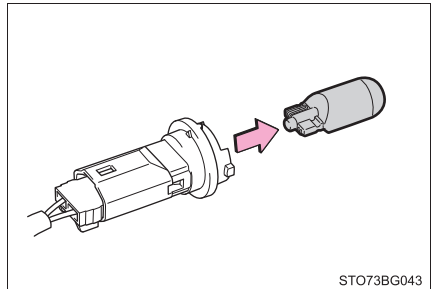
Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis plat avec du ruban adhésif.



- 2 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



- 3 Retirez l'ampoule.

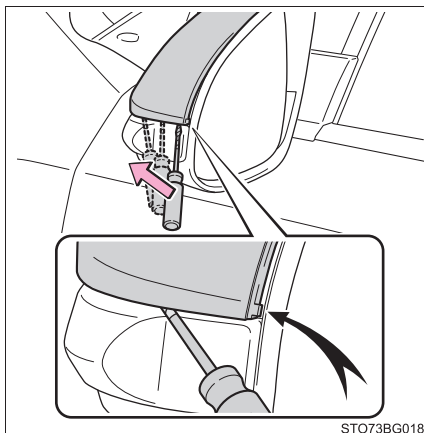


- 4 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

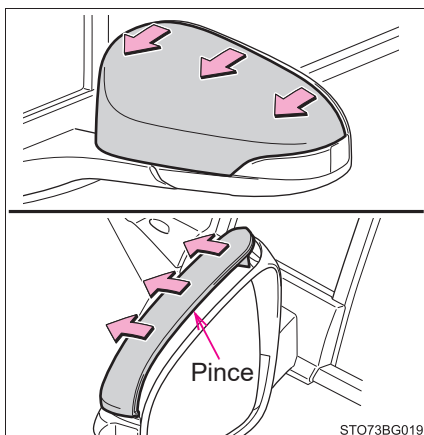
■ Clignotants latéraux

- 1 Insérez un tournevis plat et décrochez la patte de la coque de rétroviseur extérieur.

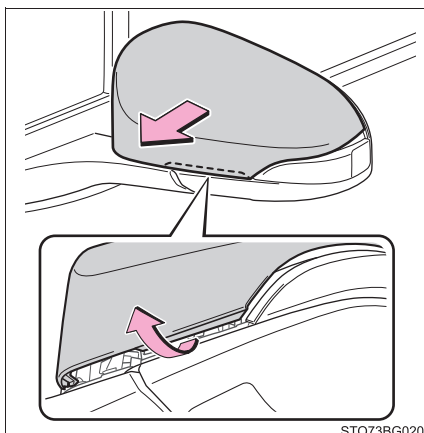
Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis plat avec du ruban adhésif.



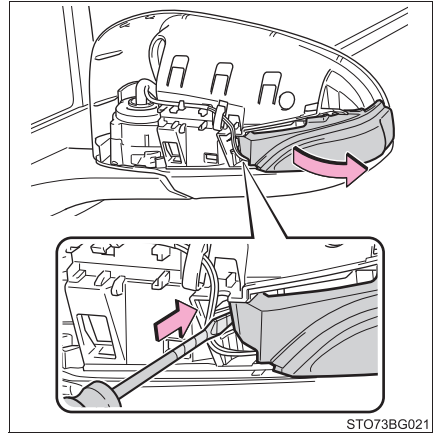
- 2 Décrochez la patte de la coque en prise sur tout le périmètre.



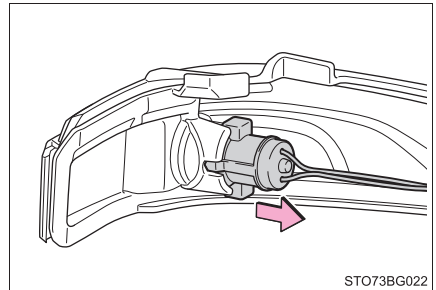
- 3 Décrochez la patte en partie basse de la coque, puis retirez la coque.



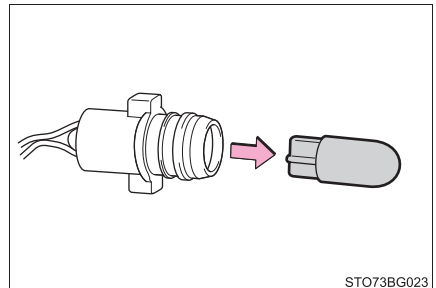
- 4 Insérez un tournevis plat et retirez l'optique en faisant lever vers l'extérieur.



- 5 Retirez la douille du logement de feu clignotant latéral.

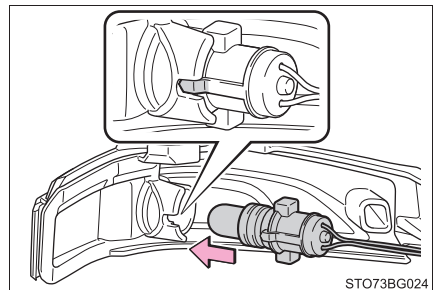


- 6 Retirez l'ampoule.



- 7 Remplacez l'ampoule et remontez la douille sur le logement du feu clignotant latéral.

Alignez les rainures de la douille avec le logement du feu clignotant latéral.

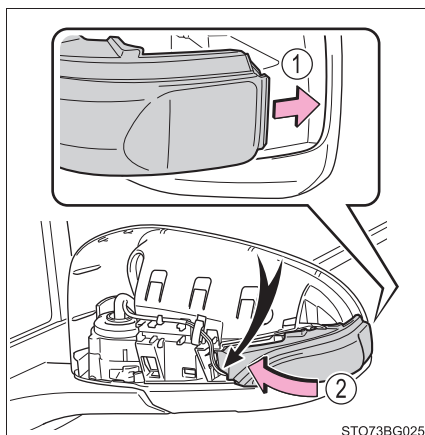
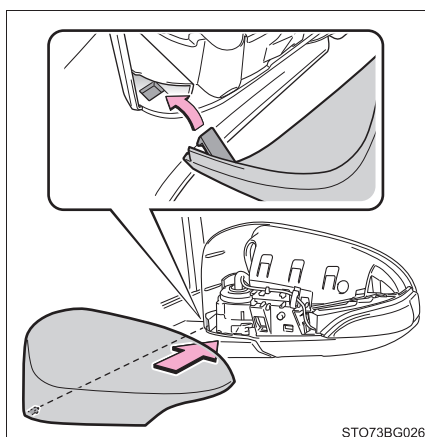
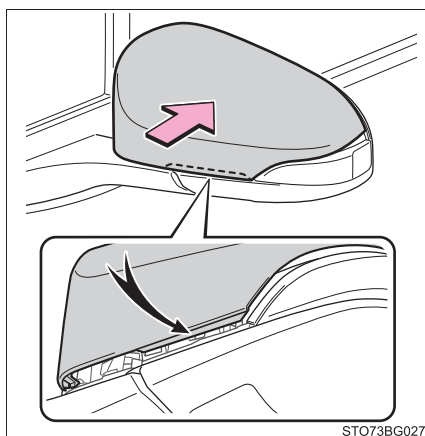


8 Remontez l'optique.

① Insérez la patte de l'optique.

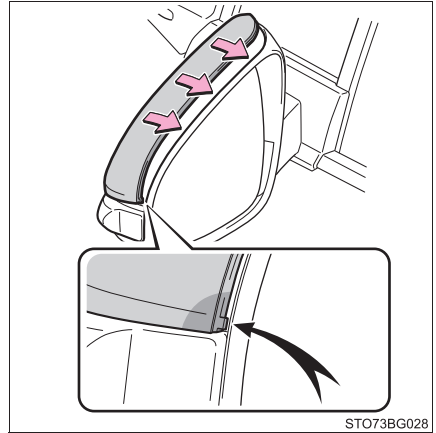
② Fixez l'optique.

Rangez le faisceau électrique à l'arrière de l'optique.

**9** Insérez la patte de la coque.**10** Accrochez la patte en partie basse de la coque.

- 11 Accrochez la patte de la coque en prise sur tout le périmètre.

Enfin, confirmez que la patte extérieure est bien accrochée.



■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'une des ampoules énumérées ci-après est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Projecteurs
- Feux de stationnement/éclairage de jour
- Clignotants avant (véhicules équipés de type à DEL)
- Feux de position latéraux avant (véhicules équipés de type à DEL)
- Projecteurs antibrouillard
- Feux stop/arrière
- Troisième feu stop
- Éclairage de rétroviseur extérieur (sur modèles équipés)

■ Ampoules à DEL

Les feux suivants sont constitués d'un certain nombre de diodes électroluminescentes (DEL). Si l'une des DEL est défectueuse, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer le feu.

- Projecteurs
- Feux de stationnement/éclairages de jour
- Clignotants avant (véhicules équipés de type à DEL)
- Feux de position latéraux avant (véhicules équipés de type à DEL)
- Projecteurs antibrouillard
- Feux stop/arrière
- Troisième feu stop
- Éclairage de rétroviseur extérieur (sur modèles équipés)

■ Formation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie.

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

→P. 423

**AVERTISSEMENT****■ Remplacement des ampoules**

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.

Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.

- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses.

Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.

- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela est susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

- N'essayez pas de réparer ni de démonter les ampoules, les connecteurs, les circuits électriques ou les composants.

Vous risqueriez une électrocution et, par conséquent, des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

- Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.
- Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule avant de la monter pour éviter toute surchauffe.

En cas de problème

7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse	442
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	443
Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route	445

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué ...	447
Si vous suspectez un problème	453
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation	454
Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche	455
Si un message d'alerte s'affiche	467
En cas de crevaison	473
Si le moteur ne démarré pas	484
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")	486
Si la batterie du véhicule est déchargée	489
Si votre véhicule surchauffe	494
Si le véhicule est bloqué ...	497

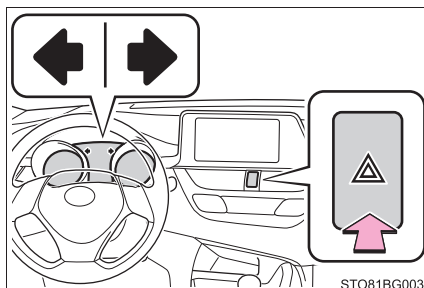
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement.

Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



■ Feux de détresse

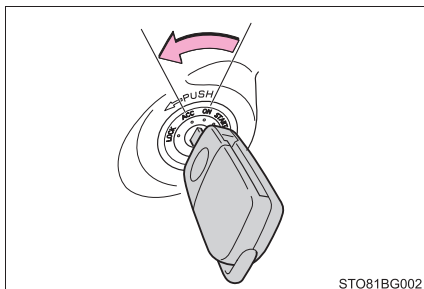
Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le moteur est arrêté, la batterie risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

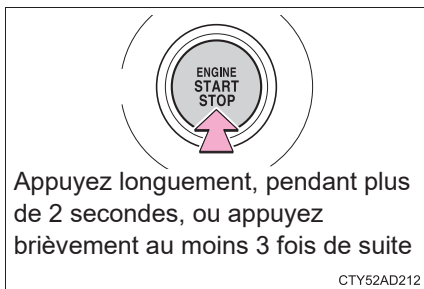
- 1** Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.
Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.
- 2** Mettez le sélecteur de vitesses sur N.
 - Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur N
- 3** Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.
- 4** Arrêtez le moteur.
 - Si vous n'arrivez pas à mettre le sélecteur de vitesses sur N
- 3** Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

- 4 Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".



STO81BG002

- 4 Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Pour arrêter le moteur, appuyez longuement sur le contacteur de démarrage, pendant plus de 2 secondes de suite, ou appuyez dessus brièvement au moins 3 fois de suite.



Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou appuyez brièvement au moins 3 fois de suite

CTY52AD212

- 5 Arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.



AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

Si le véhicule est submergé ou si l'eau monte sur la route

Ce véhicule n'est pas conçu pour pouvoir circuler sur les routes noyées sous une grande hauteur d'eau. Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Il est dangereux de rester dans le véhicule, s'il est prévisible qu'il va se trouver noyé ou mis à la dérive. Gardez votre calme et appliquez les recommandations suivantes.

- Si vous pouvez ouvrir la porte, faites-le et évacuez le véhicule.
- Si vous n'arrivez pas à ouvrir la porte, utilisez le lève-vitre électrique pour ouvrir la vitre, et essayez de trouver par où évacuer.
- Si vous pouvez ouvrir la vitre, évacuez le véhicule par la fenêtre.
- Si l'eau montante vous empêche d'ouvrir la porte ou la vitre, restez calme, patientez que le niveau d'eau monte à l'intérieur du véhicule jusqu'au point où la pression d'eau s'équilibre entre l'intérieur et l'extérieur, puis ouvrez la porte après avoir attendu que l'eau montante ait envahi le véhicule, et évacuez-le. Lorsque l'eau à l'extérieur est à un niveau supérieur à la moitié de la porte en hauteur, la pression qu'elle exerce empêche d'ouvrir la porte de l'intérieur.

■ Plancher sous le niveau d'eau

Lorsque le plancher est sous l'eau et que le temps passe, l'équipement électrique subit des dommages, les lève-vitres électriques sont inopérants, le moteur s'arrête, et le véhicule n'est plus en état de se mouvoir.

■ Utilisation d'un marteau pour évacuation d'urgence*

Le pare-brise de ce véhicule est en verre feuilleté.

Il n'est pas possible de briser en éclats le verre feuilleté avec un marteau brise-vitres*.

Les vitres de ce véhicule sont en verre trempé.

*: Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou un fabricant d'accessoires du commerce pour tout complément d'information sur les marteaux brise-vitres.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions à prendre pendant la conduite**

Ne pas vous engager sur une route susceptible d'être submergée ou envahie par l'eau montante. Le véhicule risque en effet de subir des dommages et de se trouver immobilisé, puis noyé ou mis à la dérive, ce qui constitue un danger de mort.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

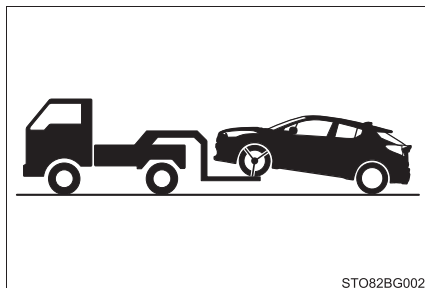
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

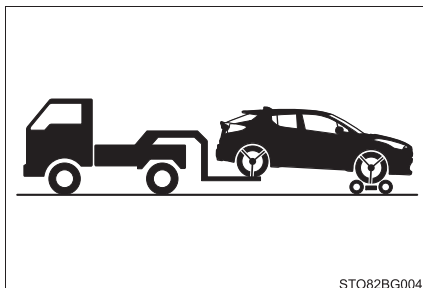
Remorquage avec une dépanneuse à panier

► Par l'avant



Desserrez le frein de stationnement.
Désactivez le mode automatique.
(→P. 204)

► Par l'arrière



Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Lorsque vous transportez le véhicule sur une dépanneuse à plateau, bloquez les roues avec des sangles d'arrimage. Consultez le manuel du propriétaire de la dépanneuse à plateau pour la méthode à appliquer pour arrimer les roues.

Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Afin d'éviter tout mouvement du véhicule pendant le transport, serrez le frein de stationnement et mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Afin d'éviter tout mouvement du véhicule pendant le transport, serrez le frein de stationnement et mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.

Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses anneaux de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur tout au plus 50 miles (80 km) et en roulant à moins de 18 mph (30 km/h).

Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

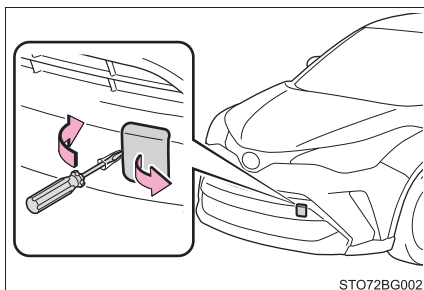
Procédure de remorquage de secours

Pour faire remorquer votre véhicule par un autre, il faut qu'il soit équipé de son anneau de remorquage. Appliquez la procédure décrite pour monter l'anneau de remorquage.

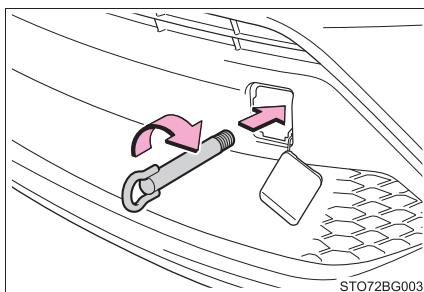
- 1 Sortez la clé à écrous de roue et l'anneau de remorquage.
(→P. 474)

- 2 Retirez le cache de l'anneau de remorquage avec un tournevis plat.

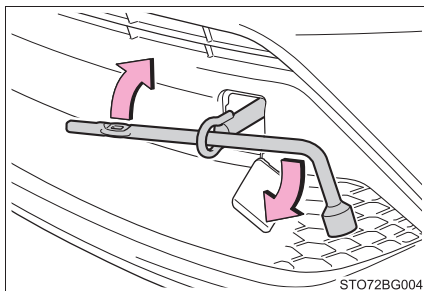
Pour ne pas rayer la peinture de la carrosserie, protégez le tournevis avec un chiffon comme indiqué sur la figure.



- 3 Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



- 4 Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec une clé à écrous de roue ou une barre métallique.



- 5** Arrimez solidement les câbles ou les chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

- 6** Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage sur "ON".

Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage en mode DÉMARRAGE.

- 7** Mettez le sélecteur de vitesses sur N et desserrez le frein de stationnement.

Désactivez le mode automatique. (→P. 204)

Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué: →P. 201

■ Pendant le remorquage

Si le moteur est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

■ Clé d'écrou de roue

La clé à écrous de roue se trouve dans le coffre. (→P. 474)

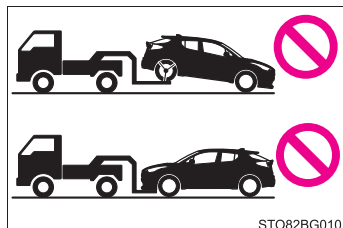
! AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous remorquez le véhicule

Veillez à transporter le véhicule avec les roues avant ou les quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et tous les organes associés risquent de subir des dommages.

**■ Pendant le remorquage**

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.
- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur "LOCK". La possibilité existe que le volant de direction soit bloqué et ne puisse pas être tourné.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur arrêt. La possibilité existe que le volant de direction soit bloqué et ne puisse pas être tourné.

■ Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule

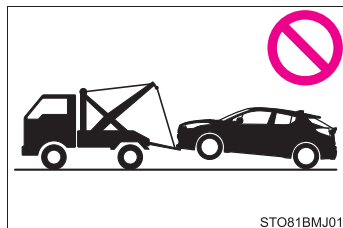
Veillez à bien serrer les anneaux de remorquage.

Mal serrés, les anneaux de remorquage risquent de se dévisser pendant le remorquage.

 NOTE

■ **Remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne pas remorquer avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



STO81BMJ01

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec la clé de contact retirée ou le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".
Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec le contacteur de démarrage sur arrêt. Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule s'il est remorqué par une dépanneuse à palan**

Ne pas remorquer le véhicule avec une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours**

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
(Il est normal que de l'eau s'écoule de la climatisation après utilisation.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Thermomètre de liquide de refroidissement moteur indiquant en permanence une température supérieure à la normale.

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas d'accident avec déclenchement d'un coussin gonflable, le véhicule est équipé d'un dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation qui arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

► Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK".

2 Redémarrez le moteur.

► Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

1 Mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt.

2 Redémarrez le moteur.



NOTE

■ Avant de démarrer le moteur

Inspectez le sol, sous le véhicule.

Si vous constatez une fuite de carburant sur le sol, le circuit d'alimentation a été endommagé et nécessite d'être réparé. Ne pas redémarrer le moteur.

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Cependant, si cela continue de se produire, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Détail des témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (États-Unis)  (Rouge) (Canada)	Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte) Signale que: <ul style="list-style-type: none"> • Bas niveau de liquide de frein; ou • Le système de freinage est défaillant. → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.
*1 	Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur (signal sonore d'alerte) Signale une pression d'huile moteur anormale Le témoin d'alerte peut s'allumer si la pression d'huile moteur est trop basse. Un signal sonore se déclenche également. → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.
*1 	Témoin d'alerte du circuit de charge Signale une anomalie dans le circuit de charge du véhicule → Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 <p>CHECK (États-Unis)</p>  <p>(Canada)</p>	<p>Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (signal sonore d'alerte)</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système électronique de gestion de la transmission à variation continue. <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>
	<p>Témoin d'alerte SRS</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de coussins gonflables SRS; ou • Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité. <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>
 <p>ABS (États-Unis)</p>  <p>(Canada)</p>	<p>Témoin d'alerte ABS</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence. <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>
 <p>(Rouge/jaune)</p>	<p>Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS (Direction assistée électrique)</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>
 <p>RCTA OFF (Clignotant)</p>	<p>Témoin "RCTA OFF" (sur modèles équipés)</p> <p>Lorsqu'un signal sonore se déclenche:</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans la fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas:</p> <p>Signale que la partie du pare-chocs arrière autour du capteur radar est recouverte de boue, etc. (→P. 301)</p> <p>→ Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P. 308)</p>

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	<p>Témoin de perte d'adhérence</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule); • Le système TRAC (Système antipatinage); ou • Le système d'aide au démarrage en côte. <p>Le témoin clignote lorsque le système VSC ou TRAC est en action. (→P. 318)</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>
 (Jaune)	<p>Témoin d'alerte de système de freinage</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système du frein de stationnement électrique</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>
<p>*1</p>  (Clignotant)	<p>Témoin de maintien actif du freinage</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système de maintien du freinage</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>
<p>*1</p>  (Orange)	<p>Témoin indicateur LTA (signal sonore d'alerte)</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système LTA (Aide au suivi de voie)</p> <p>→ Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P. 272)</p>
 (Clignote ou s'allume)	<p>Témoin d'alerte PCS</p> <p>Lorsqu'un signal sonore se déclenche simultanément:</p> <p>Signale qu'une anomalie est survenue dans le système PCS (Système de sécurité de pré-collision).</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Lorsqu'un signal sonore ne se déclenche pas:</p> <p>Le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, une action corrective est éventuellement nécessaire.</p> <p>→ Suivez les instructions affichées à l'écran multifonctionnel. (→P. 239, 467)</p> <p>Si le système PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou VSC (Contrôle de stabilité du véhicule) est désactivé, le témoin d'alerte PCS s'allume.</p> <p>→ P. 256</p>

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
<p>*2</p> <div data-bbox="154 224 242 280">  </div> <p>(Clignote) (États-Unis)</p> <div data-bbox="154 345 242 402">  </div> <p>(Clignote) (Canada)</p>	<p>Témoin de frein de stationnement (signal sonore d'alerte)</p> <p>Il est possible que le frein de stationnement ne soit pas complètement serré ou desserré</p> <p>→ Appuyez à nouveau sur le bouton de frein de stationnement.</p> <p>Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement n'est pas desserré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p>
<div data-bbox="154 492 242 548">  </div>	<p>Témoin d'alerte de réserve de carburant</p> <p>Signale qu'il reste environ 2,0 gal. (7,5 L, 1,6 Imp.gal.) ou moins dans le réservoir de carburant</p> <p>→ Refaites le plein du véhicule.</p>
<p>*3</p> <div data-bbox="154 703 242 760">  </div>	<p>Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte)</p> <p>Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité.</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p> <p>Si le siège passager avant est occupé, il faut que la ceinture de sécurité soit également attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.</p>
<p>*3</p> <div data-bbox="139 914 257 979">  </div> <p>(Sur la console centrale)</p>	<p>Témoins de rappel de ceinture de sécurité passagers arrière (signal sonore d'alerte)</p> <p>Avertit les passagers arrière qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p>

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	<p>Témoin d'alerte de pression des pneus Quand le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de</p> <ul style="list-style-type: none"> • Causes naturelles (→P. 463) • Pneu crevé (→P. 473) <p>→ Corrigez la pression de gonflage des pneus à la valeur prescrite. Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous ayez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Défaillance du système d'alerte de pression des pneus (→P. 463)</p> <p>→ Faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.</p>
<p>*1</p> 	<p>Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (signal sonore d'alerte) Signale que la température du liquide de refroidissement moteur est trop élevée</p> <p>→ P. 494</p>
<p>*1</p> 	<p>Système à freinage prioritaire Signale que vous appuyez en même temps sur les pédales de frein et d'accélérateur, et que le système à freinage prioritaire est en action.</p> <p>→ Relâchez la pédale d'accélérateur et appuyez sur la pédale de frein.</p> <p>Signale la présence d'une anomalie dans le système à freinage prioritaire (avec signal sonore d'alerte)</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p> <p>Sécurité de mise en mouvement Signale que vous avez changé de position le sélecteur de vitesses et que la sécurité de mise en mouvement est intervenue alors que vous appuyiez sur la pédale d'accélérateur. (avec signal sonore d'alerte)</p> <p>→ Relâchez momentanément la pédale d'accélérateur.</p> <p>Signale que le système de sécurité de mise en mouvement est défaillant (avec signal sonore d'alerte)</p> <p>→ Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.</p>

- *1: Ce témoin s'allume à l'écran multifonctionnel.
- *2: Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré:
Un signal sonore se déclenche si le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km /h) environ.
- *3: Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Dès lors que vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), le signal sonore se déclenche. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps après que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

Signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière:
Le signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passagers arrière se déclenche pour avertir le passager arrière qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité n'est pas attachée, le signal sonore produit un son intermittent pendant un certain temps, après que la ceinture de sécurité ait été attachée et détachée et que le véhicule ait atteint une certaine vitesse.

■ Témoin d'alerte SRS

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (avant), le capteur de position du siège conducteur, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification d'occupant du siège passager avant, les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les coussins gonflables, les faisceaux électriques d'interconnexion et les alimentations électriques. (→P. 36)

■ Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Lorsque la batterie est insuffisamment chargée ou en cas de chute de tension temporaire, il peut arriver que le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume, éventuellement accompagné d'un signal sonore d'alerte.

■ Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?

Si c'est le cas, remplissez immédiatement le réservoir de carburant.

- Le bouchon du réservoir de carburant est-il mal fermé?

Si c'est le cas, serrez-le correctement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'éteint normalement après quelques trajets.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ne s'éteint pas après quelques trajets, prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota.

■ Capteur de détection du passager avant, rappel de ceinture de sécurité et signal sonore d'alerte

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager avant, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ Allumage du témoin d'alerte lorsqu'une ceinture de sécurité arrière n'est pas attachée

- Lorsque vous ouvrez et fermez la porte arrière, le témoin d'alerte s'allume et le reste pendant un certain temps.
- Lorsqu'une des ceintures de sécurité arrière n'est pas attachée, le témoin d'alerte s'allume.
Lorsque vous ouvrez et fermez les portes arrière alors que le témoin d'alerte est déjà allumé, il s'éteint après un certain temps.

■ Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Inspectez l'apparence du pneu pour vérifier qu'il n'est pas crevé.

Si le pneu est crevé: →P. 473

Si le pneu n'est pas crevé:

Appliquez la procédure suivante après que le pneu ait suffisamment refroidi.

- Contrôlez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la à la valeur préconisée.
- Si le témoin d'alerte ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que les pneus sont gonflés à la pression préconisée et procédez à l'initialisation. (→P. 396)

Il peut arriver que le témoin d'alerte s'allume à nouveau si vous appliquez la procédure décrite précédemment sans laisser d'abord le temps au pneu de se refroidir suffisamment.

■ Le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsque vous remplacez une roue par une roue de secours

La roue de secours compacte n'est pas équipée de valve ni d'émetteur d'avertissement de basse pression. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Remplacez la roue de secours par le pneu réparé et gonflez le pneu à la pression préconisée. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'alerte de pression des pneus peut ne pas fonctionner normalement

→P. 399

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute alors que le contacteur de démarrage est sur "ON" (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres") ou en mode DÉMARRAGE (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"), faites-le contrôler par votre concessionnaire Toyota.

■ Signal sonore d'alerte

Dans certains cas, il peut arriver que vous n'entendiez pas le signal sonore parce qu'il est couvert par le bruit ambiant ou le son du système audio.

**AVERTISSEMENT****■ Si les témoins d'alerte de système de freinage et d'ABS restent tous les deux allumés**

Arrêtez immédiatement votre véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Le véhicule va devenir très instable au freinage et le système ABS risque d'être défaillant, ce qui pourrait causer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Lorsque le témoin s'allume en jaune, l'assistance de direction est limitée. Lorsque le témoin s'allume en rouge, l'assistance de direction est perdue et toute manœuvre au volant de direction est extrêmement lourde. Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez corrigé la pression des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, changez-le pour la roue de secours et faites-le réparer par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

■ En cas d'éclatement du pneu ou de fuite d'air brutale

Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

 AVERTISSEMENT**■ Entretien des pneus**

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (sur modèles équipés), doit être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression préconisée par le fabricant, indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus (TPMS-tire pressure warning system) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont notoirement sous-gonflés. Lorsque le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression préconisée. Rouler avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la longévité du pneu et peut nuire au comportement du véhicule et à sa capacité à s'arrêter.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour activer le témoin de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (tire pressure warning system) est associé au témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant 1 minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

**AVERTISSEMENT**

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système de surveillance de la pression de gonflage. Si vous remplacez une ou plusieurs jantes ou pneumatiques de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (tire pressure warning system) pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas le système TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement.

**NOTE**

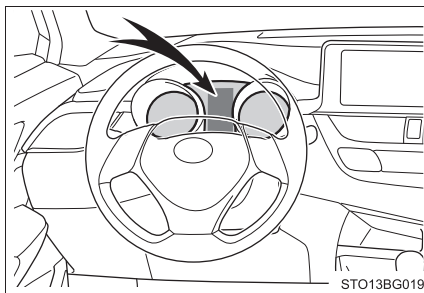
■ **Pour vérifier le fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus**

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en marque, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

Si un message d'alerte s'affiche

L'écran multifonctionnel affiche les alertes indiquant la défaillance d'un système ou une mauvaise utilisation des fonctions du véhicule, et les messages indiquant un besoin d'entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante.

Écran multifonctionnel



Si un message d'alerte quel qu'il soit s'affiche après que vous ayez effectué les actions décrites, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Messages et avertissements

Les témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte se déclenchent comme il est décrit ci-après, selon le contenu du message. Si un message indique que vous devez faire inspecter le véhicule par un concessionnaire, faites immédiatement contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte système	Signal sonore d'alerte *	Avertissement
—	Se déclenche	<ul style="list-style-type: none"> Indique une situation d'urgence, par exemple la défaillance d'un système lié à la conduite ou un danger pouvant découler de la non-exécution de la procédure de correction Indique une situation où le véhicule peut subir des dommages ou un danger peut exister
S'allume ou clignote	Se déclenche	Indique une situation d'urgence, par exemple lorsque les systèmes indiqués à l'écran multifonctionnel sont susceptibles d'être défaillants
—	Ne se déclenche pas	<ul style="list-style-type: none"> Indique un état, par exemple la défaillance d'un équipement électrique, ou un besoin d'entretien Indique une situation où une action a été mal effectuée, ou comment effectuer correctement une action

*: Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel

■ Messages d'alerte

Les messages d'alerte expliqués ci-après peuvent différer de ceux affichés en réalité, selon les conditions fonctionnelles et les caractéristiques techniques du véhicule.

■ Si un message est affiché indiquant la nécessité de rendre visite à votre concessionnaire Toyota

Le système ou l'organe indiqué à l'écran multifonctionnel est défaillant.

Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ Si un message est affiché concernant une action

- Si un message est affiché concernant une action sur la pédale d'accélérateur ou la pédale de frein

Il peut arriver qu'un message d'alerte s'affiche concernant une action sur la pédale de frein alors qu'un des systèmes d'aide à la conduite, notamment le PCS (Système de sécurité de pré-collision) ou le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses, est en action. Si un message d'alerte s'affiche, veuillez à ralentir le véhicule ou à vous conformer aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

- Un message d'alerte s'affiche lorsque le système à freinage prioritaire est en action. (→P. 173)

- Un message d'alerte s'affiche lorsque la sécurité de mise en mouvement est en action (→P. 173). Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel.

- Si un message est affiché concernant une action sur le contacteur de démarrage

Le système affiche des instructions d'utilisation du contacteur de démarrage lorsque vous appliquez une procédure incorrecte pour démarrer le moteur ou lorsque vous n'utilisez pas le contacteur de démarrage comme il convient. Conformez-vous aux instructions affichées à l'écran multifonctionnel pour utiliser à nouveau le contacteur de démarrage.

- Si un message est affiché concernant une action sur le sélecteur de vitesses

Pour éviter toute fausse manœuvre avec le sélecteur de vitesses ou au véhicule de se mettre en mouvement sans que vous vous y attendiez, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel vous demandant de changer de position le sélecteur de vitesses. Dans ce cas, conformez-vous aux instructions du message et agissez sur le sélecteur de vitesses.

- Si un message ou une image est affiché(e) concernant l'état ouvert/fermé d'un organe ou le renouvellement d'un consommable

Confirmez l'organe indiqué par l'écran multifonctionnel ou le témoin d'alerte, puis mettez en application la solution demandée, comme fermer la porte ouverte ou renouveler le consommable.

■ Si un message est affiché indiquant la nécessité de consulter le Manuel du propriétaire

- Si le message “Temp. liquide de refroid. élevée.” est affiché, suivez les instructions (→P. 494).
- Si les messages suivants sont affichés, c'est que le véhicule connaît peut-être une défaillance. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.
 - “Puiss. frein. faible.”
 - “Lire manuel propriétaire”
 - “Pression d'huile faible”
- Si les messages suivants sont affichés, c'est que le véhicule connaît peut-être une défaillance. Faites inspecter au plus vite le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - “Système Smart Key défectueux”

■ Si le message “Niveau d'huile moteur bas. Ajouter ou vidanger.” est affiché

Le niveau d'huile moteur est bas. Vérifiez le niveau d'huile moteur, et faites l'appoint si nécessaire.

Il peut arriver que le message s'affiche si le véhicule est arrêté en pente. Roulez jusqu'à un lieu où le sol est bien à plat et vérifiez si le message disparaît.

■ Si le message “Moteur arrêté. Assistance de direction faible.” est affiché

Ce message s'affiche si le moteur est arrêté pendant la marche du véhicule. Lorsque les manœuvres au volant de direction sont plus lourdes qu'habituellement, prenez-le fermement en mains et déployez plus de force que d'habitude pour le tourner.

■ **Si le message “ENTRETIEN HUILE REQUIS BIENTÔT” est affiché (États-Unis uniquement)**

Indique la nécessité de procéder bientôt à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume 4500 miles (7200 km) environ après la réinitialisation du message.

Si nécessaire, effectuez l'entretien. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P. 367)

*: Consultez le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Si le message “Maintenance moteur nécessaire Consultez votre concessionnaire” est affiché (États-Unis uniquement)**

Indique la nécessité de procéder à tous les entretiens imposés par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume 5000 miles (8000 km) environ après la réinitialisation du message. (Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.)

Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P. 367)

*: Consultez le “Guide du programme d'entretien” ou le “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

- **Si le message “Nouvelle clé enregistrée. Contacter votre concessionnaire pour plus d’info” est affiché (véhicules équipés d’un système d’accès et de démarrage “mains libres”)**

Ce message s’affiche chaque fois que vous ouvrez la porte conducteur après avoir déverrouillé les portes de l’extérieur, pendant une semaine environ après qu’une nouvelle clé électronique ait été enregistrée.

Si ce message s’affiche alors que vous n’avez pas fait enregistrer une nouvelle clé électronique, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier si une clé électronique inconnue (autre que celles en votre possession) a été enregistrée.

- **Si un message indiquant une défaillance de la caméra frontale est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient inopérants jusqu’à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (→P. 239, 455)

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses
- RSA (Assistant de signalisation routière) (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques

- **Si un message indiquant une défaillance du capteur radar est affiché**

Il est possible que les systèmes suivants soient inopérants jusqu’à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (→P. 239, 455)

- PCS (Système de sécurité de pré-collision)
- LTA (Aide au suivi de voie)
- Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses

- **Si le message “Régulateur de vitesse par radar non disponible Consulter le manuel du propriétaire” est affiché**

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est désactivé temporairement ou jusqu’à ce que le problème indiqué dans le message soit résolu. (causes et solutions: →P. 239)

- **Si le message “Régulateur de vitesse à radar indisponible” est affiché**

Le régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses est temporairement inutilisable. Utilisez le système lorsqu’il sera à nouveau disponible.

- **Signal sonore d’alerte**

→P. 463

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Vous pouvez remplacer une roue dont le pneu est crevé par la roue de secours.

Pour plus de détails sur les pneus: →P. 394



AVERTISSEMENT

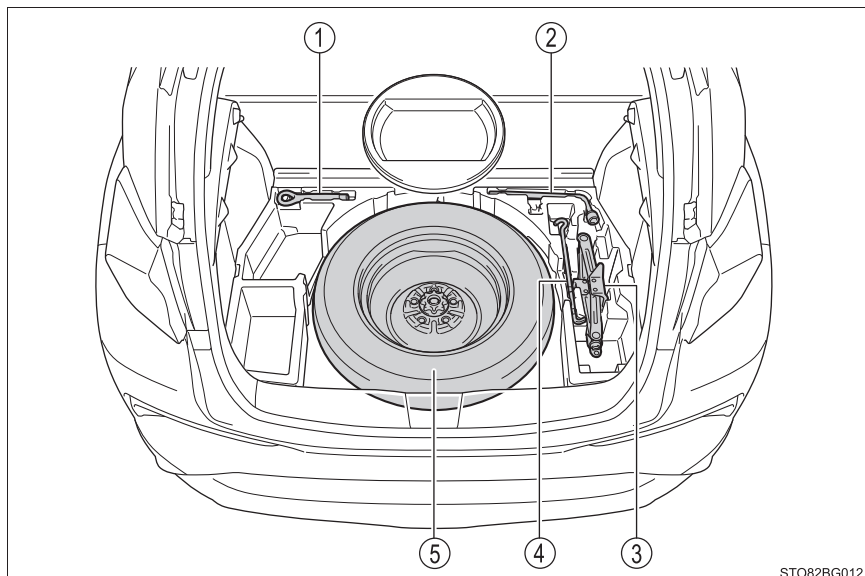
■ En cas de crevaison

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.

En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plan et stable.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 442)

Emplacement de la roue de secours, du cric et des outils

STO82BG012

① Anneau de remorquage

② Clé d'écrou de roue

③ Cric

④ Manivelle de cric

⑤ Roue de secours

⚠ AVERTISSEMENT**■ Utilisation du cric de bord**

Respectez les précautions suivantes.

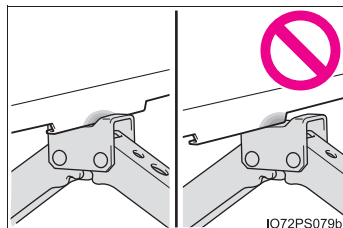
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.

- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.

Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.

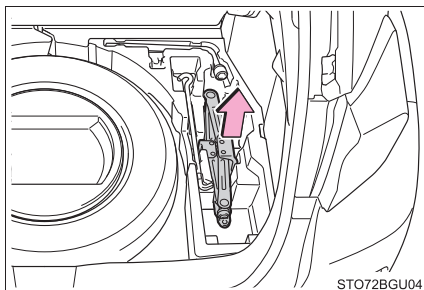
- Disposez convenablement le cric à son point de levage. (→P. 477)



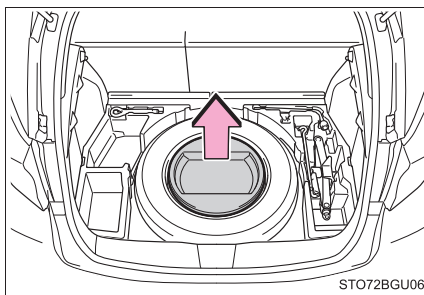
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas démarrer le moteur ou conduire le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

Accès au cric

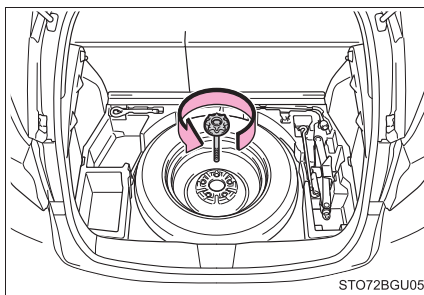
- 1 Enlevez le couvre-plancher. (→P. 347)
- 2 Sortez le cric.

**Accès à la roue de secours**

- 1 Enlevez le couvre-plancher. (→P. 347)
- 2 Retirez l'insonorisant.



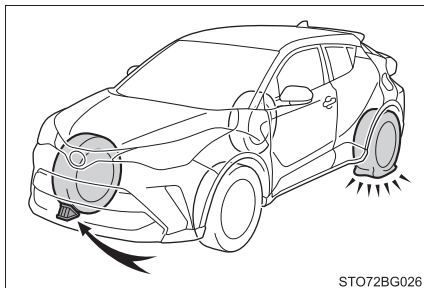
- 3 Desserrez la fixation centrale qui immobilise la roue de secours.

**⚠ AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous rangez la roue de secours**

Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

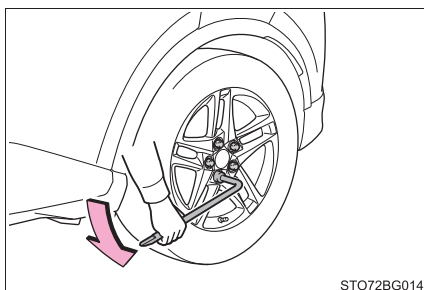
- 1 Calez les roues.



STO72BG026

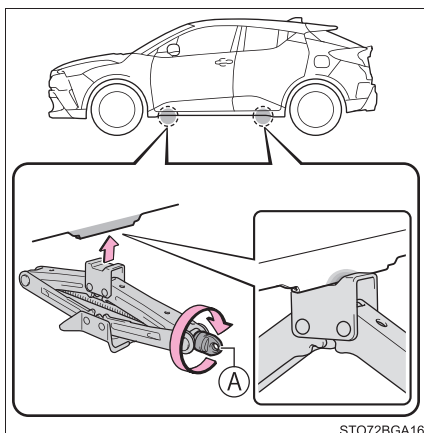
Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

- 2 Desserrez d'un tour les écrous de roue.



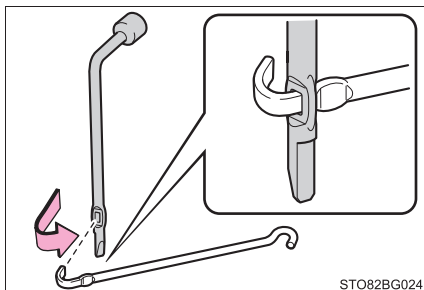
STO72BG014

- 3 Tournez à la main la partie (A) du cric jusqu'à en amener la partie en creux au contact du point de levage du bas de caisse, bien au centre.

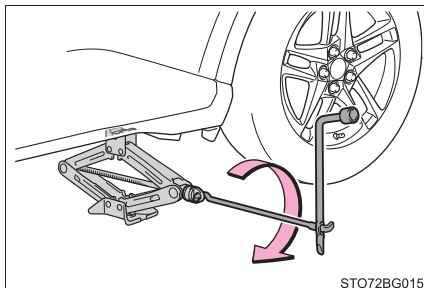


STO72BGA16

- 4 Assemblez la manivelle de cric et la clé à écrou de roue, comme indiqué dans la figure.

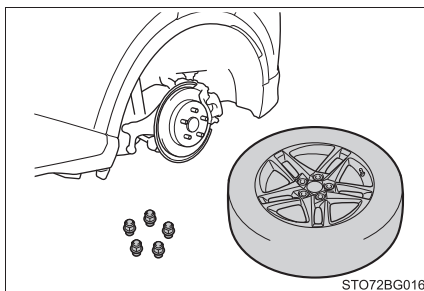


- 5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 6 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



**AVERTISSEMENT****■ Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé**

- Respectez les précautions suivantes.

Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves:

- Ne pas essayer de démonter l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.

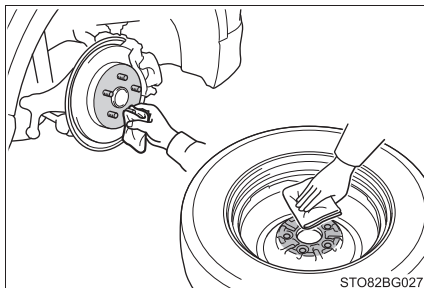
Après avoir roulé avec le véhicule, les roues et les parties situées autour des freins peuvent être brûlantes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.

- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft-lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m).
- Ne pas remonter l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur.

Montage de la roue de secours

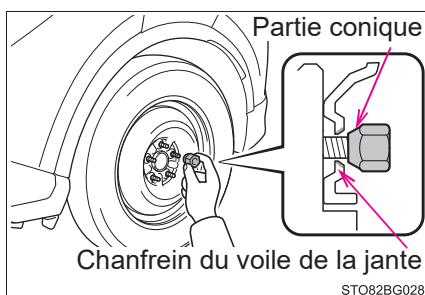
- 1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

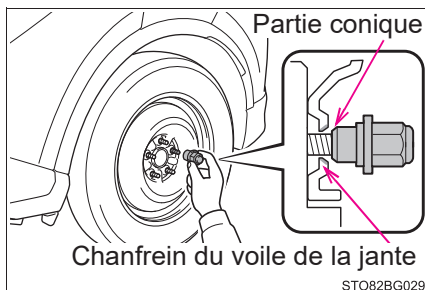


- 2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

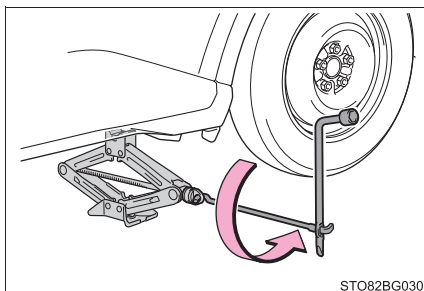
Lorsque vous remplacez une roue à jante acier par une autre à jante acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



Lorsque vous remplacez une roue à jante aluminium par une autre à jante acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

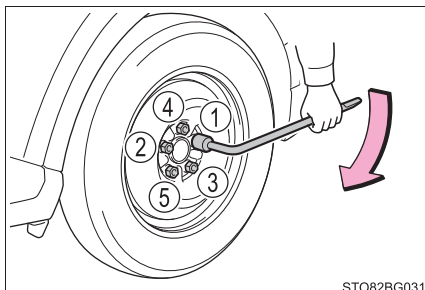


- 3 Reposez le véhicule au sol.



- 4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)



- 5 Rangez soigneusement la roue crevée, le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- La roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc.

Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.

- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 506)

■ Après avoir terminé de changer la roue

Il faut réinitialiser le système d'alerte de pression des pneus. (→P. 396)

■ Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte

Étant donné que la roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve et d'un émetteur d'avertissement de basse pression des pneus, une pression de gonflage basse de la roue de secours ne sera pas signalée par le système d'avertissement de basse pression des pneus. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales.

■ Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

- 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
- 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.
- 3 Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte**

- Gardez à l'esprit que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- | | |
|--|---|
| • ABS et aide au freinage d'urgence | • LTA (Aide au suivi de voie) |
| • VSC | • Régulateur de vitesse actif sur toute la plage des vitesses |
| • TRAC | • BSM (Surveillance de l'angle mort)* |
| • EPS | • Système de rétrovision sur écran |
| • Feux de route automatiques | |
| • PCS (Système de sécurité de pré-collision) | |

*: Sur modèles équipés

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Après avoir utilisé les outils et le cric

Avant de prendre le volant, veillez à arrimer tous les outils et le cric à leurs emplacements respectifs afin qu'ils soient en sécurité et ne risquent pas de blesser un occupant en cas de collision ou de freinage brusque.



NOTE

■ Soyez prudent au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

Le véhicule peut être moins haut lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte, par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route en mauvais état.

■ Utilisation du véhicule avec des chaînes à neige et la roue de secours compacte

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ Lorsque vous remplacez les pneus

Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota, car la valve à émetteur peut facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage

Lorsque vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 395)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur refuse de démarrer alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 187, 190), envisagez chacun des cas de figure suivants:

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut-être noyé.
Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 187, 190)
- Le système antidémarrage est peut-être défaillant. (→P. 87)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 489)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

Le moteur de démarreur ne tourne pas (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Peut-être le système de démarrage du moteur ne fonctionne-t-il pas correctement en raison d'un problème électrique, comme l'usure de la pile de la clé électronique ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, une mesure de secours existe et permet de démarrer le moteur.
(→P. 485)

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 489)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction. (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Lorsque le moteur refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le contacteur de démarrage fonctionne normalement:

- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Mettez le sélecteur de vitesses sur P.
- 3 Mettez le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES.
- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le moteur avec la procédure qui vient d'être expliquée, il est vraisemblable que le système soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 142) ou s'il est impossible d'utiliser la clé électronique parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont inutilisables. Dans un tel cas, procédez comme suit pour ouvrir les portes et pour démarrer le moteur.

Verrouillage et déverrouillage des portes

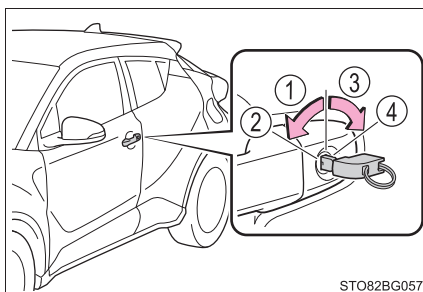
Utilisez la clé conventionnelle (→P. 118) pour effectuer les opérations suivantes:

- ① Verrouillage de toutes les portes
- ② Fermeture des vitres (rotation longue)*
- ③ Déverrouillage de la porte

Tournez la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez une nouvelle fois la clé dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

- ④ Ouverture des vitres (rotation longue)*

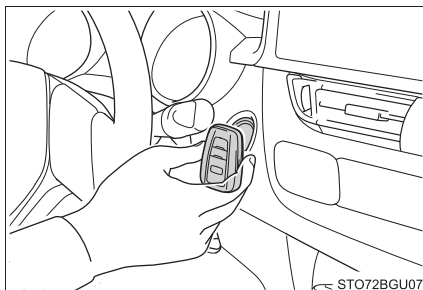
*: Ces programmations doivent être personnalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P. 531)



Démarrage du moteur

- 1 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le contacteur de démarrage.

Dès que la clé électronique est détectée, un signal sonore se déclenche et le contacteur de démarrage passe en mode DÉMARRAGE.



Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé suite à une personnalisation, le contacteur de démarrage passe en mode ACCESSOIRES.

- 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein et vérifiez que  et les messages sont affichés à l'écran multifonctionnel.
- 4 Appuyez sur le contacteur de démarrage.

Dans le cas où le moteur refuse toujours de démarrer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ Arrêt du moteur

Serrez le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P et appuyez sur le contacteur de démarrage comme vous le faites normalement pour arrêter le moteur.

■ Remplacement de la pile de la clé

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 416)

■ Sélection des différents modes du contacteur de démarrage

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le contacteur de démarrage, comme à l'étape **3** ci-dessus. Le moteur ne démarre pas et le mode sélectionné change à chaque appui sur le bouton. (→P. 191)

■ Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

- Vérifiez que le système d'accès et de démarrage "mains libres" et le démarrage par bouton-poussoir n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. S'il est désactivé, activez la fonction. (Fonctions personnalisables: →P. 525)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P. 141)

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous utilisez la clé conventionnelle pour ouvrir/fermer les vitres électriques**

Ouvrez/fermez la vitre électrique après avoir vérifié qu'il ne soit pas possible pour un passager de se faire pincer une partie du corps par la vitre latérale.

Par ailleurs, ne pas laisser les enfants jouer avec la clé conventionnelle. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, soient pincés par le lève-vitre électrique.

Si la batterie du véhicule est déchargée

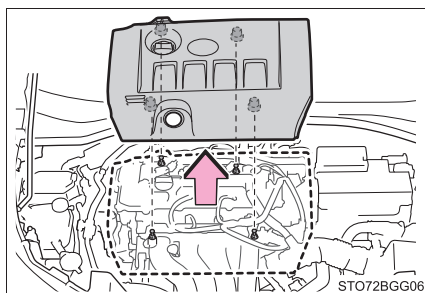
Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.

Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

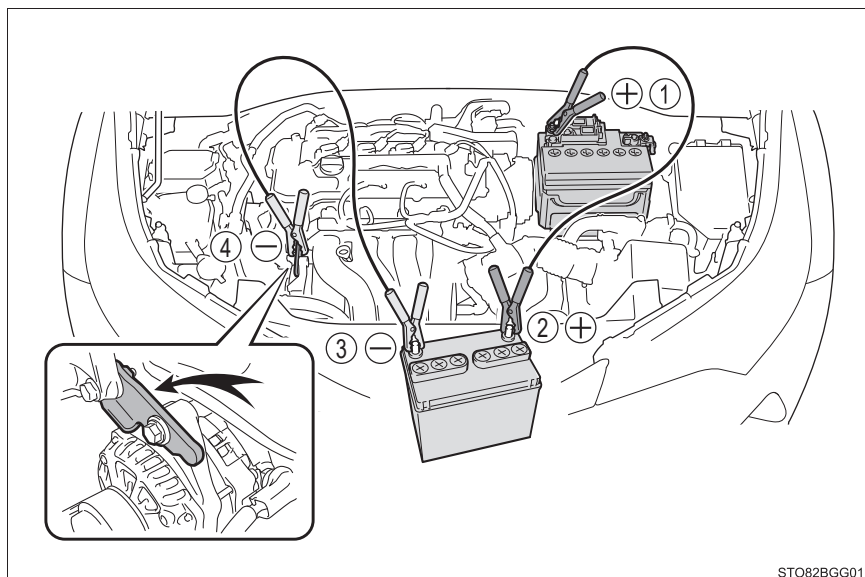
Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

- 1 Ouvrez le capot. (→P. 377)
- 2 Retirez l'habillage du moteur.

Tirez l'habillage verticalement par les deux extrémités.



- 3** Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



STO82BGG01

- ① Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.
- ② Branchez l'autre pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.
- ③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.
- ④ Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint et éloigné de la batterie et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.
- 4** Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.
- 5** Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres": Ouvrez et fermez l'une des portes de votre véhicule avec le contacteur de démarrage sur arrêt.

- 6 Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON", puis démarrez le moteur du véhicule.
Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le contacteur de démarrage en mode DÉMARRAGE, puis démarrez le moteur du véhicule.
- 7 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.
- 8 Pour remonter l'habillage du moteur, appliquez la procédure de démontage dans l'ordre inverse. Après montage, vérifiez la bonne insertion des tiges fixes.

Une fois le moteur démarré, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

- Éteignez les projecteurs et le système de climatisation lorsque le moteur est à l'arrêt.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ Recharge de la batterie

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule.)

■ Précautions en cas de batterie déchargée (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Dans certains cas, il peut être impossible de déverrouiller les portes au moyen du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Une fois la batterie rechargée, le moteur peut ne pas démarrer à la première tentative, mais il démarrera normalement au deuxième essai. Ce n'est pas un défaut de fonctionnement.
- Le mode dans lequel se trouve le contacteur de démarrage est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie est rebranchée, le système rétablit le mode dans lequel il se trouvait avant qu'elle ne se décharge. Avant de débrancher la batterie, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. Si vous n'êtes pas certain du mode dans lequel se trouvait le contacteur de démarrage avant que la batterie ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.

■ Lorsque vous remplacez la batterie

- Utilisez une batterie conforme à la réglementation européenne.
- Utilisez une batterie dont le bac est d'une taille comparable à celle de la précédente, et au moins équivalente à 20 heures en capacité de décharge horaire (20HR), ainsi qu'en ampérage maximum (CCA). Consultez l'étiquette en partie haute de la batterie pour en vérifier la taille et les caractéristiques techniques (ex. LN2, 60 Ah, 345 A).
 - Si les tailles sont différentes, il n'est pas possible d'arrimer correctement la batterie.
 - Si la capacité de décharge horaire de 20 heures est basse, même si la période pendant laquelle vous n'utilisez pas le véhicule est courte, le risque existe que la batterie se décharge et que le moteur ne puisse plus démarrer.
- Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie**

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Veillez à brancher chacun des câbles de démarrage correctement aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Ne pas faire contact entre l'autre extrémité du câble de démarrage branché à la borne "+" et les surfaces en métal nu quelles qu'elles soient.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni un briquet à proximité de la batterie, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

■ Précautions avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

**NOTE****■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou la courroie d'accessoires du moteur.

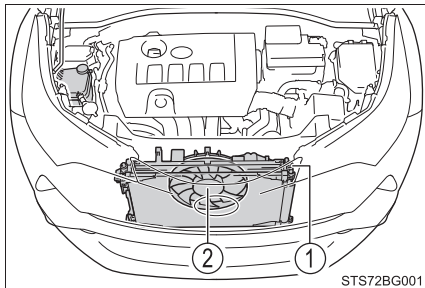
Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- L'aiguille du thermomètre de liquide de refroidissement moteur (→P. 100) est dans la zone rouge, ou vous constatez que le moteur a perdu de la puissance (par exemple, le véhicule n'arrive pas à accélérer).
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures correctives

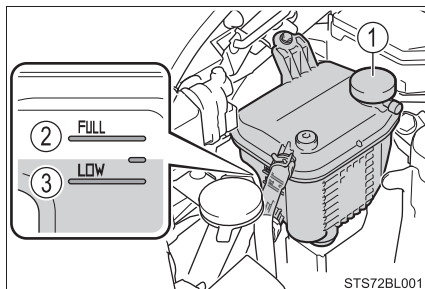
- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.
- 2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.
- 3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.
 - ① Radiateur
 - ② Ventilateur de refroidissement



Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

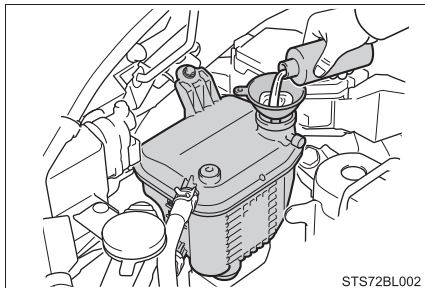
- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir.

- ① Vase d'expansion
- ② Repère "FULL"
- ③ Repère "LOW"



- 5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.



- 6 Démarrez le moteur et mettez en marche le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur se déclenche; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

Le ventilateur se déclenche à la mise en marche du système de climatisation immédiatement après un démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur s'est déclenché, en vérifiant qu'il fait du bruit et qu'il souffle de l'air. Si tout cela est difficile à vérifier, mettez en marche et arrêtez le système de climatisation plusieurs fois de suite.

(Le ventilateur peut ne pas se déclencher si la température est négative.)

- 7 Si le ventilateur est à l'arrêt:

Arrêtez immédiatement le moteur et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur est en marche:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- Ne pas approcher les mains ni les vêtements (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur et des courroies d'entraînement. Sinon, le risque existe que vous soyez happé par les mains ou les vêtements, avec pour conséquences des blessures graves.
- N'ouvrez pas le bouchon de vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds. De la vapeur ou du liquide de refroidissement sous haute température pourrait jaillir violemment.

**NOTE****■ Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement**

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le moteur ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

■ Pour éviter tout dommage au système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser un additif dans le liquide de refroidissement, quel qu'il soit.

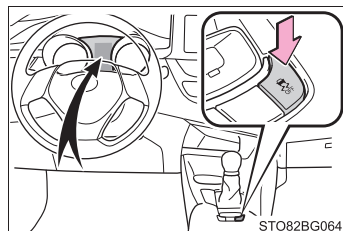
Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

- 1 Arrêtez le moteur. Mettez le sélecteur de vitesses sur P, et serrez le frein de stationnement.
- 2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable accumulé.
- 3 Placez sous les roues avant des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.
- 4 Redémarrez le moteur.
- 5 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

■ Lorsque le véhicule est difficile à dégager

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.
Un message s'affiche à l'écran multifonctions.



**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le levier sélecteur tout en gardant le pied sur la pédale d'accélérateur.

Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

**NOTE****■ Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Caractéristiques techniques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.).....	500
Informations sur le carburant.....	508
Informations sur les pneus	511

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	525
-------------------------------------	-----

8-3. Systèmes à initialiser

Systèmes à initialiser	537
------------------------------	-----

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		172,6 in. (4385 mm)
Largeur hors-tout		70,7 in. (1795 mm)
Hauteur hors-tout*1		61,2 in. (1555 mm)
Empattement		103,9 in. (2640 mm)
Bande de roulement	Avant	61,0 in. (1550 mm)*2 60,6 in. (1540 mm)*3
	Arrière	61,4 in. (1560 mm)*2 61,0 in. (1550 mm)*3
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)		825 lb. (375 kg)

- *1: Véhicules à vide
- *2: Véhicules équipés de pneus 215/60R17
- *3: Véhicules équipés de pneus 225/50R18

Nombre de places assises

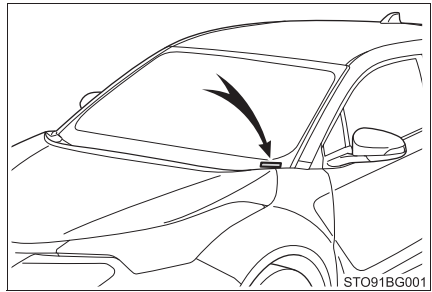
Nombre de places assises	5 (2 à l'avant, 3 à l'arrière)
--------------------------	--------------------------------

Identification du véhicule

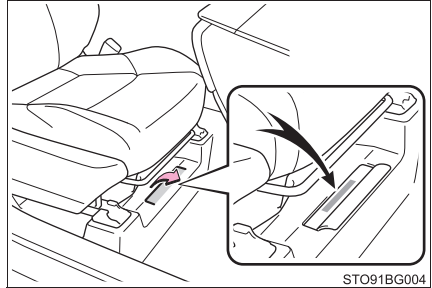
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

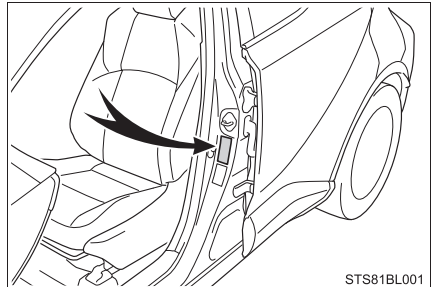
Ce numéro est également frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.



Ce numéro est frappé sous le siège avant droit.

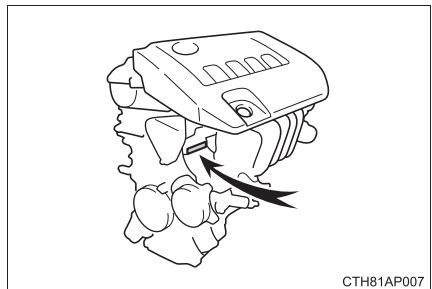


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



■ Numéro de moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.



Moteur

Modèle	3ZR-FAE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,17 × 3,84 in. (80,5 × 97,6 mm)
Cylindrée	121,3 cu.in. (1987 cm ³)
Jeu aux soupapes (moteur froid)	Réglage automatique
Tension de la courroie d'accessoires	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	13,2 gal. (50 L, 11,0 Imp.gal.)

Circuit de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Avec filtre	4,4 qt. (4,2 L, 3,7 Imp.qt.)
Sans filtre	4,1 qt. (3,9 L, 3,4 Imp.qt.)

*: La contenance en huile moteur est une valeur de référence à utiliser lors de la vidange. Montez le moteur en température puis arrêtez-le, attendez 5 minutes, et vérifiez le niveau d'huile à la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» agréée par Toyota ou une huile équivalente pour satisfaire aux exigences de qualité et de viscosité suivantes.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-6A

Viscosité préconisée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

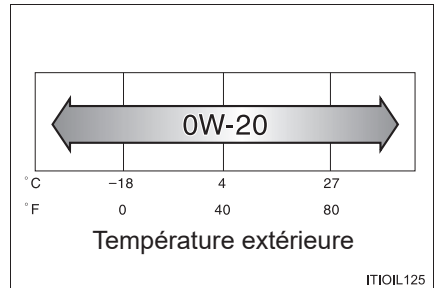
Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la vidange suivante.

Viscosité de l'huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 0W de l'indice 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l'indice 0W-20 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole de certification ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee) est apposé sur certains bidons d'huile pour vous aider à choisir l'huile à utiliser.



Circuit de refroidissement

Contenance	6,1 qt. (5,7 L, 5,1 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	<p>Utilisez l'un des produits suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps <p>Ne pas utiliser d'eau pure seule.</p>

Système d'allumage

Bougie d'allumage	
Marque	DENSO SC16HR11
Jeu entre électrodes	0,043 in. (1,1 mm)



NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique

Batterie	
Relevé de tension à 68°F (20°C):	<p>12,3 V ou plus (Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt et allumez les projecteurs en feux de route pendant 30 secondes.) Si la tension est inférieure à la valeur prescrite, chargez la batterie.</p>
Densité relevée à 68°F (20°C):	<p>1,25 ou supérieur Si la densité relevée est inférieure à la valeur prescrite, chargez la batterie.</p>
Intensités de charge	
Charge rapide	15 A maxi.
Charge lente	5 A maxi.

Transmission à variation continue

Contenance en huile*	7,6 qt. (7,2 L, 6,3 Imp.qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine CVT Fluid FE” «Liquide CVT Toyota d’origine type FE»

*: La contenance en huile est indiquée à titre de référence.

Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Type d’huile de transmission à variation continue

L’utilisation de toute autre huile de transmission à variation continue que celle préconisée peut faire apparaître des bruits et vibrations anormales et causer à terme des dommages à la transmission à variation continue de votre véhicule.

Freins

Hauteur de la pédale*	5,0 in. (127 mm)
Garde de la pédale	0,04 — 0,20 in. (1 — 5 mm)
Limite d’usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3; SAE J1704 ou FMVSS No.116 DOT 4

*: Hauteur minimum de la pédale sous effort d'appui de 30,6 kgf (300 N, 67,4 lbf), moteur en marche

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----	--------------------------

Pneus et jantes

► Pneus 17 pouces

Dimensions des pneus	215/60R17 96H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Pneus avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar)
Dimensions des jantes	17 × 6 1/2J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

► Pneus 18 pouces

Dimensions des pneus	225/50R18 95V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Pneus avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Pneus arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar)
Dimensions des jantes	18 × 7 J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

► Roue de secours compacte

Dimensions des pneus	T145/90D16 106M, T145/70D18 107M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar)
Dimensions des jantes	16 × 4 T, 18 × 4 T
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule No.	W	Type
Extérieur	Feux de position latéraux avant (type à ampoule)	—	5	A
	Clignotants avant (type à ampoule)	—	21	B
	Clignotants latéraux	—	5	B
	Feux de position latéraux arrière	—	5	A
	Clignotants arrière	—	21	B
	Feux de recul	921	16	A
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	A
Intérieur	Éclairages de courtoisie*	—	8	A
	Éclairages intérieurs avant/éclairage individuels avant	—	5	A
	Éclairage intérieur arrière	—	8	C
	Éclairage de coffre	—	5	A

A: Ampoules à culot poussoir (blanc) B: Ampoules à culot poussoir (ambre)

C: Ampoules navettes

*: Sur modèles équipés

Informations sur le carburant

Vous devez utiliser de l'essence sans plomb exclusivement. Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche RON 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut finir par endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Préconisation à utiliser une essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en quantité minimum conforme aux valeurs de concentration les plus basses fixées par l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation de carburants conforme au standard Top Tier Detergent Gasoline. Pour tout complément d'information sur le standard Top Tier Detergent Gasoline et une liste des distributeurs commercialisant ces carburants, merci de visiter le site internet officiel www.toptiergas.com.

■ Préconisation à utiliser une essence à faibles émissions

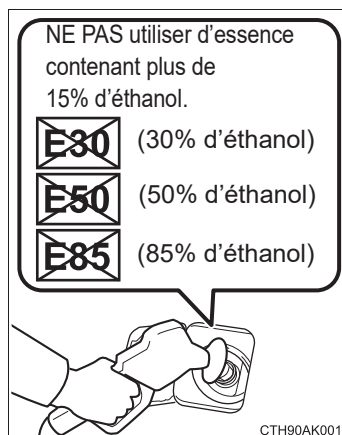
Les essences contenant des additifs oxygénés comme les éthers et l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines régions. Ces carburants sont typiquement utilisables, sous réserve qu'ils répondent à d'autres critères.

Toyota recommande ces carburants, car leur formulation abaisse les niveaux d'émission des véhicules.

■ Non-préconisation à utiliser une essence mélangée

- Ne pas utiliser une essence contenant plus de 15% d'éthanol.

NE PAS utiliser une essence ou un polycarburant quel qu'il soit pouvant contenir plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



- Si vous utilisez l'essence-alcool dans votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota proscrit formellement l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ Non-préconisation à utiliser une essence contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif destiné à augmenter l'indice d'octane, appelé MMT (Méthylcyclopentadiényl Manganèse Tricarbonyle).

Toyota proscrit formellement l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le système antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Si cela se produit, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour intervention.

■ Si votre moteur fait un bruit de cliquetis

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.



NOTE

■ Avertissement sur la qualité du carburant

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- Ne pas utiliser d'essence-alcool d'un autre type que ceux indiqués.
Toute autre essence-alcool pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé

Si vous rencontrez des problèmes d'agrément de conduite après avoir utilisé un type différent de carburant (démarrage à chaud difficile, vaporisation, phénomène de cliquetis, etc.), arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

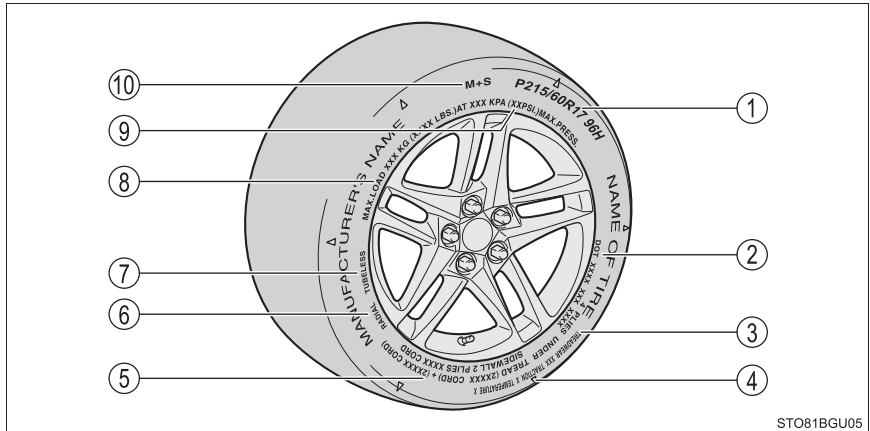
■ Lorsque vous faites le plein avec de l'essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit peut endommager la peinture de votre véhicule.

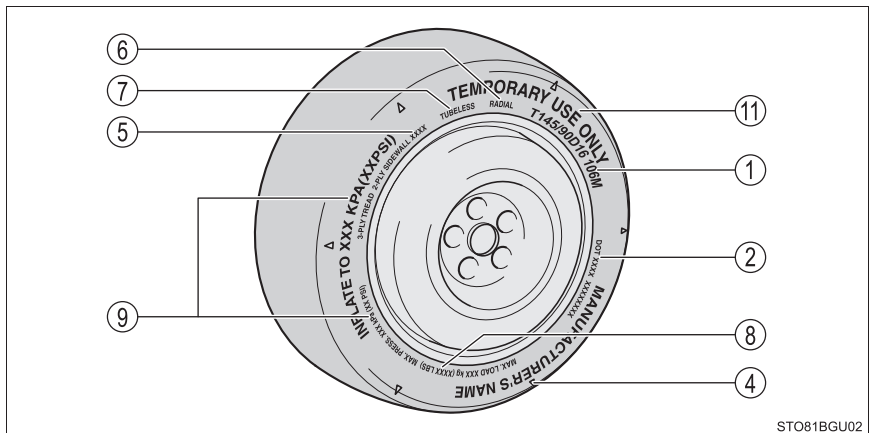
Informations sur les pneus

Symboles utilisés couramment sur les pneus

► Pneu sur roue normale



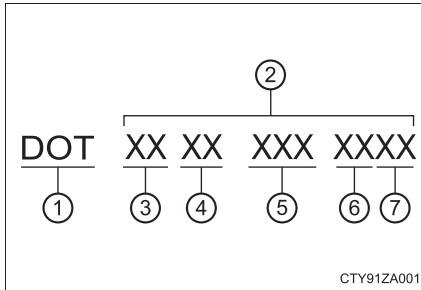
► Roue de secours compacte



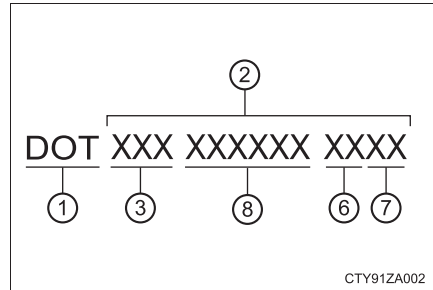
- ① Dimensions des pneus (→P. 514)
- ② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 513)
- ③ Indice de qualité normalisé des pneus
Pour plus de détails, reportez-vous ci-après à "Indice de qualité normalisé des pneus".
- ④ Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 394)
- ⑤ Composition de la carcasse et matériaux utilisés
On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.
- ⑥ Pneus à carcasse radiale ou diagonale
Un pneu radial est un pneu sur le flanc duquel est écrit le mot "RADIAL". Un pneu ne comportant pas le mot "RADIAL" est un pneu à structure diagonale.
- ⑦ TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE
Un pneu dit "Tubeless" est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.
- ⑧ Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 398)
- ⑨ Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 506)
Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.
- ⑩ Pneus été ou pneus toutes-saisons (→P. 398)
Un pneu toutes saisons comporte les lettres "M+S" sur le flanc. Un pneu qui n'est pas marqué "M+S" est un pneu d'été.
- ⑪ "TEMPORARY USE ONLY"
Un pneu de secours compact est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc. Ce pneu est conçu pour une utilisation de secours provisoire seulement.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

► Type A



► Type B



- ① Marquage DOT*
- ② Numéro d'identification du pneu (TIN)
- ③ Marque d'identification du fabricant du pneu
- ④ Code de dimensions du pneu
- ⑤ Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- ⑥ Semaine de fabrication
- ⑦ Année de fabrication
- ⑧ Code du fabricant

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

■ Informations dimensionnelles typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.

- ① Utilisation du pneu (P = Voiture de tourisme, T = Utilisation temporaire)
- ② Largeur de section (en millimètres)
- ③ Rapport entre hauteur du pneu et largeur de section
- ④ Code de structure du pneu (R = Radial, D = Diagonal)
- ⑤ Diamètre de la jante (en pouces)
- ⑥ Indice de charge (2 ou 3 chiffres)
- ⑦ Indice de vitesse (alphabétique à une lettre)

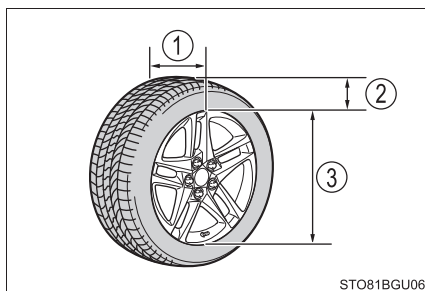
P215/60R17 96H

The diagram shows the code 'P215/60R17 96H' with seven numbered circles below it. Circles 1 through 5 are under 'P215/60R17' and circles 6 and 7 are under '96H'. Lines connect each circle to its corresponding part of the code.

STO81BGU03

■ Dimensions du pneu

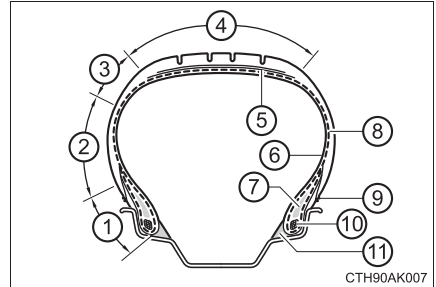
- ① Largeur de section
- ② Hauteur de pneu
- ③ Diamètre de la jante



STO81BGU06

Appellations des parties du pneu

- ① Talon
- ② Flanc
- ③ Épaulement
- ④ Bande de roulement
- ⑤ Ceinture
- ⑥ Calandrage intérieur
- ⑦ Gomme de renfort
- ⑧ Carcasse
- ⑨ Segment de jante
- ⑩ Tringles
- ⑪ Guipage de talon



Uniform Tire Quality Grading

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme américain "National Highway Traffic Safety Administration", U.S. Department of Transportation).

Elle renseigne les clients et/ou les éventuels acheteurs de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

■ Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

■ Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.

Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent s'éloigner significativement de la norme par suite des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, la qualité des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

■ Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité applicable aux véhicules automobiles (Federal Motor Vehicle Safety Standard) n° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices de température d'un pneu prennent comme hypothèse que celui-ci est correctement gonflé et n'est pas surchargé.

Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des composants standard qui peuvent être remplacés) de la boîte de vitesse automatique, la direction assistée, les freins à assistance, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces composants sont disponibles en tant qu'équipement installé en usine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximal du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) fois le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1* ci-après
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-après

Expression liée aux pneus	Signification
Poids des options de série	Poids combiné des options de production normales installées pesant plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des composants de série qu'elles remplacent, non comprises précédemment dans le poids à vide ou le poids des accessoires, comprenant freins pour charges lourdes, correcteurs d'assiette, galerie de toit, batterie de grande capacité et garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale disponible pour le chargement et les bagages plus 150 lb. (68 kg) fois le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque roue, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon Tableau 1* ci-après), divisés par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé

Expression liée aux pneus	Signification
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement

Expression liée aux pneus	Signification
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé

Expression liée aux pneus	Signification
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, y compris les surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à une utilisation sur voitures particulières, véhicules de tourisme à usages multiples et véhicules utilitaires de poids nominal brut du véhicule (PNBV) inférieur ou égal à 10.000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, à l'exclusion des surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc

Expression liée aux pneus	Signification
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateur d'usure de la bande de roulement (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un véhicule normalement chargé en fonction des différentes places assises désignées

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée, 1 sur un siège de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de deuxième rangée, 2 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. Vous pouvez modifier le paramétrage de ces fonctions via l'écran multifonctionnel, ou en confiant l'opération à votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule

■ Modification par utilisation de l'écran multifonctionnel

- 1 Appuyez sur "<" ou ">" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez



- 2 Appuyez sur "^" ou "v" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez "Réglages affichage", puis appuyez sur

- 3 Appuyez sur "^" ou "v" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez l'option, puis appuyez sur

- 4 Appuyez sur "^" ou "v" du sélecteur d'instrumentation, sélectionnez le réglage de votre choix, puis appuyez sur

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur

■ Sélection de l'écran du système audio

- 1 Appuyez sur le bouton "MENU".
- 2 Sélectionnez "Configuration" à l'écran de menu et sélectionnez "Véhicule".
- 3 Sélectionnez "Personnalisation du véhicule".

Plusieurs réglages peuvent être modifiés. Voir la liste des réglages qui peuvent être changés pour plus de détails.

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié lorsque d'autres sont personnalisées. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

- ① Fonctions personnalisables par utilisation de l'écran multifonctionnel
- ② Fonctions personnalisables à l'écran du système audio
- ③ Fonctions personnalisables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ **Compteurs, instruments et écran multifonctionnel (→P. 100, 103)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Langue*1	Anglais	Espagnol	O	O	—
		Français			
Unités*1	miles (MPG, US)	km (km/L)	O	O	—
		km (L/100 km)			
		miles (MPG)			
	°F	°C	O	O	—
Témoin indicateur d'écoconduite	Marche (Allumage auto)	Arrêt	O	—	—
Informations de parcours 1	Consommation instantanée de carburant (type à barregraphes)	*2	O	—	—
	Consommation moyenne de carburant (après remise à zéro)				
Informations de parcours 2	Distance (autonomie)	*2	O	—	—
	Vitesse moyenne (après remise à zéro)				
Affichage contextuel	Marche	Arrêt	O	—	—
Limitation de vitesse	Avec mise en garde	Affichage seul	O	—	—
		ARRÊT			

*1: La programmation d'usine varie selon le pays.

*2: 2 options parmi les suivantes: consommation instantanée de carburant (type à barregraphes), consommation instantanée de carburant (valeur numérique), consommation moyenne de carburant (après remise à zéro), consommation moyenne de carburant (après démarrage), consommation moyenne de carburant (après ravitaillement), vitesse moyenne (après remise à zéro), vitesse moyenne (après démarrage), temps écoulé (après remise à zéro), temps écoulé (après démarrage), distance (autonomie), distance (après démarrage), vierge.

■ Combiné d'instruments (→P. 102)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sensibilité du capteur pour réduire la luminosité du combiné d'instruments selon la luminosité extérieure	Standard	De -2 à 2	—	—	O
Sensibilité du capteur pour rétablir la luminosité du combiné d'instruments à son niveau d'origine selon la luminosité extérieure	Standard	De -2 à 2	—	—	O

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres"* et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 124, 133, 139)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Signal de fonctionnement (signal sonore)	5	Arrêt	—	O	O
		1 à 7	—	O	O
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	—	O	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur à la première action, puis de toutes les autres à la deuxième	Déverrouillage de toutes les portes en une action	—	O	O
Temps écoulé avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes	—	O	O
		120 secondes	—	O	O
Signal sonore de rappel de porte ouverte (lorsque vous verrouillez le véhicule)	Marche	Arrêt	—	—	O
Verrouillage à l'ouverture de porte	Marche	Arrêt	—	O	O

*: Sur modèles équipés

■ **Système d'accès et de démarrage "mains libres"* (→P. 139)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Marche	Arrêt	—	—	O
Déverrouillage intelligent des portes	Porte conducteur	Toutes les portes	—	O	O
Nombre de manœuvres consécutives de verrouillage des portes	2 fois	Autant que souhaité	—	—	O

*: Sur modèles équipés

■ **Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 125)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O

■ **Rétroviseurs extérieurs (→P. 160)**

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Manœuvres automatiques d'escamotage et de déploiement	Asservi au verrouillage/déverrouillage des portes	Arrêt	—	—	O
		Asservi à l'action sur le contacteur de démarrage			

■ Lève-vitres électriques (→P. 163)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Manœuvre asservie à la clé* ¹ ou à la clé conventionnelle* ² (ouverture)	Arrêt	Marche	—	—	O
Manœuvre asservie à la clé* ¹ ou à la clé conventionnelle* ² (fermeture)	Arrêt	Marche	—	—	O
Manœuvre asservie à la télécommande du verrouillage centralisé (ouverture seulement)	Arrêt	Marche	—	—	O
Signal de fonctionnement asservi à la clé* ¹ ou à la clé conventionnelle* ² , la télécommande du verrouillage centralisé (signal sonore)	Marche	Arrêt	—	—	O

*1: Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres"

*2: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

■ Commodo de clignotants (→P. 203)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Durée de clignotement des clignotants au changement de voie	3	Arrêt	—	—	O
		5			
		7			

■ Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 212)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 0	Niveau -2 à 2	—	O	O
Temporisation avant extinction automatique des projecteurs après la fermeture des portes	30 secondes	Arrêt	—	O	O
		60 secondes			
		90 secondes			
Éclairages de jour (sauf Canada)	Marche	Arrêt	—	O	O

■ PCS (Système de sécurité de pré-collision) (→P. 241)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Système de sécurité de pré-collision	Marche	Arrêt	O	—	—
Préavis d'alerte	Moyenne	Précoce	O	—	—
		Tardif			

■ LTA (Aide au suivi de voie) (→P. 257)

Fonction	Programmation personnalisée	①	②	③
Fonction de tenue au centre de la voie	Marche, Arrêt	O	—	—
Sensibilité d'alerte	Haut, Standard	O	—	—
Fonction d'alerte de louvoisement du véhicule	Marche, Arrêt	O	—	—
Sensibilité d'alerte de louvoisement du véhicule	Bas, Standard, Haut	O	—	—

■ RSA (Assistant de signalisation routière)* (→P. 273)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
RSA (Assistant de signalisation routière)	Marche	Arrêt	O	—	—
Méthode de notification de vitesse excessive	Affichage seul	Sans notification	O	—	—
		Affichage et signal sonore			
Niveau de notification de vitesse excessive	1 mph (2 km/h)	3 mph (5 km/h)	O	—	—
		5 mph (10 km/h)			
Méthode de notification autre (sens interdit)	Affichage seul	Sans notification	O	—	—
		Affichage et signal sonore			

*: Sur modèles équipés

■ BSM (Surveillance de l'angle mort)* (→P. 297)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
BSM (Surveillance de l'angle mort)	Marche	Arrêt	O	—	—
Luminosité des témoins aux rétroviseurs extérieurs	Éclatant	Pâle	O	—	—
Préavis d'alerte de présence de véhicule en approche (sensibilité)	Intermédiaire	Précoce	O	—	—
		Tardif			
		Seulement lorsqu'un véhicule est détecté dans l'angle mort			

*: Sur modèles équipés

■ RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)* (→P. 307)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Fonction RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	Marche	Arrêt	O	—	—
Volume du signal sonore	Niveau2	Niveau1	O	—	—
		Niveau3			

*: Sur modèles équipés

■ Système de climatisation (→P. 328)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Climatisation en mode Auto	Auto	Manuel	—	O	O

■ Éclairage (→P. 339)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Temps écoulé avant extinction des éclairages intérieurs	15 secondes	Arrêt	—	O	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement après mise sur arrêt du contacteur de démarrage	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement avec les portes déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
Fonctionnement lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous ^{*1}	Marche	Arrêt	—	—	O
Éclairage de rétroviseur extérieur ^{*2}	Marche	Arrêt	—	—	O
Temps écoulé avant extinction de l'éclairage de rétroviseur extérieur ^{*2}	15 secondes	Arrêt	—	—	O
		7,5 secondes			
		30 secondes			
Fonctionnement de l'éclairage de rétroviseur extérieur lorsque vous approchez du véhicule avec la clé électronique sur vous ^{*1, 2}	Marche	Arrêt	—	—	O

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée	①	②	③
Fonctionnement de l'éclairage de rétroviseur extérieur au déverrouillage des portes*2	Marche	Arrêt	—	—	O
Commande d'allumage des éclairages intérieurs*2	Marche	Arrêt	—	—	O

*1: Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres"

*2: Sur modèles équipés

■ Dans les situations suivantes, le mode de personnalisation permettant de paramétrer les fonctions via l'écran multifonctionnel est automatiquement désactivé

- Un message d'alerte apparaît après que l'écran de mode de personnalisation se soit affiché.
- Vous mettez le contacteur de démarrage sur arrêt.
- Le véhicule commence à rouler alors que l'écran du mode de personnalisation est affiché.

 **AVERTISSEMENT**

■ **Pendant la personnalisation**

Comme le moteur doit être en marche pendant la personnalisation, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

 **NOTE**

■ **Pendant la personnalisation**

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement après tout débranchement/rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule:

Élément	Quand initialiser	Référence
Lève-vitre électrique	Lorsque le fonctionnement est anormal	P. 165
Message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)	Après que l'entretien ait été effectué	P. 367
Système d'alerte de pression des pneus	Lorsque vous changez de taille de pneumatiques	P. 396

Pour les propriétaires

9

9. Pour les propriétaires

Signalement de défauts
liés à la sécurité pour
les propriétaires au
Canada 540

Signalement de défauts liés à la sécurité pour les propriétaires au Canada

Les clients canadiens désireux de rendre compte d'un défaut lié à la sécurité auprès de Transport Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels, peuvent appeler gratuitement l'assistance téléphonique au 1-800-333-0510, écrire un courriel à Transports Canada - ASFAD, 330 Sparks Street, Ottawa, ON, K1A 0N5, ou remplir la déclaration en ligne à l'adresse <https://www.tc.gc.ca/rappels>.

Index

Que faire si... (Dépannage)	542
Index alphabétique	546

Consultez le “MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE” pour tout complément d’information sur les équipements énumérés ci-dessous.

- Système mains libres (pour téléphone mobile)
- Système de rétrovision sur écran
- Système audio
- Services connectés

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de prendre contact avec votre concessionnaire Toyota.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés ou vos clés conventionnelles, votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous en fabriquer de nouvelles d'origine. (→P. 119)
- Si vous perdez vos clés ou vos clés électroniques, le risque de vous faire voler le véhicule augmente considérablement. Prenez contact au plus vite avec votre concessionnaire Toyota. (→P. 123)



Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- La pile de la clé est-elle en fin de vie ou usée? (→P. 416)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage est-il en mode DÉMARRAGE?
Lorsque vous verrouillez les portes, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt. (→P. 191)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Avez-vous laissé la clé électronique à l'intérieur du véhicule?
Lorsque vous verrouillez les portes, assurez-vous que vous avez bien la clé électronique sur vous.
- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P. 119, 142)



Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?
Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P. 129)

Si vous suspectez un problème



Le moteur ne démarre pas (véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P. 187)
- Le volant de direction est-il bloqué? (→P. 188)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 489)



Le moteur ne démarre pas (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- Avez-vous appuyé sur le contacteur de démarrage tout en appuyant franchement sur la pédale de frein? (→P. 190)
- Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P. 193)
- L'endroit où se trouve la clé électronique lui permet-elle d'être détectée à l'intérieur du véhicule? (→P. 140)
- Le volant de direction est-il bloqué? (→P. 193)
- La pile de la clé électronique est-elle en fin de vie ou usée?
Dans ce cas, il existe une manipulation permettant provisoirement de démarrer le moteur. (→P. 487)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 489)



Le sélecteur de vitesses reste bloqué sur P même si vous appuyez sur la pédale de frein

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage est-il sur "ON"?
Si vous n'arrivez pas à débloquer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur de démarrage sur "ON".
(→P. 201)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Le contacteur de démarrage est-il en mode DÉMARRAGE?
Si vous n'arrivez pas à débloquer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur de démarrage en mode DÉMARRAGE. (→P. 201)



Vous n'arrivez pas à tourner le volant de direction après l'arrêt du moteur

- Véhicules dépourvus de système d'accès et de démarrage "mains libres":
Il est bloqué pour empêcher le vol du véhicule dès lors que la clé est retirée du contacteur de démarrage. (→P. 188)
- Véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres":
Il est bloqué automatiquement en mesure de prévention contre le vol du véhicule. (→P. 193)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?
Les vitres électriques (sauf celle du côté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P. 163)



Le contacteur de démarrage est mis automatiquement sur arrêt (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")

- La fonction de coupure automatique du contact intervient si le véhicule est laissé pendant un certain temps avec le contacteur de démarrage en mode ACCESSOIRES ou DÉMARRAGE (alors que le moteur est arrêté).
(→P. 193)



Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité?
(→P. 458)
- Le témoin d'alerte de système de freinage est allumé
Le frein de stationnement est-il desserré? (→P. 204)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P. 455, 467)



**Un signal sonore d'alerte se déclenche lorsque vous quittez le véhicule
(véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres")**

- Avez-vous laissé la clé électronique à l'intérieur du véhicule?
Vérifiez le message affiché à l'écran multifonctionnel. (→P. 467)



Un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'alerte s'allume ou un message d'alerte s'affiche, reportez-vous P. 455, 467.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P. 473)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P. 497)

Index alphabétique

A

A/C	328
Filtre de climatisation	412
ABS (Système de freinage antiblocage)	317
Témoin d'alerte	456
ACA	
(Aide active en virage)	317
Accès mains libres	
Système d'accès et de démarrage	
"mains libres"	124, 133
Télécommande du verrouillage centralisé	125
Affichage	
Écran multifonctionnel	103
Message d'alerte	467
Affichage de la température extérieure	100
Aide active en virage (ACA)	317
Aide au démarrage en côte	318
Aide au freinage d'urgence	317
Aide au suivi de voie (LTA)	257
Alerte de trafic transversal arrière	307
Ampoules	
Puissance	507
Remplacement.....	426
Ancrages LATCH	72
Antibrouillards	
Bouton	223
Remplacement des ampoules.....	437
Antivol de direction	188, 193
Antivol de direction	
Déverrouillage de la colonne de direction ...	188, 193
Appuis-tête	153
Assistant de signalisation routière (RSA)	273
Avertisseur sonore	157

B

Batterie	388
Contrôle	388
Préparatifs et contrôles avant l'hiver	323
Remplacement	492
Si la batterie du véhicule est déchargée	489
Témoin d'alerte	455
Bloqué	
Si le véhicule est bloqué	497
Bluetooth®*	
Boîte à gants	343
Bougie d'allumage	504
Bouton d'activation vocale*	
Bouton de verrouillage des lève-vitres	163
Boutons	
Bouton d'activation vocale *	
Bouton d'ouverture de la trappe à carburant.....	232
Bouton de désactivation du VSC.....	318
Bouton de distance entre véhicules.....	278
Bouton de feux de détresse.....	442
Bouton de feux de route automatiques	218
Bouton de frein de stationnement.....	204
Bouton de maintien du freinage.....	209
Bouton de verrouillage centralisé des portes	128
Bouton de verrouillage des lève-vitres.....	163
Bouton des désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs.....	331

Bouton "TRIP"	101
Boutons de chauffage des sièges	337
Boutons de téléphonie*	
Boutons de verrouillage centralisé des portes	128
Boutons des lève-vitres électriques.....	163
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs.....	160
Boutons du système audio au volant*	
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise.....	224
Commodo de régulateur de vitesse.....	278
Contacteur de démarrage	187, 190
LTA (Aide au suivi de voie)...	265
Sélecteur d'antibrouillards	223
Sélecteur d'instrumentation	104
Sélecteurs d'éclairage	212
Volant de direction chauffant	337
Boutons de téléphonie*	
Boutons du système audio au volant*	
Bruit sous le véhicule	8
BSM (Surveillance de l'angle mort)	297

C

Capacité de charge totale.....	184
Capacité de chargement.....	184
Capot	377
Capteur	
LTA (Aide au suivi de voie)...	257
PCS (Système de sécurité de pré-collision)	241
RSA (Assistant de signalisation routière).....	273
Système de feux de route automatiques	218
Système de projecteurs automatiques...	215
Caractéristiques techniques	500
Carburant	229
Contenance	502
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation	454
Informations	508
Jauge de carburant.....	100
Ravitaillement en carburant.....	229
Témoin d'alerte	458
Type.....	502

*: Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

Ceintures de sécurité 30

Comment porter votre
ceinture de sécurité 30

Comment votre enfant doit
porter la ceinture de
sécurité 32

Enrouleur à blocage
d'urgence (ELR) 32

Enrouleur à verrouillage
automatique (ALR) 32

Femmes enceintes,
utilisation correcte de la
ceinture de sécurité 33

Installation d'un siège
de sécurité enfant 60

Nettoyage et entretien des
ceintures de sécurité 364

Prétensionneurs de
ceinture de sécurité 31

Rallonge de
ceinture de sécurité 32

Réglage de la
ceinture de sécurité 31

Témoin d'alerte SRS 456

Témoin et signal sonore de
rappel 458

Chaînes 325**Chauffages**

Chauffages de sièges 337

Rétroviseurs extérieurs 331

Système de climatisation 328

Volant de
direction chauffant 337

Chauffages de sièges 337**Circuit de refroidissement 384**

Surchauffe du moteur 494

Clé électronique 116

Fonction d'économie de la
batterie 141

Remplacement de la pile 416

Si la clé électronique ne
fonctionne pas
normalement 486

Clé USB***Clés 116**

Accès mains libres 124, 133

Clé conventionnelle 118

Clé électronique 116

Contacteur de
démarrage 187, 190

Fonction d'économie de la
batterie 141

Langue de
numéro de clé 116

Remplacement de la pile 416

Si la clé électronique ne
fonctionne pas
normalement 486

Si vous perdez vos clés 119

Signal sonore d'alerte 140

Télécommande du
verrouillage centralisé 117

Clignotants 203

Commodo de clignotants 203

Puissance 507

Remplacement des
ampoules 429, 430, 434, 437

Clignotants arrière 203

Commodo de clignotants 203

Puissance 507

Remplacement des
ampoules 430

Clignotants avant	203	Conseils de	
Commodo de clignotants	203	conduite en hiver	323
Puissance	507	Conseils de rodage	174
Remplacement des		Contacteur de	
ampoules.....	429, 437	démarrage.....	187, 190
Clignotants latéraux	203	Contacteur de	
Commodo de clignotants	203	démarrage (moteur).....	187, 190
Puissance	507	Contrôle antipollution	373
Remplacement des		Contrôle de la stabilité du	
ampoules.....	434	véhicule (VSC).....	317
Commande d'éclairage du		Coussins gonflables	36
tableau de bord	102	Conditions de déploiement	
Commande de luminosité		des coussins gonflables	46
Commande d'éclairage du		Conditions de	
tableau de bord	102	déploiement des coussins	
Commodo		gonflables latéraux	47
Commodo		Conditions de déploiement	
d'essuie-glaces.....	224, 227	des coussins gonflables	
Commodo de clignotants	203	latéraux et rideau	47
Lever de déverrouillage du		Conditions de déploiement des	
capot.....	377	coussins gonflables rideau... 47	
Loquet de sécurité		Coussins gonflables SRS	36
d'ouverture du capot.....	377	Emplacement des	
Sélecteur de vitesses.....	197	coussins gonflables.....	36
Compte-tours	100	Modification et élimination en	
Compteur de vitesse	100	fin de vie des	
Compteurs.....	100	coussins gonflables.....	45
Commande d'éclairage du		Position de	
tableau de bord	102	conduite correcte.....	28
Écran multifonctionnel	103	Précautions avec les coussins	
Témoins d'alerte	93	gonflables latéraux	40
Témoins indicateurs.....	95	Précautions avec les	
Condenseur.....	385	coussins gonflables	
Conduite	170	latéraux et rideau	40
Conseils de		Précautions avec les	
conduite en hiver	323	coussins gonflables pour	
Conseils de rodage.....	174	votre enfant.....	40
Position correcte	28	Précautions avec les coussins	
Procédures	170	gonflables rideau.....	40

Précautions générales avec les coussins gonflables	40
Témoin d'alerte SRS.....	456
Coussins gonflables de genoux	37
Coussins gonflables latéraux	36
Coussins gonflables rideau.....	36
Couvre-bagages	348
Couvre-plancher	347
Cric	
Cric de bord	474
Mise en place du cric	379
Crochets	
Crochets d'arrimage	346
Crochets de fixation (tapis de sol).....	26
Crochets pour sacs à provisions.....	346
Crochets d'arrimage.....	346
Crochets pour sacs à provisions	346

D

Désembueur	
Lunette arrière	331
Pare-brise	331
Rétroviseurs extérieurs	331
Désembueur de lunette arrière	331
Dimensions	500
Direction assistée.....	318
Témoin d'alerte	456
Direction assistée électrique (EPS).....	318
Témoin d'alerte	456
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation	454

E

Éclairage intérieur arrière.....	340
Éclairage intérieur avant.....	340
Puissance	507
Éclairages	
Commodo de clignotants.....	203
Détail des éclairages intérieurs	339
Éclairage de coffre.....	134
Éclairage intérieur arrière	340
Éclairage intérieur avant.....	340
Éclairages de courtoisie	352
Éclairages individuels	341
Pointage des projecteurs principaux	424
Puissance	507
Remplacement des ampoules.....	426
Sélecteur d'antibrouillards	223
Sélecteur d'éclairage	212
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes	341
Système de feux de route automatiques.....	218
Éclairages de courtoisie.....	352
Puissance	507
Éclairages de plaque d'immatriculation	212
Puissance	507
Remplacement des ampoules.....	433
Sélecteur d'éclairage	212
Éclairages individuels.....	341
Puissance	507
Éclairages individuels avant.....	341
Puissance	507

Éclairages intérieurs	339
Écran de consommation	111
Écran multifonctionnel	103
Informations de parcours	104
Langue	106
LTA (Aide au suivi de voie) ...	257
Message d'alerte	467
Paramètres	106
PCS (Système de	
sécurité de pré-collision)	241
RSA (Assistant de	
signalisation routière)	273
Enregistrement des	
données du véhicule	9
Enregistreur de bord (EDR)	11
Entrée audio*	
Entretien	358, 363
Ceintures de sécurité	364
Extérieur	358
Intérieur	363
Jantes en aluminium	359
Entretien	
Données d'entretien	500
Entretien à faire soi-même	374
Entretien général	369
Prescriptions d'entretien	366
Réinitialisation des	
données d'entretien	367
Entretien à faire soi-même	374
EPS (Direction assistée	
électrique)	318
Témoin d'alerte	456
Essuie-glace de	
lunette arrière	227
Essuie-glaces de pare-brise ...	224

F

Feux arrière	212
Remplacement des	
ampoules	437
Sélecteur d'éclairage	212
Feux de détresse	442
Feux de position latéraux	212
Puissance	507
Remplacement des	
ampoules	428, 430, 437
Sélecteur d'éclairage	212
Feux de recul	
Puissance	507
Remplacement des	
ampoules	432
Feux de	
route automatiques	218
Feux de stationnement	212
Remplacement des	
ampoules	437
Sélecteur d'éclairage	212
Feux stop	437
Filtre de climatisation	412
Fonctions personnalisables ...	525
Frein de stationnement	204
Fonctionnement	204, 205
Message/signal sonore	
d'alerte de frein de	
stationnement serré	207
Témoin d'alerte	458
Freins	
Frein de stationnement	204
Liquide	505
Témoin d'alerte	455
Fusibles	420

*: Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

G**Glaces de vitres 163****H****Hayon..... 133****Huile**

Huile moteur 502

Huile moteur..... 381

Contenance 502

Contrôle 381

Préparatifs et contrôles
avant l'hiver 323**I****Identification 500**

Moteur..... 501

Véhicule 500

Informations de parcours 104**Informations sur les pneus..... 511**

Dimensions 514

Glossaire..... 518

Indice de qualité
normalisé des pneus 516Numéro d'identification du
pneu 513**Initialisation**Données d'entretien de
l'huile moteur 367

Lève-vitres électriques..... 165

Système à initialiser..... 537

Système d'alerte de
pression des pneus 395**Instruments 100****J****Jantes 409**

Dimensions 506

Remplacement 409

L**Langue..... 106****Lavage et lustrage..... 358****Lave-glace..... 224, 227**

Bouton 224, 227

Contrôle 392

Préparatifs et contrôles
avant l'hiver 323**Lève-vitres électriques 163**Bouton de verrouillage des
lève-vitres 163

Fonctionnement..... 163

Protection anti-pincement..... 164

Liquide

Freins..... 505

Lave-glace 392

Transmission à variation
continue..... 505**Liquide de****refroidissement moteur 384**

Contenance 504

Contrôle 384

Préparatifs et contrôles
avant l'hiver 323

Témoin d'alerte 459

LTA (Aide au suivi de voie) 257

M

Maintien du freinage.....	209
Manivelle de cric.....	474
Mécanisme d'ouverture	
Capot.....	377
Hayon.....	134
Trappe à carburant.....	232
Messages d'alerte.....	467
Miroirs de courtoisie.....	352
Mode Sport.....	295
Moteur.....	502
Capot.....	377
Comment démarrer le	
moteur.....	187, 190
Compartment.....	380
Contacteur de	
démarrage.....	187, 190
Contacteur de	
démarrage (moteur) ...	187, 190
Mode ACCESSOIRES.....	191
Numéro d'identification.....	501
Si le moteur ne	
démarre pas.....	484
Surchauffe.....	494

N

Nettoyage.....	358, 363
Ceintures de sécurité.....	364
Extérieur.....	358
Intérieur.....	363
Jantes en aluminium.....	359
Numéro d'identification	
du véhicule.....	500

O

Outils.....	474
--------------------	------------

P

Pare-soleil de pare-brise.....	352
Pattes d'ancrage.....	62
PCS (Système de	
sécurité de pré-collision)	241
Activation/désactivation du	
système.....	246
Pneu crevé.....	473
Pneus.....	394
Chaînes.....	325
Contrôle.....	394
Dimensions.....	506
En cas de crevaisson.....	473
Permutation des roues.....	394
Pneus neige.....	323
Pression de gonflage.....	506
Remplacement.....	473
Roue de secours.....	473
Système d'alerte de	
pression des pneus.....	395
Témoin d'alerte.....	459
Pneus neige.....	323
Poids.....	500
Poignées de maintien.....	355
Porte-bouteilles.....	344
Porte-gobelets.....	345

Portes

Hayon	133
Portes latérales	124
Rétroviseurs extérieurs	160
Sécurité enfants des portes arrière	129
Signal sonore d'alerte de porte ouverte	131, 134
Verrouillage des portes	124, 133
Vitres de portes	163

Pression de

gonflage des pneus	405
Données d'entretien	506
Témoin d'alerte	459

Prise d'alimentation**Prise USB*****Projecteurs**

Pointage des projecteurs principaux	424
Remplacement des ampoules	437
Sélecteur d'éclairage	212
Système de feux de route automatiques	218

Protection anti-pincement

Lève-vitre électrique	164
-----------------------------	-----

Q**Que faire si...**

(Dépannage)	542
--------------------------	------------

R**Radiateur****Radio*****RCTA (Alerte de
trafic transversal arrière).....****Rangement de console****Rangements****Rangements auxiliaires****Ravitaillement en carburant ...**

Contenance

Lorsque vous n'arrivez pas

à ouvrir la trappe à

carburant

Ouverture du bouchon de

réservoir de carburant

Types de carburant

Régulateur de vitesse**Réinitialisation du message****indiquant qu'un entretien****est nécessaire****Remorquage**

Anneau de remorquage

Remorquage de loisirs

Remorquage de secours

Traction d'une caravane/

remorque

Remorquage de loisirs

Remplacement

Ampoules.....	426
Fusibles	420
Pile de la clé électronique.....	416
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé	416
Pneus.....	473

Rétroviseur intérieur 159**Rétroviseurs extérieurs 160**

Alerte de trafic transversal arrière	307
BSM (Surveillance de l'angle mort).....	297
Chauffages	331
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs.....	331
Rabattement	161
RCTA (Alerte de trafic transversal arrière)	307
Réglage	160
Réglage et escamotage	160
Surveillance de l'angle mort.....	297

Rétroviseurs/miroirs

Désembueurs de rétroviseurs extérieurs.....	331
Miroirs de courtoisie.....	352
Rétroviseur intérieur	159
Rétroviseurs extérieurs.....	160

Roue de secours..... 473

Emplacement.....	474
Pression de gonflage.....	506

RSA (Assistant de**signalisation routière)..... 273****S****Safety Connect 79****Sangle de****retenue supérieure..... 62****Sécurité de l'enfant 59**

Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques	163
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité.....	32
Installation du siège de sécurité enfant.....	62
Précautions avec la batterie	391, 493
Précautions avec la pile démontée de la télécommande du verrouillage centralisé	419
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité.....	35
Précautions avec le chauffage de siège.....	337
Précautions avec les ceintures de sécurité	34
Précautions avec les coussins gonflables	40
Précautions avec les lève-vitres électriques...	166
Sécurité enfants des portes arrière.....	129
Siège de sécurité enfant.....	60

Sécurité enfants.....	129
Sélecteur de vitesses	197
Si le sélecteur de vitesses	
est bloqué sur P	201
Transmission à	
variation continue	197
Siège arrière	
Escamotage	151
Siège de sécurité enfant	60
Arrimé avec un	
système LATCH	72
Arrimé avec une	
ceinture de sécurité	66
Points à se rappeler	60
Système de classification	
d'occupant du siège	
passager avant	51
Types de méthode	
d'installation du siège de	
sécurité enfant	62
Utilisation d'une	
patte d'ancrage	75
Voyager avec des enfants	59
Sièges	149, 151
Appuis-tête	153
Chauffages de sièges	337
Installation des	
sièges enfants/	
de sécurité enfants	60
Nettoyage	363
Position assise correcte	28
Précautions avec	
le réglage	150
Réglage	149
Sièges arrière	151
Sièges avant	149
Sièges avant	149
Appuis-tête	153
Chauffages de sièges	337
Nettoyage	363
Position de	
conduite correcte	28
Réglage	149
Signaux sonores d'alerte	
Alerte de pré-collision	241
Direction assistée	
électrique	456
Frein de stationnement	207
Hayon ouvert	134
LTA (Aide au suivi de voie)	257
Porte ouverte	131
Pression d'huile moteur	455
Rappel de ceinture de	
sécurité	458
Rappel de clé	188
Régulateur de vitesse actif	288
RSA (Assistant de	
signalisation routière)	273
Sélection du	
rapport inférieur	200
Surveillance de l'angle mort	
(BSM)	297
Système de freinage	455
Système moteur	456
Température de liquide de	
refroidissement moteur	459
Surchauffe, moteur	494
Surveillance de l'angle mort	
(BSM)	297

Système antidémarrage	87	Système de commande de	
Système antipatinage		verrouillage de sélecteur	200
(TRAC).....	317	Système de commande vocale*	
Système antivol		Système de freinage	
Système antidémarrage.....	87	antiblocage (ABS)	317
Système audio*		Témoin d'alerte.....	456
Système d'accès et de		Système de	
démarrage "mains libres"	139	rétrovision sur écran*	
Accès mains libres.....	124, 133	Système de sécurité de	
Démarrage du moteur.....	190	pré-collision (PCS)	241
Emplacement des		Activation/	
antennes.....	139	désactivation du système...	246
Système d'alerte de		Système mains libres	
pression des pneus	395	(pour téléphone mobile)*	
Déclaration des codes		Système multimédia*	
d'identification.....	397	Système	
Initialisation	395	Toyota Safety Sense 2.5	234
Montage des valves à		Feux de	
émetteur d'alerte de		route automatiques	218
pression des pneus	395	LTA (Aide au suivi de voie)...	257
Témoin d'alerte	459	PCS (Système de	
Système d'éclairage de		sécurité de pré-collision)	241
courtoisie à		Régulateur de vitesse actif	
l'ouverture des portes	341	sur toute la plage des	
Système d'éclairage de jour ...	215	vitesse	278
Système de classification		RSA (Assistant de	
d'occupant du		signalisation routière).....	273
siège passager avant	51		
Système de climatisation	328		
Filtre de climatisation	412		
Système de commande			
automatique de l'éclairage ...	212		

*: Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

T

Tapis de sol.....	26
Télécommande du	
verrouillage centralisé.....	117
Fonction d'économie de la	
batterie	141
Remplacement de la pile	416
Verrouillage/déverrouillage ...	125
Témoin d'écoconduite	99
Témoin de rappel de	
ceinture de sécurité	458
Témoin indicateur d'anomalie	
de fonctionnement	456
Témoins d'alerte	93
ABS.....	456
Circuit de charge.....	455
Frein de	
stationnement électrique	458
Pression d'huile moteur	455
Pression des pneus	459
Réserve de carburant	458
SRS	456
Système à	
freinage prioritaire	459
Système de direction	
assistée électrique.....	456
Système de freinage.....	455, 457

Témoin d'alerte de	
surchauffe de liquide de	
refroidissement moteur	459
Témoin d'alerte PCS	457
Témoin de maintien actif du	
freinage	457
Témoin de	
perte d'adhérence	457
Témoin de rappel de	
ceinture de sécurité.....	458
Témoin indicateur	
d'anomalie de	
fonctionnement.....	456
Témoin "RCTA OFF"	456
Témoins indicateurs	95
Thermomètre de liquide de	
refroidissement moteur.....	100
Totalisateur kilométrique.....	100
Totalisateurs partiels	100
TRAC	
(Système antipatinage).....	317
Transmission	197
Mode M.....	199
Si le sélecteur de vitesses	
est bloqué sur P	201
Transmission à	
variation continue	197
Transmission à	
variation continue	197
Mode M.....	199
Si le sélecteur de vitesses est	
bloqué sur P	201
Trappe à carburant.....	229
Ravitaillement en	
carburant.....	229

U

Urgence, en cas d'

En cas de crevaison	473
En cas de décharge de la batterie	489
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement	486
Si le moteur ne démarre pas	484
Si le véhicule est piégé par une montée des eaux.....	445
Si un message d'alerte s'affiche	467
Si un signal sonore d'alerte se déclenche	455
Si un témoin d'alerte s'allume	455
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué	447
Si votre véhicule est bloqué.....	497
Si votre véhicule surchauffe.....	494
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	443
Si vous suspectez un problème	453

V

Verrouillage des portes

Clé	126
Hayon	133
Portes latérales.....	124
Système d'accès et de démarrage "mains libres"	124, 133
Télécommande du verrouillage centralisé	125

Vitres 163

Désembueur de lunette arrière	331
Lève-vitres électriques.....	163

Volant de direction 157

Bouton "TRIP"	101
Boutons de téléphonie*	
Boutons du système audio*	
Réglage	157
Sélecteur d'instrumentation.....	104

Volant de direction chauffant..... 337**VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) 317**

Enrouleur à blocage d'urgence (ELR)	32
Enrouleur à verrouillage automatique (ALR)	32
Installation d'un siège de sécurité enfant.....	60
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité	364
Réglage de la ceinture de sécurité.....	31

*: Consultez le "MANUEL MULTIMÉDIA DU PROPRIÉTAIRE".

À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)

Loquet de sécurité
d'ouverture du capot

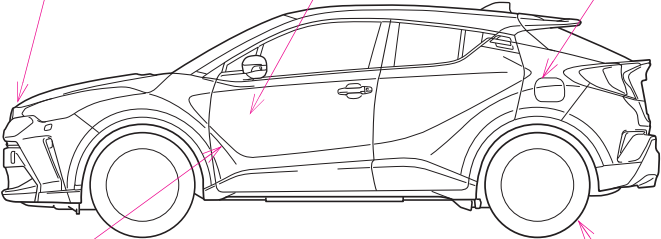
P. 377

Commande
d'ouverture de
la trappe à carburant

P. 232

Trappe à carburant

P. 232



Levier de
déverrouillage du
capot

P. 377

Pression de gonflage
des pneus

P. 506

Contenance réservoir carburant (Référence)	du de	13,2 gal. (50 L, 11,0 Imp.gal.)
Type de carburant		Essence sans plomb uniquement P. 502, 508
Pression gonflage des pneus à froid	de	P. 506
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	et	P. 502
Type d'huile moteur		P. 503

